MÉMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR LE PRINCE NAPOLÉON

Après le retour des Bourbons, au lendemain du départ de l'Empereur pour Sainte-Hélène, la reine Hortense, coupable aux yeux de l'Europe, selon l'expression du duc de Vicence, de « porter un nom » qui faisait encore « trembler l'univers », erra longtemps à la recherche d'un asile. Repoussée de partout par la haine des Alliés, ce fut seulement en 1817 qu'elle put trouver un toit. Le 10 février de cette année, elle achète Arenenberg; mais ce domaine, qui d'ailleurs avait besoin d'importantes réparations, ne pouvait devenir une résidence permanente : les études du prince Louis exigeaient la proximité d'un collège. Grâce à l'amitié courageuse du roi de Bavière, il fut enfin permis à la belle-fille de Napoléon d'acquérir à Augsbourg, dans la rue Sainte-Croix, l'hôtel Waldeck. Elle s'y installe le 6 mai 1817. A ce moment, la Reine commence la rédaction de ses *Mémoires*. Ils étaient achevés en 1820.

De ces *Mémoires*, — jusqu'à sa mort, survenue le 5 octobre 1837, — elle aimait à donner lecture aux fidèles de l'exil et aux personnages de marque qui s'honoraient en lui apportant leurs hommages. Chateaubriand, Mme Récamier, Alexandre Dumas, Casimir Delavigne, Mme Campan, bien d'autres eurent ainsi la primeur de ces pages.

Copyright by Plon-Nourrit et Cie, 1926.

Plus tard, en 1834, obligée de se défendre contre les interprétations dont son voyage de 1831 en Italie et en France avait été l'objet, elle prit de nouveau la plume, et, remontant à l'instant où son premier récit s'arrêtait, retraça brièvement les événements survenus depuis lors. Son travail fut publié par ses soins sous le titre : *La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre, pendant l'année 1831. Fragments extraits de ses Mémoires inédits écrits par elle-même.* Ses premières confidences, bien autrement importantes, restèrent inédites.

Lorsque, le 3 avril 1837, redoutant les suites d'une opération que Lisfranc n'osa tenter, la Reine rédigea son testament, elle n'oublia pas les *Mémoires.* Elle n'osait espérer revoir le prince Louis-Napoléon, qui voyageait en Amérique. Elle inscrivit donc parmi ses dernières volontés : « Mme Salvage conservera aussi mes Mémoires jusqu'à ce qu'elle puisse les remettre à mon fils. »

Il est hors de doute que Mme Salvage de Faverolles, dont on connaît l'admirable dévouement pour sa souveraine, accomplit fidèlement, dès qu'elle le put, la mission dont elle était chargée. Napoléon III lut et relut les *Mémoires* de sa mère : des annotations de sa main sur le manuscrit original en sont la preuve. Après lui, l'impératrice Eugénie les conserva.

Ils passèrent enfin en la possession de Son Altesse Impériale le prince Napoléon qui en décida la publication. Le Prince y mettait la dernière main, au moment où un mal implacable vint l'enlever inopinément au respect et à l'affection de ses fidèles, à l'admiration de ceux qui avaient eu l'honneur de travailler avec lui. A cette tâche il apportait ses éminentes qualités d'ordre et de méthode, la passion dont son cœur vibrait pour tout ce qui touchait à la gloire de la France, la compétence et la très fine compréhension de la grande et de la petite histoire, qu'il devait à ses studieuses et longues recherches.

Si le Prince n'a pu voir la réalisation de l'un de ses derniers vœux, ses désirs n'en seront pas moins respectueusement et complètement exécutés.

JEAN HANOTEAU.

QUATRE LETTRES

DE

CHATEAUBRIAND A LA REINE HORTENSE

Sous l'Empire, M. de Chateaubriand n'avait pas recherché l'honneur d'être présenté à la reine Hortense. Il savait cependant que la fille de Joséphine était intervenue en sa faveur, lors de sa démission de ministre de France près la république du Valais, en mars 1804, après l'exécution du duc d'Enghien. Il savait aussi qu'elle s'était associée, sans succès mais de tout cœur, aux efforts qu'il avait faits pour sauver son cousin Armand de Chateaubriand. Il lui en conservait de la gratitude. Devenu puissant avec la Restauration, il s'était appliqué à lui rendre quelques menus services, bien méritoires vis à vis d'une belle-sœur de l'Empereur, puisque « le sang de Napoléon épouvantait les Alliés, alors même qu'il ne coulait pas dans ses propres veines » (1). En 1822, lors du mariage du prince Napoléon-Louis, fils de l'ex-reine de Hollande, avec sa cousine Charlotte-Napoléone, c'est grâce à lui que les jeunes époux, pourchassés par l'animosité de l'Europe, avaient pu prolonger leur séjour à Bruxelles.

Ambassadeur à Rome, où Hortense faisait alors de nombreux voyages, il n'avait osé l'approcher, mais il avait permis à ses attachés, notamment à M. de Montebello, de la fréquenter. De ce geste il tirait quelque gloriole. Lorsque, en 1803, il avait dû abandonner son poste de secrétaire de la légation auprès de cette même Cour pontificale, le gros grief du cardinal Fesch contre lui n'avait-il pas été une visite jugée inopportune au roi de Sardaigne déchu ? Il concluait : « C'est ainsi que j'ai compris largement la monarchie légitime : la liberté peut regarder le génie en face. »

Cependant, entre la Reine malheureuse et le grand écrivain, un lien solide s'était établi par l'intermédiaire de Mme Récamier. Depuis longtemps, Juliette appréciait la femme exquise, dont l'un de ses familiers a tracé ce portrait véridique : « Elle fut courageuse dans sa propre adversité comme

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Biré, t. V, p. 198.

dévouée à celle des autres et secourable à toutes les infortunes, avec cet empressement qui va les trouver, avec cette manière de répandre les grâces qui est un second bienfait, avec cette affabilité prévoyante qui, sans jamais être un oubli du rang, est l'art suprême de se le faire pardonner. »

Nous savons, par Mme Lenormant, que, pendant la première Restauration, Mme Récamier était allée dîner à Saint-Leu avec Mme de Staël et le prince Auguste de Prusse. En 1824, une rencontre fortuite avait mis Hortense et Juliette en présence à Saint-Pierre de Rome, et, comme il était difficile à l'amie du duc de Laval d'entrer chez une Bonaparte, elles se retrouvèrent chaque jour ici et là sous prétexte de visiter les monuments de la Ville éternelle. Un instant vint cependant où Juliette osa enfreindre les règles de la prudence diplomatique : à la nouvelle de la mort du prince Eugène, ce frère si tendrement aimé d'Hortense, elle n'hésita pas à accourir auprès de la Reine.

Mme Récamier rentrée à Paris, la duchesse de Saint-Leu établie à Arenenberg, les relations ne cessèrent plus.

Dans leurs conversations, le nom de Chateaubriand, comme il était naturel, devait tenir sa place. Dès son retour en Suisse, le 11 septembre 1824, faisant allusion au renvoi du ministre des Affaires étrangères, Hortense écrivait : « Est-ce que je n'ai pas été fâchée de voir un homme distingué éloigné des affaires? Est-ce l'intérêt que vous m'y avez fait prendre? Ou bien, est-ce, comme Française, que j'aime à trouver en honneur, dans mon pays, le mérite et la supériorité ? »

La Reine était à Rome lorsque, en mai 1829, Chateaubriand quitta le palais de l'ambassade où il ne devait plus revenir. Elle lui fit demander de se charger d'une lettre pour leur commune amie, où elle lui disait : « Je désire aussi que vous soyez auprès de lui l'interprète de mes sentiments. Les aimables procédés se montrent dans les plus petites choses et se sentent aussi par ceux qui en sont l'objet sans pouvoir bien les exprimer, mais la bienveillance qui a pu percer jusqu'à moi m'a laissé le regret de n'avoir pu connaître celui que j'ai pu apprécier et qui, sur une terre étrangère, me représentait si bien la patrie, du moins comme j'aimerais toujours à la voir : amie et protectrice. »

Dans l'entourage d'Hortense, d'ailleurs, il était à ce moment quelqu'un qui ne pouvait laisser se relâcher les liens d'affection unissant la Reine et Mme Récamier : c'était cette admirable

Mme Salvage de Faverolles, fille d'un consul de France, séparée de son mari, grande femme sans grâce et sans agréments, au physique comme au moral, mais capable d'un dévouement continu et sans bornes, un de ces êtres de bonté rude et de désintéressement absolu dont l'attachement passionné honore tant ceux qui en sont l'objet. Elle avait voué un véritable culte à Mme Récamier. A Rome, celle-ci la présenta à Hortense et, dès lors, Mme Salvage fut pour cette dernière, tout en conservant sa distance, l'amie la plus parfaite. Entre ces deux moitiés de son cœur, la Reine et Juliette, Mme de Faverolles devait empêcher l'oubli de se glisser.

Il n'est nullement téméraire de penser que c'est par elle, sous son inspiration et sur ses instances, que s'établit une correspondance assez active entre Arenenberg et les habitués de l'Abbaye-aux-Bois. Les *Mémoires d'outre-tombe* nous ont apporté quelques-unes de ces lettres que Chateaubriand appelle « un singulier monument des grandeurs évanouies ».

La première est une note de la duchesse de Saint-Leu, rédigée sous forme impersonnelle, datée du 15 octobre 1831, quelque temps après une visite que Mme Salvage avait faite à Chateaubriand, à Genève, au mois d'août précédent. La duchesse déploie toute sa séduction pour conquérir le royaliste blessé : « M. de Chateaubriand, dit-elle en débutant, a trop de génie pour n'avoir pas compris toute l'étendue de celui de l'empereur Napoléon. Mais, à son imagination si brillante, il fallait plus que de l'admiration : des souvenirs de jeunesse, une illustre infortune attirèrent son cœur; il y dévoua sa personne et son talent et, comme le poète qui prête à tout le sentiment qui l'anime, il revêtit ce qu'il aimait des traits qui devaient enflammer son enthousiasme. L'ingratitude ne le découragea pas, car le malheur était toujours là qui en appelait à lui. » Avec une adresse délicate, Hortense soulignait ensuite, à demi-mot, les déboires éprouvés par le grand orgueilleux. Elle en cherchait la cause dans l'antinomie indéniable entre les idées propres de l'écrivain et les principes de ceux à qui le point d'honneur lui commandait de rester fidèle. Elle analysait son esprit : « Il est donc libéral, napoléoniste et même républicain plutôt que royaliste. » Apôtre infatigable de l'idéal bonapartiste, à qui on ne pouvait reprocher de travailler pour son propre compte, puisque le duc de Reichstadt vivait et que

les droits de son fils étaient encore hypothétiques, elle concluait par cet engagement solennel : « La nouvelle France, ses nouvelles illustrations sauraient l'apprécier, tandis qu'il ne sera jamais compris de ceux qu'il a placés dans son cœur si près de la Divinité. »

Chateaubriand n'était, en aucune occasion, insensible à la flatterie, surtout quand elle était murmurée en de tels termes. Il ne cache pas, dans ses *Mémoires*, l'impression qu'il ressentit : « Les Bourbons, dit-il, m'ont-ils jamais écrit des lettres pareilles à celles que je viens de produire? Se sont-ils jamais doutés que je m'élevais au-dessus de tel faiseur de vers ou de tel politique de feuilleton? »

Dans sa réponse, toutefois, datée du 6 novembre 1831, — la poste était peu sûre et il fallait attendre une circonstance propice, — tout en se disant extrêmement flatté d'une « bienveillance exprimée avec tant de grâce », il se défendait galamment : « force, dit-il, lui est de rester attaché à son vieux malheur, tout tenté qu'il pourrait être par de plus jeunes adversités ». La Reine dut répondre par retour du courrier. La preuve en est dans le billet suivant que lui adressé à son tour Chateaubriand, le premier en date des quatre inédits conservés dans les archives du prince Napoléon que nous allons mettre sous les yeux du lecteur.

Paris, 27 novembre 1831.

« Qu'on ait voulu ou qu'on n'ait pas voulu séduire, tant y a qu'on a séduit. Les vieux amours se tireront de là comme ils pourront, toujours fidèles sans doute, mais bien tentés.

« J'accuse donc d'une double tyrannie une femme-reine qui, tout en disant que certaines personnes lui seront toujours chères à connaître et à aimer, prétend les laisser libres au moment même ou elle les rend esclaves par ses paroles.

« Ch. »

La correspondance suivit son cours, sans que nous en possédions tous les textes, car, moins de trois mois plus tard, Chateaubriand adressait ce nouveau billet à la Reine :

Paris, 14 février 1832.

« Qu'il me soit permis de me ranger au nombre des esclaves d'une si noble dame, et de déposer à ses pieds tous les hom-

mages dont le ciel n'a pas disposé pour d'autres malheurs. Que je me trouverais honoré de lui pouvoir offrir moi-même mes vœux et mes respects et d'aller apprendre auprès d'Elle comment on supporte avec dignité et courage l'injustice des hommes et les chagrins de l'exil !

« Craignant d'être importun par des billets si répétés et si insignifiants, le *Dictateur* n'ose plus écrire, à moins d'un ordre formel de la *Tyrane*.

« CH. »

Cette année 1832 fut, on le sait, l'une des plus agitées de la vie de Chateaubriand. Le 28 avril, la duchesse de Berry débarquait en Provence. Le 16 juin, l'auteur d'*Atala* était arrêté. Entre ces deux dates, il publiait une brochure au sujet des 12000 francs que la duchesse de Berry désirait faire remettre au préfet de la Seine pour les victimes du choléra, et que ce fonctionnaire avait cru devoir refuser. Le prince Louis-Napoléon lui avait écrit, après avoir lu son opuscule : « Votre âme s'épanchant naturellement entoure la plus grande gloire des plus grandes pensées » ; et encore : « Que les Bourbons sont heureux d'avoir pour soutien un génie tel que le vôtre ! »

En remerciant le prince, le 19 mai, Chateaubriand lui disait : « Je m'étais flatté un moment de l'espoir de mettre cet été l'hommage de mon respect aux pieds de Mme la duchesse de Saint-Leu ; la fortune, accoutumée à déjouer mes projets, m'a encore trompé cette fois. »

L'occasion de cette visite allait pourtant se présenter. Libéré de sa prison le 30 juin, Chateaubriand put quitter la France et se diriger vers la Suisse. Mme Récamier y était déjà. Chassée quelque temps auparavant de l'Abbaye-aux-Bois par le choléra, dont elle avait grand peur, et qui sévissait dans la rue de Sèvres avec une particulière intensité, elle s'était d'abord installée rue de la Paix dans l'appartement de Mme Salvage, puis s'était décidée à rejoindre celle-ci à Constance.

Chateaubriand l'y suivit le 28 août. Le lendemain, au retour d'une promenade avec son amie, il aperçut la reine de Hollande qui, accompagnée de son fils, venait faire une visite à Mme Récamier. Le 29 août, l'un et l'autre allaient dîner à Arenenberg. De ce dîner Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, a laissé un récit détaillé. Les convives en

étaient, outre la maîtresse de maison et le prince Louis, Mme Salvage, M. Vieillard, précepteur du prince, et une Mme X... qui pourrait bien être Mme Parquin, naguère encore Mlle Cochelet, lectrice de la Reine. Après le dîner, Hortense se mit au piano avec le peintre Cottreau, un ami de son fils qui ne quittait guère les exilés. Elle fit à son hôte les honneurs des reliques impériales, le petit chapeau, la ceinture, l'uniforme de Napoléon, devant lesquels René resta froid. Puis elle lui lut quelques passages de ses *Mémoires*, achevés douze ans auparavant, dans lesquels elle avait retracé les étapes de sa vie glorieuse et douloureuse et fait revivre l'Empereur dans l'intimité de chaque jour.

M. Victor Giraud a retrouvé une lettre où, un mois plus tard, Chateaubriand faisait confidence à un ami de l'impression conservée de cette visite : « J'ai vu la famille de l'idole et elle s'est empressée autour de moi. Je ne puis rien : je dois mourir fidèle, aimé ou non, avec ou sans espérances. »

Si, réellement, Hortense avait voulu rallier son visiteur à la dynastie napoléonienne, dont son fils venait, par la mort toute récente de Napoléon II (22 juillet 1832), de devenir l'héritier, elle échouait devant un sentiment très élevé de fidélité, trop rare pour ne pas être admiré.

Cet échec, d'ailleurs, Chateaubriand ne l'avait-il pas notifié lui-même au prince? Ce dernier lui avait confié, à Arenenberg, un exemplaire de ses *Rêveries politiques*. Après l'avoir lu et commenté, il en remerciait Louis-Napoléon, dans une lettre datée de Genève, octobre 1832, qui se terminait ainsi : « Vous savez, prince, que mon jeune roi est en Écosse, que tant qu'il vivra il ne peut y avoir pour moi d'autre roi de France que lui; mais si Dieu, dans ses impénétrables conseils, avait rejeté la race de saint Louis, si les mœurs de notre patrie ne lui rendaient pas l'état républicain possible, il n'y a pas de nom qui aille mieux à la gloire de la France que le vôtre (1). »

Malgré tout, les échanges de témoignages de mutuelle estime continuèrent. Chateaubriand écrivait à la Reine, quelques semaines après la soirée d'Arenenberg :

(1) E. Biré, *les Dernières années de Chateaubriand*, p. 150.

Genève, 3 novembre 1832.

« Madame,

« Mme Récamier a bien voulu me laisser, en partant, le petit portrait de ses quinze années (1), dessiné par vous : le peintre et le modèle se sont prêtés mutuellement leur grâce. Je suis trop heureux, madame, que mon excellente amie m'ait fourni l'occasion de vous remercier de vos bontés. Je pense tous les jours à l'accueil bienveillant que vous avez bien voulu faire à un *ennemi*; mais en tout temps ce fut la coutume des grandes dames de panser les blessés du parti contraire, quand l'inconstance de la fortune les faisait tomber entre leurs généreuses mains.

« Permettez-moi de mettre à vos pieds, duchesse ou reine, l'hommage du respect avec lequel je suis, madame, votre très humble et très obéissant serviteur

« CHATEAUBRIAND. »

P. S. — « Oserais-je vous prier, madame, de me rappeler au souvenir du prince Louis? Il y a aussi une belle dame qui prétend que je ne sais pas son nom : si j'avais ce malheur, en devrait-elle conclure que je l'ai oubliée? »

Les archives du prince Napoléon conservent la minute de la réponse d'Hortense à Chateaubriand :

« Monsieur le vicomte, je suis bien aise que vous ayez trouvé mon petit dessin joli. Je vous avouerai, en ennemie généreuse, puisque ennemie il y a, qu'il avait été un peu soigné à votre intention.

« Je pense que vous travaillez beaucoup. Je vous souhaite tout l'isolement et la tranquillité du lac de Constance. Si j'étais égoïste, j'aurais beaucoup à regretter, mais je passe ma vie à me résigner.

« Dans ce moment, il me faut un surcroît de résignation. Mon fils est parti pour aller voir son oncle à Londres. C'est une distraction pour lui. C'est un sujet de trouble pour moi.

(1) Flatteuse allusion à l'âge que paraissait avoir ou que voulait paraître avoir Mme Récamier, car, lorsque Juliette avait quinze ans, elle ne connaissait pas l'auteur de son portrait. La réponse de la reine Hortense, publiée ci-après, semble bien prouver que ce dessin a été exécuté au cours du séjour que Mme Récamier venait de faire dans le voisinage d'Arenenberg.

Je crains le froid, la fatigue, la mer, le choléra ou même cette fatalité qui me semble attachée à son nom trop grand pour que le malheur ne soit pas venu en compenser l'éclat.

« Voilà ma crainte et, si ma tête est faible parce que mon cœur a trop souffert, vous excuserez une inquiétude maternelle qui n'a pu arriver jusqu'à vous. Je voulais vous répondre et je ne puis parler que de ce que j'éprouve. Je dois donc y ajouter le plaisir que j'ai eu à vous connaître et les sentiments que je vous ai voués.

« HORTENSE. »

Quatorze mois se passent : en 1834, la reine Hortense publiait le fragment qu'elle venait d'ajouter à ses *Mémoires*. Elle y racontait son voyage en France et en Italie en 1831, la mort de son fils Napoléon-Louis à Florence qui lui rappelait la perte de son fils aîné, Napoléon-Charles, décédé naguère à La Haye. De ce livre Chateaubriand la remercia en ces termes :

Paris, 25 février 1834.

« Madame,

« J'aurais voulu vous remercier plus tôt de l'extrême plaisir que j'ai éprouvé à la lecture de votre ouvrage et de l'honneur que vous m'avez fait en voulant bien vous souvenir de mon nom. Pour parler de la mort de vos fils, vous avez trouvé l'éloquence d'une mère. Le reste des *Fragments* est un excellent morceau d'histoire. Oserais-je cependant, madame, hasarder une légère réclamation ? Une grande famille est tombée comme la vôtre. N'aurait-elle pu espérer un peu d'indulgence dans une commune infortune ?

« Vous me pardonnerez ma fidélité aux malheurs des Bourbons en faveur de mon admiration pour la gloire de Bonaparte.

« Le succès des fragments de vos Mémoires, madame, doit vous encourager à publier le manuscrit entier. C'est aux puissances descendues du trône qu'il appartient de régner encore par la hauteur et la dignité de leurs leçons.

« En mettant à vos pieds l'expression de ma reconnaissance, je suis, avec respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

Trois ans plus tard, cette Reine « si gracieuse et si bienveillante » mourait sur la terre d'exil. Sa mort ne rompit pas les liens qui rattachaient son fils au poète vieilli et attristé. M. Victor Giraud a encore exhumé une lettre du 15 juin 1844 où, au lendemain de la publication de l'*Extinction du paupérisme*, le vieux royaliste intransigeant félicitait celui qui allait être bientôt Napoléon III.

Dans sa lettre du 15 février 1834, Chateaubriand, parlant à celle qui avait été successivement Hortense de Beauharnais, la citoyenne Hortense Beauharnais, Mme Louis Bonaparte, la princesse Louis, la reine de Hollande, la reine Hortense et qui n'était plus que la duchesse de Saint-Leu, émettait ce vœu : « Le succès des fragments de vos Mémoires, madame, doit vous encourager à publier le manuscrit entier. »

De ce manuscrit, il parlait en connaissance de cause : il s'y réfère en deux passages des *Mémoires d'outre-tombe*. Il était, en outre, renseigné par Mme Récamier qui, le 21 octobre 1824, avait écrit de Naples à la Reine cette lettre restée inédite et conservée par le prince Napoléon : « Permettez-moi de vous demander si vous vous occupez toujours de vos Mémoires. Rien ne me consolerait de vous voir abandonner ce travail. L'intérêt historique de votre situation suffirait seul pour en faire l'ouvrage le plus curieux et vous avez tant vu, tant entendu, avec l'esprit le plus fin, et vous avez tant exprimé avec la sensibilité la plus vive et les sentiments les plus purs ! Cet ouvrage qui vous peint si bien, restera aussi comme un des monuments les plus intéressants du règne de l'Empereur. De tout ce que j'ai lu pour et contre cet homme extraordinaire, c'est le seul qui pût dissiper quelques-unes de mes préventions. »

A partir du présent numéro, la *Revue*, quatre-vingt-douze ans passés, réalise le vœu de l'auteur des *Martyrs*.

J. H.

La reine Hortense écrivit elle-même ses Souvenirs sur des feuilles de papier à lettre, du format 12 c. 1/2 sur 20 c. 1/2. Quelques-uns de ces feuillets autographes, largement raturés, ont été conservés, mais le plus grand nombre a disparu. Les archives du prince Napoléon renferment heureusement quatre copies de l'ouvrage, les unes complètes, d'autres inachevées ou tronquées.

La première, établie du vivant de l'auteur, datée « Augsbourg, 1820 » et se terminant par le mot « Hortense », qui ne cherche même pas à imiter la signature de la Reine, a été faite par un secrétaire inconnu sur un grand registre, relié en maroquin rouge à longs grains, du format 0,24 sur 0,315. Les plats, outre un encadrement de feuilles de vigne, de grappes de raisin et d'épis de blé, portent, en leur milieu, un H doré surmonté de la couronne impériale. Le dos, sans inscription, est couvert de quadrillés et d'ornements divers. A l'intérieur du volume, chaque feuillet comporte de larges marges fréquemment couvertes d'annotations et d'additions dont quelques-unes sont de la main de la Reine. Aucun titre sur la page de garde. Ce manuscrit, le plus complet, comprend 550 pages et a servi de base à la présente publication.

Pour l'établissement d'une autre copie, contemporaine de la précédente, la Reine prépara deux volumes de plus petit format, également reliés en maroquin rouge à longs grains, portant sur le dos les inscriptions : *Tom. I* et *Tom. II* et sur les plats l'H couronné et un encadrement genre rais de cœur. Le premier de ces volumes, seul, a été utilisé, et le texte s'arrête brusquement à un passage qui correspond à la page 177 du premier manuscrit. Cette copie, qui ne reproduit pas certains passages de celui-ci et dont le titre porte : *Mémoires de Hortense-Eugénie de Beauharnais, reine de Hollande, duchesse de Saint-Leu*, bien qu'incomplète, a servi également à la Reine, car elle renferme des corrections et des compléments de sa main : la plupart ont été reportés sur le manuscrit principal.

Le prince Napoléon possédait deux autres transcriptions.

L'une, entièrement de l'écriture de Mme Salvage, est sur feuilles volantes de papier ordinaire et comprend 604 feuillets de quatre pages chacun. Deux de ces feuillets ayant été égarés, Sa Majesté l'impératrice Eugénie les a remplacés, elle-même, par une copie des passages perdus. Le texte est une reproduction fidèle de celui du premier manuscrit, sauf quelques modifications, la plupart de pure forme. Ce document est d'une époque postérieure à 1830, car il contient des additions qui, comme celle relative aux Mémoires de Bourrienne, n'ont pu être rédigées qu'à partir de cette date.

La dernière copie, sur feuilles volantes de grand format, a été également entreprise après 1830. Elle est à peu près constamment conforme au grand manuscrit. Le copiste en a éliminé toutefois quelques paragraphes relatifs à la vie intime de la Reine. Peut-être celle-ci l'avait-elle fait établir pour donner communication de ses souvenirs à ses amis, sans les laisser pénétrer dans tous ses secrets,

MÉMOIRES

1783-1820

Ma vie a été si brillante et si remplie de malheurs que le monde a dû s'en occuper. Il m'a louée, il m'a blâmée, selon les circonstances, mais toujours avec exagération, parce que l'élévation de mon rang a permis à trop peu de personnes de m'approcher assez pour me bien juger. Je crois n'avoir mérité ni un éloge trop flatteur ni une critique trop sévère.

Mon cœur m'a toujours guidée dans les moindres démarches, et le cœur peut-il tromper quand il est pur ? L'enthousiasme le plus grand pour tout ce qui est bien m'a soutenue au milieu des injustices et des revers. Ce sentiment exalté a fait sans cesse ma force et ma consolation.

C'est à quelques âmes élevées et sensibles, à des amis que je veux me faire connaître. J'entre dans les plus petits détails de ma vie en leur disant : « Me voilà : jugez-moi, plaignez-moi. Je suis vraie : aimez-moi, estimez-moi. C'est le besoin de mon cœur ; ce sera encore le charme de mon existence. »

J'écris donc pour des amis, pour eux seuls. Mon frère me connaît assez. Quelle est celle de mes pensées dont une confiance mutuelle et une vive affection ne l'aient rendu dépositaire? Mes enfants? Ce n'est pas de moi qu'ils doivent apprendre les chagrins que m'a causés leur père. J'ai tant souffert pour eux, je les ai tant chéris, que, s'ils le savent jamais, ils m'en aimeront davantage. Quant à moi, il me sera pénible sans doute de retracer les plus belles années de ma jeunesse passée dans les larmes ; mais il y aura peut-être de la douceur à retrouver, parmi les dangers que j'ai pu éviter, le peu de bien que j'ai pu faire.

I. — LA JEUNESSE

LA MARTINIQUE

Le marquis de Beauharnais, mon grand-père, était gouverneur général des colonies françaises appelées les *Iles sous le vent*. Il se lia à la Martinique avec la famille des comtes Tascher de la Pagerie, qui, originaire du Blaisois, s'était établie aux Iles et y possédait de belles habitations. Il avait épousé Mlle de Chastullé, riche héritière, dont les biens étaient considérables à Saint-Domingue. Il eut deux fils de ce mariage. Mon père, le second, naquit à la Martinique, et revint fort jeune en France lorsque mon grand père y fut rappelé.

Vers le même temps, une demoiselle Tascher, mariée à M. Renaudin, vint aussi s'établir en France (1). Pour resserrer l'amitié qui existait entre les deux familles, on convint de faire épouser à mon père une demoiselle Tascher de la Pagerie. Ma mère, la plus jeune des trois sœurs, ne pouvait être désignée (2); mais le vaisseau qui apportait la demande de mariage arriva au moment de la mort de l'aînée; ensuite, sur le désir qu'on témoigna en France d'avoir la seconde et sur la nouvelle qu'elle languissait depuis la mort de sa sœur, atteinte d'une maladie mortelle, il fut décidé qu'on enverrait la dernière. Son père la conduisit en France, où elle devint la vicomtesse de Beauharnais. Ce fut donc le sort qui désigna ma mère. Elle avait quinze ans et mon père dix-huit lorsqu'ils se marièrent à Paris le 13 décembre 1779. Mon frère naquit en 1781 et moi en 1783 (3).

(1) Marie-Euphémie-Désirée Tascher de la Pagerie, qui avait épousé en 1759 M. Renaudin, officier d'ordonnance de Beauharnais, était la propre tante de Joséphine. Devenue veuve en 1795, elle épousa en 1801 le marquis de Beauharnais, avec lequel elle habitait depuis son retour en France en 1761. Elle mourut en 1803, après s'être remariée une troisième fois.

(2) La reine adopte ici la version officielle, appuyée par l'*Almanach impérial*, qui faisait naître Joséphine en 1768, date invraisemblable, car, au moment de son premier mariage, elle n'aurait eu que onze ans. Hortense se contredit, d'ailleurs, quelques lignes plus bas, en disant que sa mère avait quinze ans lorsqu'elle épousa Beauharnais. En réalité, Joséphine était l'aînée, née en 1763; sa sœur cadette, née en 1764, mourut en 1777. La troisième, née en 1766, décéda en 1791.

(3) Eugène naquit rue Thévenot, en l'hôtel du marquis de Beauharnais. Cet hôtel se trouvait sur l'emplacement actuel de la rue Réaumur, en face de la rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur (aujourd'hui rue Dussoubs). Hortense naquit le 10 avril 1783, dans un autre hôtel où son grand père était venu habiter, rue Neuve-

La position de ma mère, quoique brillante, ne pouvait lui faire oublier son pays et sa famille. Elle y avait laissé une mère âgée qu'elle désirait revoir encore une fois. Peut-être aussi éprouvait-elle le besoin de se distraire d'un sentiment difficile à vaincre et, cependant, naturel : mon père, d'une figure charmante, d'un esprit remarquable, rempli de talents, était recherché de tout ce que la cour et la ville avaient de plus distingué. Sa femme, qu'un excès de sensibilité rendait trop susceptible peut-être, en prit de l'ombrage, de la jalousie même et crut trouver un remède dans l'éloignement.

Nous partîmes seules, ma mère et moi (1). J'avais alors quatre ans. Nous nous embarquâmes au Havre, où un violent coup de vent pensa nous faire périr presque dans le port. Arrivées à la Martinique, nous y fûmes accueillies avec des transports de joie par une famille heureuse de nous voir. La vie calme que nous menions, tantôt sur une habitation, tantôt sur une autre, convint sans doute à ma mère, puisque nous restâmes plus de trois ans loin de la France.

La Révolution commençait dans la colonie ; M. de Viomesnil, M. de Damas, y avaient été successivement gouverneurs, mais le dernier fut forcé d'en sortir précipitamment.

Nous logions au Petit-Gouvernement. Un soir, on vint annoncer à ma mère que, le lendemain matin, on tirerait sur la ville du Fort-Royal. A l'instant, elle partit pour se réfugier sur une frégate dont elle connaissait le capitaine (2). En traversant la prairie nommée *Savane*, un boulet de canon tomba auprès de nous. Dès le lendemain, les révoltés, maîtres de la ville, ordonnèrent aux bâtiments français de rentrer, les menaçant de toute l'artillerie du fort. L'équipage s'écria qu'il voulait retourner en France. On s'éloigna promptement de la côte. La menace fut exécutée ; des boulets furent tirés ; aucun ne nous atteignit ; le sort nous épargna.

Saint-Charles. On appelait ainsi le très court tronçon de la rue de la Pépinière (aujourd'hui rue La Boétie) compris entre la rue de Courcelles et la rue du Faubourg Saint-Honoré et maintenant bordé de maisons modernes. Il est à remarquer que toutes les habitations d'Hortense à Paris et autour de Paris, à l'exception du Petit Luxembourg et de Malmaison, ont été détruites.

(1) Juin 1788.

(2) Le 3 septembre 1790. *La Sensible* était commandée par M. Durand d'Ubraye.

PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION

A son arrivée à Toulon (1), ma mère apprit les événements qui agitaient la France. La Révolution avait éclaté, et déjà mon père jouait un rôle marquant dans le parti qu'il avait embrassé. Son frère en avait pris un autre. Mon grand père s'était retiré à Fontainebleau avec sa vieille amie, Mme Renaudin, tante de ma mère. Nous nous y rendîmes d'abord et, bientôt, mon frère, placé au collège d'Harcourt, le quitta pour nous y rejoindre. Là naquit cette conformité de sentiments qui nous mit toujours d'accord, dans nos jeux, dans notre fortune, dans nos revers, qui nous fit apprécier et supporter de la même manière les événements d'une même vie.

Trop jeune alors pour comprendre ce qui se passait autour de moi, je n'en ai retenu que quelques circonstances. Lors du départ du Roi et de son arrestation à Varennes, mon père était président de l'Assemblée constituante. Sa fermeté, l'influence qu'elle eut sur la tranquillité de la capitale excitèrent un moment d'enthousiasme. Dans notre retraite même de Fontainebleau, le peuple nous apercevant, mon frère et moi, à une fenêtre, quelques voix s'écrièrent : « Voilà maintenant notre dauphin et notre dauphine ! » Nous nous retirâmes avec précipitation, aussi étonnés alors de ce que nous ne pouvions expliquer qu'éloignés de prévoir ce qui nous arriverait un jour.

Après la session de l'Assemblée constituante, mon père partit pour l'armée du Nord avec le titre de général. Il voulait que mon frère retournât au collège. Ma mère, de son côté, jugea qu'il était temps de commencer mon éducation. L'abbesse du couvent de l'Abbaye-aux-Bois, Mme de Chabrillan, était alliée à ma famille. Je fus confiée à ses soins, et ma mère, pour être à portée de nous voir plus souvent, vint s'établir à Paris. Je n'avais que sept ans; j'étais la plus jeune des pensionnaires. C'était à qui me gâterait, de l'abbesse, des religieuses, des élèves. Ma mère, qui ne put jamais voir pleurer ses enfants et qui craignait de me causer un instant de contrariété, m'avait accoutumée à tout ce qui était tendre. Je retrouvais dans le

(1) Au début de novembre 1790.

couvent les mêmes dispositions à entretenir cette douce habitude. J'entrais donc dans la vie, croyant qu'on devait y être aimée. Une faute involontaire de ma part donnait-elle à un visage un air de sévérité, je faisais tout pour y ramener un sourire bienveillant. Je promettais de devenir meilleure; j'y travaillais sincèrement; mon unique crainte était de perdre le bien dont la jouissance m'était déjà si nécessaire.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés que ma mère m'envoya chercher un matin; c'était le 10 août. On attaquait les Tuileries; le trouble régnait à Paris. Dans une journée aussi terrible, ma mère voulait être avec ses enfants. Quelque temps après, les couvents et les collèges furent détruits. Elle nous garda près d'elle jusqu'au moment où les inquiétudes devinrent si vives en France qu'elle se décida à nous envoyer en pays étranger. Le prince de Salm, qui partageait les mêmes opinions que mon père, sans inspirer la même confiance parce qu'il n'était pas Français, résolut de passer en Angleterre avec la princesse de Hohenzollern, sa sœur (1). Ils se chargèrent de nous y conduire sous le nom de leurs enfants. A peine mon père apprit-il que nous allions émigrer qu'il expédia un courrier au prince pour le prier de nous renvoyer à Paris. Il ne voulait pas que ses enfants quittassent leur patrie. Le courrier nous atteignit près de Saint-Pol en Artois où nous nous étions arrêtés quelque temps. Deux jours plus tard nous étions embarqués! Le prince et la princesse nous ramenèrent eux-mêmes, et, malgré ses craintes, ma mère fut encore heureuse de nous revoir.

Elle vivait fort retirée, ne connaissant personne de ceux qui gouvernaient alors la France. Son excellent cœur devait bientôt la faire sortir de sa retraite. Mme de Moulins, âgée de quatre-vingts ans, vint un jour lui apprendre que sa jeune nièce, Mlle de Béthisy (2), avait été arrêtée et traînée en prison.

(1) Frédéric de Salm-Kyrburg, qui avait fait construire par Rousseau de 1782 à 1786 le bel hôtel de Salm aujourd'hui palais de la Légion d'honneur, où il habitait. Il fut guillotiné le même jour que Beauharnais. La plus jeune de ses sœurs, Amélie-Zéphyrine, avait épousé en 1782 le prince Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen.

(2) Devenue depuis Mme de Grabowska. (Cette note, sur le manuscrit principal, est de la main de l'empereur Napoléon III). — Anne-Julie de Béthisy, née en 1773, morte en 1849, épousa en effet en 1795 Michel-Adam, comte Grabowski, capitaine au service de la France de 1774 à 1792, créé lieutenant-colonel honoraire par Louis XVIII le 30 octobre 1816.

Quoiqu'elle n'eût que dix-neuf ans, sa qualité d'émigrée faisait redouter pour sa vie, si elle était mise en jugement. Sa pauvre vieille tante fondait en larmes et suppliait ma mère d'arracher sa nièce à une mort certaine. En vain ma mère répondait qu'elle ne connaissait personne. Mme de Moulins l'assurait qu'on ne pourrait rien refuser à la femme d'un général des armées françaises. Il est si doux de se laisser persuader qu'on peut être utile! Ma mère se présenta à toutes les autorités, sollicita et obtint la liberté de sa protégée. Tallien mit le plus d'empressement et de grâce à seconder ses démarches et ce furent les premiers droits qu'il acquit à notre reconnaissance, car, à cette époque, c'était s'exposer que de servir le malheur.

Au milieu de tant de scènes tragiques qui se succédaient sans interruption à Paris, les parents pouvaient difficilement s'occuper de l'éducation de leurs enfants. Une demoiselle de compagnie, que ma mère avait prise auprès d'elle, me servit de gouvernante. Bien née, bien élevée et douée de quelques talents, ses leçons m'eussent été profitables, si le goût de la politique ne l'eût absorbée tout entière.

Le décret qui excluait les nobles de l'armée obligea mon père de quitter celle du Rhin, dont il venait d'avoir le commandement en chef en remplacement de M. de Custine. Il se retira dans sa terre de La Ferté-Beauharnais, où, peu de temps après, il fut arrêté et conduit à la prison des Carmes (1). Ma mère passait toutes ses journées à solliciter les personnes qui l'avaient écoutée pour Mlle de Béthisy; mais elle ne put seulement pas découvrir les raisons qui faisaient trouver mon père coupable, et finit par être arrêtée elle-même. La seule grâce qu'elle obtint fut d'être menée dans la même prison que son mari. Quel fut notre désespoir lorsqu'un matin, nous apprîmes que ma mère était venue nous embrasser en pleurant et qu'elle nous avait quittés sans vouloir troubler notre sommeil (2)! « Laissez-les dormir, disait-elle à notre gouvernante. Je ne pourrais supporter leurs larmes ; je n'aurais plus la force de m'éloigner d'eux. » Notre réveil fut affreux; isolés tout à coup, privés à la fois d'un père et d'une mère!... Ce fut le premier chagrin de ma vie.

Mon frère, malgré sa jeunesse, sentit toute l'énergie d'un

(1) 24 ventôse an II (14 mars 1794).
(2) 2 floréal an II (21 avril 1794).

noble cœur. Il s'anima d'un tel désir de sauver nos parents qu'il crut pouvoir le faire. Il court, seul, chez Tallien, et lui raconte notre malheur. J'attendais avec impatience. L'accent de mon frère m'avait paru irrésistible. Mais, hélas! celui qui aurait voulu nous servir ne le pouvait déjà plus! L'effroi avait glacé tous les cœurs; ils semblaient fermés à la bonté et à la justice. L'innocence alors n'avait plus qu'à périr.

Notre occupation de chaque jour était d'envoyer à nos parents toutes les choses dont ils avaient besoin. L'entrée de leur prison nous fut interdite, et, bientôt, la correspondance avec eux défendue. Nous crûmes y suppléer par ces mots, mis au bas d'une liste d'effets : « Vos enfants se portent bien. » Mais le concierge poussa la barbarie jusqu'à les effacer. Pour dernière ressource, nous prîmes soin de copier nous-mêmes cette liste, chacun à notre tour, et, au moins, en voyant notre écriture, nos parents savaient ainsi que nous existions.

Il fut ordonné à tous les enfants des nobles d'apprendre un métier. Mon frère choisit celui de menuisier, malgré le désespoir de notre gouvernante. Elle s'emportait sans cesse contre les républicains, se disait noble, au moment où chacun se cachait de l'être, et s'écriait à propos de tout ce qui se faisait : « On n'aurait jamais vu pareille chose sous l'ancien régime! » Elle consentit pourtant, à cause de nos parents, à laisser aller mon frère tous les matins prendre une leçon chez le menuisier de la section, ardent jacobin qui se vantait d'avoir pris au 10 août le marteau de Louis XVI, et qui le montrait comme trophée. Il avait retiré près de lui ses deux sœurs religieuses qui étaient aussi douces qu'il était violent. Cependant il traitait mon frère toujours avec beaucoup d'égards et ses sœurs, en cachette, donnaient à Eugène de petites images de la Vierge, de petits Saints qu'il me rapportait de leur part avec une joie extrême, comme récompense de son travail.

A cette époque, on avait ordonné à Paris un grand banquet patriotique. Chaque maison devait avoir pour ce jour solennel une seule table dressée dans la rue, et maîtres et domestiques, femmes, hommes et enfants, tous devaient souper ensemble, sous peine d'être arrêtés (1). Il était impossible de se soustraire

(1) Un repas civique avait été ainsi organisé le 11 août 1793, au lendemain de la fête de l'Unité, mais c'était avant l'arrestation de Joséphine. Hortense doit

à cet ordre, car un décret avait enjoint d'inscrire sur une pancarte, collée à la grande porte, le nom de tous les habitants de chaque maison sans distinction. Le grand hôtel où nous logions était presque désert, car ma mère était en prison ainsi qu'une famille américaine tout entière qui était liée avec elle et s'était logée dans la même maison (1). Notre domestique, notre femme de chambre, le portier, la portière, ma gouvernante, mon frère et moi, nous en représentions seuls à ce banquet les propriétaires. Ma gouvernante, Mlle de Lannoy, qui se prétendait De Lannoy de Flandre, était furieuse d'être obligée de s'asseoir à la même table que les domestiques et le portier. Elle, qui avait été élevée au couvent de Saint-Cloud et qui avait vu passer la Reine deux fois dans sa vie, ne pouvait concevoir une semblable confusion de rangs. Elle nous répétait encore qu'on n'aurait pas imaginé de telles choses sous l'ancien régime. Pour nous, c'était une véritable fête et, en vrais écoliers, nous étions charmés de voir la morgue de la gouvernante un peu abaissée; d'ailleurs, quoique bien jeunes, nous sentions, mon frère et moi, que ses prétentions ridicules pouvaient nuire même à la position de nos parents, qui, tous deux, étaient en prison.

Notre table était placée devant la porte et nous allions nous asseoir lorsque nous nous entendîmes apostropher du nom si redouté d'aristocrates par des passants qui nous reprochaient de ne pas faire les choses convenablement et déclaraient qu'il

parler ici de l'un de ces banquets populaires, strictement obligatoires, que les sections de Paris ordonnèrent en juillet 1794, mais qui furent promptement interdits par la Convention, sous prétexte que les aristocrates en profitaient pour séduire les patriotes par leur bonne grâce.

(1) La famille Hosten, dont la mère, née de Louvigny, était originaire de Sainte-Lucie. La maison où Joséphine habitait depuis son retour de Fontainebleau n'avait pu encore être déterminée. Nous croyons avoir résolu ce petit problème, aidé par l'aimable compétence de M. Maurice Dumolin. En effet, la plupart des pièces concernant l'arrestation de Mme Hosten et de Joséphine, les perquisitions opérées chez cette dernière, etc., donnent comme adresse pour l'une et pour l'autre, tantôt le n° 43 (ancienne numérotation dite royale) de la rue Saint-Dominique qui s'étendait alors jusqu'à la rue des Saint-Pères, tantôt le n° 953 (nouvelle numérotation dite sectionnaire). Or ces deux numéros correspondent à une seule et même maison. C'était l'un de ces hôtels que les Jacobins de Saint-Thomas d'Aquin avaient fait construire en bordure de leur couvent et qu'ils louaient à des particuliers. La maison de Joséphine, la seconde après l'avenue de l'église des Jacobins (rue Saint-Thomas d'Aquin) en allant vers Saint-Germain des Prés, avait été louée au comte Esterhazy pour 7 000 livres par an jusqu'en 1790. En 1791, elle avait été vendue à un sieur Barbier. Cette maison occupait l'emplacement de la partie Est du n° 226 actuel du boulevard Saint-Germain.

fallait s'aligner au milieu de la rue, ce que nous nous hâtâmes de faire.

Le temps était beau. Toutes les lumières disposées sur les tables, toute cette population réunie dans la rue, les uns soupant, les autres circulant par curiosité, produisaient un effet tout nouveau. Pour le rendre plus brillant, il eût fallu illuminer les maisons, car, dans les quartiers à hôtels, les rues étaient trop sombres.

Après notre souper, nous priâmes Mlle de Lannoy de nous mener voir quelques quartiers de Paris plus populeux et plus gais que le nôtre. Dans les rues à boutiques, les tables étaient réunies sans interruption; quelques-unes étaient décorées d'un toit de feuillage et tout cet ensemble produisait un fort bel effet. Mais la franche gaieté manquait à cette fête. L'inquiétude se manifestait sur presque tous les visages. Des hommes mal mis parcouraient la ville, buvant, chantant, criant et effrayant les bons bourgeois qui n'avaient pas l'air très rassuré de leurs éclats de gaieté. Dans les rues les plus pauvres, le peuple avait mieux conservé son humeur enjouée et toute expansive. Au moment où nous passions, un savetier, dans la toilette la plus négligée de ses jours ordinaires, se lève de table, s'approche tout en riant de notre gouvernante et l'embrasse. C'est pour le coup qu'elle nous répéta, en nous ramenant promptement à notre maison, « qu'on n'aurait jamais vu pareille chose sous l'ancien régime » !

Mon frère, au spectacle de l'humiliation de notre gouvernante, me regarda avec malice (car la pauvre Mlle de Lannoy était bien laide) et Eugène soutenait que cet homme avait deviné sa fierté et ne l'avait embrassée que pour la corriger un peu. Moi, je lui disais : « Je suis bien contente d'être petite, car ce vilain homme m'aurait peut-être embrassée aussi. » — « Je ne l'aurais pas permis », répondait mon frère en se redressant de toute la hauteur de sa taille de douze ans.

Une solennité de la Révolution qui a surtout laissé quelques traces dans ma mémoire, c'est la fête de l'Être suprême (1). La Convention, sur la proposition de Robespierre, venait de reconnaître l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité

(1) 20 prairial an II (dimanche 8 juin 1794).

de l'âme. Un jour avait été indiqué pour célébrer magnifiquement cette reconnaissance. Toutes les personnes que nous voyions alors s'en réjouissaient. Nous avions un maître d'écriture, qui était très jacobin, et un maître d'histoire et de langues, qui était très royaliste. Mais, dans ce moment, malgré le dissentiment de leurs opinions, tous deux parlaient de Robespierre avec le même enthousiasme. Il était alors président de la Convention nationale, et l'on assurait qu'il allait, ce jour-là, se faire reconnaître roi, ouvrir toutes les prisons, rétablir l'ordre et la religion. Enfin, je me rappelle que tout le monde semblait attendre cette fête comme devant amener la fin de tous les maux.

Ce jour-là, pour me mener à la fête, on me para d'une robe de linon blanc, d'une grande ceinture bleue, et on laissa tomber mes cheveux bouclés sur mes épaules. La femme de chambre de ma mère me disait en m'habillant : « Il faut vous faire bien belle aujourd'hui, car nous allons peut-être entendre dire que votre père et votre mère sont délivrés de prison et vous pourrez aller les embrasser. » A cette douce idée je sautais de joie.

Lorsque nous fûmes arrivés aux Tuileries, nous vîmes tous les députés de la Convention descendre un grand escalier de bois, construit auprès de la grande salle du milieu, dans le jardin, tous en habits habillés, tête noire. Un seul marchait en avant et se distinguait des autres par sa coiffure poudrée. « C'est Robespierre, criait-on de toute part. Il est le seul qui ait de la poudre; écoutons, écoutons ce qu'il va dire. » Nous n'entendîmes rien. Les députés s'approchèrent du grand bassin du milieu qu'on avait mis à sec et où on avait élevé des statues de bois qui représentaient l'athéisme et différentes autres fictions (1). Toutes étaient entourées de matières inflammables. On donna une mèche allumée à Robespierre qui y mit le feu. A l'instant, tout fut anéanti et il s'éleva en l'air un tourbillon de feu et de fumée.

Un morceau de flammèche brûlante vint tomber sur moi et me brûla la poitrine ; ma robe de linon prit feu et on eut de la

(1) « Au bas de l'amphithéâtre s'élève un monument où sont réunis tous les ennemis de la félicité publique : le monstre désolant de l'athéisme y domine ; il est soutenu par l'ambition, l'égoïsme, la discorde et la fausse simplicité qui, à travers les haillons de la misère, laissent voir les ornements dont se parent les esclaves de la royauté. Sur le front de ces figures, on lit : Seul espoir de l'étranger. » (*Moniteur*, Réimpression, t. XX, p. 653.)

peine à me sauver et à me rapporter à notre hôtel. Pour combler mes épreuves de la journée, aucun espoir de délivrance ne fut donné aux prisonniers, et je restai blessée et souffrante au lieu du bonheur que j'attendais.

Un jour, une femme inconnue se présenta chez nous, voulant nous emmener avec elle, mon frère et moi, et sans s'expliquer davantage. Mlle de Lannoy ne voulut pas y consentir ; cette femme montra alors un mot d'écriture de ma mère qui l'y autorisait. Ma gouvernante balançait encore, redoutant quelque subterfuge ; enfin, elle finit par céder.

La femme nous conduisit dans la rue de Sèvres, au fond d'un jardin. Elle nous fit monter mystérieusement dans la maison du jardinier, nous recommandant le plus profond silence. En face était un grand bâtiment dont une fenêtre s'ouvrit : mon père et ma mère y parurent. Pleine de surprise et d'émotion, je jetai un cri; j'étendis les bras vers mes parents ; ils me firent signe de me taire, mais une sentinelle placée au bas du mur nous avait entendus et appelait : l'inconnue nous emmena alors promptement (1).

Nous sûmes depuis que la fenêtre de la prison avait été murée impitoyablement. Ce fut la dernière fois que je vis mon père ; peu de jours après, il n'existait plus.

Je ne parlerai ni de mes regrets ni de mes larmes en perdant un père chéri. Ce souvenir est éternel ; le temps seul a pu affaiblir l'impression de la mort affreuse qu'il subit !...

L'effroi comme le malheur augmentait autour de nous : la princesse de Hohenzollern était aussi au désespoir. Son frère, le prince de Salm, venait de périr le même jour que mon père. Nous passions toutes nos journées auprès d'elle à confondre nos douleurs. La princesse ne pensait qu'à quitter cette France où elle avait été élevée, qu'elle aimait tant, mais où elle éprouvait un trop cruel chagrin pour ne pas la fuir. Nous allions donc la perdre.

(1) La Reine se trompe certainement en parlant de la rue de Sèvres qui ne côtoyait pas l'enclos des Carmes. L'examen des plans de l'époque prouve qu'Hortense et son frère durent être conduits au couvent des Filles du Saint-Sacrement ayant son entrée rue Cassette et dont le mur du fond du jardin était mitoyen avec les Carmes. Sur le plan de Verniquet, on voit ce mur flanqué à chaque extrémité de petites maisons qui pouvaient servir aux jardiniers. C'est en escaladant ce mur que s'étaient évadés les rares ecclésiastiques qui avaient pu échapper aux massacres de septembre.

On parlait aussi de s'emparer de tous les enfants des condamnés. Mon frère se sentait mon seul protecteur et même celui de ma mère. Déjà le sang froid et l'énergie qu'il a tant développés dans la suite, se montraient à travers sa grande jeunesse. « Je ne t'abandonnerai pas, me disait-il. Sois tranquille. Je ne te laisserai pas enlever. Je me ferai soldat. Alors on n'osera faire aucun mal à ma sœur, à ma mère et, pendant que je serai à l'armée et jusqu'à ce que notre mère nous soit rendue, tu iras à la Ferté-Beauharnais. — Toute seule, sans toi ! m'écriai-je. Ah ! non, je ne pourrais pas rester ainsi. — Eh bien ! tu viendras avec moi ; tu n'auras pas peur des coups de fusil ? — Non, je te le promets », lui répondais-je avec courage.

Alors ces projets enfantins, qui nous paraissaient si faciles à exécuter et si rassurants, chassaient les craintes du moment, mais ne chassaient pas la douleur du coup affreux qui venait de nous frapper et les inquiétudes cruelles que nous ressentions pour notre mère. Elle avait dû marcher à la mort avec mon père. Lorsqu'elle s'entendit appeler, elle tomba évanouie, dans un tel état de faiblesse qu'on ne put la transporter. « On viendra la prendre plus tard », dirent ceux qui étaient chargés de ce terrible emploi. C'était le 5 thermidor. Le 9, la chute de Robespierre arrêta l'exécution et nous la conserva.

Le régime de Robespierre avait cessé et notre mère ne nous était pas rendue, lorsqu'une femme remarquable par sa beauté vint nous voir. C'était Mme de Fontenay, depuis Mme Tallien. Elle nous caressa, nous rassura par des paroles consolantes et surtout par la promesse de s'intéresser à notre mère. En effet, quelques jours après, elle nous fut rendue (1). Tallien s'était occupé de sa délivrance ; il avait montré beaucoup de zèle, et lorsque, plus tard, il demanda à ma mère comme une grâce de recevoir la femme qu'il venait d'épouser et qui, peut-être, à ce moment fixait trop les regards, pouvait-elle lui faire éprouver un refus ?

Le général Hoche était l'ami de mon père, dont il avait partagé la captivité, et il avait failli périr en même temps que lui. Une circonstance particulière le sauva. Le grand prétexte

(1) Le 19 thermidor an II (6 août 1794).

dont on se servait alors pour grossir la liste des gens condamnés à mort était de supposer des conspirations de prison. Ce fut ainsi que mon père et tant d'autres furent frappés à la fois. Par un excès de sévérité envers le général Hoche, on l'avait mis dans un cachot à part, au lieu de l'enfermer avec les autres prisonniers. Cet isolement rigoureux fit son salut (1). A sa sortie de prison, après le 9 thermidor, il rentra au service, demanda mon frère et l'emmena à l'armée de la Vendée, dont il venait d'avoir le commandement. Le général pensait que, pour former les hommes, on ne saurait les exercer trop jeunes. Aussi, malgré l'âge de mon frère qui avait à peine treize ans, ne lui épargnait-il aucune fatigue, l'employant sans cesse comme simple ordonnance, l'exposant à tous les dangers. Tel fut le début d'Eugène dans sa carrière militaire et, sans doute, ces premières et rudes leçons lui apprirent à connaître de bonne heure le soldat et plus tard à s'en faire aimer.

CHEZ MADAME CAMPAN

Mais ce qui était instruction pour lui devenait un sujet d'effroi pour ma mère. D'ailleurs, ses études n'étaient pas encore achevées. Elle le rappela et nous mit à Saint-Germain où deux maisons d'éducation venaient de s'établir. Celle où j'entrai était dirigée par Mme Campan, qui avait été première femme de l'infortunée Marie-Antoinette. Frappée en même temps que ses maîtres, restée sans appui, sans fortune, mais d'un haut mérite, elle cherchait dans la supériorité de ses talents et de son esprit une noble indépendance.

C'est entre de telles mains que j'eus le bonheur d'être remise. Je trouvai dans Mme Campan la bonté, la tendresse éclairée d'une mère. Encore plus occupée de former nos cœurs que de cultiver nos talents, elle nous montrait cependant la nécessité d'en avoir par les exemples qu'elle mettait sous nos yeux. Les malheurs de la reine de France, dont elle nous entretenait souvent, me faisaient une impression profonde. J'étais frappée à la fois et des maux que cause la calomnie et des revers dont le plus haut rang ne préserve pas.

Il est vrai que, dans d'autres moments, l'avenir se présentait

(1) Hoche fut transféré à la Conciergerie le 27 floréal an II (16 mai 1794).

à moi sous un aspect moins effrayant. Une jeune nièce de Mme Campan, Adèle Auguié (1), du même âge que moi, d'une douceur angélique, était devenue mon amie intime et la dépositaire de toutes mes pensées. Je faisais avec elle le roman de ma vie. « Je serai heureuse, lui disais-je quelquefois. Je veux me préparer d'avance à tous les événements. La vertu sera ma première passion et, avec elle, on peut tout souffrir. Je veux être aimée du mari que le sort me destine. Je veux former mon caractère et le rendre capable de supporter tous les défauts qu'un homme peut avoir. S'il est léger, je le ramènerai ; s'il est jaloux, je lui sacrifierai mes moindres plaisirs et je le guérirai. » La plupart de nos récréations se passaient dans de pareils entretiens, et ces idées, à mesure que j'avançais en âge, prenaient sur moi le plus grand empire. Quoique moins exaltée, mon amie les partageait. Je lui avais communiqué toute la vivacité de mes impressions ; elles étaient devenues les siennes.

LE GÉNÉRAL BONAPARTE

Ma mère n'avait pu se décider à nous éloigner d'elle, mon frère et moi, qu'en nous faisant revenir à Paris fort souvent. A l'un de ces voyages, elle nous annonça qu'elle allait dîner chez le directeur Barras, et qu'elle nous y mènerait : « Comment, ma mère, m'écriai-je avec vivacité, tu vois ces gens-là? Tu oublies donc les malheurs de notre famille? — Ma fille, me répondit-elle avec cette douceur qui ne la quittait jamais, tu ne songes pas que, depuis la mort de ton père, je n'ai été occupée qu'à réclamer le reste de sa fortune qu'on croyait perdue pour vous. Ne dois-je pas de la reconnaissance à ceux qui m'ont aidée et protégée? »

Je sentis ma faute. J'en demandai pardon et je suivis ma mère au Directoire, établi au palais du Luxembourg. La société réunie par Barras était fort nombreuse. Tallien et sa femme étaient les seules personnes que j'y connusse. A table, je me trouvai placée entre ma mère et un général qui, pour lui parler, s'avançait toujours avec tant de vivacité et de persévé-

(1) Adélaïde-Henriette-Joséphine Auguié, née à Paris en 1784, épousa en 1807 le général de Broc dont elle devint veuve en 1810. Elle mourut accidentellement à Aix, sous les yeux de la reine Hortense, le 10 juin 1813.

rance qu'il me fatiguait et me forçait de me reculer. Je considérai ainsi malgré moi sa figure qui était belle, fort expressive, mais d'une pâleur remarquable. Il parlait avec feu et paraissait uniquement occupé de ma mère. C'était le général Bonaparte. Son empressement auprès d'elle tenait beaucoup à un fait que je dois rapporter (1).

A la suite des troubles du 13 vendémiaire, parut un ordre qui défendait à tout particulier de conserver des armes chez lui. Mon frère, révolté à l'idée de se séparer du sabre de son père, courut à l'audience du général Bonaparte qui commandait alors la division de Paris et lui dit qu'on le tuerait plutôt que de le lui faire rendre. Il s'exprima avec tant de chaleur que le général en fut touché, lui accorda sa demande et s'informa du nom de sa mère, ajoutant qu'il serait heureux de connaître celle qui inspirait de si nobles sentiments à son fils.

Au reste, quelle que pût être la cause de ces attentions marquées du général, elles firent naître en moi l'idée que ma mère pourrait se remarier, et cette idée m'attrista. « Elle ne nous aimera plus autant », disais-je à mon frère en lui faisant part de mes remarques. Quand le général vint chez ma mère, il s'aperçut de l'espèce de froideur que nous avions pour lui ; il fit quelques frais pour la dissiper, mais d'une façon qui ne lui réussit pas près de moi. Il se plaisait à me tourmenter, disant du mal des femmes, et plus je mettais de chaleur à les défendre, plus il les attaquait vivement. J'allais faire ma première communion. Il me soutenait que j'étais dévote, et quand je lui répondais : « Vous l'avez bien faite : pourquoi ne la ferais-je pas ? » il riait aux éclats de m'avoir fâchée ; et moi, ne devinant pas qu'il voulait s'amuser, je traitais sérieusement tout ce qu'il disait, et je concevais de lui une mauvaise opinion.

Chaque fois que je revenais de Saint-Germain, je le trouvais toujours plus assidu chez ma mère : il semblait être l'âme de la petite société qui se composait de Mmes de Lameth, d'Aiguillon, de la Galissonnière, Tallien, et quelques hommes. Sa conversation était toujours marquée de quelques traits et jusqu'aux histoires de revenants qu'il racontait quelquefois, il avait l'art de les rendre intéressantes par l'originalité de ses

(1) Ce dîner eut lieu au Luxembourg, le 1er pluviôse an IV (21 janvier 1796).

récits. Enfin, il paraissait si admiré du petit cercle que je ne pus cacher à ma mère les craintes qui m'occupaient. Elle les combattit faiblement. Je versai des larmes en la priant de ne pas se remarier, surtout à un homme dont la position l'éloignerait de nous. Mais le général avait déjà plus d'empire que moi. Je sais pourtant que mon chagrin avait rendu ma mère longtemps incertaine. Elle ne résista plus, quand elle le vit prêt à partir. Il venait d'être nommé général en chef de l'armée d'Italie. Elle l'aimait. Comment se séparer de lui? Elle consentit à unir son sort au sien (1).

Mme Campan fut chargée de nous apprendre cette nouvelle que ma mère n'avait pas eu la force de nous annoncer elle-même en songeant à la peine qu'elle nous causerait. J'en fus, il est vrai, profondément affectée. Mme Campan chercha à me calmer, me montra les avantages de ce mariage pour mon frère. Il serait heureux de servir son pays. Il ne pouvait mieux le faire que sous la protection d'un général, son beau-père. D'ailleurs, le général n'avait en rien trempé dans les horreurs de la Révolution. Il en avait au contraire été victime. Sa famille était ancienne et honorable en Corse. Sous tous les rapports, cette alliance paraissait convenable. Je me rendis à ces raisons. L'intérêt de mon frère et la certitude que mon beau-père était étranger au crime qui avait conduit mon père à l'échafaud, me firent envisager ce mariage sous un aspect moins triste, lorsque le départ de ma mère pour l'Italie renouvela tout mon chagrin.

Ma cousine germaine, Émilie de Beauharnais, dont ma mère s'était chargée à l'émigration de son père (2), fut mise en pension avec moi, et Jérôme Bonaparte, le plus jeune des frères du général, avec Eugène. Ensuite elle rejoignit son époux.

Peu de temps s'était écoulé, et déjà les journaux retentissaient des victoires de mon beau-père. Chaque jour Mme Campan voulait m'en lire le récit, mais je me retirais sans rien entendre. Alors elle me rappelait, me forçait à l'écouter et me disait : « Savez-vous que votre mère vient d'unir son sort à un

(1) 19 ventôse an IV (9 mars 1796).

(2) Émilie-Louise de Beauharnais était la fille du marquis François de Beauharnais, frère aîné du mari de Joséphine. Née en 1781, elle épousa en 1798 M. Lavallette, plus tard directeur des postes, et mourut en 1855. On connaît son héroïque attitude au moment de l'arrestation de son mari, après les Cent Jours.

homme bien extraordinaire? Quel talent! Quelle valeur! A chaque instant de nouvelles conquêtes! — Madame, lui répondis-je un jour d'un grand sérieux, je lui laisse toutes ses conquêtes, mais je ne lui pardonnerai jamais celle de ma mère. » Ce mot fit rire Mme Campan. Elle le répéta. Tout Paris l'apprit. Les personnes du faubourg Saint-Germain s'enthousiasmèrent pour moi et me supposèrent des opinions politiques que j'étais loin d'avoir.

Depuis longtemps Mme Campan me pressait d'écrire à mon beau-père. Je m'y étais toujours refusée. Pouvais-je exprimer un sentiment que je n'éprouvais pas? Cela m'était impossible, et je ne devais pas non plus dire toute la peine que m'avait causée ce mariage. J'avais trouvé beaucoup mieux de ne pas écrire du tout. Comme Mme Campan l'exigea, je me soumis. Ma lettre ne renfermait qu'une idée, dont voici à peu près le sens : « J'ai appris votre mariage avec ma mère. La chose qui m'a le plus étonnée, c'est que vous, à qui j'ai entendu dire tant de mal des femmes, vous vous soyez décidé à en prendre une. » Le général me répondit une assez longue lettre d'une écriture extrêmement difficile à lire et indéchiffrable pour tout le monde. Ce ne fut que sous le Consulat que Bourrienne, secrétaire du premier Consul, me fit connaître tout ce qu'elle contenait d'aimable.

Vers ce temps, je fis ma première communion avec la ferveur d'un jeune cœur qui porte autant d'exaltation que de pureté dans toutes les actions de sa vie. Mon frère fit la sienne le même jour. Tous les dimanches, il venait passer deux heures avec moi dans l'appartement de Mme Campan. C'est un plaisir dont je devais bientôt être privée, car le général Bonaparte fit venir Eugène à l'armée d'Italie comme son aide de camp. Qu'il me fut cruel de me séparer d'un frère si tendrement chéri! L'amitié de mes compagnes, l'affection de Mme Campan purent seules me consoler.

Dans les vacances, toutes les mères venaient chercher leurs filles. Seule, je semblais n'avoir pas de famille et le cœur gros, souvent, je m'attendrissais sur moi. J'étais injuste, car il n'arrivait pas un général, un aide de camp apportant des dépêches ou des drapeaux d'Italie, qu'il ne fût chargé de commissions et de mille souvenirs de ma mère ou de mon beau-père.

Lui-même m'envoyait par ses aides de camp Marmont et Lavallette des montres et des chaînes de Venise. Tout devait me prouver que j'étais présente à leur pensée et que mon isolement n'avait rien que de naturel.

Il est un sentiment trop négligé parmi les femmes et que Mme Campan s'appliquait surtout à cultiver en nous : l'amour de la patrie. Cette vertu essentielle a manqué à d'illustres Français. Que ne l'ont-ils possédée !... Ils auraient épargné à la France bien des malheurs que leur reproche l'histoire. S'il est doux d'aimer son pays, il est louable d'être sans cesse prêt à se sacrifier pour lui. Voilà ce que je me suis efforcée d'inspirer à mes enfants. Peut-être n'ai-je que trop réussi, si le sort les éloigne à jamais de cette France que je me suis plu à leur faire tant chérir !

Mme Campan mettait aussi un grand soin à former le caractère de ses élèves. Elle institua pour prix de sagesse une rose destinée à celle d'entre nous qui réunirait le plus de suffrages. Les élèves, les maîtres, les domestiques, tous étaient appelés à donner leur voix. Personne ne voulait concourir avec moi, et d'avance on me décernait le prix. Je l'obtins en effet. Ce succès, les larmes qu'il fit répandre, l'enthousiasme qu'il occasionna produisirent sur moi une des plus vives et des plus douces sensations de ma vie.

Trois mois après, devait avoir lieu une nouvelle nomination. Les débats qu'elle fit naître mirent la pension dans un état de révolution, et voici le sujet grave qui divisait les esprits. Parmi les quatre concurrentes à la rose était une jeune personne remplie de talents, mais d'un caractère difficile. L'espoir d'obtenir le prix l'avait rendue en peu de temps la plus douce et la plus complaisante des pensionnaires. Ma cousine Émilie de Beauharnais, sa rivale, n'avait aucun effort à faire : sa bonté lui avait facilement gagné les cœurs ; mais on se demandait « laquelle a le plus de mérite, de celle qui sait vaincre ses défauts, ou de celle qui suit son penchant naturel ». La question fut discutée avec la passion dont la jeunesse est susceptible, et le jour de la fête fût presque devenu un jour de combat, si, pour mettre les partis d'accord, Mme Campan n'eût partagé le bouquet de roses et fait deux rosières au lieu d'une. Je restai neutre dans cette grande affaire ; ma voix paraissait trop appartenir à ma cousine.

Tandis que ma vie de pensionnaire s'écoulait, calme et paisible, au milieu de ces petits événements, il s'en passait de fort importants dans le monde. La paix de Campo-Formio venait d'être signée. Quelques affaires amenèrent à Paris mon grand père et sa femme. Il désira me voir. Depuis longtemps, je n'avais pas quitté Saint-Germain. J'arrivai à la nuit sur cette place où tant de monde avait péri. Le souvenir de mon père, sa fin tragique se retraçaient à ma mémoire. Je versai des larmes en silence au fond de la voiture. J'aurais eu honte de laisser apercevoir ma faiblesse. J'ai toujours caché mes émotions. Je crois que plus elles sont profondes, plus on prend soin de les renfermer.

J'étais depuis peu de jours chez mon grand père quand le général Bonaparte arriva d'Italie (1). Tout Paris retentissait de son nom ; c'était à qui pourrait le voir, l'admirer. Il descendit dans la maison de ma mère, rue Chantereine, à laquelle on donna de suite le nom de rue de la Victoire. Mon grand père nous conduisit un matin chez lui, ma cousine et moi. Quel changement dans notre petite maison, si tranquille autrefois ! Elle était alors remplie de généraux, d'officiers. Les sentinelles avaient peine à repousser le peuple et les personnes de la société, impatientes et avides de voir le vainqueur de l'Italie. Enfin, malgré la foule, nous pénétrâmes jusqu'au général qui était à déjeuner, entouré d'un nombreux état-major. Il m'accueillit avec toute la tendresse d'un père, me parla de mon frère qu'il venait d'envoyer à Zante, à Corfou, à Céphalonie, à Rome, pour y porter la nouvelle de la paix, et il m'annonça le prochain retour de ma mère. Peu de jours après, j'eus le bonheur de la revoir et de venir habiter près d'elle.

Elle se plaisait souvent à me raconter ses voyages, les dangers qu'elle avait courus pendant la guerre, comment le général Wurmser envoya à sa poursuite et fit tirer sur sa voiture aux environs de Mantoue, comment aussi le général Bonaparte, lorsqu'il apprit cet événement, lui écrivit : « Wurmser paiera cher les craintes qu'il vient de te causer. » Et en effet, peu de jours après, de nouvelles victoires venaient confirmer les paroles du général.

Je me souviens encore que, m'entretenant des honneurs

(1) 15 frimaire an VI (5 décembre 1797).

qu'elle avait reçus en Italie, elle me conta la prédiction qu'une vieille négresse lui fit à la Martinique avant son mariage. Après lui avoir annoncé une destinée bien extraordinaire, « deux mariages loin de la colonie, deux enfants de son premier mari », elle avait ajouté « que le second s'élèverait si haut qu'elle serait plus que reine, mais qu'elle aurait à redouter un prêtre qui chercherait à la perdre ». Alors ma mère me fit remarquer que cette prédiction, qu'elle avait oubliée, venait pourtant de s'accomplir, puisque la gloire des armées françaises l'avait placée en Italie plus haut qu'une reine. Elle était loin de prévoir que cette gloire dût l'élever encore. Néanmoins, elle m'avoua que la fin de la prédiction lui inspirait une sorte de crainte involontaire, et qu'elle ne verrait jamais sans trouble un prêtre placé trop près de son mari.

M. de Talleyrand, alors ministre des Affaires étrangères, donna une fête au général. Ma mère m'y conduisit, et j'y vis pour la première fois Mme de Staël. Elle s'était attachée aux pas du général, ne le quittait pas, le fatiguait tellement qu'il dissimulait peu, et peut-être pas assez, l'importunité qu'il en éprouvait (1).

Ma mère était forcée d'aller beaucoup dans le monde. Je préférais ne pas l'y suivre et passer mes soirées chez mon grand père où se réunissaient ma cousine et Mlles Auguié. Louis Bonaparte, arrivé avant le général à Paris, se plaisait aussi dans notre intérieur. Il y venait souvent. Son attention paraissait se fixer sur moi, et je ne sais pourquoi je la redoutais. Je répétais à ma cousine que c'était sans doute pour elle qu'il était si assidu, et cette idée me plaisait.

Joseph Bonaparte arriva à Paris avec sa femme Julie, Caroline Bonaparte, sa sœur, et Désirée Clary, sœur de sa femme. Mon frère, qui avait terminé sa mission, les accompagnait. Il était parti encore enfant : je le retrouvais homme, et je croyais voir en lui un véritable soutien.

Je comptais beaucoup me lier avec Caroline Bonaparte, à peu près du même âge que moi et d'un caractère que je ne doutais pas devoir convenir au mien. Si l'intimité n'exista pas entre nous, ce fut la faute du général. Il me proposait trop souvent comme modèle à sa sœur et faisait trop valoir mes faibles

(1) Cette fête eut lieu le 14 nivôse an VI (3 janvier 1798), à l'hôtel de Gallifet, rue de Grenelle (aujourd'hui ambassade d'Italie).

talents à ses yeux. Mais ce qui l'affligea surtout, ce fut le projet de la mettre avec moi chez Mme Campan. Vainement je m'efforçai de lui persuader que rien n'était plus heureux que la vie occupée de Saint-Germain, que les plaisirs qu'on y goûtait valaient bien ceux de Paris. J'avais de la peine à la convaincre. Caroline connaissait déjà le monde et s'y plaisait. Enfin, malgré ses pleurs, il fallut obéir au général. Je pris beaucoup de soins pour lui rendre supportables les premiers moments de son arrivée. J'expliquais le retard de ses études en le rejetant sur ses longs voyages (1). Je faisais valoir ce qu'elle savait. Je retouchais ses dessins pour qu'elle pût obtenir un prix. Jamais pourtant je ne gagnai son cœur. Son éloignement pour moi la porta même à d'injustes plaintes : elle m'accusa auprès du général de briller sans cesse à ses dépens et d'être la cause de petites humiliations que lui faisaient éprouver nos compagnes. Sensible à un procédé que j'étais loin d'avoir mérité, je voulus m'en expliquer avec elle. Sa franchise me désarma : elle convint de ses torts, me confia qu'elle aimait le colonel Murat, et qu'elle avait employé tous les moyens de retourner à Paris. Sa confiance me toucha ; je l'excusai et, dès ce moment, l'union se rétablit entre nous.

L'expédition d'Égypte se préparait, mais, avant son départ, le général Bonaparte voulut marier ma cousine, Émilie de Beauharnais. Elle était belle et douce comme un ange. Mille agréments joints à sa parenté donnaient du prix à une semblable alliance. Il offrit sa main au général Marmont, qui refusa par la seule raison qu'elle était fille d'un émigré. M. Lavallette était recommandable par ses talents, par sa droiture et sa haute probité, distingué par son esprit et ses manières, sans l'être par son extérieur. Le général lui proposa ce mariage et il y consentit. Nous vîmes donc arriver un jour à Saint-Germain mon beau-père avec ma mère et M. Lavallette. Nous étions à table. Le général voulut assister à notre dîner. Le hasard faisait que, ce jour-là, une pensionnaire était en pénitence, ce qui arrivait bien rarement, et cette grande pénitence était de dîner seule à une petite table sans nappe. Quelle affreuse mortification de se montrer ainsi au vainqueur de l'Italie !... Le général la fit cesser bientôt en demandant la

(1) « Lorsque Caroline arriva en pension, elle n'avait aucune instruction. Elle ne savait même pas lire. » (*Mémoires* de Mlle Pannelier, cités par C. d'Arjuzon.)

grâce qui lui fut accordée : la coupable si cruellement punie était Mlle Zoé Talon, depuis Mme du Cayla.

Le général visita toute la maison de Saint-Germain, s'informa des études, donna des conseils sur les travaux qui convenaient aux femmes. Enfin, il était absolument le même et mettait la même gravité et une égale importance à s'occuper de ce qui pouvait convenir à des petites filles, que je l'en ai vu mettre souvent depuis à décider des questions sérieuses et les plus hautes. Mme Campan resta en admiration de la justesse de toutes ses remarques. Nous suivîmes, Caroline, ma cousine et moi, dans la forêt de Saint-Germain, le général et ma mère qui avaient fait apporter dans leur voiture un dîner froid qu'on servit sur l'herbe. M. Lavallette s'occupa beaucoup de ma cousine, et le mariage fut conclu huit jours avant le départ pour l'Égypte, chez mon grand père, sans appareil. Nous y assistâmes, Caroline et moi.

Après la célébration, ma cousine me parut triste. Je commençai à soupçonner que cette union ne lui convenait pas. Je m'approchai d'elle avec tendresse, et les marques de mon vif intérêt lui arrachèrent l'aveu de l'amour qu'elle avait pour Louis Bonaparte. Je demeurai aussi surprise qu'affligée de sa confidence tardive, et de l'impuissance où j'étais de remédier à une chose irrévocablement terminée. J'étais convaincue que, si elle me l'eût dit à temps, j'aurais eu la possibilité de faire rompre par mes instances près de ma mère ce projet de mariage, et j'entrais d'autant plus vivement dans son chagrin que le comble du malheur, à mes yeux, était d'unir sa destinée à celle d'un homme qu'on n'aimait pas.

Ma mère alla conduire son mari et son fils jusqu'à Toulon, où ils s'embarquèrent pour l'Égypte. Elle vint ensuite attendre aux eaux de Plombières le moment de les rejoindre. Une chute qu'elle fit pensa lui coûter la vie. Se trouvant avec quelques personnes sur le balcon de la maison qu'elle habitait, les planches se rompirent, et elle tomba de vingt pieds de haut sur le pavé. Croyant qu'elle allait mourir, elle m'envoya chercher à Saint-Germain. J'arrivai promptement et mes tendres soins lui rendirent la santé.

Toute la famille du général Bonaparte était réunie à Paris. Lucien, membre du Conseil des Cinq Cents, s'était brouillé

avec tous ceux qui la composaient, à cause de son mariage mal assorti. Ma mère était parvenue à le raccommoder avec le général Bonaparte, et sa femme était si bonne qu'on avait fini par la voir et l'aimer beaucoup.

Le général Bernadotte épousa Désirée Clary, sœur de Mme Joseph Bonaparte. Toutes ces personnes vivaient entre elles fort retirées, et ne voyaient ma mère que rarement. Vers ce temps, elle acheta la Malmaison (1), qu'elle commença à embellir, et où elle resta jusqu'au retour du général. Je venais tous les huit jours passer une journée avec elle, et elle se plaignait à moi des procédés de la famille Bonaparte à son égard. Louis était revenu d'Égypte et n'avait mis aucun empressement à venir la voir; elle en fut affectée.

J'eus alors un grand chagrin : j'appris que mon frère avait été blessé à la tête sous les murs de Saint-Jean d'Acre; il tomba roide sur le coup; on le crut mort. Une bombe avait éclaté au milieu de l'état-major; un éclat avait frappé mon frère. Le même jour, le colonel Duroc avait aussi été blessé très grièvement et le général Bonaparte lui-même courait le plus grand danger : un simple maréchal des logis des Guides (depuis le général Daumesnil) s'élança intrépidement entre la bombe et le général, le saisit dans ses bras et lui fit un rempart de son corps; mais le général, en voyant tomber mon frère, avait été trop ému pour songer à lui-même.

Enfin, le général Bonaparte débarqua à Fréjus au moment où il était le moins attendu. L'enthousiasme fut si grand que tous les habitants de la ville se portèrent vers la frégate, y montèrent et rompirent par là les lois de la quarantaine.

La France, à cette époque, était si malheureuse que tous les bras lui furent ouverts et que toutes les espérances se tournèrent vers lui. Je partis avec ma mère pour aller à sa rencontre. Nous traversâmes la Bourgogne, où, à chaque ville, à chaque village, des arcs de triomphe étaient élevés. Lorsque nous nous arrêtions pour changer de chevaux, le peuple se pressait autour de notre voiture et nous demandait s'il était bien vrai que leur sauveur arrivât, car c'est le nom que la France entière lui donnait alors. L'Italie perdue, les finances épuisées, le gouvernement directorial sans force et sans con-

(1) L'acte d'achat est du 2 floréal an VII (21 avril 1799).

sidération, faisaient regarder ce retour comme un bienfait du ciel. Sa route, depuis Fréjus jusqu'à Paris, ne fut qu'une suite de triomphes, qui devaient lui apprendre ainsi qu'à ses ennemis ce que la France attendait de lui. Aussi, à peine arrivé, tous les partis s'adressèrent à lui. C'était à qui changerait la forme du gouvernement et s'aiderait de ses talents. Nous sûmes à Chalon-sur-Saône qu'il avait passé par le Bourbonnais, et il était déjà dans la capitale lorsque nous y arrivâmes.

Nous étions restées à Paris, Caroline et moi, depuis le retour du général, lorsque, le 16 brumaire, il nous renvoya tout à coup à Saint-Germain. Ma mère demandait encore quelques jours. Il fut inexorable. Nous étions loin de nous douter des événements du lendemain; mais le général Murat, en vrai chevalier amoureux, nous expédia, dans la nuit du 19 brumaire, quatre grenadiers de la Garde qu'il commandait; ils étaient chargés de nous apprendre ce qui s'était passé à Saint-Cloud et la nomination du général Bonaparte au Consulat.

Qu'on se figure quatre grenadiers frappant aux portes d'un couvent de femmes, au milieu de la nuit! L'alerte fut générale. Mme Campan blâma hautement cette manière militaire d'annoncer les nouvelles. Caroline n'y vit qu'une preuve de galanterie et d'amour.

AUPRÈS DU PREMIER CONSUL

Après la Révolution du 18 brumaire, le Consul fut s'établir au palais du Luxembourg et se voua entièrement aux affaires. Le premier soin de ma mère fut d'obtenir de lui la rentrée d'un grand nombre d'émigrés. Aussi, chaque matin, son salon était-il rempli des anciennes familles de France; elles y ramenaient bientôt un père, un mari, un frère, empressés de témoigner leur reconnaissance à ceux qui leur rendaient leur patrie. Ma mère, qui m'avait fait venir près d'elle, me présentait sans cesse des parents dont je n'avais jamais entendu parler. Le nombre en devint si considérable qu'il me fut facile de m'apercevoir que nous devions à notre nouvelle position cet accroissement de famille.

Je fus menée par ma mère à un bal chez le frère de

M. de Talleyrand, M. de Périgord (1), rayé tout récemment de la liste des émigrés. Ce bal n'était composé que de ses compagnons d'infortune et d'une partie de la noblesse qui avait survécu aux malheurs de la Révolution. J'y vis pour la première fois MM. de Mun, de Gontaut, de Nicolaï, de Noailles, de Choiseul-Praslin (2), qui devinrent successivement mes prétendants. J'avoue que leur ton, leurs manières me plaisaient, et j'étais difficile sur ce point; mais, avant tout, je voulais connaître les caractères et avoir la certitude qu'on m'épouserait pour moi. Trop jeune d'ailleurs pour me marier, je ne songeais qu'à retourner à Saint-Germain. La vie désœuvrée du Luxembourg m'ennuyait beaucoup et me devint tout à fait insupportable. Après bien des prières, ma mère me permit de retourner à Saint-Germain.

Ma mère avait quelquefois entretenu le premier Consul de ses projets de mariage pour moi. Il s'était peu prononcé; il trouvait convenable, à cette époque, d'unir ses frères et ses sœurs ou aux premières familles de France pour les attacher au gouvernement, ou aux généraux dont les talents et la réputation élevaient si haut la gloire française. Il répondait à ma mère que ma grande jeunesse me permettait d'attendre et qu'une belle alliance ne me manquerait pas. Ses deux sœurs aînées lui avaient déjà causé du chagrin à cet égard. L'une, Élisa, avait préféré au général Berthier un jeune homme d'une bonne famille de la Corse, nommé Bacciochi, honnête, bon, mais qui ne réunissait pas tout ce que désirait le Consul. La seconde, Pauline, avait choisi le général Leclerc, et Caroline, la troisième, se déclarait ouvertement pour le général Murat.

Aucun de ces mariages n'avait plu au Consul; aussi refusa-t-il longtemps son consentement au dernier. On eut de la peine à lui faire signer le contrat, et il ne voulut pas assister à la célébration. L'humeur qu'il en conserva lui fit dire un jour à Mme Campan : « J'espère qu'au moins celle-ci (en me montrant) se laissera marier. » Il avait un instant formé le projet d'unir sa sœur au général Duroc qu'il estimait beaucoup. Ni l'un ni l'autre ne s'en soucièrent.

Les noces de Caroline se firent à Mortefontaine. J'y assistai. La joie dont j'étais témoin me fit faire de sérieuses réflexions.

(1) Archambauld, plus tard duc de Talleyrand (1762-1838).
(2) Tous les cinq devinrent plus tard chambellans de l'Empereur.

J'avais devant moi deux personnes parfaitement heureuses, puisque l'amour dans le mariage est le seul bonheur qu'une femme puisse envier; mais, est-il complet quand les parents désapprouvent notre choix?... Pouvait-il en exister pour moi, si ma mère ne le partageait pas? D'un autre côté, se laisser conduire en aveugle, se soumettre par obéissance et se donner sans aimer, faisait naître en moi l'idée d'un sacrifice trop pénible pour y consentir jamais.

Paris semblait renaître. A la Terreur avaient succédé les bals, les fêtes et la plus grande gaieté. Le ton de la bonne compagnie n'y était pas encore revenu. Les fortunes de la France avaient passé entre les mains des fournisseurs. Ils faisaient les honneurs de la capitale et prodiguaient dans une seule fête un argent trop facilement acquis. Les étrangers, rassurés par le nouvel ordre de choses et curieux de voir la France après tant d'orages politiques, accouraient en foule. Ils n'étaient reçus familièrement que dans les salons de ces nouveaux riches. Ils se permettaient de ne juger que là les mœurs françaises, et retournaient chez eux remplir leurs libelles de l'erreur de leurs jugements. Cependant la France prospérait, le gouvernement s'organisait. Les travaux étaient immenses; le luxe, indispensable dans un grand État, reparaissait. Le premier Consul, pour faire revivre les manufactures de Lyon et nous affranchir d'un tribut payé à l'Angleterre, nous défendait de porter de la mousseline et jetait au feu tout ce qui lui paraissait de fabrique anglaise. Quand ma mère et moi entrions fort parées, sa première question était toujours : « Est-ce de la mousseline que vous portez là? » On répondait souvent que c'était du linon de Saint-Quentin; mais un sourire nous trahissait, et, à l'instant, ses doigts partageaient en deux la robe étrangère. Ce désastre des toilettes se répéta plusieurs fois, et il fallut en venir au satin et au velours. La mode acheva ce que le Consul avait commencé et ce qu'il n'eût pas obtenu sans elle, car les châles de cachemire, malgré les fréquentes menaces de les brûler, survécurent à la proscription.

Le Consul était si mal logé au Luxembourg qu'il vint s'établir aux Tuileries (1). Peut-être aussi voulait-il habiter le palais des anciens souverains de la France. Je me rappelle la

(1) 30 pluviôse an VIII (19 janvier 1800).

tristesse dont ma mère fut frappée les premiers jours de notre installation : elle voyait partout cette pauvre reine Marie-Antoinette. Je l'y voyais aussi, tant Mme Campan m'avait entretenue de son infortune. Une réflexion de ma mère m'attrista : « Je ne serai pas heureuse ici, me dit-elle. J'éprouve de noirs pressentiments en y entrant. » Je cherchai à la distraire, mais sans y réussir. Le monde et surtout les bienfaits qu'elle répandait autour d'elle y parvinrent mieux que moi.

Quelque aversion que j'eusse fait paraître pour les mariages de pure convenance, c'était pourtant toujours à qui pourrait me marier. Les vieilles dames du faubourg Saint-Germain s'en occupaient avec une ardeur infatigable. Mme de Montesson (1), qui m'avait prise en grande tendresse, voulait un jour me faire épouser le duc d'Arenberg. Une autre fois, c'était un chef de Chouans qui voulait faire sa paix avec le gouvernement et ma main devait en être le gage. Plusieurs jeunes nobles, dépossédés de leurs propriétés par l'effet des ventes nationales, attachaient à cette alliance le succès de leurs réclamations. Quelques généraux aussi se mirent sur les rangs. Macdonald fit faire des propositions. Le premier Consul répondit qu'il voulait me marier à un jeune homme que je pusse aimer et non à une personne qui serait presque mon père. Cette réponse me rendit le calme et la sécurité en me prouvant qu'il pensait un peu à mon bonheur. Elle effaça l'impression pénible qu'avait produite sur moi une conversation que j'avais eue avec mon frère. Je lui communiquais, peu de jours avant, mes idées sur un heureux avenir : « Ne t'abuse pas, ma chère Hortense, me disait-il; plus nous nous élevons, plus nous cessons de nous appartenir. Je te vois obligée de faire le mariage qui conviendra au Consul, à sa politique peut-être. Cesse donc de te créer d'avance une félicité chimérique. »

Ma mère, qui me traitait plutôt comme son amie que comme sa fille, ne me cachait aucune de ces démarches. D'ailleurs il eût été facile de les deviner. Le matin je restais par goût à m'occuper dans mon appartement. A chaque minute, on m'appelait de la part de ma mère. On me faisait apporter mes dessins, on les vantait, on les admirait. Un jeune homme me

(1) Épouse morganatique de Louis-Philippe, duc d'Orléans, petit-fils du Régent et père de Philippe-Égalité. Joséphine l'avait connue à Plombières.

fixait avec attention. Je voyais de suite ce dont il s'agissait, et j'en étais tous les jours plus contrariée.

J'avais sans cesse à soutenir de nouvelles attaques. Ma main semblait appartenir à tout le monde. Chacun se croyait le droit d'en disposer et, pour déguiser le véritable motif de tant d'empressement, il n'était sorte d'éloges qu'on n'allât chercher. J'avais montré du chagrin du mariage de ma mère; on en tirait la conséquence que j'étais une personne pensant bien. On répétait que le premier Consul m'appelait « sa petite chouane »; qu'un jour j'osai lui dire que l'habit de connétable lui irait beaucoup mieux que celui qu'il portait, enfin mille discours que chacun me prêtait selon ses sentiments et, chose difficile dans la vie, j'avais alors le bonheur de plaire à tout le monde. Ma mère jouissait de mes succès, et moi j'étais humiliée de cette espèce d'inquisition continuelle. Je lui en parlai vivement; je la conjurai de me laisser retourner encore un an à Saint-Germain. Enfin, elle y consentit.

Le monde me sut gré de préférer une maison d'éducation où j'étais simple pensionnaire à un palais, qu'on regarde toujours comme le centre des plaisirs et des succès. Mais, à Saint-Germain, se trouvaient mes véritables jouissances; j'y étais aimée pour moi. L'affection inspirait seule les éloges que j'y recevais. Ils me touchaient plus que ceux qui m'étaient prodigués à Paris par un sentiment si visiblement intéressé. Cependant ma mère était mécontente de mon absence. Six jours ne s'écoulaient pas sans qu'elle m'envoyât chercher. Elle pleurait à mon départ, et, le plus doucement possible, me reprochait de me plaire loin d'elle, de lui préférer mes amies. Le Consul nous surprenait au milieu de ces discussions, riait de son chagrin, et l'augmentait avec malice : « Tu crois donc avoir fait tes enfants pour toi? Songe qu'aussitôt qu'ils sont grands, ils n'ont plus besoin de leurs parents. Quand Hortense se mariera, elle appartiendra à son mari et tu ne seras plus rien pour elle. »

Je me récriais; mais il continuait avec plus de malice encore : « Les enfants aiment toujours moins leurs parents qu'ils n'en sont aimés. C'est dans la nature. Voyez les petits oiseaux : aussitôt qu'ils peuvent voler, ils s'éloignent et ne reviennent plus. » Alors quelques larmes coulaient des yeux de ma mère. Il la prenait sur ses genoux, l'embrassait, et, avec un ton moitié plaisant, moitié sérieux : « La pauvre petite

femme! Elle est bien malheureuse; elle a un mari qui n'aime qu'elle et cela ne lui suffit pas! C'est moi qui devrais me fâcher. Tu aimes beaucoup plus tes enfants que moi. — Non, répondait ma mère avec un sourire, tu ne saurais douter de mon attachement; mais, sans avoir mes enfants près de moi, mon bonheur ne saurait être complet. — Que manque-t-il à ce bonheur? ajoutait le Consul. Tu as un mari qui en vaut bien un autre, deux enfants dont tu n'éprouves que de la satisfaction. Va, tu es née coiffée. — C'est vrai », disait-elle, et la gaieté succédait aux pleurs. De semblables explications s'étant répétées, je sentis qu'il fallait attendre que ma mère elle-même me proposât de retourner à Saint-Germain. Plusieurs jours s'écoulèrent. Elle n'en parla plus et je restai définitivement.

J'occupais un appartement fort petit qui tenait au cabinet de toilette de ma mère. Pour mettre le temps à profit, j'avais pris différents maîtres. Le premier Consul me dit une fois d'un ton sévère : « Vous prenez des leçons d'anglais? — Oui, répliquai-je, assez intimidée par la façon dont il me questionnait. — Renvoyez votre maître. — Mais il montre à merveille. — Renvoyez-le, vous dis-je. C'est un espion. — Ce n'est pas possible. — Faites ce que je vous dis. Vous êtes une enfant qui ne comprenez rien à cela. » Je gardai le silence, convaincue que c'était une calomnie et qu'un si vil métier n'allait pas avec un air si honnête. D'ailleurs, que pouvait-il savoir chez moi?... J'eus de l'humeur. Je crus qu'on me faisait commettre une injustice. Je ne voulus pas reprendre un autre maître, de peur d'affliger celui qu'on me forçait de renvoyer, et j'abandonnai la langue anglaise.

Mon frère partit pour l'armée avec son régiment. Le Consul le suivit bientôt après, exécuta ce merveilleux passage des Alpes et gagna cette bataille de Marengo qui redoubla en France l'enthousiasme qu'il inspirait déjà. Je laisse à penser nos inquiétudes et notre joie quand le Consul écrivait que mon frère s'était distingué. Pendant leur absence, nous habitions la Malmaison et tous les jeunes gens du faubourg Saint-Germain y revinrent assidûment. On recommença à parler de mariage...

L'arrivée du premier Consul suspendit tous ces projets de mariage. Il était revenu fort affecté de la mort du général

Desaix. Un soir, parlant de ce général à ma mère, quelques larmes s'échappèrent de ses yeux : « Quel homme distingué, disait-il, quelle perte pour la patrie ! Je lui destinais Hortense; elle eût été heureuse avec lui. Je le regrette vivement. » Ma mère jouissait de voir ces moments de sensibilité dans un homme supérieur, trop accusé d'en manquer. « On ne connaît pas Napoléon, disait-elle. Il est vif, mais il est bon. On le jugerait mieux, s'il ne résistait pas autant à ces mouvements du cœur qu'il regarde comme des faiblesses. »

J'étais un jour fort enrhumée et l'on m'avait fait un turban avec de la mousseline. Le Consul, en me voyant, me dit : « Est-ce que nous avons apporté d'Égypte la mode des turbans? Eh bien ! je puis vous donner des morceaux de cachemire pour en faire de véritables. » Il fit appeler son valet de chambre : « Ai-je encore, dit-il, cette ceinture tricolore qu'on m'avait faite en Égypte? — Oui, mon général, répondit Ambart. — Eh bien ! allez la chercher. Je la portais à la bataille des Pyramides, ajouta-t-il en se retournant vers ma mère. Aussi a-t-elle été un peu noircie au feu et elle a vu de près les pestiférés. Tenez, Hortense, me dit-il, quand la ceinture fut apportée (1). N'en ayez pas peur et faites-vous belle. »

Comme j'avais souvent entendu raconter par lui et par ceux qui l'accompagnaient sa visite aux pestiférés de Jaffa, je pensai qu'il y avait un beau tableau à faire sur se sujet. Gros, qui venait d'arriver d'Italie, était un matin aux Tuileries. Je lui parlai de mon idée. Il l'approuva, et fit un tableau qui restera comme un de ses chefs-d'œuvre. Il fut exposé au Salon. Mon frère arriva un matin, fort irrité contre le peintre qui avait représenté les aides de camp du général le suivant en portant leur mouchoir à leur bouche. « Personne mieux que moi, me disait-il, ne peut savoir comment s'est passée cette visite, puisque j'y étais ainsi que les autres aides de camp; nous n'étions certainement pas à notre aise, mais aurions-nous eu assez peu d'empire sur nous pour manifester une crainte, quand le général, pour rassurer l'armée, montrait un tel courage, et s'exposait autant ? »

J'eus beaucoup de peine à persuader à mon frère que la peinture était nécessairement une langue imparfaite, qu'elle

(1) Cette ceinture fait toujours partie des reliques réunies par le prince Napoléon.

ne pouvait exprimer une idée que d'une certaine manière et que, pour faire bien comprendre l'action courageuse du personnage principal, il avait fallu indiquer un sentiment différent dans les autres et, par conséquent, les sacrifier. Tous les aides de camp du premier Consul partagèrent la belle indignation de mon frère contre le peintre, et j'eus beaucoup de peine à les ramener aux nécessités de l'art.

Le travail absorbait le Consul tout entier. Il ne prenait de repos ni le jour ni la nuit. Tout était subordonné à ses occupations. Les heures du sommeil n'étaient pas plus fixes que celles des repas. Il semblait également pouvoir se passer de l'un et de l'autre. Il déjeunait toujours seul; nous ne le voyions qu'au dîner. Si par hasard il descendait plus tôt et que ma mère fût encore à sa toilette, il se plaisait à la tourmenter, à critiquer sa coiffure; il en dérangeait les fleurs, les replaçait, soutenait qu'elles allaient beaucoup mieux ainsi que mises par le coiffeur, m'appelait en témoignage sur son bon goût, et cela d'un sérieux à faire rire.

Les jours où il était préoccupé de quelque affaire, il entrait d'un air sérieux, s'asseyait dans un grand fauteuil près de la cheminée ou se promenait dans la chambre sans faire attention à personne. « Pas encore prête », était le seul mot qu'il eût dit. Le dîner se passait ainsi; il durait dix minutes. Quelquefois même, il se levait de table avant qu'on eût servi le dessert. Ma mère le lui faisait observer; il souriait, se rasseyait un instant, et nous quittait de suite, sans nous avoir adressé la parole. Quand il était dans cette disposition d'esprit, chacun tremblait devant lui; personne n'eût osé l'interrompre, dans la crainte de le distraire d'une pensée grave ou de recevoir une réponse dure. Alors, on se disait entre soi : « Il est de bien mauvaise humeur aujourd'hui; y a-t-il quelque chose de nouveau? » Et, après s'être bien interrogé, on n'en savait pas davantage.

Nous allions assez souvent au spectacle. Le Consul préférait les tragédies de Corneille et de Racine; il ne venait à l'Opéra que par complaisance pour nous. Le jour de la première représentation du ballet de la *Dansomanie* (1), mon frère, après

(1) La *Dansomanie*, folie-pantomime en deux actes de Gardel, musique de Méhul. Ici Hortense est trahie par sa mémoire. Le programme de la représentation du 18 vendémiaire an IX (10 octobre 1800) comportait la première représentation

m'avoir prévenue qu'il ne dînerait pas aux Tuileries, arriva vers six heures avec tous les aides de camp. Je fus surprise et lui en fis la remarque. Il m'apprit qu'on devait assassiner le soir, au théâtre, le premier Consul, qui voulait s'y rendre pour faire saisir les conspirateurs sur le fait, que toutes les mesures étaient prises, mais que, pour plus de sûreté, ses aides de camp l'accompagneraient. Il me recommanda la plus grande discrétion, surtout avec ma mère, dont la frayeur contrarierait les projets du Consul. Qu'on juge de mes alarmes jusqu'au moment où, entrant à l'Opéra, je vis la tranquillité y régner comme à l'ordinaire. Les conspirateurs avaient loué la loge au-dessus de la nôtre ; ils devaient assassiner le Consul à son entrée ou à sa sortie. On les arrêta pendant le spectacle. Ils furent jugés et condamnés. C'étaient des Jacobins, nommés Ceracchi, Arena, etc., qu'un de leurs complices avait dénoncés peu de temps avant.

On forma encore le projet d'attenter aux jours du premier Consul. Ce devait être par le moyen de fusils à vent. J'en étais informée, et, durant toute la représentation, placée entre ma mère et le Consul, j'arrêtais sur chaque partie de la salle des regards inquiets, et si un homme tirait son mouchoir de sa poche, j'imaginais que c'était l'arme fatale qu'on allait diriger sur notre loge ; mais il n'est pas jusqu'au danger auquel on ne s'habitue à la fin, et le peu de succès de quelques tentatives de ce genre acheva de nous donner de la sécurité.

Nous en sortîmes tout à coup. On annonçait depuis longtemps un oratorio de Haydn, dont la musique devait produire le plus bel effet (1). Le jour de la représentation arriva, et nous nous préparâmes à aller à l'Opéra (2). Le Consul, qui s'était assis au coin du feu après le dîner, ne paraissait pas disposé à sortir. Nous attendions, toutes parées et impatientes qu'il se décidât. Ma mère le pressait : « Cela te distraira, tu travailles trop. » Le Consul fermait les yeux et ne répondait rien. Enfin, il nous dit que nous n'avions qu'à partir, qu'il resterait. Alors ma mère voulut lui tenir compagnie. Ce fut un combat entre

des *Horaces*, tragédie lyrique de Guillard, musique de Porta, et le ballet de *Pygmalion*.

(1) Il s'agit de la *Création du monde*, dont la première exécution avait eu lieu, à Vienne, au palais du prince de Schwarzemberg, au début de 1798.

(2) 3 nivôse an IX (24 décembre 1800).

eux, qui se termina par faire mettre les chevaux aux voitures. Un moment avant de monter dans la sienne, le Consul critiqua la toilette de ma mère, et cette critique nous sauva la vie. Ayant voulu la communiquer à Caroline et à l'aide de camp Rapp, elle laissa perdre quelques instants, de sorte que notre voiture, qui toujours suivait immédiatement celle du Consul, s'en trouva cette fois séparée par une petite distance. En entrant dans la rue Saint-Nicaise, une violente commotion se fit sentir. La voiture sembla s'enlever; les glaces se brisèrent et tombèrent sur nous. « C'est contre Bonaparte », s'écria ma mère et elle s'évanouit. Nos chevaux, effrayés par le bruit, suffoqués par la poudre, s'étaient cabrés, avaient pris le mors aux dents et nous avaient emportés jusqu'à la grille des Tuileries.

Caroline, quoique avancée dans sa grossesse, conserva toute sa tête; elle cherchait à rassurer ma mère; elle avait vu un très grand feu; une maison s'était écroulée; cela ne pouvait être contre son frère; mais ma mère répétait sans cesse : « C'est contre Bonaparte. » Je m'efforçais aussi de la calmer; je lui expliquais que notre voiture seule avait été attaquée, que la force de la commotion en était la preuve et que la méprise avait sauvé le Consul. Un morceau de glace me blessa légèrement à la main. Rapp s'était élancé le premier dans la rue Saint-Nicaise; il voyait des hommes, des femmes, des enfants morts ou blessés, des membres épars, des décombres prêts à l'ensevelir; mais les cris des malheureux expirants ne purent l'arrêter. Il voulait joindre le Consul et tremblait de le trouver. Un des gardes de l'escorte, envoyé vers nous, dissipa nos craintes en nous apprenant que le feu n'avait éclaté qu'au moment où le Consul sortait de la rue et qu'il était arrivé sans accident à l'Opéra. Nous nous y rendîmes par une autre rue. Ma mère ne fut pas maîtresse de sa vive émotion en revoyant son époux, mais lui, calme et tranquille, pour tromper ses alarmes : « Qu'as-tu ? disait-il. Qu'est-il donc arrivé ? Ce n'est rien. » Et tout cela d'un sang-froid aussi grand que s'il n'avait pas deviné que c'était encore un coup dirigé contre lui. Rapp arriva et raconta les désastres de la rue Saint-Nicaise qu'il venait de parcourir. Le préfet de police et le général Junot, gouverneur de Paris, vinrent rendre compte, à mesure qu'ils les apprenaient, des détails de cette horrible affaire; le Consul les écoutait en silence, mais lorsqu'il entendit combien de per-

sonnes avaient été trouvées mortes près de la charrette remplie de poudre : « Quelle horreur ! s'écria-t-il avec force et avec l'accent du désespoir. Faire périr tant de monde parce qu'on veut se défaire d'un seul homme ! »

Le bruit de l'événement commençait à se répandre dans la salle. La crainte, la curiosité en avaient déjà fait sortir des spectateurs, et la figure renversée de ma mère apprenait assez qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Enfin, la pièce terminée, nous retournâmes aux Tuileries, où s'étaient déjà réunies toutes les autorités et les personnes marquantes de la capitale. Je fus témoin de leurs débats, et chacun nommait le parti qu'il croyait capable d'avoir exécuté un tel crime. Le Consul et tous les ministres en accusaient les Jacobins. Fouché soutint seul que le coup venait des émigrés et des royalistes, mais sans persuader personne. Comment, en effet, soupçonner d'un forfait les hommes qu'on avait vus si animés, avec raison, contre les excès des autres? Voulaient-ils ressembler à ceux qu'ils accablaient de leurs reproches et de leur mépris?

Quelque temps après, le cocher du Consul vint pendant que nous étions à table donner les détails suivants : « Un de ses amis avait loué une remise à des hommes inconnus. Ils y tenaient une charrette, qu'ils venaient visiter souvent. Le jour même de l'explosion, ils l'emmenèrent et ne reparurent plus depuis. » En buvant au cabaret, il avait eu tous ces renseignements, qui, réunis à ceux que recueillit le ministre de la Police, mirent sur la voie, et il ne resta plus de doute que les royalistes avaient formé et exécuté ce complot.

HORTENSE.

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT

L'inquiétude qui règne en Orient a fait naître dans notre monde européen, si profondément bouleversé lui-même, un surcroît d'alarme et d'appréhension. Au lendemain de la grande guerre, combien d'entre nous ont cru ou voulu croire qu'un traité de paix, signé par les représentants de quelques douzaines d'États, allait rétablir partout le calme, l'ordre et l'équilibre! L'illusion fut brève. La formidable secousse qui avait ébranlé l'Europe retentissait d'un bout à l'autre du vieux monde, et surtout en Asie.

En Asie, pour neutraliser les effets de l'écroulement russe, rien qu'une politique française hésitante et une politique anglaise si téméraire que l'échec en était inévitable. Nous avions déchaîné sur la moitié du globe une tempête gigantesque, monstrueuse, qu'il n'était pas en notre pouvoir d'apaiser. Des forces de destruction, des forces de création, qui sommeillaient depuis si longtemps que nous en avions oublié l'existence, se réveillèrent soudain. L'Europe, d'abord, s'étonna, refusa de comprendre que sa domination, son empire extérieur étaient menacés. Ses premières réactions furent si courtes, si maladroites, si inégales à la menace, que son prestige s'en trouva encore diminué. Puis on ouvrit les yeux, on se reconnut en face d'une situation nouvelle et d'un nouveau danger, que les vieux moyens seraient impuissants à conjurer. Si encore, à ce moment critique, l'Europe avait senti en elle un équilibre et une cohésion qui eussent assuré sa résistance! Mais elle venait d'être secouée par la guerre, par les révolutions, et la paix l'avait laissée plus désunie que jamais.

Copyright by Maurice Pernot, 1926.

Les inquiets, les découragés, les mauvais prophètes eurent beau jeu à prétendre qu'il n'y avait plus rien à faire, et à prédire la fin de l'Europe : c'est-à-dire la ruine de la civilisation et le triomphe de l'anarchie. Les uns fondaient leur calcul sur l'antagonisme des races et représentaient l'empire des blancs comme prêt à s'écrouler sous la ruée des peuples de couleur. D'autres évoquaient les décadences célèbres du monde hellénique et du monde romain. D'autres enfin, plus subtils, invitaient les grandes nations colonisatrices à un examen de conscience, qui les conduirait à douter de leur mission présente et à condamner elles-mêmes leur œuvre passée.

Sans avoir la prétention d'être parfaits, ni éternels, nous pouvons toutefois, nous Européens, regarder derrière nous avec fierté, et devant nous avec assurance. Notre œuvre fut magnifique, et elle n'est point achevée. Tant que le flambeau reste entre nos mains, nous le porterons aussi haut et aussi loin que nous pourrons. Et l'on ne voit pas encore bien qui pourrait nous arracher le flambeau...

La ruée de l'Asie contre l'Europe, la « marée montante des peuples de couleur » prête à submerger la race blanche : images grandioses et troublantes, mais qui risquent fort d'amplifier et de simplifier la réalité. Même si le danger que nous courons était à ce point formidable, imminent et fatal, encore nous conviendrait-il de le connaître de plus près et, avant de mourir, de savoir de quoi et par quoi nous mourrons.

L'Orient a toujours exercé sur les esprits occidentaux une séduction, un attrait singuliers. Plus il nous semblait renfermer de mystères, et plus grande était notre envie de déchirer le voile qui nous les cachait. L'énigme qu'aujourd'hui l'Orient nous propose n'intéresse pas seulement les philosophes, les savants, les historiens de l'art, de la civilisation ou des religions. Elle est plus vaste et plus redoutable, puisqu'il s'agit du sort de l'Europe, et partant de l'équilibre du monde. On voudrait voir clair, et tout de suite.

Lorsque la *Revue* m'a proposé de partir pour l'Orient et, comme on dit vulgairement, d'y aller voir, j'ai accepté d'enthousiasme. A défaut d'une préparation suffisante, — quelle étendue, quelle variété de connaissances elle eût exigées! — j'apportais une vaste curiosité, et, du moins je me l'imagine, l'absence de tout parti pris. En une année, de décembre 1924

à décembre 1925, j'ai parcouru l'Égypte, Ceylan, une grande partie de l'Inde, l'Afghanistan, la Perse, l'Irak, la Syrie et la Turquie. Dans tous ces pays, je me suis entretenu avec les « oppresseurs » et avec les « opprimés »; j'ai interrogé, ou j'ai laissé parler les chefs d'État et de gouvernement, les agitateurs politiques et les chefs religieux, les fonctionnaires, les gens de métier, les savants et les poètes. J'ai regardé vivre les autres, ceux que je n'aurais pas su questionner, ou qui n'auraient pas su me répondre. Quelle vision déconcertante ! Comment deviner, à travers l'état d'esprit d'une élite infiniment restreinte, qu'on a cru saisir un instant, les sentiments, la manière d'être de ces multitudes confuses, lointaines, insondables, qui représentent pourtant la plus formidable inconnue du problème?

Foules grouillantes et nauséabondes, qu'on fendait en pressant le pas dans les grandes gares de l'Inde; longues files de pèlerins en extase, croisées dans les rues de Bénarès; interminables caravanes doublées sur les pistes d'Afghanistan; processions de dévots, dont les clameurs remplissaient les bazars de Téhéran; Bédouins affamés qui surgissaient brusquement devant les voitures, durant la traversée du désert syrien : autant d'images saisissantes, autant d'impressions inoubliables, qui laissent le même trouble dans les yeux et dans l'esprit la même incertitude. Quel rapport concevoir, quelle communion imaginer entre les quelques douzaines d'individus supérieurs, avec qui on a échangé des propos raisonnables dans une langue civilisée, et ces masses dont on ne saura jamais rien, dont on n'a rien pu retenir qu'un cri, un geste ou un regard?

Le plus qu'il sera possible, je laisserai parler les grands acteurs du drame oriental, dont quelques épisodes se sont déroulés devant moi. A l'occasion, je donnerai aussi la parole à des personnages de moindre importance qui, volontairement ou sans le savoir, m'ont fait comprendre ou entrevoir certains aspects d'une réalité complexe et fuyante. Je fixerai de mon mieux les cadres, les paysages doublement émouvants, par l'empreinte dont les a marqués la plus vieille histoire du monde, et par l'évocation de faits récents qui auront demain leur importance. En un mot, j'essaierai de montrer ce que j'ai vu, de rapporter ce que j'ai entendu, et je laisserai au lecteur, s'il lui plaît, le soin de conclure.

I. — VERS L'INDÉPENDANCE ÉGYPTIENNE

L'ÉGYPTE DE 1914 A 1925

Je suis arrivé en Égypte quelques semaines après le meurtre du Sirdar, et sous l'impression de l'horreur et de la colère que la nouvelle de cet attentat avait provoquées en Angleterre. Le 18 novembre 1924, au Caire, en pleine rue, sir Lee Stack, commandant en chef des forces égyptiennes et gouverneur du Soudan, avait été tué dans sa voiture; on n'avait pu mettre la main sur les assassins. En débarquant à Alexandrie, je m'attendais à trouver la ville encore sous le coup du tragique incident et de la répression sévère qui l'avait suivi; les Anglais n'avaient-ils pas proclamé l'état de siège et fait occuper par leurs troupes les bâtiments de la Douane?

Mais non! Alexandrie avait sa figure habituelle : grande animation dans le port et dans les rues avoisinant la Bourse; allure tranquille des passants, européens ou indigènes; nombreux badauds arrêtés devant les vitrines parées des grands magasins, — on était à la veille des fêtes de Noël. C'est tout au plus si, de temps à autre, quelque patrouille de marins britanniques, suivant d'un pas très lent le bord de la chaussée, évoquait le souvenir des récents événements. Le premier Français que je rencontrai, un commerçant établi depuis longtemps en Égypte, me dit : « Alexandrie en a vu bien d'autres. Sans remonter jusqu'à la révolte d'Arabi Pacha, — alors, sur cette place où nous sommes, le peuple mit le feu à tous les consulats, — nous avons assisté depuis la guerre, en 1919, en 1921, à des troubles beaucoup plus graves que ne furent ceux du mois dernier. L'occupation des Douanes s'est faite sans résistance et sans fracas; je ne l'ai connue que le soir, par les journaux. Mon sentiment est que cet orage-ci passera comme les précédents, pourvu que, des deux côtés, on fasse preuve d'un peu de calme et de bon sens. Les Égytiens ont commis des fautes graves; mais les Anglais ont bien, eux aussi, quelques maladresses à se reprocher. Que dites-vous de la dernière, l'ultimatum de lord Allenby? On traite l'Égypte par la douche écossaise : brusques alternatives de faiblesse et d'énergie, d'indulgence et de rigueur. Les gens de ce pays ne savent plus sur quel pied danser »

Mon Français résumait ainsi, en une formule sommaire, mais exacte, l'histoire égyptienne des dix dernières années. Le 18 novembre 1914, l'Angleterre, libérée de ses engagements envers la Turquie par la déclaration de guerre du gouvernement de Constantinople, déclarait abolie la suzeraineté ottomane sur l'Égypte et plaçait ce pays sous son protectorat. Le khédive Abbas Hilmi était destitué et le prince Husseïn Kamel nommé sultan d'Égypte. Le protectorat britannique était provisoire et devait prendre fin avec la guerre. La guerre terminée, l'Égypte réclame la liberté promise : sans contester son droit, on la fait attendre. Elle perd patience. Le vice-président du Corps législatif, Saad Zagloul, constitue une « délégation » nationale permanente, le *Wafd*, chargée de revendiquer devant le Conseil suprême des Alliés victorieux l'indépendance de l'Égypte. Mais l'autorité anglaise refuse aux délégués la permission de se rendre en Europe.

Le mécontentement grandit, des troubles éclatent. On croit rétablir l'ordre en déportant à Malte Saad Zagloul et quelques autres chefs du mouvement national. Cette mesure violente exaspère le peuple égyptien et le dresse tout entier contre les Anglais. Ouvriers et fellahs font cause commune avec les étudiants; les coptes s'unissent aux musulmans. C'est une révolte générale : les Anglais ne s'en rendent maîtres qu'avec peine, et par des moyens terriblement énergiques. Au début de 1919, le maréchal Allenby reçoit de M. Lloyd George la mission de rétablir l'ordre en Égypte. On cesse de réprimer, on négocie; Zagloul et ses amis sont rappelés de Malte. La délégation égyptienne part pour l'Europe, arrive à Paris. Le président Wilson, en qui elle avait mis toute sa confiance, l'éconduit. L'Égypte comprend de moins en moins.

Cependant le gouvernement de Londres se décide à faire quelque chose : il envoie en Égypte une commission d'enquête, présidée par le ministre des Colonies, lord Milner. La commission s'évertue pendant quatre mois (décembre 1919 à mars 1920), revient à Londres et dépose un rapport concluant à l'impossibilité de maintenir le protectorat et à l'opportunité d'accorder à l'Égypte l'indépendance, sous certaines conditions. Le rapport Milner devait servir de base aux négociations que le gouvernement anglais poursuivit à Londres, d'abord avec Saad Zagloul (juin-août 1920), puis avec Adly Pacha (juillet

novembre 1921). On ne put aboutir à aucun accord. Pendant ce temps, en Égypte, l'agitation continuait.

Du 15 décembre 1921 au 1er mars 1922, le pays reste sans gouvernement, aucun homme d'État égyptien ne consentant à former un ministère. Lord Allenby retourne aux grands moyens; le 23 décembre, il fait arrêter Zagloul, qu'on envoie aux Seychelles; les principaux chefs nationalistes sont jetés en prison. Toute l'Égypte proteste : nouvelles émeutes, qu'il faut réprimer par des violences nouvelles. Enfin Londres se résigne à l'inévitable. Appelé par lord Curzon, le maréchal Allenby l'a mis en face de ce dilemme : ou envoyer et maintenir là-bas six divisions, 150 000 hommes, ou céder aux instances des Égyptiens. On ne pouvait pas donner 150 000 hommes au maréchal, on donna à l'Égypte son indépendance (28 février 1922). Toutefois, cette indépendance n'était pas encore entière : l'Angleterre se réservait le droit de régler ultérieurement, d'accord avec l'Égypte, quatre questions importantes : la sécurité des communications impériales par le canal de Suez, les droits des étrangers, la protection des minorités et le statut du Soudan. C'est ce qu'on appela les « quatre points réservés ». Jusqu'à ce qu'un accord sur ces quatre points fût intervenu, les forces militaires anglaises continueraient d'occuper l'Égypte. La déclaration de février fut acceptée par le sultan Fouad, successeur d'Hussein, qui prit le titre de roi, et par la fraction modérée, dont le chef, Saroit Pacha, consentit à former enfin un cabinet. En revanche, les nationalistes dénoncèrent le nouvel arrangement comme incompatible avec la souveraineté de l'Égypte, désavouèrent le roi Fouad et intensifièrent l'agitation.

Tant bien que mal, on élabora pour l'Égypte une charte constitutionnelle : gouvernement responsable, deux chambres, la première élue au suffrage universel, la seconde composée pour une part de membres élus, pour l'autre de membres nommés par la Couronne. Les premières élections amenèrent à l'Assemblée législative 190 partisans de Zagloul Pacha, contre 21 modérés. Le roi chargea Zagloul, depuis peu rappelé d'exil, de former un nouveau ministère (23 janvier 1924).

Une fois encore, on essaie de régler les quatre points à l'amiable. Zagloul Pacha reprend le chemin de Londres et confère officieusement avec M. MacDonald (26 septembre à 4 octobre 1924). L'accord est reconnu impossible. Zagloul rentre

en Égypte au moment même où la chute du cabinet MacDonald entraine la dissolution de la Chambre des communes (9 octobre). Le résultat des nouvelles élections anglaises et l'avènement d'un ministère conservateur font s'évanouir le dernier espoir des nationalistes égyptiens. Le 18 novembre, sir Lee Stack tombe sous les coups des assassins patriotes. Lord Allenby adresse au gouvernement un ultimatum, que Zagloul refuse d'accepter. Le roi, d'accord avec la Résidence, fait appel à Ziwer Pacha, qui forme un cabinet, sans autre programme que la nécessité de sortir d'embarras (24 novembre 1924).

TRISTE NOËL A ALEXANDRIE

Dans quel état d'esprit allais-je trouver les Égyptiens? Résignés à se soumettre, ou prêts à faire la révolution? Ni l'un ni l'autre. Les choses ne vont pas si vite en Orient. Voici en quels termes, au lendemain de mon arrivée à Alexandrie, un grand commerçant juif, membre du Parlement égyptien, m'exposait la situation.

— En accordant brusquement à ce pays son indépendance et une constitution, la Grande-Bretagne a joué un jeu fort simple, mais fort dangereux. Nous étions pour elle ce que sont pour leurs parents ces enfants délicats, élevés, comme on dit, dans du coton. « Ne fais pas ceci, ne mange pas cela; si tu te promènes dans le jardin, ne va pas plus loin que le troisième arbre; et qu'on te voie toujours! » Puis, tout d'un coup, on rend à l'enfant toute sa liberté. Il est certain qu'il en abusera, puisqu'on ne lui a pas appris à en user. Alors, on le tance vertement, on lui passe des lisières un peu plus étroites que les premières, en lui disant : « Tu vois bien que tu ne peux pas marcher tout seul. »

« Cette tactique des Anglais, il fallait la déjouer : Zagloul, au contraire, s'y est laissé prendre. Il a d'admirables qualités : intelligence, énergie, sens de l'action. Mais il aime passionnément la popularité. A ce besoin d'être populaire et à l'esprit de parti, Zagloul a tout sacrifié. Un autre, à Londres, sachant ce qu'il savait, eût négocié, marchandé, discuté : c'était le seul moyen d'obtenir quelque chose. Lui, au contraire, a joué le tout pour le tout, et n'a rien obtenu. Il n'avait songé qu'à sa gloire, et au discours qu'il ferait à son retour.

« On vous dira qu'à la suite des derniers événements, Saad Zagloul a perdu une partie de son influence et de son prestige. N'en croyez rien. Aujourd'hui encore, tout le peuple est pour lui. Mais où conduira-t-il le peuple? Sur quatorze millions d'Égyptiens, il n'y en a pas un million qui sachent lire et écrire. Mais ceux-là se croient capables de résoudre tous les problèmes. Zagloul leur a dit : « Vous devez être, vous êtes parfaitement indépendants. » Et ils agissent en conséquence. Comme s'il y avait aujourd'hui dans le monde un État parfaitement indépendant, comme si chacun n'avait pas besoin de tous!

« L'Égypte, en particulier, a besoin de l'Europe, elle a besoin de l'Angleterre. Cette dépendance de l'Égypte, il fallait la présenter au peuple, non pas comme une sujétion, encore moins comme un esclavage, mais comme une nécessité et comme une garantie pour le pays. Les Anglais ont pratiqué ici leur politique traditionnelle : ils nous ont fait des routes, des chemins de fer, des canaux d'irrigation; ils ne nous ont donné ni écoles ni armée. Notre peuple est aussi complètement privé d'éducation intellectuelle que d'éducation physique. De quelle force militaire l'Égypte peut-elle actuellement disposer? Avec quarante mille hommes et des munitions pour vingt-quatre jours, elle ne serait même pas capable d'interdire l'entrée du canal aux Grecs et à leur *Averoff*.

« Le jour où les étudiants égyptiens ne feront plus la révolution, ils feront peut-être leurs études. Et ils apprendront ce que depuis longtemps leurs chefs auraient dû leur enseigner : que, pour obtenir son indépendance et la conserver, un peuple doit d'abord s'instruire, fortifier son corps et son âme, accepter une règle et se soumettre à une discipline. »

Juifs, musulmans ou chrétiens, Égyptiens ou étrangers, les gens d'affaires, à Alexandrie, jugeaient sévèrement Zagloul et son œuvre. On lui reprochait d'avoir traité le pays comme une proie, distribuant à ses parents et à ses amis les places, les faveurs, l'argent, tandis que ses adversaires politiques, et, parmi eux, des hommes estimés pour leur caractère et pour leur talent, étaient mis au rancart et traînés dans la boue. On lui faisait grief d'avoir désorganisé les services publics, en remplaçant des fonctionnaires expérimentés par des aventuriers sans compétence et sans scrupules, agents électoraux ou braillards de réunions publiques. Enfin et surtout, on l'accusait

d'avoir déchaîné dans toute l'Égypte une agitation qu'il était incapable de modérer, provoqué et entretenu un mécontentement stérile, encouragé la xénophobie dans un pays qui ne vit que par les étrangers.

Le ton de ces réquisitoires n'était nullement passionné. Ce que j'entendais à Alexandrie, ce n'était pas l'écho des luttes politiques et électorales, mais tout simplement la plainte de gens las d'être dérangés dans leurs affaires et impatients de voir rétablir dans leur pays un peu d'ordre et de calme. La ville qui, pendant la journée, gardait à peu près son aspect normal, prenait, le soir venu, un air assez lugubre. Restaurants et cafés fermaient leurs portes à dix heures; les rues devenaient sombres et désertes. Cela sentait l'état de siège. La nuit de Noël ne fut joyeuse que dans les hôtels, vides de touristes, mais animés par la présence bruyante d'aviateurs et de marins britanniques. Au réveillon, de table en table, couraient des nouvelles inquiétantes : la flotte anglaise avait quitté Malte pour rejoindre Alexandrie; de nouveaux troubles avaient éclaté au Soudan. J'avais hâte d'apercevoir et d'observer de plus près les réalités politiques. Le soir du 25 décembre, j'arrivais au Caire.

QUELQUES ACTEURS DU DRAME ÉGYPTIEN

A vouloir m'orienter d'abord parmi des événements aussi confus, j'aurais perdu mon temps. La situation ne pouvait m'être mieux définie que par ceux qui l'avaient créée. Mon premier soin fut d'obtenir une audience de Zagloul Pacha. Je ne le connaissais qu'à travers les journaux et par les récits de quelques amis. On m'avait raconté ses origines paysannes, son éducation religieuse à l'Université d'El Azar, sa rapide carrière politique, due à ses dons exceptionnels d'intelligence, de rayonnement et d'éloquence. On m'avait dit que ce grand entraîneur d'hommes s'était révélé médiocre *debater* pendant les conversations de Londres. Je savais enfin qu'il parlait le français, l'ayant appris tout seul, sur le tard.

Tous les cochers du Caire connaissent la *Maison du Peuple*, qui n'est autre que la maison de Saad Zagloul. Elle doit être surveillée de près, mais il n'y paraît pas trop. Je traverse un jardin minuscule, monte un perron de quelques marches et me vois accueilli à la porte par l'un des secrétaires du Pacha.

Brève antichambre, et l'on m'annonce que le président m'attend dans son cabinet du premier étage. Grand, mince, pour ne pas dire maigre, les cheveux gris sous le petit bonnet rayé blanc et noir qui est la coiffure traditionnelle du fellah, Saad Zagloul m'accueille en souriant. De ses petits yeux étroits, et un peu obliques, — presque des yeux de Mongol, — il me fixe avec curiosité, mais avec bienveillance. Je lui expose l'objet de ma visite, et il commence à parler, d'abord lentement, cherchant un peu ses mots. Par la suite, il s'anime, mais prend toujours un temps avant d'aborder un nouveau sujet. Quelquefois il éclate de rire : il rit d'une pensée qui lui vient, et qu'il va dire.

— Si vous parvenez, commence-t-il, à éclairer l'opinion européenne sur les affaires de mon pays, vous y aurez quelque mérite. Le télégraphe répand partout et sans retard les nouvelles et les commentaires d'inspiration anglaise. Qu'est-ce que l'Égypte peut opposer à cette propagande formidable? Rien, ou presque rien. Parlons d'abord des derniers événements. Le meurtre de sir Lee Stack est un crime affreux, et un grand malheur pour l'Égypte. Il y a quelques mois, lorsqu'un assassin a déchargé sur moi son revolver, cela n'a pas atteint ma bonne humeur : je suis rentré chez moi aussi joyeux que j'en étais sorti. Mais quand j'ai appris l'attentat contre le Sirdar, une peine profonde m'a envahi. Quelles vont être pour l'Égypte les suites de cet acte insensé?

« Les hommes qui ont pris notre place au gouvernement sont pleins de talent, animés de bonnes intentions, mais dépourvus de scrupules. Vous voyez comment ils préparent les élections. De deux lois électorales très différentes, ils ont formé arbitrairement un système bâtard, inconstitutionnel, mais qu'ils présument favorable à leurs desseins. Ils destituent ou déplacent préfets et sous-préfets, remanient les circonscriptions, dressent de nouvelles listes électorales : tout cela pour que leurs candidats triomphent de mes partisans.

« Et malgré tout, je ne suis pas certain qu'ils réussissent. Tout le pays est avec nous. Ni les fantaisies du nouveau système électoral, ni la pression exercée par le gouvernement ne me semblent très inquiétantes. Je n'ai qu'une crainte, c'est que le résultat des élections ne soit modifié, vicié par une fraude malheureusement trop facile dans un pays qui compte plus de 90 pour 100 d'illettrés.

Et là-dessus, force détails pittoresques, anecdotes savoureuses. Sur ce sujet, qu'il avait à cœur, la verve de Zagloul semblait intarissable. J'avais cependant grande envie qu'il me parlât d'autre chose : j'eus quelque peine à l'y amener. Comment le chef du mouvement pour l'indépendance justifiait sa politique, pourquoi la déclaration de février 1922, accueillie favorablement par d'autres, avait été rejetée par lui et par son parti comme une atteinte formelle aux droits de l'Égypte : voilà ce que je voulais savoir.

— D'abord, explique Saad Pacha, la déclaration de février est un acte unilatéral, tout comme les firmans par lesquels le sultan de Turquie concédait jadis à l'Égypte le droit d'ouvrir un port ou de conclure un traité de commerce. Ainsi qu'autrefois la Turquie, l'Angleterre prétend aujourd'hui parler et agir en suzeraine de l'Égypte. Or cette suzeraineté, nous ne la reconnaissons point. L'Angleterre est au regard de l'Égypte une puissance occupante, et qui occupe sans titre.

« De plus, l'indépendance offerte au peuple égyptien par l'acte de février est conditionnée par quatre réserves, dont chacune suffirait à elle seule à rendre l'indépendance illusoire. Les réserves devaient, il est vrai, faire l'objet de négociations ultérieures entre les deux gouvernements. Mais le jour où l'Égypte s'est déclarée prête à négocier, l'Angleterre lui a répondu que le moment était mal choisi, et a maintenu le *statu quo*. Examinons-les l'une après l'autre, ces fameuses réserves.

« La première concerne le canal de Suez. L'Angleterre veut en assurer la protection toute seule, par une occupation militaire. J'ai fait observer à M. MacDonald que, la solution générale envisagée à Londres et au Caire étant une alliance entre les deux pays, il était juste qu'en temps de paix l'Égypte pourvût elle-même à la défense de son territoire, quitte à admettre, en temps de guerre, la présence de contingents britanniques, c'est-à-dire alliés. On a rejeté ma proposition. Alors, j'ai demandé que la protection du Canal fût confiée à la Société des nations : je n'ai pas eu plus de succès.

« En second lieu, l'Angleterre prétend assumer la protection des intérêts étrangers. Mais ces intérêts sont déjà garantis par un régime spécial, qu'on appelle les Capitulations, et auquel nous sommes bien résolus à ne pas toucher. La protection des minorités ethniques ou religieuses par le gouvernement

britannique n'a pas plus de raison d'être. Les chrétiens, les Coptes sont avec nous et ne réclament pas d'autre sauvegarde que celle que leur assure leur qualité d'Égyptiens.

« Reste la question du Soudan. En 1899, nous avons accepté, ou plutôt on nous a imposé un *condominium*. Ne discutons pas la légalité de ce contrat; mais que l'Angleterre ne renie point ses engagements! Sous prétexte d'incidents que nous n'avons pas provoqués, on nous expulse de ce pays soudanais dont la conquête fut payée de notre argent et du sang de nos enfants. On menace l'Égypte de lui retirer l'eau du Nil, source de sa richesse, de sa vie. Voilà à quelles conditions nous obtiendrions l'indépendance!

« La déclaration de 1922 ne m'a semblé compatible ni avec la dignité de l'Égypte, ni avec ses droits souverains : j'ai refusé d'y voir même la base possible d'une négociation. Quant à l'ultimatum de ces jours derniers, j'en ai volontiers admis quelques articles; les autres m'ont paru inacceptables, et j'ai donné ma démission (1). Il s'est trouvé des hommes pour souscrire à toutes les conditions imposées par l'Angleterre au peuple égyptien, et pour entamer ensuite avec elle des négociations sur la base de l'acte de février. Ces hommes nous déclarent qu'ils aboutiront à une solution. Soit! Le médecin qui, appelé au chevet d'un malade, expédie son client dans l'autre monde, aboutit, lui aussi, à une solution. Je n'ai pas voulu être ce médecin-là. »

Le médecin dont parlait Zagloul voulut bien me recevoir à son tour : il se nomme Ahmed Ziwer. Sa famille, d'origine caucasienne, est établie depuis longtemps en Égypte. Il a commencé ses études à Beyrouth, chez les Jésuites et les a achevées à la Faculté de droit d'Aix-en-Provence. Entré de bonne heure dans la magistrature indigène, Ahmed Ziwer devint conseiller à la Cour d'appel, fut transféré à la Cour d'appel mixte, puis nommé gouverneur d'Alexandrie. Son activité politique commence en 1917 : Rouchdy Pacha lui confie le portefeuille des Communications. On le retrouve à Rome, comme ministre d'Égypte. Il revient aux affaires avec Zagloul, dont il seconde quelque temps la politique. En 1924, il est président du Sénat, et c'est à lui que le Roi fait appel pour former un cabinet, au len-

(1) 23 novembre 1924. — Les articles refusés par Zagloul avaient trait à la protection des étrangers et à la répartition des eaux du Nil.

demain de l'ultimatum qui a obligé Zagloul à quitter le pouvoir.

Dans le vaste salon rouge et or où l'on m'avait introduit et installé près d'un bureau vide, c'était un continuel va-et-vient de gens affairés : fonctionnaires ou solliciteurs, ou les deux à la fois. Brouhaha et désordre parfaitement dignes d'un régime parlementaire tout neuf. Une porte s'ouvre, et tout ce bruit s'apaise : je vois s'avancer vers le bureau où j'attendais un géant vif, alerte, jovial, qui me tend les deux mains avec une bonhomie irrésistible : c'est Ziwer Pacha. Rapide échange de politesses, et je lui fais compliment de son merveilleux français.

— Mon français? parbleu! j'ai fait toutes mes études dans vos écoles. Que de bien vos religieux ont fait en Égypte, et jamais de propagande! Mais parlons de ce qui vous amène. Donc, après la démission de Zagloul, le Roi m'a demandé de constituer un ministère. Il fallait sauver le pays du désordre, et des conséquences que le désordre pouvait entraîner. J'ai accepté, sans programme, sans concours assuré. Cela n'est pas sans inconvénient : deux de mes collaborateurs m'ont déjà donné leurs huit jours. Ils croyaient s'être assuré par ce bref passage aux affaires une pension confortable ; mais je viens de faire rapporter la loi sur laquelle ils fondaient leur espoir. Ah! l'argent!...

« J'ai fait un ministère. Mais comment gouverner avec un parlement zaglouliste? J'ai prorogé le Parlement à un mois. On m'a attaqué : j'ai dissous le Parlement. Il faut maintenant procéder à de nouvelles élections, et par un nouveau système ; car, si l'on ne change pas le système, on ne changera pas les résultats. La réforme électorale était une nécessité. Vous avez lu mon exposé des motifs. Juridiquement, les motifs sont un peu faibles : d'accord ; mais comment faire? Ces messieurs voulaient résister aux Anglais. Avec quoi? Moi, je négocie avec eux, et j'espère aboutir à des résultats heureux pour l'Égypte.

« Zagloul continue à faire de l'agitation. Jusqu'à présent, il s'est appuyé principalement sur les étudiants et sur les religieux. Nous adressons aux étudiants un avertissement sévère, et nous accordons à l'Université d'El Azar les réformes qu'elle invoquait depuis longtemps. C'est de quoi modifier un peu la situation. Cependant mon rôle reste difficile. Comment mener la lutte politique dans un pays où il n'y a pas de partis, pas de programmes, ou, pour parler plus exactement, dans un pays

où tous les partis ont le même programme? Je ne vous en dis pas plus long : Sedky Pacha vous expliquera le reste. »

Sedky Pacha, c'était alors le ministre de l'Intérieur : il a passé depuis à l'opposition. Ismaïl Sedky a débuté dans le journalisme étant encore étudiant. La revue littéraire qu'il dirigeait avec Moustapha Kemal et Loufti el Sayed contribua certainement à répandre parmi les Égyptiens cultivés le sentiment national et l'aspiration à l'indépendance. Nommé secrétaire général à la municipalité d'Alexandrie, Sedky se révéla si bon administrateur que, bientôt après, Saïd Pacha le prenait comme secrétaire d'État à l'Intérieur. Durant la guerre, il partage les espérances, et après l'armistice la déception des patriotes égyptiens : il est déporté à Malte avec Zagloul. Revenu d'exil, il accepte de Saroit Pacha le portefeuille des Finances. Et le premier soin de Ziwer a été de s'assurer le concours de Sedky. Ainsi tous ces hommes se sont appuyés les uns sur les autres, ont servi ensemble la même cause, avant d'être rivaux et de se combattre. Comment distinguer leurs politiques, comment faire le départ de leurs intentions? Mais laissons parler Sedky Pacha.

Au physique, il forme avec Ziwer un contraste parfait. Ziwer est Turc, il a la peau blanche et les yeux clairs; Sedky est Arabe, brun, avec des yeux noirs. Autant l'un est exubérant, autant l'autre est froid et réservé. Sedky parle avec lenteur et précision, sans gestes, et son regard rencontre rarement celui de l'interlocuteur.

— Il y a un point, me dit-il, sur lequel vous trouverez ici tout le monde d'accord : tous nous voulons l'indépendance de notre pays. Cette aspiration fut d'abord platonique : nous invoquions le droit, l'arbitrage; elle est désormais active et catégorique. En 1919, nous étions tous serrés autour de Zagloul : Ziwer, Adly, Saroit, Rouchdy, moi-même; nous avons tous contribué à le mettre sur le pavois. Zagloul devait connaître son premier échec à Paris. La délégation qu'il y avait conduite ne fut pas admise à la Conférence. Cependant les Anglais commençaient à comprendre qu'il y avait quelque chose de changé : ils envoyèrent en Égypte lord Milner et sa commission. Le rapport Milner reste encore aujourd'hui la base de la situation nouvelle. La formule du protectorat est reconnue inapplicable : il faut trouver autre chose.

« Nous constituons, au début de 1921, notre premier gouvernement national. Adly Pacha le préside, je suis aux Finances. Adly et moi avions jugé plus expédient de ne pas prendre Zagloul dans le cabinet : véritable chef du mouvement, *leader* de la Nation, il contrôlerait mieux du dehors l'action du gouvernement. Les Anglais nous ayant invités à venir continuer à Londres les conversations engagées au Caire avec lord Milner, Adly Pacha est désigné pour présider la délégation. Zagloul exige la présidence : on la lui refuse. C'est le commencement de nos discordes.

« On dresse l'un contre l'autre, pour une lutte furieuse, deux partis qui veulent au fond la même chose et prétendent aboutir par des moyens différents. Zagloul soulève les masses, suscite des troubles et se fait exiler aux Seychelles. Pendant que ses partisans continuent d'agiter le pays, nous essayons de travailler. En février 1922, nous obtenons des Anglais la déclaration d'indépendance, avec les réserves que vous savez. Aussitôt le parti zaglouliste de déprécier l'avantage obtenu, proclamant la déclaration inacceptable, et de répandre dans l'opinion égyptienne ce sentiment de défiance et de haine dont nous souffrons tant aujourd'hui. Nous commettons des fautes, les Anglais en commettent, l'atmosphère devient de plus en plus anormale.

« Les élections de 1924 ramènent Zagloul en triomphe. Il s'entoure d'hommes contestables. Parmi les ministres et les sous-secrétaires d'État, on trouve des repris de justice, des gens sur qui pèse, sinon la responsabilité, du moins le grave soupçon de crimes commis, non seulement contre des Anglais, mais contre des Égyptiens. Les étudiants ne sont plus occupés qu'à faire des émeutes. Les services publics sont désorganisés, les affaires suspendues. L'autorité du Roi est battue en brèche. Un incident sans grande importance ayant mis le gouvernement en conflit avec le Palais, Zagloul menace de démissionner. Le jour même, la voiture du Roi est entourée par une foule en fureur, qui hurle : « Zagloul ou la révolution ! »

« Zagloul est parfaitement honnête, il ne manque pas de bon sens. Mais s'il n'entend point crier : « Vive Zagloul ! » il ne peut pas vivre. Après le meurtre du Sirdar, il a consenti à se retirer, en déclarant que « sa présence au gouvernement eût été pour le pays la cause de nouveaux cataclysmes ». Et voilà

qu'il rentre en scène : croit-il que la situation soit devenue moins périlleuse?

« Nous allons faire les élections. Une certaine excitation est inévitable, mais il n'y aura pas de troubles graves. Je ne réponds pas du résultat, mais je réponds de l'ordre. Cependant nous nous efforçons de résoudre, d'accord avec les Anglais, les questions encore en litige. Celle des eaux du Nil vient d'être réglée il y a une heure (1). Les Anglais ont retiré une menace, qui était fort inopportune et qui avait plus contribué que tout le reste à soulever contre eux le sentiment populaire. Peut-être parviendrons-nous de même à aplanir les autres différends. Quoi qu'il en soit, nous croyons que notre méthode est la bonne, et nous nous y tenons ».

Un des termes du problème restait à connaître : le point de vue des Anglais. Je demandai à lord Allenby, haut-commissaire britannique en Égypte, de bien vouloir me l'éclaircir.

— Tout ce qui s'est passé était prévu, me déclara le maréchal. L'ultimatum était là, dans mon tiroir, bien avant que le Sirdar ne fût assassiné. J'en ai simplement modifié la forme, que j'ai rendue plus sévère.

— Mais que ferez-vous demain, monsieur le maréchal, si les élections ramènent au Parlement d'Égypte une majorité favorable à Zagloul?

— Je n'en sais rien. Je ne suis pas ici pour prendre des décisions, mais pour exécuter les ordres de mon gouvernement. »

GOUVERNER, OU S'EN ALLER

Je commençais à comprendre ce que m'avait dit à Londres, quelques semaines avant mon départ pour l'Orient, un Anglais objectif, bon connaisseur des choses d'Égypte. Il eût sans doute été facile, en 1922, d'imposer aux Égyptiens, comme prix de leur indépendance, certaines obligations ou certaines servitudes. L'indépendance une fois concédée, il n'y a plus de « points réservés » qui tiennent. Quand on a commencé par tout lâcher, il ne faut plus prétendre rien retenir. Ce n'est pas à Londres, c'est au Caire que la question devait être réglée, entre les représentants qualifiés de l'Égypte et le haut fonctionnaire britannique compétent et responsable.

(1) 1er janvier 1925.

Quel changement de style et de méthode depuis lord Cromer! Celui-là ne demandait pas d'ordres, il en donnait. Il était en même temps un serviteur passionné de la Grande-Bretagne et un ami dévoué de l'Égypte. Il laissait à des subordonnés soigneusement choisis, chacun dans sa sphère, l'initiative et la responsabilité qu'il revendiquait pour lui-même. Résolu à faire le bien de l'Égypte, même malgré elle, il n'intervenait jamais hors de propos; mais, s'il ordonnait, il voulait être obéi. Pour garder entières l'estime et la confiance dont il avait besoin, il s'était interdit et avait interdit aux fonctionnaires anglais placés sous ses ordres toute participation financière dans une affaire égyptienne.

Lord Kitchener apporta au gouvernement de l'Égypte des méthodes très différentes. Philanthrope et paternel, il écoutait tout le monde et donnait raison à chacun. Pour épargner aux fellahs d'un petit village une marche de quelques milles, il créait une station de chemin de fer qui ne devait servir à rien. Les chefs de service n'avaient qu'à s'incliner devant l'intervention sentimentale et arbitraire du gouverneur tout-puissant. Avec les meilleures intentions du monde, lord Kitchener commença à désorganiser l'Égypte, à la rendre indocile et turbulente. Et le résultat du système fut que Londres voulut assurer directement le gouvernement de ce pays. Au lieu d'envoyer au Caire de grands administrateurs, dignes de la confiance qu'on leur faisait et de l'indépendance qu'on leur laissait, on y délégua des fonctionnaires obéissants, incapables d'initiative et moins soucieux d'agir que de se couvrir.

Dès lors, ce fut l'incohérence: les méthodes changeaient brusquement avec la politique du parti, avec l'humeur des hommes au pouvoir. En même temps, à tous les degrés, le niveau intellectuel et moral des fonctionnaires britanniques envoyés en Égypte allait en s'abaissant. Jadis respecté par l'indigène, l'Anglais en fut bientôt dédaigné et haï. Lorsqu'au lendemain de la guerre, les Égyptiens virent débarquer chez eux une nuée de fonctionnaires nouveaux, officiers ou sous-officiers licenciés à qui il fallait donner des places, l'indignation fut d'autant plus vive que, pour caser ces Anglais, il fallait mettre des Égyptiens sur le pavé. Le rapprochement des coptes avec les musulmans date de cette malencontreuse invasion. Les Anglais d'Égypte ne devaient pas être les seuls à souffrir de la

diminution de prestige qui s'ensuivit : tous les Européens en ressentirent l'effet. Quand lord Milner, en 1920, demanda à l'un d'entre eux, particulièrement bien placé pour lui répondre, — ce n'est pas un Français, — quelles fautes les Anglais lui semblaient avoir commises en Égypte, voici la réponse qu'il en obtint : « Ces fautes sont nombreuses, mais peuvent se résumer en une seule : les Anglais d'Égypte ont oublié qu'ils avaient l'honneur d'être Anglais. »

Il m'arrivera quelquefois, souvent peut-être, au cours de cette étude, d'insister sur un défaut qui m'a paru commun à toutes les administrations, à toutes les représentations européennes dans les pays d'Orient : c'est le manque d'autorité. Qu'on veuille bien m'entendre : je dis autorité et non pas arbitraire. Le plus grand service que nous puissions rendre aux peuples orientaux encore incapables de se gouverner eux-mêmes, c'est de les conduire d'une main ferme, dans une direction constante, vers un état matériel et moral supérieur à celui dans lequel nous les avons trouvés. Le plus grave reproche que nous puissions encourir, c'est celui d'une faiblesse et d'une incohérence qui compromettent en même temps le prestige des gouvernants et le progrès des gouvernés. Il est permis d'hésiter et de réfléchir, avant d'assumer une mission. La mission acceptée, il faut la remplir. Si l'on allait au fond de certains scrupules de conscience, on n'y trouverait que lâcheté déguisée et paresse inavouable. A combien de pays s'appliquerait aujourd'hui le conseil donné par le président Roosevelt aux Anglais à propos de l'Égypte : « Gouvernez, ou allez vous-en ! »

LE CANAL DE SUEZ

Si les Anglais ont manqué parfois à gouverner l'Égypte, ils n'ont jamais cessé de l'occuper, au sens militaire du mot. Et cette occupation, qui n'est nullement invisible, exaspère les Égyptiens. Au temps où la conciliation et l'indulgence étaient à la mode, on élabora plusieurs projets selon lesquels les troupes britanniques, évacuant la région centrale de l'Égypte et surtout les grandes villes, n'occuperaient plus que la zone du Canal de Suez; on avait même parlé de les cantonner exclusivement sur la rive asiatique du Canal.

Cette question intéressait vivement lord Northcliffe. Lors-

qu'il s'arrêta au Caire, revenant d'un voyage d'études à travers nos colonies et nos protectorats d'Orient, il voulut connaître, au sujet de l'occupation, l'avis d'un Français, qui m'a raconté l'entretien. « Voyez-vous un inconvénient, interrogea Northcliffe, à ce que les Anglais retirent leurs troupes de l'Égypte? Répondez-moi par oui ou par non. — Dites-moi d'abord, observa notre compatriote, si l'Angleterre croit possible une réduction de ses effectifs en Égypte. Nous ne verrions, certes, aucun inconvénient à ce que vos troupes, évacuant le Caire, se retirent le long du Canal. Nous ne tenons pas autrement à voir défiler des soldats anglais dans les rues de la capitale égyptienne. Nous nous passerions bien d'avoir les pompiers à notre porte : car, en cas d'incendie, ce n'est pas nous, vous le savez bien, qui serions d'abord en péril. » Lord Northcliffe parut réfléchir un instant sur cette réponse. Les premiers mots l'avaient frappé : l'Angleterre peut-elle réduire ses effectifs? Et il déclara à son interlocuteur qu'en fait, l'Angleterre s'était engagée, vis-à-vis des *Dominions*, et surtout vis-à-vis de l'Australie, à maintenir en Égypte, pour garantir les communications impériales, un contingent de troupes déterminé, qu'elle n'avait point faculté de réduire.

Je n'avais pas revu le Canal depuis 1912. Répondant à l'aimable invitation que m'avait adressée à Paris et renouvelée au Caire le directeur général de la Compagnie, je pris le train pour Ismaïlia. A peine dépassé Abou Soueir, les traces de l'occupation britannique apparaissent plus nombreuses et plus ramassées. Au sud de la voie ferrée s'étale un vaste camp d'aviation. Lorsqu'on approche d'Ismaïlia, on aperçoit, vers Moaskar, d'immenses constructions de pierres : ce sont les nouvelles casernes anglaises qui ont remplacé les baraquements en bois, et que le maréchal Allenby se proposait d'inaugurer solennellement, quand survint le meurtre du Sirdar. Il n'en faut pas douter : l'occupation militaire anglaise du Canal prend un caractère permanent.

Ce qu'en pensent les Égyptiens, Zagloul Pacha me l'a laissé entendre. Mais de quel œil les Européens d'Égypte, autres que les Anglais, voient-ils cette installation? Je dois le dire : d'un œil très indifférent. Quelques-uns, sans doute, ont marqué leur étonnement de la désinvolture avec laquelle M. Mac Donald, dans sa lettre au maréchal Allenby (septembre 1924),

traitait l'accord international de 1882 qui, malgré tout, définit encore aujourd'hui le statut du Canal. M. MacDonald a déclaré dans cettre lettre que les stipulations de 1882 ne répondaient plus aux besoins du moment : c'est une opinion. Au cas où elle serait fondée, il conviendrait peut-être d'en référer, pour toute modification jugée opportune, aux signataires de la convention de Londres.

En fait, il est trop évident qu'aussi longtemps que la Grande-Bretagne sera maîtresse de la mer, elle sera maîtresse du Canal. La question de savoir si elle en surveillera l'accès au large, par sa flotte, ou sur la rive même, par ses ouvrages et ses garnisons, n'a qu'une importance secondaire. Au point de vue économique, le trafic international s'est très bien trouvé d'un régime qui, laissant aux Anglais le soin d'assurer la garde du Canal, en réserve l'administration à un organisme où domine l'élément français. Le tonnage taxé, — inférieur d'environ 30 p. 100 au tonnage brut des navires, — dépasse aujourd'hui 26 millions de tonnes, sept millions de plus qu'avant la guerre. Plus la Compagnie voit augmenter ses recettes, et plus elle abaisse ses tarifs qui, du maximum de dix francs par tonne prévu par l'acte de concession, élevé à treize francs en 1874, sont descendus progressivement jusqu'à 7 fr. 50 au 1er avril 1924. Quinze pour cent du bénéfice net ont été attribués au gouvernement égyptien. Environ trente pour cent vont au gouvernement britannique, du fait de la négociation par laquelle, en 1875, le premier ministre Disraëli fit passer aux mains de l'Angleterre le gros paquet d'actions détenu par le vice-roi d'Égypte. Le gouvernement français, sans être associé directement aux bénéfices du Canal, en reçoit pourtant sa part, sous la forme des impôts acquittés par la Compagnie; ceux-ci sont aujourd'hui de l'ordre de 100 millions de francs.

Cependant, il ne faudrait pas oublier que la Compagnie du Canal de Suez est, par son statut légal, une société égyptienne, et que la concession qu'elle exploite vient à échéance le 17 novembre 1968. Qu'arrivera-t-il d'ici là ? Nous l'ignorons. Mais les directions selon lesquelles évolue le monde, pour peu qu'on y soit attentif, donnent à penser qu'il serait prudent de ne pas attendre au dernier moment pour régler les conditions d'un renouvellement. Peut-être même a-t-on trop attendu. Aucun gouvernement raisonnable ne pourra méconnaître le

merveilleux profit qu'a tiré l'Égypte, et qu'elle ne peut manquer de tirer encore, d'une entreprise à laquelle elle doit, pour une grande part, son actuelle prospérité. Un parlement raisonnable ne le contestera pas davantage. Mais la raison ne règne pas toujours en maîtresse dans les parlements, même orientaux. Qui sait si Ferdinand de Lesseps n'eût pas eu plus de peine à convaincre une assemblée, qu'il n'en eut à faire approuver par le vice-roi Mohammed Saïd son audacieux et génial projet?

De Port-Saïd à Port-Tewfik, villes, villages, jardins, plantations, aqueducs, tout est l'œuvre de la Compagnie du Canal. Toutefois ce paradis terrestre, cette souriante oasis, que rien ne déparait, au temps où le prince Auguste d'Arenberg m'en avait fait les honneurs avec tant de bonne grâce et de bienveillance, est un peu gâté aujourd'hui, non point par la dernière guerre, — le sable du désert a bientôt fait d'ensevelir l'histoire, — mais par l'occupation militaire anglaise. Ismaïlia elle-même a souffert du voisinage des casernes et du cantonnement où résident les officiers et leurs familles. La charmante petite ville est devenue un but de promenade, un lieu de délassement pour les habitants du camp. Pour eux on a aménagé des clubs, des mess, des terrains de sport; et l'Ismaïlia du dimanche a des airs de banlieue dont ses hôtes d'autrefois, s'ils y revenaient, ne se consoleraient point aisément.

Où la tradition du prince d'Arenberg est restée bien vivante, c'est dans le confort des habitations nouvellement créées pour les employés et ouvriers, dans le soin des jardins, dans la tenue parfaite des écoles et des hôpitaux. Jusqu'à ces derniers temps, la Compagnie n'avait « colonisé » que la rive africaine du canal. Elle vient d'entreprendre, sur l'autre rive, en face de Port-Saïd, la construction d'une cité ouvrière modèle, qui va devenir le centre d'une nouvelle ville. Port-Saïd sera bientôt doublé par Port-Fouad. L'administration égyptienne, après avoir mis quelques obstacles à cette utile création, en a compris les avantages et la favorise désormais de tout son pouvoir.

NATIONALISME ET XÉNOPHOBIE

En réalité, jusque sur les rives du Canal, c'est-à-dire dans la région la plus européenne du pays, on ressent les effets du nouvel esprit qui souffle sur l'Égypte. « L'Égypte aux Égyp-

tiens! » Qu'ils l'aient voulu ou non, c'est bien un mouvement de xénophobie que Zagloul Pacha et les agitateurs nationalistes ont déchaîné dans une contrée et chez un peuple qui doivent tout aux étrangers. Sur ce point, tous les témoignages que j'ai recueillis concordent entre eux : la haine de l'étranger, du non-musulman, a fait en Égypte depuis dix ans des progrès considérables. Non que le peuple égyptien soit naturellement xénophobe : tous ceux qui l'ont pratiqué lui reconnaissent au contraire un fonds de bonté, de patience et de douceur, où se mêle un peu de crainte ou de timidité. Mais en même temps ce peuple est sensible à l'extrême, par conséquent très facile à exciter. Mieux instruit, il serait sans doute devenu plus capable de résister aux instigations des fanatiques, religieux ou laïques, qui lui prêchent la haine et la violence. Et ce n'est pas la moindre responsabilité des Anglais, d'avoir volontairement maintenu dans l'ignorance une population intelligente et docile qui ne demandait qu'à en sortir.

J'ai voulu savoir si, du moins, la xénophobie égyptienne faisait quelque différence entre les Anglais et les autres étrangers. Non, m'a-t-on répondu : dans les périodes de violence, tous les étrangers ont été traités de même sorte. A Alexandrie, en 1921, la populace a massacré un matelot italien, qui débarquait en Égypte pour la première fois ; elle a pillé et saccagé les magasins, dont très peu étaient anglais. Dans les mosquées, on prêchait beaucoup moins la haine de l'Anglais, que la haine de l'Européen, de l'Occidental, représenté tantôt comme un chrétien fanatique, tantôt comme un libre-penseur, venu pour arracher sa foi au peuple musulman.

Le paysan égyptien, le *fellah*, jadis plutôt favorable à l'administration britannique, qui défendait ses droits contre l'arbitraire des pachas, a changé de sentiment depuis la guerre. L'enrôlement forcé de près d'un million de fellahs dans l'*Egyptian Labour and Camel Transport Corps*, les réquisitions de céréales et d'animaux domestiques, les contributions levées sur les villages au profit de la Croix-Rouge ont soulevé des colères qui ne sont pas encore éteintes et des rancunes qui peut-être n'attendent que le moment de s'assouvir. Le luxe indiscret déployé par certains touristes, lorsqu'ils visitent la Haute-Égypte, a mis au cœur du fellah misérable une sorte d'envie douloureuse que les riches Égyptiens, plus avisés et plus modestes

dans leur train de voyage, s'étaient toujours gardés d'exciter.

Chez les ouvriers des villes, l'hostilité à l'égard des étrangers ne s'est guère manifestée que lors des insurrections et des émeutes déchaînées par les agitateurs politiques. Ceux-ci sont également responsables des grèves devenues si fréquentes, même dans les services publics, et dont quelques-unes, comme la grève générale des téléphones, furent réalisées avec une discipline et un ensemble surprenants. Peut-on vraiment parler en Égypte d'une propagande bolchéviste antisociale ou antieuropéenne? faut-il attribuer à cette propagande les progrès du communisme? Sedky Pacha, alors ministre de l'Intérieur, m'a déclaré n'en avoir aucune preuve; jusqu'à présent d'ailleurs, le communisme, dont les principes répugnent à l'Islam, ne s'est guère propagé que dans quelques milieux juifs ou parmi les émigrés internationaux.

Mais il semble bien que le gouvernement lui-même, au temps de Zagloul, ne se soit pas fait faute d'exciter le peuple égyptien contre les étrangers, et cela par pure démagogie. La vie était devenue très difficile pour un certain nombre de fonctionnaires européens, pris entre les exigences arbitraires et malveillantes de l'autorité centrale, et la jalousie haineuse des collègues indigènes qui aspiraient à les remplacer. La substitution des indigènes aux Européens, opérée en hâte et sans méthode, avait abouti, vers la fin de 1924, à la désorganisation profonde de plusieurs services publics importants. Il convient d'observer que, sur ce point, l'exemple du gouvernement ne fut pas suivi par les particuliers.

Enfin j'ai pu constater, soit par la lecture des journaux arabes, soit par certaines conversations, qu'une partie de l'opinion égyptienne, même éclairée, tenait pour assurées la décadence de l'Europe et sa fin prochaine. Les préférences m'ont paru aller, dans chaque pays, aux partis les plus subversifs, aux hommes les plus avancés, et j'avais quelque peine à faire comprendre à mes interlocuteurs que ces partis et ces hommes cessaient d'être révolutionnaires le jour où ils arrivaient au pouvoir. Quoi qu'il en soit, le prestige de l'Europe, considérée comme puissance politique, m'a paru fort diminué dans l'esprit des Égyptiens.

Les dispositions des Européens fixés en Égypte à l'égard du mouvement nationaliste me réservaient une autre surprise. De

loin, il m'avait semblé que le gouvernement, avant d'entrer en lutte ouverte contre l'Angleterre, s'était assuré, sinon le concours, du moins la neutralité bienveillante des Européens autres que les Anglais. Nullement. Voici la déclaration que m'a faite un notable italien d'Alexandrie : « Je vis depuis longtemps en Égypte et j'aime ce pays. Comme beaucoup d'Européens, j'avais accueilli avec joie la proclamation de l'indépendance. Mais, depuis lors, le gouvernement égyptien a traité tous les étrangers, sans distinction, avec une telle désinvolture, pour ne pas dire avec une telle malveillance, que notre enthousiasme s'est changé en indifférence. En d'autres temps, les mesures prises par les Anglais après l'assassinat du Sirdar auraient soulevé la réprobation indignée des autres colonies européennes. Il n'en a rien été. Les meilleurs amis de l'Égypte ont éprouvé peu de compassion pour son récent malheur. Et c'est la faute du gouvernement. S'il était décidé à engager la lutte contre l'Angleterre, il aurait dû prendre soin de ménager les autres puissances d'Europe. Il a fait tout le contraire. Il s'est montré intransigeant et agressif envers la France, au sujet des affaires syriennes. Il a traité l'Italie comme la dernière des servantes, lors des pourparlers relatifs aux frontières de la Libye. Zagloul et ses amis ont soulevé contre tous les Européens un mouvement de violence et de haine, qu'ils sont aujourd'hui impuissants à maîtriser. » A Alexandrie et au Caire, je devais entendre en d'autres bouches étrangères, et notamment françaises, un langage assez analogue.

Cette unanimité permit aux Anglais d'en user plus librement avec l'Égypte ; c'est à peine si l'*ultimatum* de novembre 1924 souleva dans les milieux étrangers quelques objections. Et pourtant il ne s'agissait de rien de moins que de modifier le régime capitulaire au profit d'une seule puissance et au détriment des autres.

Que l'Angleterre, qui seule dispose d'une force armée en Égypte, y assume la charge de maintenir au besoin l'ordre public et de protéger contre des violences éventuelles les personnes des étrangers, on peut l'admettre. Mais s'il s'agit de la protection des intérêts étrangers, c'est une autre affaire. Douze puissances, outre la Grande-Bretagne, jouissent en Égypte du bénéfice des capitulations ; les intérêts de leurs ressortissants se trouvent ainsi garantis de la manière la plus efficace : elles

n'éprouvent pas le besoin de doubler cette garantie par une autre. Au temps du protectorat, la politique anglaise en Égypte tendit à modifier le régime capitulaire. Tantôt on s'en prenait aux tribunaux mixtes, tantôt même, ce qui était plus grave, au droit que se sont réservé les puissances de reconnaître, par une déclaration formelle, si une loi égyptienne est, ou non, applicable aux étrangers. Ce droit est exercé, soit par les gouvernements eux-mêmes, s'il s'agit d'une loi pénale, soit par l'organe de la Cour d'Alexandrie, s'il s'agit d'une disposition d'ordre civil ou commercial. On vit avec étonnement, en 1919, sir William Bruniate proposer de remettre à une seule personne, — au conseiller britannique pour la Justice, — le soin d'exercer un droit qui limite la souveraineté législative de l'État égyptien au profit de toutes les puissances capitulaires.

En 1920, la commission Milner reprit ce projet à son compte et conclut, en somme, à la suppression du régime capitulaire. Trois ans plus tard, à Lausanne, les Turcs obtenaient que les capitulations fussent abolies dans leur pays. Il n'en est devenu que plus difficile de les maintenir en Égypte. Et pourtant leur utilité n'est pas contestable. L'Europe va-t-elle, de gaîté de cœur, renouveler en Égypte la faute commise en Turquie? Qu'elle abandonne, contre d'autres avantages, certains privilèges fiscaux, qui peuvent sembler exorbitants, soit; mais qu'elle renonce à des garanties d'ordre judiciaire, sans lesquelles, dans les conditions présentes, son activité ne saurait s'exercer, c'est ce qu'on a peine à concevoir.

Si les intérêts de l'Angleterre en Égypte sont surtout politiques, ceux des autres nations européennes sont surtout économiques. Il faut savoir gré aux Anglais de l'esprit très large et très libéral avec lequel, après 1882, ils ont maintenu dans le pays qu'ils venaient d'occuper le régime de la porte ouverte : au point de vue économique, les étrangers de toutes nations ont fait en Égypte ce qu'ils ont voulu. Ce libéralisme a été récompensé par des résultats magnifiques, où la puissance occupante, le pays occupé et les entreprises étrangères ont également trouvé leur compte. Rien ne serait moins conforme aux traditions britanniques et plus dangereux pour l'avenir de l'Égypte, qu'un marché dont le régime capitulaire ferait les frais.

A vrai dire, il m'a paru que les hommes d'État égyptiens, de quelque parti qu'ils fussent, envisageaient sans plaisir la

perspective d'un tête-à-tête avec l'Angleterre. Ceux même qui réclamaient naguère avec le plus d'insistance l'abolition des capitulations se déclarent aujourd'hui résolument hostiles à toute modification du statut des étrangers. Nous n'avons pas à rechercher s'il entre dans leurs déclarations moins de conviction que d'opportunisme. L'éclat avec lequel on vient de célébrer en Égypte le cinquantenaire des tribunaux mixtes (27 février 1926) témoigne à tout le moins de la faveur dont continue de jouir une institution qui forme la base la plus solide du régime capitulaire.

LA RICHESSE DE L'ÉGYPTE. — L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Tous les Égyptiens éclairés, hommes d'État ou hommes d'affaires, m'ont dit : « Nous avons besoin de l'Europe. » Tous les Européens fixés depuis un certain temps en Égypte m'ont déclaré : « C'est nous qui avons fait ce pays; sans nous, il n'existerait pas, et il ne peut pas encore vivre sans nous. L'Europe a envoyé ici ses capitaux, ses techniciens, ses administrateurs. Les irrigations, les chemins de fer, les ports, les usines, les banques, — sans parler du canal de Suez, — tout ce qui constitue l'outillage économique de ce pays est l'œuvre de l'Europe. Eh bien ! les Égyptiens n'ont pas le droit de nous dire aujourd'hui : Laissez tout cela et allez-vous en ! Ils n'ont même pas le droit, sous prétexte de se gouverner eux-mêmes, de désorganiser ce que nous avons créé et de compromettre les fruits d'une collaboration, où nous avons apporté la plus large part. »

De fait, si l'on en juge par les résultats, il faut reconnaître que la méthode selon laquelle les Européens ont mis en œuvre les ressources de l'Égypte n'était pas trop mauvaise. Ce pays est aujourd'hui l'un des plus riches du monde entier. Déjà prospère en 1914, il a, depuis la guerre, à peu près quintuplé sa richesse nationale. La seule récolte du coton, qui produisait un peu plus de 13 millions de livres en 1895, dépassait 58 millions en 1923, après avoir atteint, en 1919, le chiffre exceptionnel de 107 millions et demi de livres égyptiennes. Ce progrès s'explique à la fois par la hausse du prix de vente et par l'extension de la surface cultivée. Ainsi, tout en élevant chaque année le montant de ses importations, et, par conséquent, le niveau de son

bien-être, l'Égypte a pu maintenir une balance commerciale très nettement favorable. Au 31 décembre 1924, en dépit des besoins que la guerre avait créés dans le pays et qu'il avait fallu combler, les excédents dépassaient 67 millions de livres.

Comment signaler au public européen, sans exciter son envie, l'extraordinaire prospérité des finances de l'État égyptien ? L'État possédait au 31 mars 1924 un fonds de réserve générale d'environ 18 millions de livres, sans compter des réserves particulières s'élevant à près de quatre millions de livres égyptiennes. Il est vrai que l'Égypte manque, jusqu'à présent, des institutions sociales dont un État moderne fait généralement les frais, écoles, hôpitaux, services d'hygiène, etc., et que le jour où elle voudra en même temps réaliser ce progrès nécessaire et compléter son outillage économique, les réserves de l'État et même les capitaux privés trouveront aisément leur emploi. On prête au roi Fouad la ferme résolution de consacrer à cette double tâche une partie des ressources dont l'Égypte dispose. Il veut qu'à la richesse matérielle viennent bientôt s'ajouter le développement intellectuel et le progrès social que cette richesse permet de réaliser. Ceux qui connaissent l'intelligence très ouverte de ce prince, son goût très vif pour tout ce qui touche au savoir humain et son amour du progrès, ne doutent point que, bien secondé, il n'attache un jour son nom à une régénération intellectuelle et sociale de l'Égypte.

La richesse privée, supérieure encore à la richesse de l'État, se traduit en Égypte par de multiples indices : cours élevé de la monnaie, malgré une augmentation considérable de la circulation fiduciaire; abondance des capitaux disponibles; ascension continue de toutes les valeurs négociées aux Bourses du Caire et d'Alexandrie, rapatriement des titres de la Dette et de ceux des grands établissements égyptiens. L'Égypte, qui ne détenait en 1919 que 12 pour 100 de sa dette, en possède aujourd'hui plus de 60 pour 100. Les banques égyptiennes regorgent de titres rachetés au cours des cinq dernières années : obligations du Crédit Foncier égyptien et du Canal de Suez, actions des Sucreries d'Égypte, bons du Trésor britannique, etc...

Il ne faudrait pas croire que cette prospérité économique et financière ait uniquement favorisé les classes les plus riches : les effets en ont été ressentis dans les campagnes comme dans les villes, et jusque chez les plus humbles paysans. Les terres

détenues par les étrangers ont été, dans une sensible mesure, rachetées par les indigènes; la dette hypothécaire des populations rurales a été notablement réduite. De 1904 à 1923, le nombre des propriétaires égyptiens passe de 1 083 000 à près de deux millions. La consommation du tissu de coton par tête d'habitant, qui représentait 0,144 livre égyptienne, monte en 1923 à 0,662. Le chiffre des importations par tête d'habitant passe de 1,043 livre égyptienne en 1882 à 3,654 en 1924. On peut mesurer, par l'écart de ces quelques chiffres, l'augmentation moyenne de bien-être matériel réalisée dans un pays dont la population s'accroît chaque année d'un quart de million d'âmes.

Lorsque je comparais, à Alexandrie et au Caire, l'activité merveilleuse des affaires au pitoyable marasme de la politique, lorsque je voyais, en pleine crise gouvernementale et même nationale, le plus grand nombre des Égyptiens, et souvent les meilleurs, se préoccuper beaucoup moins de la composition du ministère ou du résultat des élections que des fluctuations de la Bourse et des cours du coton, il m'arrivait de penser : « Ce pays est trop riche pour faire une révolution ; ces gens sont trop heureux pour consentir aux sacrifices pénibles et prolongés dont il faut bien qu'un peuple paye le rachat de son indépendance. » En parcourant la Haute-Égypte, je regardais les fellahs, tantôt courbés sur leur sillon, tantôt manœuvrant le pesant levier d'une machine à eau, sans hâte et sans entrain, avec cette passive indifférence que nous qualifions d'orientale, faute de pouvoir la comprendre et la définir. Et toujours, pendant le travail, cette chanson aux lèvres! Chanson monotone et résignée, éternel refrain de l'esclave tournant la meule. Ne la chantaient-ils point déjà, ces captifs dont la procession se déroule au long des murailles du temple d'Amon, à Karnak?

Une autre impression. J'avais croisé un soir, dans les rues de Louqsor, le cortège de Sedky Pacha, ministre de l'Intérieur, en tournée électorale. Quatre voitures, lancées au grand trot, défilaient sur une chaussée déserte; les portes des maisons étaient closes ; c'est à peine si quelque rare passant détournait la tête. Trois jours après, voilà qu'on annonce l'accord intervenu entre le gouvernement et M. Carter pour la reprise des travaux dans le tombeau de Tout-ank-Amon : c'est la fin d'un cauchemar, toute une ville sort de sa torpeur, à l'idée que les touristes vont reprendre la route de Thèbes. Quelle entrée

triomphale Louqsor préparait à l'archéologue-providence ! Sedky Pacha, moins philosophe, en eût été jaloux.

Mais il ne faut compter les impressions que pour ce qu'elles valent. A quelque temps de là, revenu au Caire, je fus mis en rapport avec le sénateur Mohammed Talaat Harb bey, fondateur et administrateur délégué de la banque Misr. *Misr*, en arabe, veut dire Égypte. L'établissement fondé par Talaat bey est, en effet, la première banque dont le capital, comme le personnel, soit purement égyptien. « Je ne vous parlerai pas de politique, me dit tout de suite ce sénateur : j'interdis à mes collaborateurs d'en parler, et je dois leur donner l'exemple. » Après quoi, il m'explique comment, il y a cinq ans, il a été amené à ouvrir au Caire une banque, qui a aujourd'hui des succursales nombreuses et florissantes dans le Delta et en Haute-Égypte. Le capital, qui avait été à la fondation de 80 000 livres égyptiennes, s'élevait à 500 000 au début de 1925. Les bénéfices réalisés permettaient de constituer, outre une réserve statutaire de près de 20 000 livres et une réserve extraordinaire de 35 000, un fonds spécial de 50 000 livres égyptiennes « pour le développement des industries nationales ». A l'abri de la banque ont été organisées une imprimerie et une société pour l' « égrenage et le commerce du coton ».

— La cause principale de notre succès, déclare simplement Talaat bey, c'est la confiance que notre entreprise a su inspirer à la population. Les paysans nous confient leurs dépôts, nous leur avançons de l'argent sur leur coton. Nos conditions étant très modérées, on nous a taxés de hardiesse ; mais l'événement nous a donné raison.

Le sénateur me parle ensuite, avec une certaine complaisance, du théâtre qu'il a fondé au Caire, et où l'on joue chaque soir le meilleur répertoire arabe, du « home égyptien » qu'il se propose d'ouvrir bientôt à Paris. Patriote, nationaliste, ce banquier l'est tout autant, et peut-être plus que tant d'autres, dont les sentiments ne se traduisent qu'en paroles. Novateur et hardi dans ses affaires, il est, me dit-on, conservateur et traditionaliste dans sa vie de famille, faisant bon marché des modes européennes et déclarant volontiers : « Je veux que mes filles soient élevées comme l'a été ma mère. » Comme je prends congé de lui, il conclut :

— La première indépendance que l'Égypte doit conquérir,

c'est l'indépendance économique. Mon entreprise, mes efforts n'ont pas d'autre but. Le public nous comprend : il a été conquis par notre bonne volonté.

Le point de vue de Talaat bey est peut-être le meilleur : pas d'indépendance politique possible pour un pays qui n'a pas assuré d'abord son indépendance économique. L'exceptionnelle richesse de l'Égypte pourrait être un obstacle à sa liberté ; elle peut aussi devenir l'instrument de sa libération. Au début de 1925, à Alexandrie, sur 104 maisons spécialisées dans l'exportation du coton, il n'y en avait pas dix qui fussent égyptiennes. L'importation des tissus est presque tout entière aux mains des Juifs; le commerce est monopolisé par les Grecs et les Arméniens. En Égypte, comme partout, le musulman est surtout agriculteur. Mais ces conditions ne sont pas immuables. Le jour où, grâce au progrès et à l'effort d'une élite, l'Égypte serait devenue capable de s'administrer elle-même, elle serait bien près d'avoir acquis, non pas seulement le droit, mais le pouvoir de se gouverner.

LES PARTIS ET LA NATION

Ce fut sans doute un malheur pour la nation égyptienne, que d'obtenir une constitution, un gouvernement responsable et un parlement, avant d'être parvenue à un degré d'évolution intellectuelle, morale et sociale qui lui permît de tirer parti de ces institutions. Que peuvent bien être des élections au suffrage universel dans un pays où l'on compte encore 90 pour 100 d'illettrés? et à quoi peut servir un parlement issu du choix plus ou moins spontané de tels électeurs? Si c'était simplement, comme on l'a prétendu, pour « libérer leur conscience » que les radicaux anglais ont voulu doter l'Égypte d'un régime parlementaire, il faut avouer que leur conscience n'était pas fort exigeante.

Entre une élite intellectuelle et sociale très cultivée, mais très restreinte, et la grande masse du peuple égyptien, que trouve-t-on? les étudiants, c'est-à-dire, du moins pour l'ensemble, une cohue d'adolescents à qui une demi-instruction a donné l'illusion de tout comprendre et la prétention de tout juger; aveuglément dociles à toutes les impulsions, pourvu qu'elles soient fanatiques; passant des mains des prêtres à celles des politiciens, et peut-être à celles des fauteurs d'anar-

chie. Et l'on accepte, faute de mieux, que des manifestations d'étudiants traduisent les sentiments de tout un peuple, donnent la mesure et la figure de sa vie politique. Le roi Fouad aura bien mérité de son peuple, le jour où il ajoutera à sa magnifique création de l'Université du Caire un système complet d'écoles primaires, secondaires et professionnelles, et où il se montrera aussi soucieux de répandre l'instruction élémentaire que de favoriser la haute culture. La première tâche est plus ingrate, exige plus d'efforts que la seconde; mais elle est indispensable au progrès de l'Égypte. Quelle reconnaissance le pays ne devra-t-il pas à ces femmes, dont le patriotisme généreux s'applique à inspirer aux jeunes Égyptiennes, avec le respect des croyances et des traditions nationales, le goût du travail, l'attachement au foyer, et une idée plus haute du rôle que la femme y doit tenir!

En résumé, j'ai trouvé en Égypte une vie nationale intense, qui s'exprime par une ardente et sincère aspiration à l'indépendance la plus complète; et une vie politique mesquine et confuse, que traduisent des agitations désordonnées et stériles. Il y a des partis politiques; mais ces partis n'ont pas de programme, ils ne connaissent que des chefs. Arrivé au pouvoir, un chef de parti ne s'y maintient qu'en distribuant largement à ses parents, à ses amis, à ses clients, les places, les titres et l'argent. Voyez l'exemple de Zagloul, qui est pourtant un honnête homme et un grand patriote. Les principes dont s'inspire l'action du gouvernement se résument en deux mots : démagogie et surenchère. A ce prix, on parvient à vivre; quant à réaliser, il n'en est pas question.

Je ne puis porter aucun jugement sur les débuts du mouvement nationaliste, auxquels je n'ai pas assisté. Mais il me semble que, depuis le divorce survenu entre Saad Zagloul et ses premiers collaborateurs, la politique égyptienne a fait fausse route. Chaque parti a prétendu monopoliser à son profit le patriotisme et le dévouement à la cause nationale. La question de l'indépendance est passée au second plan : il ne s'agit plus que de savoir qui l'emportera, de Zagloul ou de ses adversaires. Les dirigeants se montrent moins anxieux du sort de leur pays que du sort de leur parti. La lutte continue d'être acharnée, mais l'enjeu n'est plus le même. A force de se disputer sur les moyens, on a oublié la fin.

En prenant congé de Ziwer Pacha, aux derniers jours de janvier 1925, je lui demandai : « A quel moment me conseillez-vous de revenir en Égypte? — Pour mieux jouir du climat? — Non, pour mieux comprendre la politique. — Revenez au mois de novembre; nous aurons un parlement. » Le parlement de Ziwer Pacha ne devait vivre qu'un jour. Les élections, que le gouvernement avait crues favorables, ramenaient à la Chambre, sans qu'il s'en doutât, une majorité zaglouliste. Quelques heures après que le Roi eut inauguré solennellement la nouvelle session, Saad Zagloul était élu président de l'Assemblée, par 125 voix contre 85. La Chambre, réunie le 23 mars 1925, était dissoute le même jour par décret royal. Le cabinet démissionna aussitôt, laissant le souverain dans une posture assez embarrassante. Ziwer fut invité à reprendre le pouvoir, et à gouverner sans parlement.

Au mois de mai suivant, lord Allenby donnait sa démission de haut-commissaire. Son successeur, sir George Lloyd, se fit très habilement le défenseur des libertés constitutionnelles, contre un parti qui ne semblait pas trop se soucier de nouvelles élections. Le Roi lui-même, à qui l'on avait imposé la constitution, s'accommodait fort bien de l'absence de parlement. Pendant quelques mois, contrairement à la formule anglaise, il régna et gouverna, le directeur de son cabinet, Nachat Pacha, faisant la liaison entre le palais et le ministère. Le 11 décembre, sir George Lloyd exigeait et obtenait l'éloignement de Nachat. En même temps, il manifestait le désir que les élections se fissent au plus tôt. Ziwer Pacha, qui, à travers quelques crises ministérielles, s'était maintenu au pouvoir, a dû renoncer à appliquer la nouvelle loi électorale, dont il est l'auteur, et remettre en vigueur l'ancienne, qui est l'œuvre de Zagloul. La nouvelle Chambre, sans aucun doute, sera zaglouliste (1). Néanmoins, on prête à lord Lloyd l'intention de ne s'opposer ni à sa réunion, ni même à la formation d'un ministère dont Saad Pacha serait le chef : le Haut-Commissaire ne se réserverait que le droit de rappeler à l'ordre le gouvernement, si celui-ci faisait une politique que l'Angleterre ne pût tolérer.

Voilà où en sont les choses au 1er avril 1926. Entre les trois facteurs qui déterminent la politique égyptienne, le Palais, le

(1) Les élections du mois de mai ont entièrement justifié ce pronostic : les partisans de Zagloul Pacha y ont obtenu une majorité imposante.

Parlement et la Résidence britannique, nous assistons à un jeu plus compliqué qu'intéressant, fait alternativement de rapprochements et de brouilles : chacun des trois ne pouvant maintenir ses prérogatives qu'autant que les deux autres ne s'unissent point contre lui. Cependant, comme le Palais représente, malgré tout, un élément plus stable qu'une Chambre ou qu'un ministère, c'est souvent par l'intermédiaire du Palais que la Résidence tente d'exercer son action sur le gouvernement. Et le prestige du souverain, sa popularité s'en trouvent diminués d'autant.

Il faut avouer que, dans ces conditions, la tâche n'est facile, ni pour le Roi, ni pour les ministres, ni pour l'Assemblée, quand par hasard il y en a une. Les Anglais déplorent que l'Égypte s'accommode aussi mal du régime constitutionnel et parlementaire : mais jusqu'à présent ils ne lui en ont pas rendu l'usage bien commode. Je crois que l'indifférence politique dont témoignent beaucoup d'Égyptiens s'explique, non par un défaut de patriotisme, mais par le sentiment qu'ils ont de leur impuissance à agir utilement, dans les cadres où l'activité politique régulière se trouve enfermée. Dès lors, les agitateurs, qui travaillent en dehors de ces cadres, ont beau jeu.

Et pourtant, ce n'est pas par l'agitation que les Égyptiens parviendront à cette complète indépendance qu'ils souhaitent si ardemment et qu'ils ne manqueront pas d'obtenir. Il y a des risques auxquels un peuple ne s'expose plus, lorsqu'il a atteint un certain degré de richesse et d'organisation. Le malaise dont souffre l'Égypte est le résultat d'un déséquilibre. Le jour où les nationalistes égyptiens auront porté le développement intellectuel et social de leur pays au niveau de son état matériel et économique, ils seront bien près d'avoir atteint, pacifiquement et sans dommage, le but qu'ils poursuivent.

L'Europe tout entière les y aidera, à moins qu'ils ne refusent ou ne découragent son concours. La formule de l'indépendance égyptienne, le programme de ceux qui s'efforcent de la réaliser, tiennent dans cette simple affirmation du Khédive Ismaïl : — Mon pays n'est pas en Afrique; l'Égypte fait partie de l'Europe.

MAURICE PERNOT.

(*A suivre.*)

LILI

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

— Tout cela prouve que ce sont de très nobles femmes, se disait-il, quelques heures plus tard, en cherchant à s'expliquer leur étrange attitude. Il se sentait entièrement rassuré. On l'aimait. Aucun obstacle ne se dressait plus sur la route de son bonheur.

Olkowski n'était pas au logis. En revanche, Léon y trouva une lettre des deux personnes qu'il avait rencontrées dans la rue, la veille, avec Lili. Elles l'invitaient, au nom de leur père, à venir passer la veillée de Noël. Il lut la lettre, la mit dans sa poche et l'oublia aussitôt. La chambre était affreusement glaciale, triste et laide. Mais Léon ne savait où aller. Il se mit à marcher en pensant à Lili.

— Je t'aime, répétait-il comme un écho. Et il rougissait, étendait les bras, cherchant à saisir l'ombre chérie, mais soudain, une vague inquiétude se mêla aux ardeurs de son âme. Il s'arrêta, interdit, promenant les yeux autour de lui, prêtant l'oreille, se demandant d'où pouvait venir cet étrange frisson d'angoisse et pourquoi il le ressentait en ce moment. Sans qu'il pût se l'expliquer, au milieu de ses transports d'amour et de la douceur de ses émotions, se glissait et grandissait une peine

Copyright by Paul Cazin, 1926.
(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

sourde, obsédante. Le crépuscule, venu des champs neigeux, couvrait la ville d'une large brume, quand il se retrouva dans les rues.

Elles étaient désertes et muettes. Il y avait dans l'air quelque chose de solennel. Les fenêtres brillaient, joyeusement éclairées par les arbres de Noël, et des chansons retentissaient derrière le givre scintillant des vitres. Près de la rivière, Léon jeta les yeux à l'intérieur d'un rez-de-chaussée. Toute une bande de convives se pressait autour d'une table.

Il recula vivement et poursuivit son chemin avec un sourire de pitié. C'était le premier Noël qu'il passait hors de chez lui, et, à vrai dire, dans la rue.

— Sottises, préjugés! Les gens se réunissent au nom d'une assiette pleine...

Il se mit à siffler par bravade, afin d'étouffer le chagrin qui lui montait au cœur, revint sur la grande place et en battit lentement les quatre coins, tout en regardant d'un air ironique les ombres chinoises qui couraient sur l'écran des rideaux.

Le froid pinçait terriblement. Le ciel fourmillait d'étoiles vives, tandis qu'un blême croissant de lune montait au-dessus des bois lointains. De longs glaçons, pendus aux toits, s'illuminaient de phosphorescences; l'église semblait couverte d'une nappe d'argent fondu et sur tout un côté de la place, les hautes maisons couchaient une ombre bleuâtre, énorme, à travers la neige pelucheuse.

Léon examina chaque maison tour à tour, jeta les yeux dans la moindre ruelle et se dirigea vers une confiserie. La confiserie était fermée. Alors, ne sachant plus où aller, ni que faire, la solitude lui devint intolérable; il n'eut plus qu'une idée : trouver un abri, de la société, du feu. Les Szalkowski habitaient ces parages, il y courut et se rappela seulement sur le seuil, que Lili lui avait fait jurer solennellement de ne jamais y mettre les pieds.

L'homme et la femme étaient là. Elle, étendue sur un canapé, en robe de chambre et en pantoufles, une cigarette aux lèvres, jouait avec le chien. Lui, à la cuisine, préparait le dîner avec la bonne. Il montra sa tête à travers la porte, sans tendre la main, parce qu'il tenait un poisson écaillé.

— Bonsoir, cria-t-il. Quelle bonne idée vous avez eue de

venir! Hélène s'ennuie tellement que j'étais tout prêt à courir en ville chercher quelqu'un.

— Vous allez souper avec nous, dit-elle. Vous le devez. Je m'ennuie à mourir.

— Mais je ne viens que pour un instant. Je...

— Nous parlerons plus tard. Asseyez-vous plus près, ici.

Elle chassa le chien d'un coup de pied et montra une place à côté d'elle. Mais il prit une chaise à certaine distance, en la regardant d'un air curieux.

— Vous avez peur de vous asseoir près de moi. Lili vous a bien dressé.

Elle se mit à rire en lui tendant des cigarettes. Il en prit une et l'alluma.

— Comment! Vous ne me donnez pas de feu?

Il se pencha sur elle avec l'allumette enflammée. Alors, elle le prit à mi-corps et le contraignit à s'asseoir près d'elle.

— Mettez-vous là, quand je le veux. Théodor, donne du thé.

Le mari apporta le thé humblement.

— Et qu'on se dépêche avec ce souper, cria-t-elle impérieusement. Que regardes-tu? Aurais-tu peur que Zakrzewski me fasse la cour? Il n'en a pas l'air, ajouta-t-elle, en ricanant et lui pressant les mains.

Le mari sortit. Tous deux gardaient un silence embarrassé. Elle le tenait par la main et le fixait de ses yeux fumeux, fascinants. Elle attendait un mot de lui, mais Léon se taisait, ne sachant que dire. Il avait peur de se montrer ridicule, il pensait à Lili, et en même temps, il subissait le charme pervers de ces grands yeux prometteurs. Un parfum violent lui montait à la tête et l'énervait.

— Pourquoi m'évitez-vous? dites, demanda-t-elle brusquement.

— Mais je ne vous ai jamais évitée. Pourquoi? balbutia-t-il, tout troublé.

— Je vous en voulais, mais je pardonne tout, puisque vous êtes venu. Allons, qu'on se fasse pardonner...

Elle lui tendit ses deux mains à baiser, mais il se contenta de les serrer très fort. Elle les retira avec colère, se leva, alluma une bougie devant sa toilette et, le plus tranquillement du monde, comme si elle eût été seule, dénoua ses cheveux qui lui

couvrirent les épaules comme un manteau et se mit à se peigner.

— Au revoir, madame, dit Léon en se levant en sursaut.

— Vous vous sauvez déjà ?

— Je suis pressé et je ne veux pas vous déranger.

— Auriez-vous peur de moi ? demanda-t-elle en ricanant.

— Oh ! non, vous n'êtes pas dangereuse, dit-il d'un ton irrité.

Il était déjà dans une chambre vide, encombrée de malles, par laquelle on devait passer pour sortir, quand il entendit derrière lui le grincement d'une porte et un appel étouffé :

— Monsieur Léon...

Il s'arrêta, surpris, et avant qu'il eût le temps de se ressaisir, une bouche brûlante se collait sur la sienne.

— Pourquoi me fuis-tu ? Je t'aime. Tu entends. Ne l'as-tu pas senti ?... Si tu le veux, nous lâcherons cette boîte, nous entrerons dans une autre troupe... Tu dois être à moi, rien qu'à moi. Je t'aime.

Elle le harcelait de son murmure passionné, lui criblant le visage, le cou, les mains, d'une grêle de baisers dévorants. Il ne résistait plus, lui rendait ses baisers, perdant la tête au point que, à plusieurs reprises, il l'appela Lili, sans qu'elle y prît garde dans son égarement.

Enfin il se dégagea et s'enfuit. Dans la rue, il resta longtemps immobile jusqu'à ce que le froid lui rendît sa raison. Alors il se sentit enragé contre lui-même et sa propre faiblesse, mourant de honte de s'être prêté à pareille scène. La colère l'étouffait. Il s'essuya la figure et jeta le mouchoir loin de lui avec dégoût. Il s'efforçait de ne penser qu'à Lili, mais les baisers de l'autre lui brûlaient encore la bouche.

— Que faire ? Où aller ? se demandait-il en regardant les fenêtres qui s'éteignaient une à une.

Soudain, il claqua des doigts et partit au pas de course. Il venait de penser au peintre décorateur.

Korniszon habitait dans les bâtiments d'un vieux couvent en ruines qui s'élevait, près de la rivière, au milieu d'un jardin presque abandonné, entouré de hautes murailles assez bien conservées.

Par la brèche où se trouvait jadis un portail, Léon pénétra dans le jardin. Il y faisait plus calme qu'à l'extérieur, le vent ne pinçait pas. De grands arbres, couverts de givre, brillaient

sous la lune, figés dans un silence de rêve, et allongeaient sur les neiges de longues ombres fantastiques.

Léon fit le tour d'une énorme église de briques appuyée sur de puissants contreforts et pénétra dans un long corridor obscur. Des rayons de lune, passant par d'étroites fenêtres, rayaient de loin en loin le carrelage rouge, usé. Un silence accablant pesait sur cette solitude. On entendait le craquement des boiseries travaillées par le gel; une chauve-souris grattait les voûtes en tournoyant; des blocs de neige, détachés du toit, éclataient devant les fenêtres et les criblaient de leur poussière blanche. De grandes figures de moines, peintes sur les murailles, apparaissaient aux endroits éclairés et semblaient suivre le passant des yeux.

Il allait vite. Les portes entrebâillées des cellules désertes soufflaient sur lui une haleine de tombe. Une vague rumeur arrivait du fond de la galerie.

Léon poussa une porte basse et se trouva dans une grande salle voûtée.

Korniszon, Olkowski et Félix étaient assis près d'un énorme poêle de faïence où grondait un feu d'enfer dont les reflets illuminaient la salle. Ils chantaient en battant la mesure avec des bâtons, devant une table chargée de bouteilles, de harengs fumés et de pommes de terre rôties.

— Hé! comment va, mon gentilhomme? cria Korniszon en essayant de se lever. On a de la goutte, des harengs, des patates. Un réveillon à tout casser. Asseyez-vous.

— Asseyez-vous, reprit Félix. On boira un petit peu, on chantera pour chasser le cafard, on fera un brin de causette et tout ira bien. Verse, Olkowski. On va boire à ce fils de famille et chanter un petit chœur.

— Ah! ah! ah! plus d'eau-de-vie! cria Olkowsky d'un air égaré, en montrant la bouteille vide à la lumière.

— Maldonne, nom d'un chien! Messieurs, à vos poches. On ne vit qu'une fois, il faut bien boire un coup. Messieurs, n'oubliez pas votre cotisation.

— J'ai un demi-rouble, prends mon demi-rouble. Je boirai mon demi-rouble et j'irai me noyer..., grommela Félix en alignant la monnaie sur le banc.

— Zakrzewski, donnez pour moi, j'ai oublié mon porte-monnaie.

— Allons-y! dit Léon. Voilà deux roubles, c'est tout ce qui me reste. Que le diable les emporte!

— Oh! nous sommes camarades, mon petit roi d'or. Donne ton bec. Voilà un gentilhomme pur sang. Nous allons boire, comme cela ne se fait plus. Olkowski, file, dépêche-toi, et prends aussi quelques pots de bière.

— Attendez, j'apporte de quoi nous chauffer, cria Korniszon en sortant avec Olkowski.

Il revint un moment après, tenant une longue planche qu'il se mit à casser à coups de hache.

— C'est la palissade de ce cher curé, elle est trop haute, il pourrait déchirer ses soutanes. Mais, nom d'un chien, une planche par jour, ni plus ni moins. Chez moi tout est systématique.

Il cessa de parler pendant qu'il chargeait le poêle. Félix, enveloppé dans son éternel manteau qu'il ne quittait presque jamais, regardait le feu d'un air lugubre, se tirait le bout du nez, lançait un long : « Oui! » qui ne signifiait rien, faisait de la main un geste pathétique et se taisait. Léon se promenait de long en large, en pensant à la Szalkowska.

Cette pièce devait être un ancien réfectoire ou une salle capitulaire, car au flamboiement rouge du feu, des lambeaux de fresques apparaissaient dans les nervures de la voûte, des têtes barbues, nimbées d'or, des fragments d'habits de pourpre, tout un enfer, peint en jaune, où l'on ne distinguait plus que les mains des damnés, sortant des flammes verdâtres, et plus loin, des groupes en procession, des moines blancs qui joignaient les mains...

— Zakrzewski, attention! J'ai mes tartines par terre.

Léon fit le tour d'une grande toile, faite de draps cousus, étalée sur le carreau, sur laquelle était barbouillé un paysage, et revint près du poêle.

— Tu sais, Korniszon, dit-il, moi, j'aurais peur d'habiter là.

— Peuh! Une fois installé, on habite aussi bien chez le diable qu'ailleurs. Le loyer n'est pas cher ici, on est libre, on pourrait tirer à la carabine sans que personne entende rien. Et puis, on se chauffe à bon marché; et pas besoin de donner la pièce au concierge. Quant à ceux-là, je les connais... dit-il en riant et en montrant les fresques. Ils tombent à chaque instant sur ma couverture, ils s'écaillent de froid, les pauvres. Nous

faisons même la conversation, parfois, écoutez donc. Il n'y a pas longtemps, la semaine dernière, je rentre, la tête un peu lourde, je me couche plus tôt que d'habitude, et quand je me réveille, sur le matin, la lune donnait en plein dans la fenêtre, comme à présent. Voilà que tout à coup j'entends chanter. « Que diable!... » je me dis; j'écoute. On chantait dans le corridor. Je me dis : « C'est Kos et Félix avec Olkowski qui viennent me rendre visite de bonne heure. » Je me soulève, je regarde la porte... La porte s'ouvre, et voilà toute une procession, une procession de moines. Je n'en menais pas large. Et eux, chantaient, chantaient. J'entends encore l'air et les paroles : *Laudate pueri Dominum, laudate...*

Et il se mit lui-même à barytonner d'une voix si sépulcrale que Léon tressaillit nerveusement en jetant un regard timide sur les fresques.

— Je m'en souviens parfaitement. Ils passaient à côté de moi, têtes rasées, faces pâles, les yeux baissés, les mains jointes, des habits blancs et des scapulaires noirs... J'attends qu'ils aient fini, je me frotte les yeux, je les ferme, je les ouvre... Ils étaient toujours là et ils chantaient toujours. Bon sang! vous pensez quelle suée je prenais. Je voulus me rendre compte où ils allaient : ils faisaient le tour de mon lit. Je couche près du mur. J'étends la main : plus de mur... Jésus, Marie! voilà mes dents qui se mettent à claquer. J'avais à portée de la main une bouteille qui tenait bien une demi-mesure... Il faut toujours que j'aie de l'eau-de-vie, quand je me lève, à cause de ces fadeurs que je me sens dans l'estomac... Affolé, j'attrape la bouteille et je prends une, deux lampées, pour me donner du courage... Je ferme les yeux et je me réveille à midi.

— Première attaque de *delirium tremens*, cria Félix. Va te noyer, fils, pour qu'on ne dise pas que tu es mort d'avoir trop bu.

— Mais le matin? Aucune trace, rien? demanda Léon, impressionné.

— Rien. La bouteille vide sous la fenêtre, et moi en travers de la paillasse.

— Hallucination. Les fresques ont fourni le thème et l'eau-de-vie a fait le reste.

— Si vous voulez, mais je vous dis ce que j'ai vu... Oh! voilà Olkowski. Messieurs, à vos rangs. Amène, limace. Nous

sommes là à nous morfondre, à soupirer et tu te remues comme une mouche dans du beurre.

Il prit la bouteille, la déboucha, la flaira et la rendit.

— Verse. Messieurs, nous allons chanter un de ces chœurs..., aux petits oignons. Seulement, gardez bien la mesure. Vous allez m'entendre.

Il saisit son verre d'une main et de l'autre le tisonnier et entonna d'une voix rauque, avinée :

Jacques boit à Jacques, et Jacques à Michel.

— Hop! Trinquons.

Ils trinquèrent et burent.

— Olkowski, remets-nous cela.

Ils burent encore et reprirent la chanson. Zakrzewski seul ne chantait pas. Il était triste, accablé.

— Où est ta petite Ophélie, mon Hamlet?

— Tais-toi, Félix. *Et qui ne boira pas, — double coup recevra.* Tais-toi, tu détonnes comme un chien.

— Olkowski, verse toujours. Recommençons. Un, deux, un deux...

— Le gentilhomme s'ennuie.

— Fais-le boire, Korniszon, et que le diable emporte tout.

— Bien parlé. C'est cela, bois, mon frère, tu connaîtras la félicité. Lili te semblera un ange et la vie un régal. Bois, Olkowski, mon petit enfant, tu croiras tenir la Szalkowska, et que tu dînes toutes les semaines, et que tu joues les héros. Bois, Félix, bois, vieux frère, ta pèlerine te tiendra aussi chaud qu'une fourrure, tu nageras dans les flammes, l'amour et le bonheur. Buvons.

— Buvons, messieurs. Tout le reste n'est que blague. A quoi bon y penser? Qu'on ait à manger ou non, que la pièce réussisse ou non, qu'on nous aime, qu'on ne nous aime pas, que nous mourions ou que nous vivions, qu'est-ce que cela fait? Buvons, frères. Zut! et voilà.

Léon, assis au long du mur, sur la paillasse de Korniszon, fixait d'un œil égaré les fresques que le clair de lune couvrait d'une patine verdâtre. Sous les vibrations de la lumière, les figures peintes semblaient remuer, vivre, les auréoles rutilaient, les yeux prenaient des regards. On eût dit que toute cette foule s'ébranlait pour descendre lentement vers lui sur les rayons de lune.

La peur lui fit secouer son engourdissement. Il partit sans saluer personne et rentra précipitamment chez lui.

Il s'éveilla très tard. Olkowski, blême comme un cadavre, était assis sur son grabat, la tête dans les mains.

— Quand êtes-vous rentré? demanda Léon.

— Je n'en sais rien. Je me suis réveillé dans le corridor du couvent, il y a peut-être une demi-heure. J'ai froid, je ne me tiens plus, la tête me fait mal, mal...

Léon se sentit rougir en pensant à la soirée de la veille.

— Avez-vous pris le thé?

— Du thé, il n'y en a pas et je n'ai plus rien.

Léon tâta ses poches et les trouva, lui aussi, vides.

Il s'habilla en hâte et courut chez Lili. Les deux femmes n'étaient pas revenues. Il en éprouva une déception amère. Pourquoi tardent-elles tant? pensait-il, en pressant son front douloureux. Il avait faim.

Il alla chez les Korczewski. On y buvait le thé. Il s'assit et but avec eux, mais il songeait avec effroi qu'il n'avait plus d'argent. Il mourait de peur et de honte.

— Les affiches sont là, dit Korczewski. Nous pouvons partir demain avec les billets.

— Bien. Les chevaux sont commandés?

— Oui, mais il faut payer d'avance, sans quoi, rien à faire. Sales juifs! gronda l'autre, en se promenant par la chambre, son verre à la main. Prêtez-moi cinq roubles, on vous les rendra.

— Cinq roubles? Savez-vous que je n'ai plus un... Oui, il est arrivé que...

Il s'arrêta, horriblement humilié, sous ce regard quelque peu ironique.

— Moi non plus, je n'ai plus rien, dit Korczewski. J'ai dû acheter de la toile. Les draps suffisaient tout juste pour une chambre à la française et il nous faut deux changements. J'ai acheté des couleurs, j'ai acheté des cordes. Il a fallu donner quelque chose d'avance à Korniszon. Il me reste à peine quelques kopecks. Que faire?

Il inspecta du regard les meubles, sa toilette et celle de sa femme et se retourna dégoûté.

— Sang de chien! plus rien à mettre au clou.

— Joseph a porté hier nos alliances pour pouvoir payer les

affiches. Un... deux... murmura la Korczewska, qui continuait silencieusement son travail au crochet.

— Si vous le vouliez, puisqu'il fait si beau, nous irions à pied jusqu'aux premières maisons, proposa timidement Korczewski.

— Bien. Tout m'est égal. Après tout, c'est la dernière fois.

— Parce que, voyez-vous, dès que nous aurions vendu quelques billets, nous louerions une voiture pour aller plus loin.

— A quelle heure demain?

— A neuf heures au plus tard.

— Entendu. Au revoir.

Dans la rue, il tira sa montre. Il était déjà midi et il lui vint à l'idée qu'il pourrait engager cette montre et en tirer quelques roubles. Il se rendit donc chez Jean qui s'entendait mieux que personne à ces sortes d'opérations.

Jean n'y était pas. La Galkowska, en serre-tête, roulait de la pâte qu'elle étalait sur le lit et sur les chaises.

— Jean va venir, attendez un peu.

Et sans plus s'occuper de lui, elle retourna à son déjeuner qui grésillait sur un petit poêle de fonte, chauffé à blanc.

Une écœurante odeur de graisse emplissait ce triste taudis où règnait le sale désordre des vies nomades. Sur la table près de laquelle Léon était assis, traînaient, au milieu des taches des bougies qu'on collait à même le bois, des bâtons de fard, de la poudre répandue, de la vaisselle grasse et des croûtons de pain. Son impatience et son inquiétude grandissaient. Il regardait sa montre, se levait, jetait les yeux par la fenêtre sur la ruelle déserte, soupirait, allumait cigarette sur cigarette et songeait sans répit : Pourquoi n'est-elle pas encore revenue ?

— Qu'avez-vous donc ? demanda la Galkowska.

— Rien, rien. Mais voyez-vous, je suis inquiet de Lili. Elles sont parties hier soir, elles devaient revenir ce matin, et il n'y a encore personne.

— Pourquoi voulez-vous qu'elles se dépêchent? Elles sont très bien là-bas... répondit-elle froidement en accentuant les derniers mots.

— Oui, assurément. On dit que cette sœur de leur propriétaire est une personne très comme il faut.

Elle eut un ricanement hideux qui la secoua longtemps et couvrit de taches sanglantes sa face blême.

— De quoi riez-vous? demanda-t-il brusquement.

— Je ris de cette sœur de la propriétaire qui a des moustaches, de la barbe et du bien aux environs.

— Oui, dit-il sans comprendre. Je sais par Lili que la propriété n'est pas loin de la ville.

— Comment avez-vous passé votre soirée de Noël? demanda-t-elle tranquillement.

— Aussi mal que possible.

— C'est bien fait, je ne vous plains pas. Qu'est-ce que vous faites là, dans cette troupe? L'amour, n'est-ce pas? ajouta-t-elle en coupant sa pâte.

— Vous le savez.

— J'en sais même beaucoup plus. Je sais que vous êtes jeune, généreux, sentimental et très inexpérimenté, trop confiant dans les gens, les belles paroles, les doux regards, les serments, bref, en tout ce qui devrait inspirer le moins de confiance.

— Je ne vous comprends pas. Où voulez-vous en venir?

— Moi? A rien. Je dis tout simplement ce que la bienveillance me dicte. Vous me faites pitié, voilà tout.

— Je vous remercie de votre compassion et pour tranquilliser votre bon cœur, je vous apprendrai dès maintenant que je n'ai plus que quelques jours à rester au théâtre. Je pars aussitôt après la représentation.

— Vous ferez bien, très bien. Enfin, vous avez vu clair, tant mieux. Car enfin, être aussi indignement trompé... c'est même un peu ridicule, ajouta-t-elle tout bas.

— Qui est trompé? Qui trompe? Parlez, pour l'amour de Dieu! s'écria-t-il.

— Mais toute la troupe le sait, toute la ville en parle...

— Mais de quoi? Je vous en conjure, dites.

— Eh bien! que Lili n'est pas du tout allée à un repas de famille chez la sœur de sa propriétaire.

— Alors, où? Chez qui? dit-il, en bondissant comme s'il eût reçu un coup de fouet.

— Chez le comte. Vous savez bien? Celui qui lui envoie constamment des fleurs.

— Ce n'est pas vrai. Vous mentez, madame. C'est une

indignité de calomnier ainsi une honnête fille, une vilenie.

L'indignation et la colère l'étranglaient. Il était devenu tout blanc, serrait les poings et regardait la Galkowska avec une telle expression de haine qu'elle recula derrière le poêle.

— Ne criez pas si fort, je ne suis pas votre servante. Ce que j'ai dit, tout le monde le sait. Vous pouvez interroger les Korczewski, ils vous en diront encore plus.

— Quoi de plus? Parlez, mais je vous préviens que Lili est ma fiancée.

— Oh! alors, enchantée... Mais aussi, comme vous vous emportez! Moi, c'était par bienveillance...

— Que le tonnerre de Dieu vous écrase avec votre bienveillance... cria-t-il, furieux, et, ne pouvant plus se contenir, il se sauva dans la rue.

Misérables, misérables! pensait-il avec rage et désespoir. Lili, sa Lili!... Oh! langues de vipères. Et c'était dans cette tourbe que devait vivre ta pauvre enfant!

Il revint à leur logement. Personne encore. Mais que font-elles? se demandait-il en tournant sur lui-même et en arpentant les rues de la petite ville où régnait un silence de mort.

Après les offices, quand les cloches sonnèrent et que la foule sortit des églises, il s'enfuit vers le parc pour ne rencontrer personne.

Il s'y promena, solitaire, pensant toujours à Lili. Les propos de la Galkowska n'étaient pour lui que de vils mensonges, mais ces propos le hantaient douloureusement, éveillant en lui une sourde méfiance, qu'il essayait en vain de chasser. Il connaissait Lili depuis six mois, chacune de ses pensées, chacun de ses sentiments, toute la profonde sincérité, toute la simplicité de sa nature. Il savait que cette âme était blanche comme la neige qu'il foulait en ce moment, qu'elle n'avait pas de secret pour lui, qu'elle n'en avait aucun. Par les récits de la mère, il connaissait presque semaine par semaine sa courte vie. Et, malgré tout, le soupçon s'insinuait dans son âme et lui étreignait le cœur comme un serpent.

Ces essaims d'adorateurs, que toute actrice jeune et jolie rencontre, du reste, à chaque pas, et dont ils se moquaient ensemble; ces bouquets dont on l'accablait, ces ovations, ces billets doux qu'ils lisaient tous deux en riant, tout cela glissait

sur elle, il le savait, comme la rosée sur le verre, sans trace. Et, néanmoins, ses doutes grandissaient avec une rapidité effrayante.

« Oui, je sais beaucoup, mais combien y a-t-il de choses que je puis ne pas savoir, que mon aveuglement n'a pas vues, que ma confiance n'a pas supposées ?... » songeait-il en claquant des dents.

— En voilà une rêverie ! Bonjour, monsieur.

Il sursauta et leva la tête. Les deux jeunes filles, de qui il avait reçu, la veille, une invitation, se tenaient devant lui, parées, souriantes, lui tendant la main avec amitié.

— J'avais la migraine. J'ai voulu faire un tour, expliqua-t-il d'assez mauvaise grâce.

— Bienheureuse migraine, qui nous permet de vous surprendre. Vous êtes notre prisonnier. On ne vous relâchera pas de sitôt. Pourquoi n'avez-vous pas daigné venir hier soir ?

— J'ai dû rester avec mes collègues. Et puis...

— C'est dommage. Nous vous avons attendu jusqu'à dix heures. Mais, aujourd'hui, nous vous emmenons dîner sur-le-champ. N'essayez pas de vous échapper ! dit en riant la plus jeune, une blonde aux yeux clairs, en caftan bleu, fourré d'hermine.

Et elle accentuait ces mots de minauderies engageantes.

— Sans compter que maman a des choses assez sérieuses à vous dire, ajouta l'aînée, une brune, tout de noir vêtue, et qui semblait en deuil.

Il essaya d'abord de résister, mais il se dérida bientôt et réussit même à se montrer galant, à la grande joie de ces demoiselles, qui avaient des vues sur lui. Le docteur, leur père, fort brave homme, l'accueillit avec la plus franche cordialité.

Une si douce atmosphère l'enveloppa, qu'il leur sut gré de ne pas le traiter comme un pauvre diable d'acteur ambulant, mais comme un homme de leur monde. Il ne sentait autour de lui que bonté, discrétion et prévenance. Le salon, dans lequel on passa en sortant de table, respirait, avec ses beaux meubles et ses tapis moelleux, un luxe et une élégance dont il était sevré depuis bien longtemps. Des fleurs embaumaient très fort dans une jardinière, près du piano, où la blonde jouait son répertoire. La brune chanta quelques romances, dans le goût

de *Fillette à bouche de framboise*, qui lui permirent de mettre en valeur, non seulement sa voix, mais le modelé de son buste et la flamme de ses yeux.

Léon but de la liqueur, fuma un cigare, prit un excellent café, préparé par la maîtresse de maison, qui lui donnait, à part, de bienveillants conseils, l'exhortait à quitter le théâtre et à retourner chez ses parents. Dans l'attendrissement de la digestion, il lui confia que c'était l'affaire de quelques jours. Alors, elle l'embrassa maternellement, le pressa sur son sein gonflé de joie, lui offrit l'hospitalité chez elle, pour qu'il pût se reprendre à son aise, ce qui l'émut à tel point qu'il resta plusieurs minutes à baiser ses belles mains blanches. Puis, il revint au salon, près des demoiselles, but de nouveau avec le docteur et regarda l'album de portraits que la blonde tournait devant lui, pour lui montrer les gloires de la famille.

Il ne se rendait plus compte des choses, engourdi par la chaleur et les petits verres, mais aussi par le chagrin qui, malgré tout, lui rongeait le cœur. Parfois, il tirait machinalement sa montre. Ces demoiselles l'adjuraient de rester. Et il restait, s'efforçant d'être aimable et de répondre avec sincérité au docteur, qui l'interrogeait le plus affablement du monde, sur sa famille et sa situation de fortune.

— Je vous demanderai de m'aider, dit la mère, en le conduisant par le bras dans une autre pièce, où des paquets de différente taille étaient posés sur une grande table. Grâce à l'initiative de mes filles, un groupe de personnes a fait une petite quête au profit de vos compagnons. Il n'y a rien là de blessant. Ils se trouvent pour l'instant dans le besoin ; nous avons donc réuni surtout des objets de première nécessité. Comme nous ne voulons pas de remerciements, qui seraient, à vrai dire, plus gênants pour nous que pour eux, les donateurs ont gardé l'anonyme. Chacun a son paquet. Pauvres gens, vraiment. On nous en a raconté de bien tristes choses.

Léon, sorti de sa torpeur, parcourut rapidement les adresses épinglées. N'y voyant pas son nom, il poussa un soupir de soulagement, mais celui de Lili, sur un paquet plus petit que les autres, retint longuement son regard.

— A celle-là j'envoie un peu moins, fit remarquer la femme du docteur avec un sourire discret.

Léon l'interrogea des yeux, sans oser ouvrir la bouche.

— C'est que, paraît-il, quelqu'un la protège avec assez de zèle. Elle ne doit donc manquer de rien. Ces dames savent se tirer d'affaire, conclut-elle avec un haussement d'épaules méprisant.

— Vous êtes bien sûre qu'on la protège ? demanda-t-il d'une voix sourde et d'un ton si menaçant que la dame le regarda surprise.

— Mais toute la ville sait que c'est le comte de..

Il bondit en arrière, blanc comme un linge, faisant appel à toute sa volonté pour ne pas lui jeter à la tête la chaise qu'il tenait sous sa main. Enfin, à travers ses dents serrées, il articula : « Madame ! » fit un salut raide, se dirigea vers la porte, et s'habilla en hâte dans l'antichambre. Avant qu'elle eût le temps de comprendre ce qui se passait, il était déjà dans la rue et courait chez Lili.

Point de Lili. Léon revint à son logement. Il trouva Olkowski étendu sur sa paillasse, les yeux égarés regardant au plafond, tout vert, la bouche brûlante, soufflant de loin la fièvre.

— Je suis malade, donnez-moi à boire. Que je souffre de la tête, que je souffre !... gémissait-il tout bas.

Léon lui donna un verre d'eau, mais comme l'autre en redemandait sans cesse, il lui laissa l'arrosoir à portée de la main et s'étendit lui-même sur son lit. Toutes les heures, il se levait pour aller voir si Lili était revenue et, ne la trouvant pas, rentrait, se couchait de nouveau et attendait.

Vers la fin de la journée, Szalkowski vint le voir. L'acteur, qui paraissait violemment agité, commença sans préambule :

— Monsieur, vous m'avez beaucoup peiné, je peux même dire gravement offensé. Je devrais même vous réclamer satisfaction...

Et il tapait de la canne en enflant la voix.

— Plus bas ! dit Léon froidement. Vous voyez bien qu'Olkowski est malade.

Il supposait que l'autre avait tout vu, la veille, et venait lui chercher des histoires. Mais il s'en moquait bien en ce moment. Il se jeta sur son lit et regarda en l'air.

— Excusez-moi, excusez-moi... balbutiait Szalkowski en baissant le ton.

— Eh bien ! j'attends. Quelle satisfaction voulez-vous ? Je suis à vos ordres.

— Mais voyons ! monsieur Léon, quelle idée !... Moi, je viens

en ami, me plaindre de vous, parce que je vous en veux d'avoir fait de la peine à Hélène, hier soir... Vous promettez de venir, elle vous attend toute la nuit. Et vous étiez chez Korniszon. Ce n'est pas bien de traiter comme cela ses amis. Hélène en a pleuré. Vous lui plaisez énormément... Elle sent pour vous beaucoup... comment dire?.. de sympathie... beaucoup de...

— Idiot ! lui jeta Léon pour toute réponse. Et il s'enfuit de la chambre.

Il resta dehors plus longtemps, car il voulut aller sur la route par où devaient revenir les deux femmes. Il fit inutilement plusieurs verstes de chemin et rentra en se jurant qu'il ne bougerait plus.

Pendant son absence, on avait apporté un paquet pour son compagnon, et pour lui une lettre de la femme du docteur qui lui écrivait entre autres choses : « Je voudrais être une sœur de charité pour votre âme. Je voudrais que vous vous confessiez à moi. Oh ! croyez que j'ai vivement ressenti votre départ... Que s'est-il passé?... Pauvre âme, il faut l'emmailloter de tendresse pour qu'elle oublie ses blessures. Mais nous oublions la peine que vous nous avez faite en partant sans adieu. On fera des beignets aujourd'hui à votre intention. Ce sont mes filles qui les feront. Nous aurons les Walewski, ce soir... »

— La sotte femme ! grommela-t-il, en déchirant la lettre. Et il retomba dans sa rêverie douloureuse.

Olkowski, pendant ce temps, ouvrait son paquet avec curiosité. Il en tira du thé, du tabac, du papier à cigarette, de la charcuterie, du pain, du gâteau au pavot, deux chemises, un peu de linge de corps et deux billets d'un rouble. Il examina tout cela, l'étala sur sa couverture et se mit à crier comme un fou furieux :

— Ohé ! les bourgeois, ohé !... Ah ! quartiers de porc ! Ah ! philanthropes ! Ah ! ah ! ah ! bétail anonyme... !

Son rire sonnait avec un grincement si affreux que Léon tressaillit et eut la stupeur de le voir empoigner chacun de ces cadeaux, les lancer contre les murs, en cribler le poêle et les meubles. Puis, le malheureux garçon se traîna hors de son grabat et, en chemise, décharné comme un squelette, les yeux hagards, chancelant, il piétinait, déchirait, broyait, réduisait tout en morceaux.

— Ah ! mendicité, gueuserie, canaille... Ah ! vilains, vilains,

vilains! hurlait-il à tue-tête. Puis, à bout de force, il s'écroula au milieu de la chambre, où il continua de rire et de crier tour à tour, d'une voix stridente, inhumaine.

Léon le contraignit à regagner sa paillasse, le fit coucher, le couvrit; il resta un moment tranquille, mais le délire le reprit avec une violence croissante. Il se débattait frénétiquement, faisait mine de vouloir sauter par la fenêtre, se cognait la tête au plancher, lacérait sa chemise, et peu après, retombait inerte comme une souche, poussant des gémissements étouffés, ses prunelles mornes fixées sur un même point.

Léon s'employait de son mieux autour de lui, mais ne savait trop que faire sans argent, ni aide. La nuit se traînait avec une lenteur désolante, infinie. Cent fois il regarda aux vitres derrière lesquelles l'ouragan sifflait, et cent fois il ne vit que les ténèbres de la rue déserte. Il pensait que le jour ne reviendrait plus jamais.

Olkowski avait perdu entièrement connaissance. Il était immobile et muet, mais ses lèvres blanches battaient sans cesse et de ses yeux grands ouverts fusait de temps à autre un filet de larmes qui séchaient sur ses joues maigres.

Dès que l'aurore parut, Léon fit venir un médecin qui diagnostiqua une fièvre typhoïde, sinon une méningite, et fit transporter le malade à l'hôpital. Accablé de tant d'émotions, il s'endormit; mais dès les dix heures du matin, Korczewski venait le réveiller. Il était temps de partir pour aller vendre les billets.

Malgré sa fatigue, Léon se leva et s'habilla en hâte.

— Qu'est-ce que cela? s'écria l'autre, en apercevant les débris qui jonchaient le sol.

— Voilà comment Olkowski a reçu les dons du public.

— Quelle brute! Ma parole, il a déchiré jusqu'aux billets.

— Chacun fait ce qui lui plaît. Vous a-t-on aussi envoyé quelque chose?

— Oui bien. Ce sont de braves gens.

— Vous avez accepté?

— Et pourquoi non? Mon pauvre ami, nous avons besoin et ils ont de quoi, c'est si simple. Je ne vois pas ce qui peut nous offenser là-dedans. J'ai chez moi le paquet de Lili. Elles ne sont pas revenues; c'est fermé chez elles.

— Vous y êtes allé aujourd'hui? demanda-t-il vivement.

— J'en viens.

— Je suis prêt, allons. Vous avez les billets et les affiches?
— Tout ce qu'il faut.
Korczewski se signa pour attirer la chance et ils partirent.

VI

En ville, ils gardèrent la tenue de gens qui font un petit tour de promenade, mais quand ils furent sur le grand chemin, de l'autre côté de la rivière, Korczewski déroula son cache-nez bronzé pour s'emmitoufler la tête et le cou, et Léon releva son col de pardessus, car il gelait à pierre fendre. Le soleil resplendissait. Le long ruban de la route, lissé par les traîneaux, scintillait et craquait sous les pieds.

Ils marchaient d'un bon pas, sans dire mot. Korczewski escomptait les chances de bénéfice. Léon contemplait la campagne aveuglante de blancheur, qui les entourait de tous côtés, et toisait d'un air hardi, provocant, les véhicules qui passaient près d'eux. Il éprouvait une joie mauvaise à l'idée que lui, enfant de bonne maison, homme riche qui n'aurait eu qu'un mot à dire pour avoir à volonté cheval et voiture, il était là, un jour de fête, un jour d'hiver, à pied comme le dernier des gueux, et qu'il allait presque mendier, car ces sortes de tournées étaient-elles autre chose qu'un appel déguisé à la charité publique? « C'est pour toi, à cause de toi... » se disait-il en songeant à Lili.

Et tout en regardant son compagnon, il pensait aux autres acteurs avec une haine méprisante. Mais le mouvement, l'air vif qui lui fouettait le visage, ne tardèrent pas à le calmer. La grandeur du paysage accapara toute son attention. Il ne vit plus que le beau disque d'or qui pendait dans l'azur pâle et semait les neiges de brillants et de saphirs.

Une ligne bleuâtre de forêts fermait l'horizon. Sur l'infinie blancheur des plaines, les villages égrenaient leur chapelet de maisons basses qui soufflaient paisiblement l'haleine rose de leurs fumées. Au long des chemins, bosselés de tertres et de broussailles, et qui dévidaient sans fin leur peloton, les poiriers étincelaient de givre, tandis que de sombres bouquets d'aulnes se penchaient au-dessus des prairies bourbeuses et que les étangs gelés allumaient çà et là l'éclair bref de leur miroir.

Une paix souveraine régnait dans ce grand jour glacé. Le

silence était plein de frémissements secrets, de scintillements, de rayons, d'une joie magique, vivifiante. Des compagnies de perdrix s'abattaient devant eux en criant. Des corneilles cinglaient en l'air dans la direction du soleil...

— Tournons à gauche, dit Korczewski, en consultant son agenda. Voici Smardzew, propriété des Kozlowski. Beaucoup de terre, peu de dettes, une femme et deux filles qui aiment s'amuser.

Ils prirent un petit chemin, à peine battu, que bordaient deux rangées de bouleaux. On apercevait au loin, en droite ligne, une haute habitation dont la véranda vitrée et plusieurs fenêtres brillaient. Un vaste jardin s'étendait d'un côté. De l'autre, par-dessus les sapins, s'élevaient les toits de nombreux bâtiments agricoles.

— Vous me laisserez parler, n'est-ce pas? dit le vieil acteur. Vous opinerez du bonnet, quand je me tournerai vers vous. Et surtout, ne faites pas de mines. Il faut savoir prendre nos hobereaux, si l'on veut atteindre leur poche.

— C'est convenu. En effet, moi je ne saurais guère comment m'y prendre.

Dès le portail de la cour, ils furent assaillis par toute une meute de chiens que Léon dut apaiser et qui, cessant enfin d'aboyer, les accompagnèrent en bande jusqu'à la maison, où l'on vit plusieurs têtes se montrer aux fenêtres et s'éclipser aussitôt.

En entrant sous la véranda, ils se trouvèrent devant un personnage trapu, qui s'essuyait en hâte les mains à sa vareuse.

— Avons-nous l'honneur de parler à l'honorable M. Kozlowski? demanda l'acteur, en lui secouant la main cordialement.

— Pour vous servir, monsieur... Chose..., pour vous servir. Mais ne restons pas là, il fait trop froid.

Il poussa une porte et les introduisit dans la pièce voisine. Korczewski déroulait tranquillement son cache-nez et réparait le désordre de sa toilette. Le maître du logis attendait, frisait sa moustache, et repoussait furtivement du pied, sous une crédence, quelques paires de chaussures trop en vue. Léon s'était mis lui aussi à son aise et regardait d'un air curieux la table qui portait les restes d'un repas inachevé. Un fichu de laine blanche tremblait encore au dossier d'une chaise où on l'avait jeté en courant. Le samovar chantait sur un guéridon.

— Monsieur, j'ai l'honneur de me présenter : Korczewski, artiste dramatique et directeur de troupe. Et voici mon col-

lègue, des théâtres de Cracovie et de Léopol, venu pour donner quelques représentations de société.

L'hôte tira sa moustache, laissa les souliers tranquilles et montra des chaises.

— Nous sommes venus vous trouver, monsieur, parce que vous êtes connu dans la région comme mécène et protecteur des arts, pour vous inviter à la séance extraordinaire qui aura lieu jeudi. Elle se donnera au profit de notre collègue. Nous jouerons *le Nid familial*, de Sudermann. Voici l'affiche. La pièce, un chef-d'œuvre, comme vous le savez déjà certainement par les journaux anglais et français, et comme vous vous en convaincrez personnellement jeudi. Combien vais-je vous offrir de billets? Quatre, n'est-ce pas, au premier rang? Bien sûr! Vous ne voudrez pas priver mesdemoiselles vos filles de ce véritable régal artistique. Ce sera un régal, dans toute l'acception du terme. L'auteur vous en est garant, — il est membre de l'Académie française, — et le brillant interprète que voici... Ne rougissez pas, collègue. Nous savons ce que la presse allemande a écrit de votre génie. Alors, quatre billets, n'est-ce pas? Près de l'entrée, ce sera plus commode...

Il débita d'un trait sa tirade, sans laisser placer un mot à l'hôte, qui frisait toujours sa moustache, en regardant avec inquiétude vers la porte.

— Quel froid de loup, continua-t-il, et de la neige jusque-là! Mais, comme disait feu mon grand père, le castellan : « Neige et froid en janvier remplissent en août ton grenier ». Quel brigand de froid! Nous voulions entrer à l'auberge, dans votre village, pour nous réchauffer un peu : point d'auberge! J'en fais mon signe de croix! Comment! dis-je, point d'auberge dans un village polonais? On nous apprend que vous l'avez supprimée, malgré le gros revenu qu'elle vous rapportait, pour préserver la population de l'ivrognerie. C'est bien le premier fait de ce genre qu'enregistre notre histoire. On peut les chercher loin, monsieur, les gens comme vous... Brrr! je suis transi jusqu'aux os!... Nous ne sommes pas venus en voiture fermée!

Il palpait le samovar pour se réchauffer les mains et regardait avec tendresse la bouteille ventrue.

— Mais, s'écria le maître, à quoi pensè-je! Ces messieurs vont prendre un peu de thé, un petit verre. Je vous en prie, faites comme chez vous.

Et courant à la porte, il se mit à brailler :

— Francine, Marinette, ici, quelqu'un !... C'est que, voyez-vous, monsieur, les femmes se préparent à aller à l'église... Allons, Marine, grosse tourte, remue-toi, sers ces messieurs, et vivement ! cria-t-il à une forte fille, rougeaude, qui entra, les pieds nus, s'inclina jusqu'aux genoux des visiteurs, leur baisa les mains et se mit à verser le thé.

Puis, après avoir disposé devant ses hôtes quelques bons plats de campagne et bu à leur santé :

— Je reviens. Je vais demander à ma femme si nous serons libres jeudi.

— Quelles blagues avez-vous racontées là? chuchota Léon, quand l'autre fut sorti. J'en ai honte.

— Vous n'êtes qu'un béjaune. Comment voulez-vous que je le refasse autrement? Si je ne lui avais pas sauté à la gorge, il nous faisait répondre qu'il n'y était pas. Je les connais, laissez-moi opérer, répondit placidement le vieil acteur en mangeant de grand appétit.

— Je m'étonne qu'il ne nous ait pas déjà mis à la porte.

— C'est une bête. Mais ne parlez pas de malheur. Nous pouvons trouver la porte plus loin.

— Donnez-moi six billets au premier rang, dit l'amphitryon en revenant, un papier de dix roubles à la main.

Korczewski les empocha prestement.

— Nous vous remercions, monsieur, de tout notre cœur de l'appui que vous apportez à notre théâtre et de ce généreux supplément. Mon Dieu, si tout le monde comprenait comme vous l'art et sa mission ! L'art est un sacerdoce, monsieur, et ses prêtres vont en souliers percés. Merci de votre hospitalité vraiment polonaise. Allons, collègue. Notre conducteur gèlerait sur place. Nous nous recommandons à votre bon souvenir, monsieur. Baisemains à madame, hommages à ces demoiselles.

Ils sortirent. Léon se retourna et aperçut le bonhomme, debout à la même place, tenant toujours ses billets.

— Brillant début ! dit Korczewski. Six billets vendus, deux roubles de boni, un déjeuner de pris, un imbécile attrapé. En avant !

— Oui, mais la première fois qu'ils verront des acteurs devant leur porte, ils les feront recevoir par leurs chiens.

— Advienne que pourra ! Nous n'y serons pas. L'essentiel est d'avoir déjà un peu de monnaie... Hé ! citoyen, par où va-t-on

donc à Drozdow? cria-t-il à un valet de ferme qui les regardait du coin d'un mur.

— Suivez le domaine jusqu'aux prés. Ensuite, à droite et vous y êtes.

— Dieu vous le rende! Belle journée, hein?

Korczewski, rayonnant, se frottait les mains, sifflait, riait et parlait tout seul, car Léon ne desserrait pas les dents, humilié qu'il était de jouer pareille comédie.

Sans revenir sur la route, ils traversèrent le jardin, puis s'engagèrent sur un sentier qui serpentait à travers champs. La propriété voisine se trouvait à quelques verstes.

L'endroit était des plus marécageux; des traînées de vapeur flottaient au ras du sol. Il leur fallait marcher avec une grande prudence; le terrain cédait sous leurs pas, et ils pataugeaient dans des flaques recouvertes d'une mince couche de glace. Tout un système de canaux de drainage entravait leur chemin. Léon, en homme de la campagne, s'en tirait sans trop de peine, mais Korczewski geignait, jurait, hésitait, faisait des détours, se demandait où il devait sauter, tant et si bien qu'il finit par enfoncer dans la boue jusqu'aux cuisses, en criant à tue-tête qu'il était perdu, noyé. Léon vint à son secours.

— Sang de chien! quel pays, quelle civilisation! Je les mettrais en prison, moi, ces propriétaires. A-t-on idée de vous tendre ces traquenards? Sans vous, j'y restais.

—Ne faites pas tant de bruit. Nous sommes dans les champs et non sur la voie publique. Marchez plus vite, ou vous gèlerez.

Korczewski, terrifié, prit le galop. Les jambes de son pantalon étaient déjà raides et ses chaussures pleines d'eau.

Ils atteignirent le manoir en courant et voulurent entrer par le vestibule. La porte était fermée. Ils frappèrent longtemps. Enfin, un domestique se montra, les enveloppa d'un regard soupçonneux et demanda :

— Qu'y a-t-il? A qui voulez-vous parler?

— Au propriétaire. Mais laissez-moi vite pâsser, l'ami. Vous voyez, il m'est arrivé un malheur, je suis tombé dans l'eau.

— On n'entre pas. Allez vous sécher dans les communs, répondit le laquais en barrant la porte d'un air méprisant.

— Annonce-nous à ton maître, espèce de fou! cria Léon exaspéré.

— Espèce de fou? Et toi, qui es-tu donc? Vous le voyez?

Un vagabond qui vient m'insulter ici. Si j'appelle du monde, on te montrera qui est le fou de nous deux.

— Partons, je n'y tiendrais pas et j'écraserais ce maraud! gronda Léon, trépignant de fureur.

— Antoine, qu'est-ce qui se passe? Qui sont ces gens? Que veulent-ils? demanda quelqu'un, en passant la tête par un vasistas.

— Monsieur, nous vous expliquerons, mais, de grâce, faites-nous entrer. Il m'est arrivé un accident, je suis tombé dans un fossé, je n'en puis plus, je voudrais me sécher un peu, je grelotte de froid, gémit Korczewski.

— Mais qui êtes-vous? répéta la tête en lançant par son vasistas un gros nuage de fumée.

— Nous sommes artistes dramatiques. Mais vite, pour l'amour de Dieu! Je gèle.

— Des acteurs. Seigneur Dieu! Antoine, mène-les à la buanderie, dit encore la voix. Puis, la tête disparut, et le vasistas retomba en claquant.

Ils se rendirent à cette buanderie où cuisait la pâtée du bétail. Léon faisait tous ses efforts pour maîtriser sa colère et accepter les choses patiemment : Korczewski aurait pu prendre froid et tomber malade.

C'était une ancienne distillerie, un taudis infect, sans plancher, ni portes, ni fenêtres, affreusement sale, noirci par les fumées et par les vapeurs des pommes de terre pourries qui bouillaient dans d'énormes chaudières, posées sur des quartiers de roc et sous lesquelles on faisait du feu. Ils restèrent là près d'une heure. Un lugubre manant, au pied bot, vêtu d'une peau de mouton ouverte sur sa poitrine broussailleuse et coiffé d'une toque large comme un baquet, tournait autour des feux, les attisait et remuait le contenu des chaudières.

— Vous êtes d'ici? demanda Léon pour distraire son ennui.

— D'ici, grogna l'autre.

— Et comment s'appelle le patron?

— « Monsieur » qu'on lui dit.

— Mais quel nom lui donnent les gens? répéta Léon avec patience.

— « Le Siffleur » qu'on appelle monsieur.

Et il se tut sans qu'il fût possible de lui tirer un mot.

— Vous allez savoir le nom de cette canaille... dit Korczewski,

en feuilletant ses notes. Oh ! que j'ai froid !... Attendez. Il s'appelle Talkowski, « célibataire, très riche, vieux maniaque, ne voit personne... »

Et après avoir rangé son agenda, il mit un de ses souliers au bout d'un bâton et le tint au-dessus des flammes.

— Dommage que nos collègues ne puissent vous voir dans cette posture ! ils s'amuseraient, dit Léon, en regardant le vieil acteur, accroupi presque nu sur un escabeau, tandis que les pièces de sa toilette séchaient devant le feu, éparses sur des tas de bois.

— D'ici que je sois sec, vous auriez peut-être le temps de voir ce bonhomme et de lui passer quelques billets?

— Je n'irai pas.

Cela fut dit d'un ton si ferme que Korczewski n'eut garde d'insister et resta muet jusqu'au départ. Mais quand ils se trouvèrent de l'autre côté du village, sur un petit chemin de traverse qui menait à un château dont on apercevait de loin la haute tour, il reprit sa bonne humeur.

— Je ne suis pas mal sec, dit-il, et je sens pourtant encore un peu d'humidité. Quel numéro que ce citoyen ! Le diable l'emporte ! Vrai produit national, perle de notre cheptel.

Puis, il entonna d'une voix si tonitruante : « *Vois-tu, sur ce buffet, ce panier de bouteilles?* » qu'une bande de corbeaux, posée sur les arbres, s'envola épouvantée. Et cette poétique évocation lui remit en l'esprit de souriantes images, car il continua :

— Une bonne eau-de-vie, bien forte, un beau morceau de viande bien gros, une bonne bière à volonté, et encore de l'eau-de-vie, et encore de la viande, et encore de la bière, pour l'autre jambe. Ah ! mazette, si j'avais cela devant moi, maintenant, je me montrerais bon chrétien.

— De ce train-là, fit remarquer Léon, nous n'irons pas loin. Il est bientôt midi.

— Mon prince, si nous vendons ici quatre billets, je vous paie un carrosse à vingt-quatre portières.

— Qui donc habite ce château ?

— Un certain Kuczborski. Écoute-moi cela : « Kuczborski, seigneur de Kuczborsk, veuf, trois filles à la maison, deux gouvernantes, pas mal de dettes, très généreux, écrit dans les journaux, toqué. » Voilà le numéro. Savez-vous que j'ai encore froid, monsieur Léon ?

L'autre ne répondit rien. Il pensait à Lili. Tout lui était devenu complètement indifférent, à ce point que, lorsqu'ils franchirent la grille du château et que les chiens se jetèrent sur eux avec fureur, il escalada la clotûre, en riant de son compagnon qui criait désespérément au secours. La valetaille vint les délivrer et les introduisit devant la face du seigneur.

C'était un grand diable maigre, avec de longs favoris poivre et sel : une mine de lord anglais ou de suisse de grande maison. Il les accueillit par un signe de tête, sans tirer les mains de ses poches.

Korczewski se présenta, lui et son collègue, expliqua le but de leur visite, mais surtout raconta avec indignation sa dernière aventure, se plaignit d'être encore fort mal à son aise et supplia qu'on voulût bien lui donner une chambre où il serait seul, avec un peu de feu. Le châtelain contraignit son visage de bois à grimacer un sourire glacial et remit l'acteur entre les mains d'un laquais. Il poussa ensuite du côté de Léon une boîte de cigarettes et se mit à marcher à travers la pièce, en regardant à chaque instant par les fenêtres.

Un silence profond régnait. Léon, à plusieurs reprises, essaya de placer un mot. Il n'obtenait pour réponse que le même sourire pointu, accompagné d'un mouvement monotone des doigts qui lissaient les favoris, tandis que les deux yeux de poisson mort se perdaient dans le lointain. Pour tromper l'ennui, il s'assit devant le piano ouvert, un magnifique piano, et plaqua quelques accords.

Lentement, tranquillement, M. Kuczborski s'approcha, lui ferma le piano sous le nez et reprit sa promenade. Léon eut un sursaut de colère, mais voyant le même sourire, le même geste, le même regard vide, il prit un fauteuil à la table du milieu et se mit à feuilleter de superbes albums de peintres hollandais.

— Pardon... murmura le châtelain, en tirant le fauteuil qu'il poussa vers la fenêtre et en le remplaçant par une simple chaise cannée. Après quoi, il ferma les albums, les porta sur une autre table, jeta devant son visiteur ébahi quelques numéros de journaux et une pile de photographies représentant des tableaux modernes, puis, sans prendre garde à l'indignation de Léon, s'assit dans un coin, prit une loupe et se mit à étudier une gravure avec une extrême attention.

Léon ne bougeait plus de sa chaise. Il observait curieuse-

ment ce Kuczborski et son intérieur. La chambre était garnie d'armoires et de rayons où s'entassaient des bouteilles, des colliers, des harnais, de vieilles ferrailles et des modèles d'instruments agricoles. Aux murs, à côté de magnifiques estampes, pendaient des plans de cultures alternées, des armes de chasse, tout un assortiment de fouets et des gravures représentant des herbes potagères.

— En somme, qu'est-ce que vous voulez? demanda enfin M. Kuczborski, après un long silence.

Léon s'expliqua.

— Monsieur, dit l'autre, je déteste ces singeries artistiques. Je considère le théâtre comme un ferment de bêtise, vous m'entendez bien? Un ferment de bêtise, répéta-t-il en pesant sur les mots. Les acteurs, je voudrais les voir passés par les verges et enfermés dans une maison de correction. Vous entendez?

— J'entends, car, hélas! on n'a pas encore trouvé de moyen pour empêcher d'entendre des âneries.

Le châtelain fit brusquement volte-face et le regarda longtemps dans les yeux, mais, sur ces entrefaites, Korczewski rentra, le remercia avec effusion de ses bons soins et l'invita à la représentation en lui faisant l'article à sa manière.

— Ne faites pas le pierrot. Donnez-moi dix billets, j'enverrai mes domestiques.

L'acteur, ébloui, donna les billets et voulut recommencer son babil.

— Assez causé! Mes chevaux vont vous conduire chez mon voisin. Adieu. André, accompagne.

Il leur tourna le dos en caressant ses favoris, mais comme les deux visiteurs étaient encore dans l'antichambre, ils entendirent de nouveau sa voix aigre :

— André, je te chasse aux cinq cents diables si tu me laisses encore entrer les premiers rôdeurs venus. Tu m'entends.

LADISLAS REYMONT.

Traduit du polonais par M. Paul Cazin.

(La dernière partie au prochain numéro.)

A STAMBOUL

AU TEMPS DE LOTI

1904-1906

I

C'est notre première nuit d'Orient et c'est une nuit de mai.

Le yacht *Velléda* est ancré au bout de la presqu'île que forme le mont Athos, devant le petit port que domine le couvent de Lavra. Le ciel est d'une pureté merveilleuse, tout étincelant d'étoiles, et un mince croissant de lune y recourbe son éclat d'argent vif. La mer est calme. Sur les pentes de la montagne les rossignols chantent à la pointe des cyprès. Je songe à la journée qui vient de s'écouler et à la rude montée au couvent grec de Lavra. Ses hautes murailles gardent derrière leur massif appareil un peu du passé de la Byzance dont nous allons chercher les images mutilées dans ce Stamboul qui fut Constantinople et que nous verrons bientôt apparaître en ses prestiges romantiques et romanesques, en sa turquerie encore pittoresque.

Mais aujourd'hui la Turquie s'est montrée à nous sous un aspect plus humble, en la personne de deux soldats turcs, modeste garnison de la forteresse en ruine qui défend le petit port de Lavra et mire dans l'eau claire de la crique ses murs délabrés. Ces gaillards, d'aspect famélique et passable-

ment déguenillés, firent bien quelques difficultés pour nous laisser aborder, mais on finit par s'entendre et nous pûmes bientôt enfourcher les ânes qui devaient nous porter jusqu'à la « laure » de Lavra. Le chemin pour y arriver n'est pas facile. C'est un sentier parsemé de galets de marbre, un sentier étroit, abrupt, longeant le vide, vertigineux, mais que nos petits ânes, malgré force glissades un peu inquiétantes, ont gravi avec une habileté et une sûreté de sabots admirables.

La montée vers Lavra est assez longue, car le monastère est situé à un point assez élevé de l'Hagion Oros d'où l'on découvre une merveilleuse vue de mer. Il est très ancien, ayant été fondé par saint Athanase. De fortes murailles l'entourent, où s'adossent à l'intérieur les logis des moines. Nous y avons pénétré par une lourde porte, garnie de solides serrures et fermée d'énormes verrous, et nous avons parcouru successivement plusieurs cours. Au milieu de l'une d'elles une fontaine s'écoule dans une vasque de marbre entre deux magnifiques et vénérables cyprès. Les bâtiments sont anciens et curieux.

On nous a conduits d'abord à l'église. Elle est décorée de mosaïques et son trésor possède quelques beaux objets byzantins. Le moine qui nous guide est corpulent, jovial et chevelu; il nous a fait traverser d'autres cours encore, puis, arrivés devant une porte, il a tiré une clé de sa poche et nous a introduits dans la bibliothèque. Des livres poussiéreux en chargent les rayons. Voici des Évangiles byzantins précieusement enluminés et un traité des plantes de Dioscoride, orné de figures botaniques et d'archaïques personnages.

Après cette halte à l'ombre, nous avons retrouvé au dehors le soleil brûlant. Le gros moine s'épongeait le front et nous l'avons suivi avec plaisir dans une salle fraîche où l'on nous a fait asseoir sur des divans pour savourer le verre d'eau glacée et les confitures traditionnelles.

Toujours escortés du gros moine hilare et serviable, nous sommes descendus vers la mer par un autre chemin qui, le couvent contourné et ses hautes murailles, sinuait à travers des prairies en pentes raides, parsemées de rochers de marbre, rafraîchies de clairs ruisseaux d'eau courante. L'ardeur cuisante du soleil s'était apaisée. Nous avons rencontré des moines travaillant à la fenaison. Avec leurs robes retroussées, leurs mouchoirs noués autour de la tête, leurs faces poilues, ils avaient

l'air de femmes à barbe. Nous sommes arrivés ainsi jusqu'à la crique où nous attendait le canot. Les deux soldats turcs n'étaient plus là, mais le vieux fort mirait toujours dans l'eau sa carrure délabrée, en attendant l'heure de la nuit étoilée, de la lune courbe et des rossignols.

***

Nous avons passé les Dardanelles, entre des côtes jaunes et plates. A Chanak, d'inoffensifs cuirassés turcs étaient à l'ancre. Puis, toute la journée, nous naviguons dans la mer de Marmara. Elle est sillonnée d'étranges voiliers, aux gréements compliqués et aux formes archaïques, de ces navires comme on en voit sur les vieilles estampes, qui font penser aux pirates barbaresques, aux « caravanes » des chevaliers de Malte, aux exploits de Canaris et aux *Orientales* de Hugo, qui font songer d'esclaves captifs, d'abordages et de brûlots... Des bandes d'alcyons volent au ras de l'eau, mélancoliques et singuliers oiseaux qui errent sans repos, à ailes pressées, et qui semblent porter on ne sait où de mystérieux messages.

***

Il est six heures du matin. Nous sommes debout sur le pont. Derrière ce voile de brume, Constantinople est là. Le yacht avance lentement sur une mer douce et lisse. Rien. Enfin une pointe de terre apparaît, des cyprès, quelques maisons, puis d'autres maisons qui se groupent, s'étagent, deviennent d'instant en instant plus nombreuses, s'entassent en une confusion que surmontent des dômes. Çà et là, un minaret se dresse dans l'air humide et terne. La pointe du Sérail est dépassée, la Corne d'or s'ouvre. Tout devient peu à peu visible. La tour de Galata annonce Péra et sa longue colline où se détache la verdure sombre d'un bois de cyprès. Voici Top-Hané, sa mosquée et son arsenal. Nous sommes dans le Bosphore. Nous en longeons la rive d'Europe jusqu'au Palais blanc de Dolma-Bagtché, puis nous virons et, devant Tchéragan, nous venons nous ancrer à côté du stationnaire français, le *Vautour*.

***

Nous avons failli ne pas pouvoir débarquer! Nous avions simplement oublié de nous munir de passeports. Il a fallu

recourir à l'entremise de l'ambassade de France : aussi notre première course est-elle pour aller remercier l'ambassadeur de ses bons offices. Péra : des rues montantes, grouillantes : fez, turbans, chiens à poil jaune, maisons de bois à la turque, grandes bâtisses, banques ou hôtels, un cimetière ombragé de cyprès poussiéreux, des échappées sur la mer, quelque chose de puissant, de fièvreux, de sordide, de cosmopolite. Enfin l'ambassadeur, M. Constans, veston bleu, rosette rouge. Dans l'antichambre, les beaux kawas, à ceintures empoignardées, pourpres, tout dorés!

***

La piécette de péage versée au péager, la voiture roule sur le pont de Galata, dont la vieille carcasse gronde avec un bruit de ferraille. Adossés au parapet, accroupis en postures de pitié, les mendiants tendent la main. Des sifflets et des sirènes de bateaux déchirent l'air. Au bout du pont se dresse la mosquée de Yéni-Validé. Au bas de ses marches, les décrotteurs et les cireurs de bottes attendent le client auprès de leurs boîtes de cuivre... Plus loin, on loue des chevaux. La voiture suit des rues tantôt populeuses, tantôt désertes, puis nous voici devant Sainte-Sophie, énorme, soutenue par ses arcs-boutants, qui en font une sorte d'infirme architecturale. Sa beauté est toute intérieure. La majestueuse et magnifique coupole vous domine de sa courbe puissante et se creuse harmonieusement. Sous le badigeon qui les recouvre, les grands anges des mosaïques apparaissent comme voilés de songe. De ses luxes byzantins, Sainte-Sophie n'a gardé que la splendeur de ses marbres. A la voûte les lampes balançent leurs godets de verre, dans des armatures de fer. Des nattes couvrent le pavage invisible. Çà et là des fidèles accroupis ou prosternés prient ou récitent le Coran. Parfois, dans un silence on entend passer le vol d'un pigeon, et longtemps, nous avons erré sur les nattes jaunes, au pas maladroit de nos babouches d'emprunt.

***

La place de l'Hippodrome, l'Atméidan, étale son vaste rectangle d'où jaillit le tronçon en spirale de la Colonne serpentine. Sous des platanes, de bons Turcs boivent le café ou fument le narghilé. Au bout d'une large cour, dallée de marbre et entou-

rée d'arcades, la mosquée du Sultan Achmet bombe son dôme turgide qu'accompagnent six minarets. A l'intérieur, de belles faïences à fleurs et à caractères donnent une impression de fraîcheur. Les parties de revêtement qui manquent sont imitées en stuc peint...

* * *

Je suis allé rendre visite à Pierre Loti, à bord du *Vautour*. J'avais à lui remettre une lettre d'introduction de la part de José Maria de Heredia. J'ai trouvé un petit homme au teint colorié, la bouche dissimulée sous une forte moustache, au menton carré, aux cheveux en brosse. Il se tient cambré, la poitrine en avant, piété sur de hauts talons. Il parle d'une voix minutieuse et basse. Il est mystérieux, plein de réticences, prudent, poli, un peu maniéré. Nous sommes dans un minuscule salon, tendu d'étoffes, orné de bibelots d'Orient.

On y respire une odeur d'œillets et d'encens. A la paroi, le moulage en plâtre d'une stèle funéraire turque, qui est celle d'Azyadé. A côté, dans un cadre, derrière une vitre, épinglées comme des papillons, les nombreuses décorations du marin et de l'académicien. Il donne l'impression de quelqu'un de très orgueilleux et de très timide. Nous causons. Il m'offre des cigarettes. La fumée emplit l'étroite pièce. Involontairement, on baisse la voix en s'entretenant avec Loti, tant ses phrases les plus simples ont quelque chose de confidentiel. Cet homme qui a tant écrit sur lui-même donne l'impression que ce qu'il dit, il ne l'a jamais dit à personne. C'est son charme. Il y en a un même, à l'entendre s'excuser de lire si peu ! Des livres qu'il reçoit il parcourt à peine une page ou deux, et il sait tout de suite à qui il a affaire. Le son des phrases lui suffit. Il ne s'y trompe pas. D'ailleurs, il n'est écrivain que par occasion. Il est peintre, musicien... Il y a, en effet, un piano dans son carré. J'y remarque aussi, sur une table, un buvard très ornementé et bossué de cabochons. C'est sur cette table qu'il travaille. Il met en ce moment en ordre des notes sur le Japon, qu'on lui a demandées.

Pendant qu'il parle, je l'écoute et je le regarde. Il se tient presque immobile. Aucun geste. Parfois, il relève les sourcils. Il est en uniforme. Le courant du Bosphore berce doucement le navire d'une lente oscillation silencieuse, et pourtant Constantinople est là, avec sa rumeur humaine de grande

ville, Constantinople qui est un peu sa ville, à lui. Il l'aime et m'offre de m'en montrer certains coins. Écrira-t-il encore sur Stamboul ? Il ne sait. Il fait un geste de la main, et ses sourcils se haussent.

***

Une grande place dallée, plantée çà et là de platanes. Un haut portail de marbre, une porte verte ornée de caractères dorés... C'est la *Sublime Porte*.

***

Ville de vent, ville aérée, ville entre deux mers, que traverse et anime un souffle continuel, où les enfants ont pour principal jouet des cerfs-volants que l'on voit monter dans le ciel, au-dessus des maisons, au-dessus des cyprès, au bout de leur corde molle ou tendue.

***

Le costume des femmes turques, ce large camail qui les enveloppe de ses plis noirs, orangés, verts, jaunes, violets, Venise en a fait, remplaçant le voile par le masque, son habit de joie et de carnaval. D'ailleurs, que de rapports entre la ville du Bosphore et la ville de la Lagune! Les caïques sont frères des gondoles. Toutes deux ont l'eau pour chemin, pour promenade; mais la petitesse de Venise est plus mystérieuse encore que l'immensité de Stamboul, et Venise n'est-elle pas la plus byzantine des deux ?

***

A l'échelle d'Eyoub, au fond de la Corne d'or, d'où l'on aperçoit la mosquée interdite et les cimetières plantés de hauts cyprès, nous avons pris des caïques pour remonter la rivière des Eaux douces d'Europe. Ils sont légers et dociles à la rame, ces caïques, et bientôt on navigue dans un encombrement qui nécessite toute l'adresse des caïdjis. Les caïques pressés se touchent presque. Quand ils risquent de se heurter, les rameurs les écartent de la main; ils obéissent à la moindre impulsion. Ils sont pleins d'hommes et de femmes de tous les âges et de toutes les conditions. Il y a là des Turcs en redingotes correctes et en fez bien repassés, des Turcs en larges pantalons et à gros

turbans. Toutes les femmes sont voilées, sauf les Arméniennes et les Grecques qui vont le visage découvert. Elles portent toutes ces mêmes camails qui diffèrent seulement de couleurs, sombres ou clairs. Jeunes ou vieilles, pauvres ou riches, élégantes ou modestes, elles goûtent toutes ce même plaisir d'aller lentement sur l'eau, prises dans la file mouvante des caïques qui s'enchevêtrent et se frôlent, les uns montant, les autres descendant. Parfois toute la flottille s'arrête, compacte, immobile. On entend un bruit de rames, un frottement de bordages, une chanson rauque. Les deux rives de la rivière sont couvertes d'hommes et de femmes assis sur l'herbe ou qui boivent sous des tonnelles. Tout ce monde est calme et joyeux. Il y a un attroupement autour d'une femme qui vient de tomber à l'eau et qu'on en a retirée sous la forme d'un paquet d'étoffes mouillées, d'où sortent, nues, deux jambes et deux cuisses, très blanches...

Peu à peu la rivière, large à son embouchure, s'est rétrécie. Des îlots herbeux la divisent. Des collines jaunâtres et pelées la bordent; sur la pente paît un troupeau de chameaux, dont l'un, au sommet, détache un instant, sur le ciel clair, sa forme bossue. Plus loin, un pont de bois. Le caïque glisse entre des pilotis humides et moussus. Lentement le soleil décline. La foule des caïques diminue. Beaucoup sont déjà descendus vers la Corne d'or, tandis que le nôtre continue d'aller entre des rives rapprochées où poussent quelques beaux arbres. L'air est pur et doux.

A notre tour, nous revenons. Le rameur rame plus vite. Les berges sont maintenant presque désertes. Çà et là, quelque vendeur de pâtisserie démonte son éventaire. L'odeur de l'herbe foulée se mêle à l'odeur de l'eau remuée. Les collines riveraines se dessinent sur le ciel crépusculaire. La fraîcheur du soir se fait sentir. Les chameaux sont toujours là, qui paissent. Le caïque rase un îlot herbeux. Là-bas, voici Eyoub dont la mosquée très blanche se détache sur les cyprès très noirs. La Corne d'or s'étend devant nous. Stamboul s'étage, mystérieuse et noble, avec ses grands dômes, ses hauts minarets. Les fanaux du pont de Galata s'allument. Le Bosphore se découvre. La nuit vient. Au-dessus de Péra, un grand nuage sombre monte dans le ciel, rapidement.

Il y a eu de l'orage, la nuit, une pluie torrentielle, de grands

éclairs dont la lueur découvrait des vues merveilleuses. Toute la côte d'Asie s'illuminait d'un seul coup et, sur ce fond de foudre, apparaissait, noire et comme si elle eût été consumée, la silhouette guerrière du *Vautour* ancré près de nous.

***

J'ai vu, dans la cour de l'arsenal de Top-Hané, auprès des vieux canons rouillés que garde un factionnaire turc, arrêtée, une de ces chaises à porteurs, comme il y en avait jadis beaucoup à Constantinople, comme celle où Pierre Loti, dans *Fantôme d'Orient*, emmène la vieille négresse Kadidja, pour qu'elle lui montre là-bas, derrière Stamboul, au delà de la haute muraille de Byzance, sous les cyprès, la sépulture d'Azyadé...

***

L'odeur de Constantinople est composite. Cela sent le cloaque, la friture, le jasmin, l'encens, la poussière, le vent...

***

Comme Venise, Constantinople a ses pigeons. Ils y sont innombrables et familiers. Partout l'on entend la douce rumeur de leur roucoulement. Ils environnent les mosquées du bruit de leur vol. Ils piétinent sur le marbre des dalles. Leur crise mêle au murmure sourd ou clair des fontaines. Sur les petites places où sont les cafés, à l'ombre des glycines grimpantes ou des platanes aux larges feuilles, ils vont et viennent. Je les ai aperçus, du dehors, dans la cour de la mosquée défendue d'Eyoub où des gens à turbans égrènent leur chapelet, tourbillonner. Dans Sainte-Sophie, ils entrent par les fenêtres que ferment des treillages de marbre. Ils volent sous l'énorme coupole. Là, ils ont un air théologique. Ils évoquent à la pensée les vieilles querelles religieuses de Byzance sur le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Des trois personnes de la Trinité, ils sont comme le symbole de la Personne ailée.

***

De toutes les mosquées de Stamboul, celle que je préfère peut-être, c'est la mosquée Mehmed-Zoccoli. Elle est située non

loin de la place de l'Atméidan, dans une rue très en pente et déserte que bordent des maisons fermées et silencieuses et un long mur, percé de trois fenêtres grillées. Ces trois fenêtres donnent sur un cimetière planté de cyprès, tout vert d'herbe. A travers les grilles de fer ouvragé, cette verdure solitaire et secrète est délicieuse. Les vieilles stèles enturbannées se penchent les unes sur les autres et semblent tenir des conciliabules mystérieux. Elles avoisinent la mosquée qui les protège.

Pour y arriver, on suit une sorte de passage qui conduit à une cour carrée qu'entourent des arcades de marbre. Au milieu s'élève une fontaine octogonale surmontée d'un toit qui abrite l'eau, une eau captive d'une dentelle de ferronnerie et qui, dans une rigole circulaire, s'épanche par d'étroites gouttières. Eau singulière dont on ne voit pas le bassin et dont on entend le bruit doux et limpide sous les quelques platanes poussés dans le dallage disjoint où passe l'ombre volante des pigeons.

Qu'elle est charmante, cette vieille cour, et elle est habitée! Sous les arcades, des gens logent. Il y a des petites boutiques. Un barbier est occupé à raser un client. Des enfants jouent. Les pigeons roucoulent. L'eau fuit, claire et chantante. Le soleil filtre à travers les feuilles.

Babouches aux pieds, nous entrons dans la mosquée. Les murs sont revêtus de faïence. Des fleurs émaillées se découpent sur un fond blanc avec une variété de dessin admirable. Fleurs bleues, fleurs rouges, elles s'enlacent, s'isolent. Comment dire le charme frais de ces fleurs éternelles? Elles donnent à cette mosquée la grave et douce beauté d'un jardin de prière. Elles contrastent avec la vieillesse usée des marbres, avec la laine fatiguée des tapis, fleuris eux aussi et dont la couleur fanée s'accorde avec la teinte d'automne des plafonds de bois sculpté.

Quand nous sommes sortis, le soleil déclinait. Dans la cour, un homme se lavait le visage au filet d'eau de la fontaine. Nous avons retrouvé la rue en pente, les trois fenêtres du long mur qui s'ouvrent sur la verdure et sur les tombes. Dans la rue solitaire, il n'y avait qu'un passant. Il était vêtu d'une robe d'un jaune éclatant. Deux chèvres se sont écartées devant nous. L'une d'elles portait à son cou un collier de verroterie.

***

Loti nous a invités à passer la soirée à bord du *Vautour*... Nous y avons trouvé une dame turque et sa fille, toutes deux vêtues à la mode de Paris et non voilées, la fille jolie avec de beaux yeux, aux grâces un peu lourdes. La fumée des cigarettes remplissait l'étroit salon où le thé était servi par deux magnifiques Anatoliens vêtus de rouge et tout galonnés d'or.

***

Nous nous sommes promenés longtemps dans les longues galeries voûtées du Bezestin, sur les dalles descellées, sur la terre battue, dans le coudoiement des passants, à travers le si curieux mélange de gens et d'objets qu'est le Grand Bazar de Stamboul. Une vieille mendiante m'a suivi. Elle me demandait l'aumône, d'une voix monotone et obstinée, avec un sourire sur sa vieille figure, et je sentais sur mon bras l'attouchement, léger, furtif, de sa main ridée qui ressemblait à une feuille sèche.

***

Des fabricants et des réparateurs de tarbouchs assis devant leurs formes de cuivre ; des selliers et des tisserands ; des marchands d'étoffes et de tapis ; des parfumeurs qui vendent de l'essence de roses ; des bijoutiers qui vendent des pierres de la Mecque pareilles à des grains de riz où il ferait clair de lune ; des marchands de poissons, des marchands de fruits, des marchands de curiosités chez qui de vieilles armes voisinent avec des œufs d'autruches... Après avoir piétiné des heures devant tous les métiers, tous les étalages, devant toutes les échoppes, on éprouve le besoin de quitter ce labyrinthe du Bezestin et de marcher un peu par les rues. Il y fait bon, quoiqu'elles ne soient pas belles, ces rues turques, à la fois grouillantes et paresseuses, mais souvent on y rencontre, à l'angle d'un carrefour, quelque antique fontaine délicatement sculptée ; on y longe un mur où, par une ouverture grillée, on aperçoit la verdure d'un jardin qui est une sépulture où quelques stèles inclinent leurs turbans de pierre. Soudain aussi, c'est une échappée sur la Corne d'or ou la Marmara, ou bien quelque

petit café qui vous accueille sous sa treille de glycine ou à l'ombre de ses platanes. On vous apporte un narghileh. Des colombes volent ou roucoulent. Devant vous se dresse une grande mosquée de marbre. Des chiens dorment à vos pieds. Le lieu est populaire, sans beauté, mais il dégage une impression de repos, de mélancolie, ce charme particulier, fait de l'odeur de l'air, de la forme des choses, de tout ce qui compose l'attrait mystérieux de Stamboul, qu'on n'oublie plus quand on l'a, une fois, ressenti...

***

Avec sa façade revêtue de faïences bleues, Tchinli-Kiosk a, dans son architecture, quelque chose de l'élégance vénitienne. A l'intérieur, diverses sculptures, des figurines, des vases, quelques tapis et une fontaine formée d'une sorte de niche où est figuré en faïence bleue un grand paon ornemental, fontaine où manque l'eau qui y coulait jadis et dont l'émail luisant semble avoir conservé l'humidité et comme le reflet.

***

Au cimetière de Scutari. Il couvre le sommet d'une colline de son bois de cyprès, et ce bois funèbre est assez vaste pour que l'on puisse s'y égarer. Le chemin que nous suivons est pavé de grosses pierres. A droite, à gauche, s'élèvent des sépultures. Il y en a de très anciennes et de toutes neuves. Celles des hommes consistent, pour la plupart, en une stèle surmontée du turban ou du fez. Les stèles des femmes sont sculptées de fleurs et souvent quelque poésie y est inscrite. De ces sépultures, faites en marbre ou en pierre, les unes sont grisâtres ou moussues, les autres sont peinturlurées de vives couleurs. Certaines sont entourées d'une petite grille. Mais ce qui leur donne un aspect vraiment singulier, c'est que presque aucune n'est droite. Elles s'inclinent en avant, en arrière, de côté, se penchent légèrement ou semblent prêtes à tomber. Ce champ des morts est plein d'un muet tumulte de résurrection. On dirait que les cadavres ont bougé dans la terre et commencent à se soulever. Le silence pèse sur ce mouvement immobile. Les cyprès montent droits dans la lumière, rigides, avec leurs troncs décharnés et leur feuillage impérissable...

Maintenant, nous avons laissé le grand chemin et nous

marchons à travers les tombes. L'herbe est haute, épaisse, abondante et chaude, car il est midi. Des ombelles blanches se balancent, pareilles à des petits turbans végétaux. Parfois, l'herbe cache quelque trou profond. Elle recouvre des dalles descellées qui oscillent sous les pas. Les cyprès forment parfois des carrefours, avec des perspectives d'allées qui ne vont nulle part. Nous nous sommes arrêtés à l'un de ces carrefours. Autour de nous, ce ne sont que des tombes, toujours ces tombes, étranges, titubantes, à qui leurs turbans de pierre font des silhouettes humaines, ces tombes qui ont, en leur désordre, un air de bousculade et de révolte et sur qui semble souffler le grand vent de l'éternité !

***

Au cimetière d'Eyoub. Il domine un admirable paysage sur la Corne d'or et les Eaux douces. On y monte par un chemin bordé de tombes. Elles s'étagent sur les pentes, se groupent, s'isolent. Le lieu est désert. Les hauts cyprès se dressent dans l'air immobile. Il est six heures. Nous rencontrons un homme qui fait paître un grand bouc aux cornes recourbées. En revenant, nous traversons le quartier juif. Les femmes y ont le visage découvert. Les hommes portent le turban et la longue lévite bordée de fourrure. Les enfants grouillent, innombrables.

***

Interminable course en voiture pour aller à Yédi-Koulé, par des rues populeuses ou désertes, coupées de fondrières, mais il n'y a pas d'obstacles pour les cochers turcs et nous arrivons enfin à la formidable muraille byzantine qui entoure Constantinople. A l'endroit où nous sommes, elle se dresse énorme, intacte en ses blocs de marbre et forme là le château des Sept Tours. Nous montons au sommet de l'une d'elles, la tour dite de Constantin. Le parapet manque ; l'herbe pousse entre les blocs. Descendus, nous nous trouvons dans une vaste cour au milieu de laquelle est un vieux tombeau et dont on sort par une porte monumentale. A droite et à gauche, la muraille se prolonge en bastions massifs.

Nous l'avons suivie longtemps, et voici que nous la retrouvons dominant l'étroite rue de Phanar, démolie par places,

mêlée à des constructions parasites qui s'y accrochent, s'y attachent, l'utilisent. Par instants, elle reparaît nue et formidable. Il est tard. Les chevaux pressent l'allure. Des maisons sombres, d'aspect rébarbatif, dont certaines semblent très anciennes. Beaucoup montrent, clouée au-dessus de la porte, selon l'usage grec, la couronne printanière. Les fenêtres sont pourvues de barreaux de fer. Parfois, entre deux maisons, par une fente étroite, la mer apparaît. Tout ce quartier a un air méfiant, renfermé, sournois.

***

La danseuse qui doit danser pour nous, ce soir, est arménienne. A dix heures, nous accostons à l'échelle de Top-Hané et nous montons vers Péra. Après avoir parcouru des rues pleines de monde, nous en prenons d'autres solitaires, obscures. Nous allons ainsi assez longtemps. La lune brille au ciel. Nous sommes dans un faubourg écarté. Les maisons s'espacent. Enfin la voiture s'arrête devant une maison isolée.

On nous ouvre et nous voici dans une grande salle qui ressemble à une salle d'auberge ou de cabaret de province. Une lampe à pétrole est suspendue au plafond. Loti est là qui nous attend. Il a quitté, pour venir ici, le dîner de l'ambassade. Il est en habit, une fleur à la boutonnière.

Voici l'Arménienne. Elle est vêtue d'un pantalon bouffant et d'une veste de soie d'un rouge vif. Elle porte une aigrette dans les cheveux. Elle a un beau visage aux yeux sombres, au nez fort, à la bouche souriante. Elle est jeune, un peu grasse. Elle danse et elle chante. Ses chansons sont rauques et passionnées. Elle les mime en dansant et en accompagne les syllabes rudes de mouvements brusques qui ne sont pas sans une certaine grâce, à la fois sauvage et maniérée.

Nous sommes revenus avec Loti jusqu'à l'échelle de Top-Hané, et là nous lui avons dit adieu. Comme nous partons dans quelques jours pour Brousse, il nous a chargés d'une commission pour l'iman de la Mosquée verte : il s'agit de lui remettre un petit paquet soigneusement ficelé que Loti nous confie avec mystère. Il se dit en effet épié, surveillé, espionné en cette Turquie qu'il aime, où les femmes lisent ses livres, comme en témoigne cet exemplaire d'*Azyadé*, prêté à l'une

d'elles et qui lui fut rendu, les pages usées et fatiguées, du feuillettement de mains nombreuses.

***

Nous avons remis à l'iman le petit paquet de Loti. Franchi le grand portail de marbre et la grille basse enjambée qui en garde le seuil, babouches aux pieds, nous pénétrons dans la mosquée. Elle est verte, cette Yéchil-Djami, mais elle est bleue aussi. Les faïences qui la revêtent ont la couleur d'une gorge de paon. Elles s'ajustent en carreaux de forme octogonale sans autre ornement qu'une arabesque centrale, d'un or effacé que surmontent, en frise, des caractères. Le Mihrab est décoré des mêmes faïences, ainsi que les trois loges qui lui font face, celle du Sultan, celle des poètes et celle des femmes.

Elles se creusent bleuâtres comme des grottes marines. Rien de plus riche et de plus noble que ces céramiques. Sur le sol, des tapis. Au centre de la mosquée, un bassin de marbre, où s'élève une petite fontaine dorée en forme de château. Ce furent des céramistes persans qui apprirent leur art au merveilleux artisan qui revêtit la Yéchil-Djami de sa merveilleuse tenture d'émail. Il s'appelait Mohammed et signa son œuvre Mohammed le Fou par ce sentiment d'humilité particulier aux musulmans et qui pousse leurs architectes à ne point chercher la symétrie complète, afin de ne pas atteindre à la perfection, qui est le propre d'Allah. La tombe de ce Mohammed le Fou est au cimetière des poètes dont on aperçoit, de la terrasse où s'élève la mosquée verte, les cyprès aigus.

***

Nous sommes revenus de Brousse nous embarquer à Mudania. Mudania n'a guère qu'une seule rue, et qui longe la mer, de ses maisons basses où s'ouvrent des cafés et des boutiques, pauvres boutiques de fruits, de légumes, de poteries grossières, humbles cafés où fument et boivent des gens accroupis. Des ânes passent chargés et leurs sabots durs piétinent la terre sèche. C'est la fin d'une belle journée. Un minaret s'amenuise dans le ciel clair. Le muezzin y chante la prière. Au bas, un petit cimetière, quelques tombes, des cyprès.

II

Ce n'est plus la *Velléda* qui est ancrée à quelques encablures du *Vautour*, c'est le *Nirvana* qui, aux premiers jours d'août de cette année 1906, nous a ramenés à Constantinople; mais, cette fois, ce n'est pas, comme en 1904, devant Dolma-Bagtché que nous avons pris le mouillage, c'est en face de Thérapia, dans la baie de Béicos, tout près de la côte d'Asie, à l'écart du grand courant du Bosphore, de même que notre voisin, le *Vautour*, qui n'est plus commandé par Pierre Loti. Une fois encore, il a quitté son cher Stamboul et, de ce dernier séjour, il a rapporté son beau roman, *les Désenchantées*. Nous ne le saluerons plus, passant dans sa vedette dont la banquette était recouverte d'un tapis d'Orient; nous ne verrons plus sa silhouette élégante et cambrée, son visage vieillissant, mais rajeuni par des yeux magnifiques et passionnément désespérés.

***

J'aime les retours sur le Bosphore, au crépuscule, en revenant de Constantinople à Thérapia... On a couru toute la journée le bazar ou les mosquées, à travers l'immense Stamboul et l'on vient s'embarquer à l'une des échelles de la Corne d'or, à Circadji, à Balouk-bazar ou à Galata. Sur le couchant clair, Stamboul se dessine et se découpe. La pointe du Vieux Sérail s'avance dans la mer. Soudain, c'est le silence, la fraîcheur. On passe le long des navires à l'ancre. On longe Péra. Top-Hané dresse sa coupole et son minaret. Djihan-Guir élève le sien au flanc de la colline. Dolma-Bagtché, tout blanc, se reflète dans l'eau, avant que Tchéragan, tout jaune, s'y mire... Puis ce sont des villages et des maisons, pauvres masures ou grands *yalis*, les uns construits à la mode turque, en bois peint de gris ou de rouge, les autres avec des aspects de palais d'un style vaguement italien. Parfois on aperçoit un jardin où, auprès d'une grille, veille un soldat en sentinelle, car les demeures des pachas sont gardées militairement.

Toutes ces maisons, tous ces *yalis* semblent morts et inhabités, avec leurs fenêtres closes et grillées. Certains semblent très vieux et se penchent sur l'eau. Plus loin, on distingue une

place de village, un café, des gens qui fument, quelques femmes assises sous un platane. Par moments, le courant est si violent qu'on n'avance plus. Peu à peu, le soir vient. La côte d'Asie semble se reculer. Tantôt le Bosphore se rétrécit, tantôt il s'élargit. Le ciel devient citron et vert. On approche. Enfin la rive s'incurve et la baie de Thérapia apparaît. En face, celle de Beïcos arrondit sa courbe et on y distingue, à l'ancre, le *Vautour* et le *Nirvana*.

***

La rue qui monte au Bezestin est étroite et bruyante, bordée de boutiques. Outre les boutiques, il y a les marchands ambulants qui se pressent de chaque côté de la rue et s'installent même au milieu, jusque sous les pieds des chevaux. On vend là toute sorte de bibelots, des œufs rouges qui en contiennent six autres de taille diminuante, des quenouilles de maïs, que sais-je encore? tout cela sous un soleil qui rend bien agréables l'ombre et la fraîcheur voûtées du bazar. Le long des comptoirs, nous marchons sur un sol noir et dur. Debout sur un tréteau, un homme, pour nous la montrer, a tiré du fourreau la longue lame courbe d'un sabre, avec un geste guerrier d'une noblesse assez farouche. Plus loin, une dispute, dans le bazar des étoffes, met aux prises des drogmans. L'un d'eux armé d'un grand bâton gesticule et frappe. Le groupe querelleur s'agite dans un poudroiement velouté et bleuâtre. De la voûte tombent de longs rais de lumière qui tranchent l'air.

***

Nous sommes allés, un matin, en souvenir de Loti, nous promener à Beïcos, dans cette « Vallée du grand Seigneur » dont il parle dans les *Désenchantées*. C'est la première fois que nous débarquons sur la côte d'Asie d'où nous entendons retentir, chaque soir, le hurrah que les soldats turcs, cantonnés dans le village, poussent en l'honneur du Padischah. J'ai dans l'oreille cette clameur brusque et farouche qui nous arrive jusque sur le *Nirvana* et dont, toute la nuit, semble un écho divisé et répété le cri monotone des sentinelles, ce cri rude et triste qui s'éloigne, se rapproche, se tait, recommence, cri de méfiance et d'alerte qui donne à cette rive je ne sais quoi de guerrier et de barbare.

C'est cependant un endroit bien calme et bien tranquille que Beïcos. Le Bosphore clapote doucement le long du quai. Nous voici sur une route bordée de grands platanes. Quelques fumeurs, à un petit café, nous regardent passer. Un chien jaune nous suit un instant. La route s'engage dans une vallée entre des prairies, dont l'herbe est sèche et où se dandinent des troupeaux d'oies. Il fait chaud. La vallée se resserre peu à peu. Un mince ruisseau passe sous un pont de pierre. Une chèvre, debout sur ses pattes de derrière, grignote à une haie poudreuse quelques feuilles blanchâtres. Il y a des mûres dans cette haie. Au retour, nous avons croisé un enfant monté sur un âne... Était-ce le « Grand Seigneur » dans sa vallée ?

***

Nous sommes allés en caïque jusqu'au fond de la Corne d'or par une fin de journée grise et tiède. L'eau était immobile. A l'occident, le ciel s'est éclairci et a jauni doucement.

Stamboul s'étageait énorme. Ses dômes, ses minarets bombaient et s'effilaient. Nous distinguions ceux de la Suléimanieh, ceux de Chah-Zadé, et tout au fond ceux d'Eyoub. Tout cela était grand, calme, magnifique, en cette lumière apaisée. Entre Stamboul et Galata circulaient de nombreux caïques, très chargés. C'étaient les marchands du bazar qui, le soir venu et leurs boutiques fermées, rentraient à Péra.

***

J'ai voulu revoir le cimetière d'Eyoub. Le pont de Galata traversé, nous avons gagné le Phanar et Galata. L'antique muraille byzantine domine la rue, parfois presque intacte, ailleurs effondrée de brèches profondes. Ce quartier grec avec ses maisons carrées et massives qu'ornemente parfois un arc de porte sculpté, aux façades percées de fenêtres étroites, a un air secret et rébarbatif que n'ont pas les masures en bois du quartier juif de Balata. Puis les habitations s'espacent. La Corne d'or reparaît. Nous approchons et nous atteignons un long mur jaune le long duquel passent par groupes des femmes strictement voilées, en robes violettes ou noires. Après ce mur, un autre que dépassent des cyprès. Dans ce mur, une porte,

ouverte sur une cour bordée d'arcades avec, au milieu, une fontaine, déserte.

Soudain, nous nous trouvons au milieu d'une foule sur une place qui est un marché. Des boucheries exposent des viandes... Il y a des étalages de fruits et de légumes. Des cafés. Il y a beaucoup de monde sur cette place, beaucoup de turbans, quelques soldats, des femmes très voilées. La voiture avance au pas. Nous sommes devant la mosquée d'Eyoub, que précède une vaste cour dallée où des gens sont accroupis. Des pigeons se posent, s'envolent. Dans un coin de la cour, il y a un grand arbre.

Nous avons quitté la voiture pour monter au cimetière. Un chemin pavé y conduit. Sur le talus qui borde la pente rude, les stèles s'inclinent, les unes en avant, les autres à la renverse. Les cyprès se dressent. Des mendiants tendent la main. Nous nous sommes écartés pour laisser passer un enfant monté sur un petit cheval. A mesure qu'on avance, la vue s'étend. Au bas c'est Eyoub et sa mosquée, au fond de la Corne d'or, les collines pelées et jaunâtres, entre lesquelles coule la rivière des Eaux douces d'Europe.

A des pas derrière nous, nous nous retournons. Des gens qui viennent nous font signe de nous écarter. Nous grimpons sur le talus, pour les laisser passer. C'est un cortège que composent une vingtaine d'hommes et de femmes, précédés d'un personnage accoutré d'oripeaux bizarres et qui porte à la main une sorte de hallebarde. Ils marchent vite et disparaissent à un tournant.

Nous avons quitté le chemin et nous montons maintenant à travers les tombes et les cyprès. Du sommet de la colline, ce n'est plus seulement la Corne d'or qu'on aperçoit. On découvre aussi une petite vallée que dominent les vieux murs et les tours de marbre de l'enceinte byzantine, et qu'un aqueduc traverse de ses arches. Pendant que nous étions assis pour nous reposer, un vieux Turc s'est approché de nous et s'est mis à nous parler avec animation. Puis il s'est éloigné. Il est revenu au bout d'un instant, en portant de l'eau dans une sorte d'arrosoir et il nous a offert à boire.

***

Souvent le matin, vers la même heure, du pont du *Nirvana*, je vois un groupe de grosses barques qui remontent le Bosphore, menées par un remorqueur. C'est la flottille qui va, chaque jour, chercher l'eau que boit le Sultan.

***

Pour aller à la Vallée des Roses, on prend à Thérapia la route qui longe le Bosphore. Elle est étroite, avec des tournants brusques, encombrée de voitures, de cavaliers. Peu à peu le Bosphore s'élargit. La mer Noire apparaît. La route devient mauvaise et passe sous de beaux arbres. Le lieu se fait sauvage et pittoresque, le terrain monte. A mi-côte de la colline, des voitures sont arrêtées devant un mur jaune qui soutient une terrasse et, dans ce mur, une niche est creusée où coule une fontaine. Un escalier conduit à une sorte d'esplanade ombragée de grands platanes et fermée par le mur d'une seconde terrasse. Sur cette esplanade, il y a des tables de bois, des chaises de paille. Quelques-unes sont occupées. Hommes coiffés du fez, femmes grecques ou arméniennes, le visage découvert. Tous ont devant eux des tasses de café et de hauts verres remplis d'eau. L'eau d'ici est réputée. Tous ces gens sont paisibles, presque immobiles, parlent peu. Ils jouissent du silence, de l'ombre, de la fraîcheur. Un marchand va de table en table : il vend des noix. Dans un kiosque, quelques musiciens grattent des instruments à notes grêles et presque fausses qui accompagnent une voix nasillarde. Tout cela est bien ordinaire, bien médiocre, et cependant on resterait là indéfiniment. Ce pays a son charme et, en son âpreté, donne une impression de langueur et de repos...

... Nous sommes revenus par Buyuk-Déré qui est un gros village, le long du Bosphore, dont parfois entre deux maisons, à travers une treille en tonnelle, on aperçoit l'eau bleue, puis les maisons se rapprochent, se collent les unes aux autres. Des boutiques de fruits offrent leurs éventaires. Sur les seuils, des gens nous regardent passer. Dans une rue en pente, le lit d'un ruisseau est marqué par des cailloux. Sur le quai, beaucoup de femmes sont assises au bord de l'eau, dévoilées, parce qu'elles tournent ainsi le dos aux passants. Dans l'eau, une haute perche

se dresse, qui porte à son sommet une sorte de corbeille. C'est une vigie de pêche. Le pêcheur s'installe sur ce siège bizarre. De là, il voit venir le poisson et donne le signal de préparer les filets. A cette heure, ces postes de pêche aériens sont vides. C'est la fin du jour ; le paysage prend des teintes magnifiques dans l'air qui fraîchit brusquement.

***

Kavak d'Anatolie est aussi un village de pêcheurs, situé à l'entrée du Bosphore, sur la mer Noire, au pied d'une haute colline au sommet de laquelle est la ruine d'un château construit par les Génois. Kavak est le petit village turc avec son humble pittoresque... Les maisons au bord de l'eau ont d'étroites terrasses qui reposent sur des pilotis. Elles sont grises ou rougeâtres, très vieilles... Nous débarquons. Des rues étroites, une place ombragée par de magnifiques platanes et où sèchent de grands filets bruns suspendus aux branches, des chiens jaunes, des légumes et des fruits étalés, des gens, avec l'air oisif et rude, comme j'en ai vu dans certains petits ports en Bretagne. A peine à terre, nous sommes observés par un agent de la police... Comme nous entreprenons de monter vers le château génois, l'homme emboîte le pas courageusement, malgré la chaleur, car il fait chaud maintenant que nous avons quitté le bord de l'eau et l'ombre des grands platanes et la montée est rude... Çà et là, quelques maisons isolées, le silence dans le soleil. Les pierres roulent sous nos pas. L'agent essuie un front ruisselant. Là-haut, la ruine nous défie, comme calcinée et brûlante. Nous renonçons à l'atteindre et nous redescendons vers le port.

Dans le petit café où nous nous sommes assis, il y a devant nous un homme couché sur une natte. Il est très beau, émacié par la fièvre, les yeux brillants, il nous regarde sans sympathie. Il doit se demander pourquoi Allah laisse vivre des chiens comme nous. Sur ces entrefaites, l'agent de la police revient accompagné d'une sorte d'officier qui nous réclame nos passeports. Comme nous ne les avons pas sur nous, il faut donner nos cartes. L'homme étendu a cessé de nous regarder : il semble comme perdu dans un rêve, tourné vers l'invisible.

***

Nous sommes arrivés, ce jour-là, très tard, aux Eaux douces d'Asie. Il faisait un temps voilé, un peu gris, et, dans l'après-midi, il était tombé une violente averse. Le Bosphore était très dur, presque houleux, mais comme tout s'est apaisé dès l'entrée de la douce rivière!

A droite, la rive était bordée de grands roseaux. A gauche, s'étendait un petit cimetière, où des femmes étaient assises et dont quelques-unes se levaient déjà pour partir. Plus loin, nous avons passé sous le pont de bois et nous sommes arrivés à l'endroit où se trouve le café. Il était presque vide. On respirait une odeur fade d'eau remuée et d'herbe foulée. Le marchand de gâteaux, qui porte sa marchandise dans une bizarre caisse vitrée, semblait se promener pour son compte. De temps en temps, nous croisions un caïque ou une barque retardataires, quelques femmes voilées, des officiers. Dans un caïque trop élégant, tout doré, un jeune homme se prélassait, seul, la main posée prétentieusement sur le bordage.

Nous sommes allés ainsi jusqu'au bout navigable de la rivière. Il faisait un grand silence. Parfois un clapotis d'eau, un bruit de rame lointaine. Nous avons, je crois bien, été le plus attardé des caïques. A l'entrée de la rivière, dans les hangars d'eau où on les abrite, deux caïdjis remisaient leurs barques. Le nôtre avait un long et gros nez, une veste brodée en forme de boléro, à manches flottantes, des culottes qui bouffaient et des mains énormes dont la pression trop forte semblait avoir causé le renflement des rames tuméfiées.

HENRI DE RÉGNIER.

LE LIVRE DE RAISON

X [1]

INTIMITÉS

Février-Mars.

I. — L'ALLÉE

Mes arbres vendus tombent un à un. Je parle au possessif par un reste d'habitude, bien que je sache qu'ils ne m'appartiennent plus, un pli de pensée et de langue dont je ne puis pas si vite me défaire. Ils occupent encore leur place sur le vieux domaine, debout ou couchés, et je ne les sépare que malaisément du fonds natal qu'ils embellissaient et enrichissaient, et, tant qu'ils reposeront dessus, même démembrés, je ne les croirai pas tout à fait aliénés. Ils me semblent toujours faire partie du bien, puisqu'ils ne l'ont pas quitté; ils n'apportent de vide que dans le site encore; le regret attend pour s'exprimer entièrement en moi qu'ils ne soient plus qu'un souvenir, une image vaine où ils flotteront avec leur ombre et leur murmure.

Ce n'est qu'une affaire de temps. Chaque jour, un sourd fracas m'avertit que l'un d'eux a croulé, un déchirement bref sans échos presque, car ils tiennent jusqu'à la dernière minute sous la morsure du fer. Où que je sois, je tressaille. Je n'ai point besoin d'aller voir pour savoir ceux qui meurent. L'oreille me renseigne assez. Je connais la place exacte de chacun sur le terrain; je sais s'ils sont en groupe, à la file, isolés, et pour peu que le vent porte, j'entends retentir leur chute au point

(1) Voyez la *Revue*, 15 mars 1922 — 15 janvier 1926.

précis où elle se produit. Je me dis : c'est celui du bas de la charmille; c'est celui du coin du pont : un arc compact de briques roses, au parapet de même et à jour, qui enjambe le ruisseau; c'est celui de la fontaine, crû au bord inférieur de la vasque intarissable, d'où l'eau s'écoule, le plus lisse d'écorce et le plus fin de cœur, sans doute parce qu'il s'abreuvait à même le flot limpide... Poussé par je ne sais quel attachement qui survit à la ruine, je viens les contempler couchés, après les avoir tant admirés debout, et mesurer de l'œil et du pas les énormes cadavres allongés. D'en bas, quand on les toise, leur volume et leur aplomb font tort à leur taille, et leur cime qui s'étale, dont les branches parfois partent à mi-fût, raccourcit aux yeux leur jet. Ils n'ont toute leur stature qu'étendus. Comme le Balafré, ils paraissent plus grands abattus; mais il n'est point de potentat capable de pousser du pied ces géants, fils du sol.

J'ai assisté à l'agonie de quelques-uns... Ils sont livrés à deux jeunes hommes, deux frères, des Espagnols, — nous n'avons plus de bûcherons, — qui les coupent à la journée. Ces étrangers vivent campés chez nous. Ils ont pris pension dans notre petite cité du Houga, le lit, la table, la chandelle et le feu, et ils en partent avec le jour chaque matin et y retournent chaque soir au crépuscule. Ils mangent chaud en partant et en rentrant, au coin de l'âtre, et froid sur place à midi, de lourdes victuailles, du jambon surtout qui, par sa densité, refait le mieux l'homme au travail. Et des miches de pain à crever le havresac, et du vin pur, du pique-poult de l'année, à peine dépouillé, mais puissant au cœur, avalé à la régalade. Il faut savoir de quelle race ils sont. On n'aurait point hésité jadis, lorsque des équipes de Catalans passaient la frontière et venaient se louer comme terrassiers. Ils arrivaient à la première neige, à époque fixe comme des oiseaux de passage, mais en sens inverse, et s'arrêtaient toujours dans les mêmes domaines. On les dispersait de là dans les métairies. S'ils tardaient deux ou trois jours, rarement davantage, on allait voir sur la côte, scruter la grand route au soleil couchant, car l'homme aime à atteindre le gîte avant l'ombre, et on les voyait poindre dans les dernières flammes. On ne pouvait les confondre avec personne. Ils portaient tous alors le costume national. Chaussés d'espadrilles à semelle de cuir, à cause des boues de

l'hiver, lacés depuis les doigts; vêtus de bas épais, d'une culotte de velours brun ou bleu de mer, crevée aux genoux; d'une veste de même étoffe et couleur; d'une chemise de toile bise; sanglés d'une haute ceinture de laine rouge à l'ordinaire qui montait jusqu'aux aisselles; coiffés d'un foulard enroulé; mats de peau, noirs de cheveux comme d'yeux, moyens, musclés, entièrement rasés, ils passaient de leur pas élastique, les regards attachés sur les choses nouvelles, et saluant d'un bref : *adios*! les gens reconnus... Enfant, je les guettais comme tout le monde. Je courais sur la route, attiré par leur costume, leur allure muette, le feu de leurs yeux sombres dans leur face nue. Mais tout change. Ceux-ci, les deux compagnons, s'habillent comme nos paysans. Ils n'ont rien gardé de l'ancien accoutrement que la haute ceinture qui les préserve des refroidissements. Ils ont moins changé au moral, ayant peu de goût aussi pour la conversation, et restés d'une conscience admirable à la besogne. Elle n'a d'égale que l'endurance, quasi animale, qui leur permet une dextérité et une rapidité de travail inouïes. Comme le maniement continu de la cognée serait épuisant, — outil de poids, au manche d'un mètre, pour asséner de loin et appuyer le coup, — ils se relaient de quart d'heure en quart d'heure environ.

Chacun respire à son tour. Celui qui tient la hache frappe sans arrêt, arc-bouté sur ses pieds, bouche close pour ménager son souffle, d'un geste oblique et haut, avec la régularité, la précision d'un balancier. Tout le corps bandé s'emploie, et c'est beau d'équilibre comme un mouvement antique... A ce train, l'arbre le plus épais est vite embarqué. Ils commencent par l'environner d'une tranchée faite à la pioche; on pourrait dire d'une fosse. Ce trou, pour couper plus bas les racines et gagner du bois. Ils les tranchent, et puis ils attaquent le tronc en biseau, jusqu'au cinquième à peu près de son diamètre. Ils poussent les entailles bord à bord en les approfondissant, ils font sauter de larges éclats qui s'enfoncent dans le sol. Après quoi, agenouillés, ils scient le reste, le pivot, au passe-partout. Le travail se poursuit en silence, comme une œuvre à dépêcher, coupé seulement de l'exclamation qu'ils se jettent l'un à l'autre en lâchant l'outil pour souffler : « A toi ! », et du tintement de l'acier sur la fibre, quand la hache porte à faux ou rebondit sur le cœur, quand la scie émoussée, mordant mal, se

plie et frémit, et rend à chaque passage un jet de sciure comme une écume... Tous ne sont pas faciles à faire basculer. Celui du coin du pont, que tant de coups de vent essuyés avaient incliné, menaçait d'écraser la maçonnerie en tombant. Alors on est monté au faîte. On a lié là un long filin d'acier, on l'a enroulé ensuite au bas d'un autre pied pour diriger la chute, pour attirer le cadavre végétal sur un lit de terre à côté, et l'on a commencé de saper l'arbre. Lui, n'a point eu l'air de s'en apercevoir jusqu'à la fin. On voyait seulement le lierre qui montait en fils légers jusqu'à sa cime frémir, comme si le frisson de la fibre dévorée peu à peu par le fer l'envahissait, ou comme si le noble chêne, la corde au cou, s'indignait de ce traitement d'infamie. A la fin, l'arbre sursauta, et, la traction décuplée par la masse aidant, il parut bondir, cassa l'amarre, et roula comme un supplicié se tord. Il fracassa les outils ardents abandonnés; d'un peu plus il broyait l'un des hommes...

Un autre, les branches emmêlées à celles de son voisin, refusa de tomber seul. Quand ils s'écroulèrent, s'entraînant mutuellement, l'amas des cimes mi-rompues par le choc sur le sol fut tel qu'elles prenaient, de loin, l'aspect d'un édifice jeté bas par un tremblement de terre. On pouvait errer sous le décombre le front levé... Pour ce dernier, poussé dans un bas-fonds, alimenté sa vie durant de substance riche, il s'est défendu par l'élasticité et la densité de son cœur même. L'écorce et l'aubier atteignaient un demi-pouce à peine. Le cœur avait pris toute la place. J'ai soupesé quelques éclats projetés. Drus et lourds comme du métal, ils suintaient encore d'un reste de sève. De là sans doute la souplesse du bois qui, jointe à son grain, repoussait par moments l'outil. De fait, les bûcherons, employés l'été à des carrières, disaient avoir éprouvé autant de peine à saper cet arbre qu'à fendre un banc de silex. Mais rien ne l'a sauvé. Trois heures ont suffi à détruire le lent ouvrage de trois siècles.

A terre, une autre équipe les entreprend à la minute même de leur chute. Les branches sautent, rasées à fleur de tronc, et puis sont sciées, et les fûts à leur tour débités en billes. On trouve des traverses dans les branches, et des bûches qui s'empilent tout de suite en toises hautes et carrées comme des talus; et dans les fûts, des pièces de croisement pour les aiguilles des voies ferrées, des pièces de charpente, des planches pour wagons, des madriers de menuiserie; et des traverses

encore. Le tout de dimension diverse, en épaisseur, longueur, largeur, et toujours pris dans le cœur, sauf les bûches, bien entendu. Les croisements ont de 2 m. 60 à 5 m. 80, suivant le nombre des aiguilles à supporter; les traverses de 1 m. 80 à 2 m. 60; les planches de wagon de 2 m. 60 à 3 m. Les madriers et les pièces de charpente se tracent sur commande... Après quoi l'arbre gît, démembré. On ne peut le voir morceler sans émotion. A un moment surtout, quand on le dépouille de ses branches. Des plaies vives marquent la place où elles s'attachaient sur l'écorce grise ou brune; on dirait un corps amputé de ses bras...

Il n'y aura plus bientôt qu'à charger cette jonchée de piliers. On doit m'appeler pour le premier enlèvement...

On est venu. On a frappé sans mot dire à la porte de mon cabinet de travail; j'ai suivi... Dehors la lumière rayonnait. Une de ces clartés limpides d'hiver régnant dans un ciel épuré par le froid de la nuit, mais qui, depuis Noël, *Nadau*, ici, où le soleil grandit d'un saut de *brau*, d'un bond de bouvillon, n'avait cessé de se réchauffer de matins en matins plus hâtifs. Il faisait doux déjà, à neuf heures. Mon père prétendait qu'il y a, entre le climat de Paris et le nôtre, « l'épaisseur d'un manteau ». Je le vis bien. On pouvait sortir une cape seulement à l'épaule, les mains nues, sans éprouver la température, et jouir à pas lents de la fête aérienne donnée au-dessus de la terre dépouillée. Je dis mal; elle l'était aussi peu que possible. Parce que l'herbe, n'ayant point encore subi de gelée noire, hâlée à peine, non flétrie, reprenait apparence et couleur sous les rayons, et que la multitude de pins parsemant le pays, venus de la Lande proche, égayaient l'espace de leur ramure éternellement vive. Comme si des coins de printemps, des oasis d'ombre aromatique et de murmures s'étaient épanouies là avant l'heure, au fil du vent tiède qui soufflait de l'Espagne. Nous allions, dans cette illusion verte et bleue, vers le bois dévasté où le jour cristallin descendait par de vastes brèches...

Il s'agissait d'emporter le plus beau des fûts, celui que j'appelais la « colonne Samson ». L'acheteur, orgueilleux de ce pilier végétal, avait résolu de le charger tout entier. Il voulait le montrer en chemin jusqu'à l'usine où on le scierait ou l'équarrirait, le faire défiler à travers les villages en bordure de la grand route, tiré à plein collier par trois paires de mules, au claquement des fouets, aux grincements des hautes roues,

parmi l'étonnement des gens bouche bée sur les portes. Et les lazzis des muletiers éclateraient, criant : « Qui veut un crayon de charpentier ? » Depuis qu'il abattait des arbres, chef d'une puissante maison de commerce de bois, il n'avait nulle part trouvé plus magnifique spécimen. Le chêne, scié à deux traits seulement, en bas, immédiatement au-dessus des racines, avant le gonflement provoqué par leur départ, en haut, au-dessous de la première fourche, mesurait 11 m. 50 de tronc marchand, de tronc nu, et cubait 6 mètres passés, tel quel : gigantesque corps cylindrique, dont l'œil ne pouvait se détacher. D'un tour si pur, d'un volume si égal, de la base au faîte, qu'il en paraissait taillé au ciseau, que l'on y cherchait vraiment des cannelures...

Et le soleil qui l'avait si longtemps vivifié, composant de lustre en lustre cette fibre compacte, striée de veines sombres comme un marbre, ce cœur où la hache sonnait par moments, une dernière fois, dans l'espoir peut-être de le ranimer, le couvrait de ses feux comme aux jours sans nombre des printemps écoulés, alors qu'il suscitait jusqu'à sa pointe le ruissellement vertical de la sève... Mais il n'était plus de renaissance pour l'arbre; et sa peau grise, son écorce rugueuse que les rayons pâlissaient encore, l'enveloppait comme un linceul ridé...

Au chantier, six paires de mules, deux diables, les muletiers, les bûcherons attendaient. Le maître, M. Bernadet, le chef de la maison de commerce, était là aussi, ayant voulu diriger l'enlèvement du géant... Mais peut-être ne sait-on pas ce qu'est un diable. Le mot surprend. C'est un couple de roues massives, hautes de deux mètres presque, montées sur un essieu puissant et reliées par une pièce pesante de chêne appelée joug. Des brides de fer boulonnées assujettissent celui-ci à l'essieu. Du tout, enfin, part le timon, volumineux, long de quatre mètres et ferré. Par-dessous, liés de chaînes, les blocs sont emportés en équilibre. A ce point qu'il faut, quelle que soit la charge, que le timon obéisse, monte ou descende sous la main.

Déjà, passée dans de lourds anneaux et suspendue aux maîtresses-branches d'un autre colosse proche, debout encore, une poulie de fer était armée. Un câble d'acier en pendait. A un bout, on allait attacher le fût par le milieu, à l'autre, atteler les mules. Celles-ci, jointes, haut le pied, habituées à la manœuvre, sachant quels efforts il fallait rendre, gardaient une

immobilité absolue, se recueillant, on aurait dit, pour la tâche écrasante. La colonne Samson, comme l'arbre qui se défendait par la densité de son tissu, avait poussé dans un bas-fonds, une cuvette immense, dont on avait rasé l'un des bords pour faciliter l'enlèvement. La masse cylindrique était là, étendue, énorme, semblant faire corps avec le sol, où elle s'était enlisée en tombant. Alors le maître parla. Il commanda de lier le câble autour du fût, il fit atteler à l'autre bout un diable, et, au diable, tout de suite, quatre paires de mules. Tirées de leur attente, elles commencèrent d'elles-mêmes le mouvement. Elles se portèrent en avant, pesant du poitrail jusqu'à ce que le diable, soulevé, perdît terre, et restèrent là, sur cette prise de collier. Et le maître cria : « Allez-y ! »

Ce fut comme un signal. D'autres cris éclatèrent : « Choua ! » « choua » ! jetés par les muletiers pour encourager et exciter les bêtes; et des coups de fouets dans l'air, comme des coups de pistolet; et le battement de la poulie secouée sur l'arbre; et le piétinement acharné des attelages qui arrachaient des paquets de terre du sabot; et la vibration de toute matière, le bois, le fer, le cuir sous l'effort terrible conjugué. Un moment, tout retentit aux alentours. On aurait dit les clameurs d'une rixe... Un signe, et tout se tut. Car, en bas, la colonne n'avait point bougé d'un pouce.

Un instant pour souffler. Et puis, un commandement : « Mettez une autre paire de mules. » — On la conduisit, au trot, en tête. — « Allez-y ! » — Le vacarme reprit. Plus longtemps cette fois. On voulait arracher par ténacité ce que l'on n'avait pu emporter par surprise, d'un coup. Les bêtes bandées sur elles-mêmes, les croupes avalées sous l'effort de la traction, les jarrets frémissants, oscillaient de droite à gauche et de gauche à droite comme elles font pour enlever une charge trop lourde, et le diable, au bout du câble, dansait, à deux ou trois pieds au-dessus du sol, comme une navette creuse sur un métier... En vain toujours. Le fût ne sursautait pas seulement.

Une pause encore. Le maître se mit à gronder : « Il n'y a pas d'ensemble ! La grande paire grise ne tire pas ! La noire s'arrête sur le collier ! Les muletiers, à la tête des attelages ! Et que l'on joue du fouet. » Et il fit creuser, à coup de pioche, tout le long du colosse végétal et en avant, pour le solliciter par son propre poids et pour l'embarquer dans une secousse. Et enfin il com-

manda comme tout à l'heure : « Une autre paire ! » — Il avait oublié que c'était la dernière. La paire se précipita et fut attelée. Quelle file ! trente mètres ou plus d'animaux arc-boutés, les flancs palpitants. Tous sentaient qu'il allait pleuvoir des coups, et d'aucuns, sous les bras levés, s'étaient ramassés au point d'en paraître lovés, au ras des herbes. Il n'y eut pas besoin de frapper. Les cris, jaillis les premiers, comme il convient, suffirent, et l'on vit le pilier de soutien, l'arbre de la poulie s'incliner, et tout entier trembler, décelant la formidable tension. Quelques secondes d'inquiétude, d'angoisse même régnèrent. Si quelque chose rompait ! C'était une immense chute ; les bêtes s'abattant sur les genoux, roulant peut-être sur les hommes... Tout à coup, la colonne arrachée du sol bondit, et encore, et encore irrésistiblement entraînée de foulée en foulée, et d'un dernier saut toucha le bord. Et là, comme le câble avait glissé sous les secousses, du côté le moins renflé, l'énorme fût se dressa, vint s'appuyer sur le tronc vivant, comme un compagnon à bout, mortellement frappé.

« Halte ! Halte ! » — Et les attelages reculèrent pas à pas pour laisser retomber l'arbre ; et l'on amena les diables à la main ; et on leur fit chevaucher le colosse, le timon de l'un posé sur le joug de l'autre ; et l'on lia le tout de chaînes : les jougs, les timons et le fût ; et l'on chercha l'équilibre de la charge, ce point où le prodigieux ensemble roulerait de niveau, dans les côtes même ; on y attela enfin les six paires. Malgré le sol défoncé, le convoi s'ébranla au premier coup de collier. Les muletiers passèrent leur fouet à leur cou, et, en riant, se mirent à rouler des cigarettes. On n'eût point cru à l'effort dépensé, si les mules n'avaient fumé de sueur, faisant monter de tous leurs poils une vapeur opaque comme un brouillard.

Sur la route, on détela trois paires. Une quatrième suivit. Elles assureraient le défilé de la colonne Samson...

***

C'est en remontant du chantier que j'ai pris l'allée du milieu, au bord du ruisseau, entre les grands plis de terrain si somptueusement plantés, hier encore, et passé un pont, et tourné sur un autre, et que, tout en cheminant, j'ai senti le souvenir de mon père me hanter plus vivant que jamais. Chaque jour, hiver comme été, en automne surtout, à la fin de ces

après-midi transparents dont nous jouissons ici, il aimait à venir arpenter cette allée, et à délasser ses jambes de la longue promenade faite à cheval à travers son bien. Promenade ou plutôt visite où il donnait ses ordres, ses conseils, où il écoutait l'un et l'autre, qu'il accomplissait comme un devoir quotidien. Descendu de sa bête, il gagnait le bois à grands pas, lisière reculée de son parc, et allait et venait dans ce couloir, au bord de l'eau muette, dans un reste de jour, tandis que les premières feuilles rousses roulaient sous ses pieds, et ne rentrait qu'à la nuit close. Il voulait voir les étoiles percer, une entre autres, radieuse, qui montait on aurait dit pour lui, sur cette côte du ciel au-dessus des cimes, éclatante et mouvante comme un phare. Il ne franchissait jamais son seuil sans lui jeter un dernier regard.

En été, par les journées sans fin de la saison, quand le soleil ne peut pas se coucher, où l'on mange fenêtres ouvertes à sa lumière, il attendait qu'on sonnât le dîner. On sonnait longuement. Nous occupions alors un grand nombre d'ouvriers sur notre terre, au loin souvent, et on les avertissait ainsi de l'heure : celle du travail, du repos, du repas. La cloche avait, — elle a, elle existe toujours, — un son ardent et clair qui portait, connu des environs, sur qui d'autres encore que nos gens se réglaient au chantier. C'était comme une musique martelée dont l'air à la ronde vibrait. Mais, parfois, suivant le vent, il arrivait que l'on n'entendait pas l'appel. Les ouvriers s'en doutaient bien, à quelque quart d'heure près, avertis par la lassitude qui vient à l'homme de peine au bout de son effort habituel, ou par la position de l'astre à l'horizon, interrogé depuis l'enfance, mais il fallait appeler le maître. Il ne tirait pas sa montre, qui bronchait, disait-il, troublée par la course, par le trot dur de l'animal enfourché, et de plus, tourmenté souvent de l'avenir, il s'absorbait dans ses soucis.

J'allais le chercher. Je ne lui demandais pas la cause de son retard. Nous remontions lestement la pente, car il marcha jusqu'à la fin comme un jeune homme, et nous entrions du même pas dans la salle à manger. Il s'excusait; notre mère souriait. Il s'asseyait et mangeait en silence. Toujours sobre de paroles, il l'était plus encore à ce repas du soir. Nous causions entre nous, sans l'interroger, sentant qu'il poursuivait sa songerie, sa méditation de l'allée. Nous le regardions de temps en temps se détacher de profil sur le fond embrasé du ciel, où

le soleil s'abîmait dans un halo de chaleur empourpré, tandis que les flammes obliques glissaient sur les murs, et jouaient en feux multicolores à travers les cristaux de la table. D'un masque antique, il avait reçu ce don que les Grecs disaient être le premier et venir des Dieux, la beauté, une noble beauté. La taille, l'attitude, le geste et le ton répondaient à ce dessin de la face. Le temps n'osa jamais toucher à ces traits purs et les pâlit seulement, de plus en plus, jusqu'à les rendre marmoréens. N'eût été l'éclat du regard, on se serait demandé par moments s'il vivait... A la fin du repas il levait les yeux sur nous, comme pour faire signe de s'en aller, et sortait le dernier de la pièce.

A mesure que nous grandissions, nous l'entourions d'une tendresse et d'une vénération croissantes. Longtemps je fus intrigué par cette promenade solitaire. Un soir, comme il s'était attardé plus que de coutume, en allant l'appeler, je le vis arrêté dans l'allée, songeant profondément. Je le savais angoissé alors de l'avenir de ses biens dévastés par le phylloxéra, et je suspendis un instant le pas. J'arrivais derrière lui. Il était arrêté au pied d'un chêne magnifique, aussi immobile que l'arbre, sous l'arc d'une branche nue, épaisse comme un cintre, qui portait seulement un bouquet de feuilles à sa pointe. C'était un soir admirable de mai, un soir d'universel baiser, et les oiseaux, partout en amour, ne pouvaient plus se taire sur le bord de leurs nids... Je le joignis enfin. A ma vue, il parut sortir d'une pensée lointaine, mais non poignante, apaisante, comme on en reçoit d'une présence ou d'une vision propice, et ses yeux se posèrent sur moi, souriants. Enhardi, je lui demandai : « Que faites-vous si longtemps? » — Il me regarda, pour voir sans doute si j'étais d'âge et de cœur à recevoir sa confidence et répondit : « Je parle avec mes morts. »

Ses morts... ? Tous ceux qu'il avait connus et aimés dans son âme fidèle, profonde... Que leur disait-il ? Il leur confiait sans doute les soucis, les inquiétudes du jour, les espoirs avortés qui sont le pain quotidien ; les projets des nuits d'insomnie, renaissant avec l'ombre, quand l'esprit s'aiguise dans le silence, que le corps repose sans dormir. Il leur demandait des conseils, des idées, reprenant un à un les exemples qu'ils avaient laissés, plongeant dans leur souvenir au point de retrouver leur regard et leur voix. Il avait le don d'évoquer les accents et les gestes. Eux, parlaient de devoir, d'acceptation, de sacrifice au besoin, puisque

l'on n'est qu'un anneau dans une chaîne. Le colloque devait monter et descendre comme un fluide. La vie intérieure de mon père s'accentuait au cours de ces entretiens muets. Il se spiritualisait d'année en année. Surveillant avec scrupule ses actes, ses propos, ses jugements, jusqu'à ses impressions intimes, il s'élevait dans la justice et la bonté. Les gens du pays, « les petits » avant tous, disaient de lui : « Il ne ferait pas tort à un enfant. »

Ainsi il vivait parmi nous, père, maître, ami dont le souvenir demeure. Pour moi, je compris de ce jour sa lente ascension. Il n'eut que peu de chemin à faire pour pieusement mourir; son âme était tout exhalée. Je ne suis jamais passé depuis dans l'allée si souvent foulée sans me remémorer cet instant étroitement vécu auprès de lui, cette interrogation soudaine, et le mot révélateur. Je vois toujours en moi sa silhouette immobile, au pied du chêne, aussi distinctement qu'avec des yeux de chair. L'allée est maintenant détruite : les colonnes, les voûtes végétales, peuplées d'ombre, de rayons et de voix, ont croulé. Le regard plonge à présent dans le ciel comme dans un abîme; c'est le vide à l'infini... Mais je sèmerai des germes. Le sol n'est jamais las de lever, la sève de ruisseler, le soleil d'animer et d'épanouir. Ceux qui me suivent, trouvant l'édifice naturel relevé, au bord du ruisseau silencieux, y viendront peut-être aussi s'entretenir avec leurs morts, à pas émus, le soir; avec moi-même, qui écris ceci pour eux...

II. — LA ROUTE

Je m'étais bien promis de parler d'elle un jour. Depuis que j'étais haut comme une borne, je la foule. Je l'ai prise des milliers de fois. Et toujours, à chaque allée et venue, je lui trouve même charme, sinon aspect nouveau, expressif et mobile comme un visage humain. J'ai mes arrêts marqués, invariables, d'où je contemple l'horizon ; les points où j'accélère le pas pour rattraper le temps, quand la pente incite à forcer l'allure, et ceux où j'aime à causer avec les autres passants, tout en soufflant, où la halte est quasi instinctive. Pas un arbre, un toit, un coteau, un creux vert, — car nous ne connaissons jamais ici d'herbe morte, sans couleur, — qui ne retienne mon regard, et parfois je me retourne encore, en les

sentant baignés d'un beau soir nostalgique... On rira de ma ferveur, que ni l'âge ni l'habitude n'ont émoussée; je n'ai pas besoin de changer d'alentour pour trouver des magies...

La route est l'axe du pays. Elle vient de Toulouse et débouche à Bordeaux par Auch et Mont-de-Marsan, grande voie interdépartementale qui chevauche l'espace. Elle est toute gasconne, et vibre à la fois, l'été, du bruit des langues et des cigales. Au reste large, solide, plantée d'arbres, orientée de l'est à l'ouest, accoutumée par suite aux splendeurs solaires et lunaires, car les deux astres alternés l'inondent également de clartés, aussi longtemps qu'ils cheminent. Par les matins clairs et les soirs, en se levant, ils la changent en fleuve de pourpre ou de lait, où le vent balance les mêmes ombres.

Presque tout le transit de la contrée s'effectue par elle. Une foule de chemins de petite et de grande communication y aboutissent, en tous sens, sur les crêtes, à flanc de coteau, le long des vallons, presque toujours sinueux comme des cours d'eau. Et tantôt de niveau, tantôt en contre-bas, sinon à pic, la joignent, se fondant en elle à la manière encore des flots. Et l'on voit les longues traînées de cailloux dont on les charge pour les entretenir, des galets gris de l'Adour, les tacher de place en place et flotter là, immobiles, comme une écume compacte... Tout passe par là : les gens, les bêtes, les choses, et les oiseaux aussi volant de pointe en pointe d'arbre, et, l'hiver, les grandes feuilles rousses qui s'abattent sur les bords, que le vent roule en les froissant... Tout passe, les jours de foires et de marchés, de foires de Barcelonne surtout, bourg opulent aux syllabes étrangères, fondé par une colonie catalane, essaimant en cours de route, à la limite, aujourd'hui, du Gers, des Landes, des Hautes et des Basses-Pyrénées, où tout un peuple trafique de quinzaine en quinzaine et mêle les bérets de dix cantons. Sa chaussée est à peine assez large. Dès le fin matin, les paires à vendre s'écoulent : nues, l'hiver, couvertes de « linceuls », l'été, à cause des mouches piquantes déjà; bœufs et vaches confirmés; bouvillons ou génisses accouplées d'hier, pour la montre seulement, à qui l'on vient d'apprendre à lever la tête sous l'aiguillon, à se camper; et des tout petits, gros comme des chiens de montagne, menés en laisse derrière les mères. Et les bouviers rient, sifflent, s'interpellent en donnant de-ci de-là des tapes de la main sur les croupes, pour

ne point piquer avant la foire, de peur d'énerver les bêtes et de les faire saigner, ou bien fouillent du regard les maisons, où de jolies têtes féminines rayonnent aux fenêtres entre-ouvertes...

Ils tiennent les deux bords de la route et les arbres, atteints et dépassés tour à tour, ont l'air de marcher aussi, de partir avec eux pour la foire... Le milieu est réservé « aux roulants ». Et ils roulent! Bicyclistes pliés en deux sur le guidon; automobilistes tout droits au volant. Ils fuient : ceux-là, comme des hirondelles, sonnant du timbre; ceux-ci, cornant de la trompe pour annoncer leurs roues silencieuses. Les autres, — il en est beaucoup chez nous, où l'on prise le cheval presque autant que la femme, — sont amateurs de trotteurs, et passent, rênes aux mains, sur leur « caoutchouté », semblable à une corbeille, s'en vont à l'allure allongée de leur demi-sang dont le sabot fait sur le sol un bruit cadencé de marteau. Ils vont en s'observant de l'œil. Ils se serrent de près, ou trottent côte à côte, deux par deux, le bouton frôlant le bouton, et les chevaux, derrière leurs œillères, se sentent flanc à flanc et frémissent de ce contact... Tout le monde sait à quoi s'en tenir. On attend de pouvoir faire la course! On attend la plaine, c'est-à-dire la route ouverte, plate, où, « partir comme un coup de fusil ». Point de foire complète sans une course sur le parcours. Cela est un rite ici, aussi vieux que les chemins eux-mêmes.

Un cri jaillit. Les cochers se campent sur leurs sièges; les grandes bêtes, tout en hanches et en encolure, se bandent, cherchant l'appui savant de la main qui rend ou reprend, comme une pression répond à une pression, et se détendent de tous leurs muscles. Magnifiques foulées!... Les caoutchoutés filent en vibrant. C'est le vent. On n'entend que le claquement des langues qui excitent les chevaux; le bruit du trot qui, peu à peu, se précipite et s'enfle et roule comme un lointain tonnerre; ou bien, si le sol est mou, de poussière accumulée ou de pluie, et étouffe le retentissement du fer, le souffle oppressé qui sort des naseaux battants. Les piétons aiguillonnent les concurrents de leurs exclamations. Ils les jettent indifféremment, au passage, pour rire et se divertir. — « A toi! » — « Il t'attrape. » — « Tu gagnes. » — « Arrête-toi. » — A moins que l'interpellation ne soit coupée dans la bouche du

spectateur par un jet de boue, un paquet de terre qui le couvre, ou par l'admiration que soulève le train vertigineux de « l'alezan » ou du « pommelé »... Le temps, la température ne fait rien à l'épreuve... Humide ou sèche, froide ou brûlante, tant pis; il n'importe. On ne regarde point non plus si la piste est trempée, ou dure comme marbre, également glissante. — Le caillou mouillé ou chauffé est peu sûr. — L'allure s'accroît de sa vitesse même. C'était le vent tout à l'heure; c'est maintenant l'éclair. Enfin, ils se distancent. L'un d'eux, nonobstant les lazzis, tient fermement la tête. Il ralentit, éteint l'allure, passe au pas; il fait halte. On arrive petit à petit; on l'environne. Une houle d'hommes et d'animaux bat le léger véhicule. La cohue grandit, sonore et joyeuse. C'est un triomphe. Pour un peu, les vaincus applaudiraient.

On arrive tout de même à l'heure à la foire...

Un tronçon de la route m'est particulièrement cher. Il a cinq kilomètres. En suivant la lumière, il va de Magnan à l'est, au Houga à l'ouest, village et petite cité à cheval sur leurs hauteurs, points culminants du pays, d'où ils se font face par-dessus le relief inférieur du sol : les bois, les vignes, les prés et les champs, et le ruban étincelant d'un petit cours d'eau, la Sole. On descend, on plonge presque de Magnan dans la plaine, et puis on monte continûment jusqu'au Houga, par une série de côtes accusées, en tournant légèrement. Deux plateaux les interrompent et les relient, celui de Malarticq et celui de Flaqué: le premier, pareil à un boulevard. Le tout est comme le tracé d'un arc immense à peine infléchi. Aux deux bouts les deux clochers... Mais le Houga domine. C'est le haut lieu de la contrée. La tour de son église, en briques rouges, construite par le Prince Noir pour surveiller la région, grandie encore par le bandeau fleuronné qui la couronne, règne en plein ciel, et regarde, solitaire, la longue nef qui la suit, comme une traîne de pierre, les toits des maisons à la file sur la crête, les jardins, les terres, le cercle d'horizon proche, fondre et reculer peu à peu autour d'elle. De son faîte, de la terrasse qui la termine, derrière les balustres, on embrasse l'étendue, on est porté au bord de l'immensité, comme du haut d'un pic. Un aigle y prendrait son essor...

La grille de mon parc ouvre sur ce tronçon. Nos biens s'étendent à droite et à gauche. Je le prends, je le quitte, le

traverse ou le suis plusieurs fois par jour. J'y retourne le soir, pour peu qu'il fasse beau, voir le soleil se coucher, spectacle qui m'émeut toujours. L'astre ici sent l'Espagne, sinon l'Afrique, et revêt des aspects splendides ou pathétiques. Il descend, tantôt dans un poudroiement d'or qui oscille, tantôt au milieu de faisceaux d'un vert ou d'un rose incandescent, perçant le zénith, rangés en auréole autour de son globe amorti; il croule parfois dans une débâcle d'incendie, où des ruisseaux de pourpre violacée inondent des nuées de plomb. On dirait l'embrasement invisible d'un monde, quelque part, dans le vide; on s'étonne de ne point voir fumer l'horizon. Tout m'appelle sur la route : mes occupations et mes souvenirs.

C'est au retour que j'aime à multiplier les haltes. Deux se prolongent à l'ordinaire. Une, sur la côte du Houga, une, sur celle du Téoulet. On découvre toutes les Pyrénées de la première, ou presque, « siège de deux saisons », avec leurs neiges et leurs forêts de sapins éternelles. Je les contemple insatiablement. Ces Pyrénées sont la douce hantise de nous tous. On leur adresse son premier et son dernier regard, en ouvrant et en fermant sa fenêtre ; quand on rentre à midi, on fait encore « courir l'œil sur elles ». Touchées avant tout par la lumière et après tout, elles disent le lever et le coucher du jour, et mesurent aussi ses pas, lorsque l'astre glisse sur leurs flancs au long des heures. Les vues aiguës y suivent la marche de la journée, et jamais, aiguille infaillible, le trait de feu frappant un sommet, ne trompe, ne retarde ni n'avance, dardé là, à la seconde, depuis le commencement...

Elles disent aussi le temps. Elles ont inspiré un des proverbes du terroir : *Mountagnes clares, Bourdéou escu, plouge dé ségu!* Ce qui signifie : « Montagnes claires (découvertes), Bordeaux obscur (couvert), pluie certaine. » Et le contraire, bien entendu. Alors, on les interroge. Au moment des grands travaux, de la rentrée du foin, de la moisson surtout, qui dépendent non point de l'heure légale ni solaire, mais des états de la température, on les fouille anxieusement des yeux, redoutant de les distinguer trop nettement, de les trouver trop belles... Certains jours, on croit les toucher de la main... Mais on leur pardonne tout : d'annoncer même un déluge. Et quand les buées de chaleur en été, les pluies du printemps, les brouillards suintants de l'automne les cachent,

une semaine parfois, on les cherche avec une impatience croissante. C'est presque une attente inquiète. Elles se dégagent, on se félicite et on se hèle. En vérité, pour nous, présentes ou absentes, elles changent l'âme comme l'aspect du paysage. Quittées, pour un voyage, pour un long cours que quelques-uns entreprennent, elles manquent vite, on les regrette comme un visage accoutumé. Tous nos pâtres savent les chansons qui les célèbrent : celles où elles « sont si hautes qu'elles leur cachent leurs amours » ; celles où « elles les abritent d'un pli de leur manteau de pierre. » Elles enchantent les animaux, je crois, aussi. Les soirs de canicule, les grands bœufs gris vidés de sueur mugissent vers elles, nourricières des herbes et des eaux, et d'où descend à la nuit un vent fin rafraîchi sur la neige... La nostalgie du pays en nous est faite pour beaucoup de leur souvenir...

De la côte du Téoulet on commande un horizon de bois. De son pied, dès le départ, où se trouve un val intime, voluptueusement modelé comme une jeune gorge, ce sont, vers le Levant, des cercles et des cercles d'arbres, s'élargissant à perte de vue, jusqu'à la lande limitrophe aux pignadas alignées, où la terre paraît peuplée de portiques. A la saison somptueuse, quand la sève a fini d'épaissir les cimes ; que les millions de branches neuves ploient alourdies de feuilles ; que le soleil, les prenant en écharpe, étincelle au travers ; et que, par bouffées accrues, la brise déferle sur ces bois et les brasse, il s'éveille là, il y a le miroitement et le balancement d'abîme de la mer.

Beaucoup de souvenirs me sont communs avec les hommes de mon âge. Quand je les croise sur la route, tous s'arrêtent, en me voyant moi-même ralentir le pas, et nous causons. Nous aimons surtout à nous plonger dans notre aurore... Dès que nous avons su courir, à la hâte vêtus, sous nos bérets, échappant à nos mères, nous nous donnions rendez-vous sur le grand chemin qui menait à tout. On le plantait alors de ses arbres ; ils sont nos contemporains. Nous les avons presque tous aidé à ficher en terre, les tenant du bout, tandis que le cantonnier piétinait le sol autour et les affermissait ; ou bien lui apportant les mottes de gazon levées à la pelle dans le fossé, pour établir devant eux une butte protectrice.

Le grand chemin menait à tout... A la chasse aux nids dans les haies, où les oisillons affamés criaient imprudemment

après la becquée ; à celle des fraises sauvages, comme des gouttes de feu au revers des talus ; à celle des champignons perçant les feuilles mortes ; à celle des bigarreaux, qui éclataient d'ambre et de pourpre, vers qui l'on gravissait en se faisant la courte échelle. Et puis à la pêche des grenouilles dans les mares, les grands maniant l'arbalette, les petits traînant les paniers ; aux excursions le long des ruisseaux, pour les barrer, où construire des moulins d'écorce que l'eau écumeuse actionnait follement ; aux randonnées à travers les landes rases de la veille, sur le dos des bidets des métairies que l'on chevauchait accrochés aux crins : des galops, des galops à perdre haleine ; aux goûters en plein air où l'on s'assemblait comme un vol de pinsons, les riches lestés de friandises, les pauvres de fruits de saison, pêches, abricots ou prunes, et châtaignes, dépouillées de leur cosse épineuse à coups de talon, et pommes à cuire sous la braise, l'hiver, qui restait des feux allumés dans les chênes creux... O flamme vive ! qui luit toujours au fond de notre passé... Qui menait enfin aux parties de billes, — appelées ici boules, — de marelles ou de barres, sur l'aire balayée des maisons, au temps du blé, les jours de canicule ; et, quand les grands vents de l'Ouest se levaient, annonciateurs de l'automne, aux concours de cerfs-volants lancés du haut des côtes. Ils s'élevaient en bruissant, avec leur longue queue terminée d'un énorme pompon de papier tricolore, et prenaient le vent comme des aigles.

Le grand chemin nous menait aussi à l'école, au Houga, chez les Ignorantins. Beaucoup d'entre nous avaient atteint l'âge de raison. On laissait en ce temps pousser d'abord les petits hommes. On lisait, on écrivait tard. A défaut de doigts tachés d'encre, nous avions longtemps les lèvres noires du jus des mûres. Nous épelions la terre à défaut de pancartes murales, ses êtres et ses choses, ses plantes, ses fruits, ses fleurs, et dans le firmament les astres, fleurs encore, tissées de flammes, qui, comme les autres, dit-on, germent, éblouissent et passent... Comme pour la chasse aux ceps, aux cerises, pour les rendez-vous de jeux, nous prenions en bande le chemin. Les petits arbres déjà, je me souviens, s'essayaient à faire de l'ombre. Alimentés par l'humus des fossés qu'ils avaient atteint, ils jaillissaient vers le ciel. Nous traînions de pied en pied, nous attendant les uns les autres, nous hélant en passant

devant les enclos comme des pâtres, avec ce cri qu'ils se jettent pour s'appeler, tenu sur deux ou trois notes, à plein souffle, et interrompu à temps égaux d'un coup de doigt sur le gosier; distraits par toute la vie qui reprenait autour de nous, par tous les pas du jour rustique. Enfin nous arrivions, à huit heures à l'ordinaire. Nous étions à ce moment presque une foule, car on naissait alors... La messe quotidienne sonnait à la tour de l'église, la tour de briques rouges dominant le pays. Le tintement cristallin martelait l'air limpide et semblait vouloir nous presser. Nous nous hâtions, nous entrions en classe en y mêlant nos rires. On mangeait à l'école. Je devrais dire : les autres mangeaient. Des repas froids arrosés de vin pur. Sauf l'hiver où, sous le hangar, des petits feux s'allumaient comme dans les troncs des chênes creux avec des brindilles sèches ramassées en venant, un sarment porté sous le bras, ou les déchets de bois des poêles. On cuisait des œufs sous la cendre, et du jambon sur les charbons qui restaient. Pour moi, je déjeunais chez mon oncle, avec mes cousins, élèves là même aussi. Nous ne faisions que tordre et avaler. Et puis, à toutes jambes, vers l'école, comme des lièvres, pour jouir le plus possible de la récréation. Dès la porte, les cris et le piétinement qui en montaient nous faisaient nous précipiter.

Quand nous partions, la classe terminée, que le bruit de ruche s'éteignait avec les récitations, le quartier sentait venir la fin du jour. A mesure que nous défilions, les gestes domestiques reprenaient : les artisans ouvraient toutes grandes leurs fenêtres aux derniers rayons, les ménagères, sur le seuil, épluchaient les légumes de la soupe, le courrier, revenu de la gare, menait boire son cheval à l'abreuvoir, au fossé d'Isaac. On aurait dit que nous donnions l'heure à la terre, au ciel lui-même. Les oiseaux commencaient à s'assembler dans les arbres pour la nichée, et le soleil qui s'abaissait sur la ligne de l'horizon, semblait accélérer sa chute.

Nous rentrions lentement, nous arrêtant à tous les buissons comme un troupeau. Nous faisions, à époque fixe, des rencontres palpitantes. L'automne, quand les Romanichels descendaient vers l'Espagne, attirés vers le soleil, incapables de s'en passer, nous trouvions leurs roulottes échelonnées sur la route, les bêtes au piquet le long des talus. De grands feux crépitaient sous des trépieds ; tout un peuple en haillons grouillait autour.

Leur nonchalance d'allure, leur teint cuivré, leurs cheveux crépelés, leurs yeux veloutés et ardents, les cercles d'or qui trouaient leurs oreilles, ce je ne sais quoi de libre et d'énigmatique émané d'eux nous retenait irrésistiblement. Alors, voyant quelques-uns d'entre nous mieux vêtus, flairant l'aubaine, ils poussaient du pied, au milieu de la chaussée, un de leurs ours, et le faisaient danser en battant du tambourin. Ils chantaient en même temps. Un de ces airs gutturaux, poignants et mordants à la fois, d'une tristesse sauvage, comme un vent de la steppe, venus du fond de l'humanité errante, qu'ils savent seuls, dont nous frissonnions, surtout quand l'instrument comme énervé en pressait le rythme, ou que l'animal irrité des secousses de sa chaîne y mêlait des grognements sourds. La danse finie, nous quittions à regret le campement, envahis par la mélopée jusqu'aux moelles.

Ou encore, au printemps, alors qu'elles commencent à aller de fête en fête, nous croisions les vaches de course en déplacement. Par une habitude inexplicable, en s'égrenant sur le bord de la route, elles suivent docilement une autre bête, toujours en tête, une bretonne, qui ne leur ressemble certes en rien, ni d'aspect, ni d'allure, ni de tempérament, et ne la dépassent jamais. Les vachers, les chiens vont en queue de la harde farouche ou la flanquent. La bretonne porte au cou une énorme sonnaille au son rauque, la *troumbo*, qui fait, le nom le dit, un bruit lointain d'ouragan. Ainsi on est averti de l'approche des « coursières » et l'on se gare. Dès que le son caverneux nous parvenait, nous nous hâtions vers un enclos où nous mettre hors d'atteinte, nous grimpions sur les tauzins du chemin pour les voir passer, sans en manquer une. Les premières cornes aperçues, ces grandes cornes aiguës en forme de lyre dont elles sont armées, qui pointaient au-dessus de la poussière soulevée, où le soleil couchant accrochait des rayons comme du sang, nous arrachaient des exclamations. Elles marquaient un imperceptible temps d'arrêt à notre vue, en levant le mufle, nous jetaient un regard brûlant, et continuaient. D'aucunes s'arrêtaient parfois, grattaient du pied, et il fallait qu'un chien les poussât. Elles défilaient, noires ou fauves, luisantes, de leur pas allongé de félin, qu'elles changent si vite en galop meurtrier dans l'arène.

Mais rien ne dure... La vie nous dispersa bientôt... Qui, rentra

chez lui, tenir la charrue près du père; qui, trop pauvre, se plaça apprenti chez un artisan, petit valet chez un métayer; qui, plus chanceux, servit avec les siens; qui, partit pour le collège... Car nous étions tous mêlés dans cette délicieuse camaraderie de l'enfance aux champs... Elle ne s'est point démentie. S'il y est entré des nuances suivant le rang, la fortune, la réussite, rien n'en a altéré le fond. Elle revit dans un geste, un salut; c'est un charme qui, personnellement, me pénètre toujours.

Une fois cependant encore, la route, notre route, nous revit tous attroupés. Silencieux, résolus, prêts à tout. Ce fut en août 1914. La cloche matinale, le carillon de notre enfance qui martelait l'air limpide, s'était tue. Sonnant le tocsin, le bourdon mugissait, dans un grand gémissement de charpentes secouées. Nous partîmes trois cents. Là-dessus, il faut le dire à l'honneur du terroir, nous revînmes, sept, capitaines faits au feu. On eût pu écrire dès lors: le Houga-les-Capitaines. Oui, s'il n'y avait eu mieux : soixante-cinq des nôtres tombés au champ d'honneur. La stèle, le granit consacré à leur mémoire, dressé au pied de la tour du Prince Noir, est tout ruisselant et irradié de noms ensanglantés...

Je quitterai la route sur un dernier souvenir de famille. Aussi bien il a trait à la suite, à la survie dans les hommes et les choses.

Nous habitions autrefois les uns, notre petite cité, les autres, la campagne, à deux kilomètres et demi de foyer à foyer. Or, ceux de la ville, comme disent nos paysans, — je justifierai l'expression quelque jour, — venaient tous les jeudis déjeuner à la campagne, et ceux de la campagne allaient tous les dimanches chez ceux de la ville. Après la messe chantée de onze heures, tout de suite à table. Et c'étaient ici et là des repas exquis de chère, d'urbanité, d'intimité; des après-midi de causeries sans fin entre pères et fils, mères, filles ou brus, ou frères épris de la même vie rurale; c'étaient des jeux débridés pour les enfants, dont l'ivresse les hantait de réunion en réunion. Le soir venu, à moins de pluie, on réaccompagnait à pied, de part et d'autre, ses visiteurs, jusqu'à mi-route. On n'avait que faire de sa voiture pour cheminer par groupes, pour muser, marquer le pas à la vue de métairies lointaines, dont le toit se levait à l'horizon, pour redire, après combien de fois l'année, l'occasion du rattachement de telle ou telle au

bien, ou rappeler le lent travail de leur transformation, alors que chaque assolement était conquis, pièce par pièce, sur la forêt ou sur la lande. Chaque parcelle presque avait son souvenir. Et de hautes silhouettes passaient au milieu de ces évocations, d'émouvantes figures, celles des pionniers obstinés de la race, créateurs ou rassembleurs du fonds ancestral. Les grandes personnes faisaient cercle, comme autour de ces mémoires, autour de ces pères animés de tant d'amour pour leur postérité, que quelques-uns n'avaient pas connue, mais avaient chérie tout de même en pensée; et les enfants, entre deux gambades, venaient prendre la main de leurs parents et écouter, et apprenaient ainsi bribe par bribe l'histoire de la terre, plus profondément qu'il ne paraissait, puisque, un demi-siècle après et tout ce que le temps efface de l'âme de l'homme, je n'ai rien oublié des annales du vieux domaine.

Étant là moi-même, je n'ai jamais manqué un de ces retours. Bien mieux, tout petit, échappé à ma bonne, je courais au-devant de mes grands parents, de mes oncle et tante, — c'est nous qui habitions aux champs, — quand la douceur du jour les incitait à faire aussi à pied le chemin de l'aller... Grands parents, oncle et tante, père et mère ne sont plus. Ils reposent côte à côte sous la pierre, à l'ombre de la croix. Ils attendent ensemble l'ange annoncé, qui doit les appeler sept fois... Mais la tradition n'est point rompue. Je verrai toujours la lente théorie de ces couples unis; je reprends, après eux, avec ma femme, avec mes enfants et leurs conjoints, du même pas, la route qu'ils ont tant de fois parcourue; et j'ai écrit les vicissitudes du bien; et voici que maintenant on court aussi à ma rencontre. Ma petite-fille, l'aînée de tous, quand je reviens, passe la grille et quitte sa bonne, se précipite vers moi de toute la vitesse de ses pieds menus. Je la prends dans mes bras; je refais le geste paternel dont j'ai connu la douceur, et la porte longtemps. C'est une délicieuse enfant aux traits fins, aux yeux comme des lacs, à la bouche sinueuse et petite, dont les coins fléchissent légèrement, qui fera une bouche émouvante de femme...

JOSEPH DE PESQUIDOUX.

(A suivre.)

L'ENLÈVEMENT
A LA BELLE ÉTOILE

HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN

III[1]

IV

Cependant, au château de Saint-Géran, tout allait comme par le passé et le petit Henry qui devenait beau et fort, tirait à l'arc et s'exerçait aux armes, faisait les délices et la fierté du comte et de la comtesse sa femme.

Cette dernière toutefois n'avait rien oublié. Ni le temps ni les discours de la maréchale n'avaient eu le pouvoir de la persuader qu'elle n'était point accouchée en 1641, et que son enfant ne lui avait pas été dérobé, ou n'avait pas succombé après sa naissance. En vain la maréchale, qui ne croyait plus à l'existence de cet enfant, mandait-elle à sa fille de se résigner, la Gouvernante gardait au fond de son cœur sa conviction intacte, et une espérance inébranlable.

Enfin, après huit années, les événements soudain se précipitèrent. Les parents du Gouverneur ne voyaient pas sans une extrême impatience l'amour que la comtesse de Saint-Géran et Claude-Maximilien portaient au petit-neveu de Beaulieu; ils surveillaient visiblement celui-ci de près. Et pourquoi? C'est que Beaulieu, fort bavard comme le sont souvent les personnes du commun, ne pouvait se tenir de prononcer certains propos qui donnaient à réfléchir à ceux qui les entendaient. Il lui arriva par exemple de lâcher : « qu'il avait entre les mains

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

l'honneur de la marquise de Bouillé, qu'elle devrait trembler en le voyant (1) », ce qui était singulier et impossible à comprendre : que pouvait redouter en effet une personne aussi haut placée d'un simple maître d'hôtel?

Une autre fois, cet homme affirma que le seigneur et la dame de Saint-Géran « avaient plus de raisons d'aymer cet enfant (son petit neveu) qu'ils ne le croyaient » (2). Presque au même temps, Beaulieu consulta un religieux, et fit grand bruit de cette consultation : il raconta partout qu'il avait voulu mettre sa conscience en repos. « Un homme est-il coupable, avait-il demandé à peu près au saint religieux, si, ayant contribué à l'enlèvement d'un enfant, il le restitue à ses parents, sans toutefois se faire connaître d'eux et sans leur faire amende honorable pour son crime? »

Cette affaire publiée bien haut fit grand bruit... et... Beaulieu mourut subitement en 1648. On dit alors qu'on l'avait fait empoisonner. Qui donc?

Comme à l'ordinaire, les sieur et dame de Saint-Géran ignoraient les on dit; on parlait de ces choses autour d'eux et dans toute la province sans qu'ils en eussent connaissance le moins du monde.

Cette même année, un autre homme mourait en prison dans les convulsions violentes et de grandes douleurs. C'était Philibert de la Roche-Aymon, marquis de Saint-Maixant. Comment le marquis se trouvait-il enfin en prison? De quel mal mourait-il?

Depuis la naissance de « l'enfant fantôme », comme disait Mme de Bouillé, Saint-Maixant avait quitté le Bourbonnais; harcelé de dettes, poursuivi, il avait gagné le large. De sa liberté nouvelle il s'accommoda pour commettre d'autres forfaits. On se souvient qu'il courtisait de très près en 1641 la marquise de Bouillé, à quelques mois de l'assassinat de la pauvre dame Anne de Saint-Julien, sa femme? Il avait alors formé l'aimable projet d'épouser la marquise, unique héritière, avec sa sœur de Ventadour, des immenses biens des La Guiche. Qui donc l'avait détourné de ce mariage? Il est bien vrai que Bouillé ne se décidait pas à trépasser. L'y aider? La Roche-Aymon n'était pas assassin de profession. A sa première affaire déjà lourde, était venue s'en ajouter une autre qui l'inquiétait... Bref, le marquis

(1) Bibl. Nat., Fm 28 978 déj. cit. — (2) *Ibid.*

eût préféré que Bouillé rendît l'âme sans le concours de personne; et puis tout cela était déjà vieux, le temps passait, le marquis eut d'autres occupations... On le retrouve, soudain, en Limousin, dans l'année 1644, courtisant cette fois une jeune religieuse, Jacqueline d'Aubusson de la Feuillade, propre fille du haut et puissant seigneur Georges Ier d'Aubusson de la Feuillade, sénéchal de la Basse-Marche (1).

La jeune nonne avait pris à quinze ans l'habit de Sainte Claire à Limoges; elle fit profession en mars 1637, jour de la Saint-Joseph. Elle était fort pieuse et semble avoir éprouvé alors une vocation bien sincère, malgré son extrême jeunesse. Son père décéda en 1628 à Grenoble, sa mère six ans après lui; il laissa sept enfants; les deux derniers, Jean-Marie d'Aubusson comte de Rochemaux, et cette Jacqueline (2), nés d'un second mariage qu'il avait contracté avec la dame Olympe de Grain de Saint-Marsault déjà veuve elle-même pour la seconde fois.

La mort de son frère germain ne changea point le dessein de Jacqueline, bien qu'elle recueillît toute sa succession. Elle sembla portée au contraire de plus en plus vers la vie du cloître et la dévotion; elle eut même le désir, très grand en ce temps-là, d'être « déclarée fondatrice du couvent des Urbanistes », et aussi que ses armes fussent gravées « en lieux éminents de l'église », ce qui pour une jeune nonne ne donne pas grande preuve d'humilité. Puis Jacqueline d'Aubusson légua 49 000 livres aux religieuses (dont elle ne paya d'ailleurs que 23 000) et fit don de 2000 livres aux Cordeliers de Limoges qui avaient sans doute juridiction civile sur le couvent des Urbanistes. Cela accompli, elle s'avisa qu'il lui restait un frère utérin, Achille de Salaignac, comte de Rochefort, et lui légua tout le reste.

Mais les choses n'allèrent pas si facilement que l'avait cru la jeune nonne, et famille nombreuse ne signifie pas famille unie: là où il y a tant de dames, d'argent et d'hommes de loi, il naît des jalousies, des querelles et des procès. Rien de tout cela ne manqua. Et d'abord la sœur utérine de Jacqueline, Julie de Salaignac, à laquelle Jacqueline ne donnait pas ses biens, le

(1) Fils de François d'Aubusson, chevalier seigneur de la Feuillade, et de Louise Pot, fille de Jean Pot, seigneur de Rhodes (Nobiliaire du Limousin; voyez Beauchet-Fileau, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du* Poitou, I, 160).

(2) Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Zenon Tournieux, *le Comté de la Feuillade*. Creuse, t. XIII.

trouva mauvais, et fit connaître que sa jeune sœur était sous la domination des religieuses de son ordre, qui, profitant de son tendre âge, avaient tâché à lui extorquer un testament favorable au couvent; et il faut bien avouer que la chose est la plus commune du monde : une jeune personne orpheline dans un couvent qui se voue à Notre Seigneur fait fi des biens terrestres : pour qui testera-t-elle? Pour la maison dans laquelle elle prie, où se trouvent ses compagnes, et la bonne abbesse qui dirige le troupeau. Julie de Salaignac ne l'entendait point ainsi, et il faut dire que cette dame entra hardiment dans la guerre et qu'en un tournemain « justification fut fournie que ce testament (celui de Jacqueline) avait été dicté et porté tout dressé par le couvent des religieuses (1) ».

La chose devenait grave, et la justice, comme il se doit, en fut instruite. Le comte de Rochefort, légataire de Jacqueline, s'employa pourtant de son mieux pour laisser les choses en l'état : il eut beau faire, et faire agir le couvent qui ne s'y refusa point, leur intérêt étant semblable, on découvrit qu'il y avait eu captation de testament, et celui-ci fut cassé en une sentence rendue le 22 juin 1640. Cette sentence devait avoir sur l'avenir de Jacqueline une influence fort grande, et autant dire qu'elle changea entièrement la direction de sa vie.

En vain le comte de Rochefort légataire aux abois, fit-il appel de cette sentence au Parlement (2). Le Custode des Corliers s'en mêla, mais l'Official intervint, l'emporta sur le Custode comme l'on pense, et au bout de tout, déclara nuls les vœux de Jacqueline d'Aubusson, comme faits par « crainte, violence, défaut d'âge » lors de la profession (1641).

C'est alors que reparaît Saint-Maixant. Voici pour ce seigneur un nouveau rôle à jouer, un rôle dans lequel on ne l'a point vu encore. On l'a apprécié dans celui de gentilhomme rebelle aux ordonnances de son Roi, batailleur et sanguinaire; on l'a vu en assassin, en proscrit, en coureur de dot, en séducteur de filles, en ogre recéleur de nouveau-nés, on verra maintenant le « grand diable » s'insinuant dans un couvent, courtisant une jeune nonne : cela est bien nouveau, digne de lui et piquant!

(1) Elle fut reçue en 1639 aux Requêtes du palais à vérifier la suggestion et captation du testament.

(2) Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques.

Donc l'Official a déclaré nuls les vœux de Jacqueline, mais si Jacqueline (qui a maintenant vingt et un ans) désire mener la vie des moniales, qui l'empêche aujourd'hui d'en prononcer librement d'autres? Personne. L'affaire paraît avoir traîné quelque temps, car l'appel du comte de Rochefort est de 1641, et le mariage ne fut célébré qu'en l'année 1644. Il faut croire que, pendant cet espace de temps, Saint-Maixant triompha des scrupules de la jeune nonne, et lui démontra victorieusement qu'il valait mieux pour elle jeter le froc aux orties, que se priver sa vie durant d'un homme aussi divertissant.

Un prêtre sans juridiction maria le couple dans l'église Saint-Pierre de Limoges le 28 septembre 1644 : un peu moins de quatre années s'étaient écoulées depuis l'assassinat de la dame Anne de Saint-Jullien.

Jacqueline d'Aubusson ignorait-elle comment était morte cette Anne?

Le contrat des nouveaux époux fut insinué quatre mois après le mariage. La future apportait en dot tous ses biens, meubles et immeubles, ainsi que les droits venant de la succession de ses père et mère décédés, et de son frère Jean-Marie d'Aubusson. Il est bien entendu que Jacqueline se mariait sous le régime de la communauté... Saint-Maixant lui reconnaissait un douaire de 2000 livres de rente, et lui accordait le droit d'habiter son château de Vic, avec l'usage des meubles convenables à son état; il lui offrait aussi un carrosse à six chevaux, ou 3000 livres payées comptant au choix de l'épousée, plus 4000 livres pour les bagues et les joyaux... Tout cela est bien magnifique, mais où Saint-Maixant prenait-il tant d'argent comptant et de promesses? Plus tard on déclarera que Philibert a toujours été gueux, et si on vient à l'accuser de crimes qui supposent des complices dont il a acheté le silence, ses amis feront comprendre qu'il n'a jamais eu un écu en poche pour acheter tant de bouches cousues.

Saint-Maixant songea à prévoir le remariage de Jacqueline d'Aubusson : dans ce dernier cas, l'épouse ne recevrait plus que 1000 livres de rente et ne jouirait d'aucune habitation meublée. Il est certain que la pensée de ce remariage occupa Philibert de la Roche-Aymon, et qu'il s'appliqua à en détourner sa veuve éventuelle. Lui-même, on l'a vu, n'hésita pas à supprimer la pauvre dame de Saint-Jullien qui avait cessé de lui plaire, à

lui offrir gratuitement un logis dont le fossoyeur de Guéret eut toute la peine, et cela afin d'être libre pour d'autres aventures; mais que Jacqueline devenue veuve elle aussi et sans reproche, songeât à de nouvelles amours, il ne put l'admettre, et c'est ici que l'on voit bien la tyrannie exécrable et la mauvaise foi des hommes de cette sorte.

Pour faire court, disons que lors du mariage de Philibert avec Jacqueline, le gain de noces de cette jeune dame fut fixé à 10000 livres et celui de l'époux à 6000 (1). Toutes ces choses se passaient durant l'année 1644. Par la suite, Jacqueline ne donna aucun héritier à son époux, ni mâle ni femelle, et fit bien.

Après ce second mariage, Saint-Maixant disparaît pour nous encore une fois. Mais le sénéchal qui l'avait jadis surpris dans la plaine de Bignat, en eut souvent depuis des nouvelles : ce soir-là, il s'était donné en la personne du marquis un ennemi que rien ne devait apaiser et on a dit même que ce magistrat eut grand peine à se défendre des embûches que lui tendait Saint-Maixant et qui mettaient chaque heure en péril la vie du pauvre homme (2).

On a affirmé aussi que Saint-Maixant était mort de maladie... quelle maladie? qu'il expira étant prisonnier à la Conciergerie et qu'au point de rendre l'âme il voulut se confesser et mourir en chrétien, regrettant ses crimes. Mais l'on sait aussi que la mort le saisit avant qu'il eût terminé sa confession; ainsi il ne put rendre la paix du cœur à ses victimes. Pour bien des gens, Philibert de La Roche Aymon mourut à temps; quant aux autres, ils ont déclaré que si ce pécheur eût parlé, il eût épargné beaucoup de larmes aux innocents.

V

On se souvient peut-être que la Goliard, sage-femme qui avait jadis soigné Mme la comtesse de Saint-Géran pendant ses couches, lui fut amenée justement par le marquis de Saint-Maixant; celui-ci la disait « fort experte dans son art » : elle l'était en effet. Cette Goliard, âgée alors de soixante et quinze années, veuve en secondes noces d'un nommé Denis Vachier, vivait retirée dans la petite ville de Vichy, avec son fils Claude

(1) Archives de la Creuse, B. 531, fol. 49-50.
(2) Mémoires du président Chorllon, déjà cités, p. 10.

Guillemin. Or, le hasard voulut que le comte de La Guiche Saint-Géran allât à Vichy, en l'année 1649, pour y prendre les eaux; la dame, son épouse, l'accompagna.

Vichy était, en ces temps-là, une simple bourgade située, au dire de tous les baigneurs, « dans le plus beau pays du monde », M. Chapelain avait admiré :

> Ces vallons où Vichy, par ses chaudes fontaines,
> Adoucit tous les jours mille cuisantes peines (1).

Les baigneurs y passaient de courtes saisons de seize jours au printemps et à l'automne, « bénissant ces sources qui fortifient le corps et soulagent les malades », et que l'on renferme « sous des grilles de fer, car on les tient aussi chères que les liqueurs les plus précieuses (2) ». Docilement les baigneurs buvaient ces eaux « brûlantes (disaient-ils) et d'un goût de salpêtre fort désagréable (3) » et prenaient aussi des douches. Les eaux de Vichy, de même que celles de Bourbon, étaient à la mode; c'est Mlle de Montpensier qui avait entraîné à celles de Forges. Celles de Vichy et Bourbon étaient pour tous les maux qui viennent de l'estomac et des humeurs du foie: c'est dire que les goutteux et les graveleux y vinrent, et s'en trouvèrent à merveille.

La vie s'écoulait fort monotone dans ces villes d'eaux. A Vichy il venait beaucoup de religieux et de nonnes que le « souci de leur santé et le dégoût du cloître retenaient encore longtemps après le départ des autres baigneurs (4) ».

On allait à la fontaine dès six heures du matin; tous les baigneurs s'y donnaient rendez-vous et s'y entretenaient sans vergogne de leur cure, de leurs selles, et de la couleur de leur langue. Ici, tout comme ailleurs dans les campagnes, les distractions paraissaient rares; aussi les malades ne se séparaient-ils guère, et aimaient-ils à se réunir pour se divertir tous ensemble autant qu'ils le pouvaient faire. On passait la matinée « à tourner » (5), on dînait à une heure, on jouait aux cartes et on se mettait au lit à dix heures du soir.

Dans cette grande monotonie de vie, le divertissement que donnaient les paysans en dansant était fort goûté des baigneurs. Quelles danses faisaient-ils?

(1) *Mémoires de Fléchier*, p. 48. — (2) *Ibid.*, p. 49. — (3) Lettre de Mme de Sévigné, 20 mai 1676. — (4) *Mémoires de Fléchier*, p. 50. — (5) Mme de Sévigné, *Lettres*.

Une sorte de bourrée, mais plus libre que celle que l'on danse d'habitude au village; on appelait ces danses des *goignades*. On disait que c'était une broderie d'impudence ajoutée au fond de gaîté de la bourrée, et la danse du monde la plus dissolue; d'ailleurs, M. l'évêque d'Aleth « excommuniait de son diocèse ceux qui dansaient de cette façon (1)... »

Pendant que le comte de La Guiche Saint-Géran allait boire à la fontaine son eau « bouillonnante », la dame, sa femme, se promenait sous les ombrages d'un parc qui était beau et étendu. Un jour, elle reconnut pendant sa promenade à quelques pas d'elle, la matrone Louise Goliard, qui parlait en confidence à la marquise de Bouillé, sœur de Claude-Maximilien. Leur vue causa à la dame de Saint-Géran un grand trouble, et beaucoup de surprise : que pouvait donc confier cette vieille matrone en si grand secret à la marquise? Quel intérêt ou même quelle curiosité pouvait réunir deux personnes d'une société si différente et les retenir dans un entretien auquel elles semblaient toutes deux prendre une attention extrême?

Mme de Saint-Géran ne put contenir sa curiosité, elle se dirigea vers le groupe des deux personnes qu'elle avait reconnues, les interrompit brusquement, et leur demanda le sujet qui les animait si fort.

Or, la marquise et la matrone furent si interdites et restèrent si court, que la comtesse ressentit en le voyant un grand malaise, puis Mme de Bouillé voulut répondre, et le fit de la plus mauvaise grâce du monde. Dès lors, la comtesse de Saint-Géran connut que ces deux personnes devaient s'entretenir, au moment où elle les avait abordées, de ses propres couches. Elle renouvela donc un peu rudement sa demande, et la marquise de Bouillé convint enfin que tel était en effet le sujet de la conversation, mais au lieu de trouver quelque déguisement habile à sa pensée, elle prononça fort malencontreusement :

— C'est que la dame Louise se louait de mon frère, de ce qu'il ne ne lui a pas fait mauvais visage.

— Quel sujet aurait-elle donc de craindre? répartit Mme de Saint-Géran.

La Goliard répliqua elle-même cette fois qu'elle « avait eu peur que le comte ne la blâmât de ce qui s'était passé autrefois pour les couches de la comtesse ».

(1) *Mémoires de Fléchier*, p. 267. Voir aussi Mme de Sévigné, 26 mai 1676.

A ces mots, elle l'avoua par la suite, la comtesse de Saint-Géran eut fort envie de faire arrêter la matrone. Mais elle se contint, l'expérience lui ayant démontré cruellement déjà, que même devant l'évidence la plus forte, nous devons nous garder des représailles violentes et contenir l'indignation de notre cœur : nous ne serons que mieux vengés pour avoir su attendre. Il faut ajouter que la comtesse, comme tous les grands, était entourée d'ennemis, et devait éviter de faire part à quiconque de ses projets et même de ses sentiments. Donc elle se tut, ne pouvant se confier qu'aux deux êtres qui la chérissaient le plus tendrement au monde : son époux (il voyait tout par ses yeux et avait partagé son malheur) et la charmante Marie de Bellefond, qui lui était dévouée corps et âme.

Sans doute Suzanne de Saint-Géran pouvait-elle compter aussi sur l'affection de la dame maréchale sa mère. Pourtant on a vu combien cette mère l'avait peu soutenue, malgré un dévouement dont personne ne saurait douter. Mais n'avait-elle pas fait à sa fille le plus mortel des affronts en n'ajoutant aucune foi à ses affirmations et en écrivant, malgré tout ce qu'elle avait vu, à Mme de Ventadour : « *Votre sœur se trompe* » (1), et à son intendant Druyer : « *Ma fille n'est point accouchée* » (2).

Quoique la comtesse ait eu assez de force pour garder le silence dans le parc de Vichy, elle n'en eut sans doute pas assez pour composer l'expression de son visage, car la marquise de Bouillé, l'ayant regardée, baissa les yeux et s'en fut; on apprit par la suite que cette dame était retournée à Lavoine, elle ne revit alors ni son frère ni la comtesse.

Avec beaucoup de jugement, celle-ci confia à son époux ce qu'elle venait de voir et d'entendre, le trouble de deux personnes qui semblaient bien mal faites pour être réunies, et le sujet de la conversation qu'elle-même avait interrompue. Le comte de Saint-Géran partagea l'opinion de la dame, et fut, au récit de ces derniers événements, aussi ému et aussi troublé qu'elle-même l'avait été; il décida de confier cette affaire à la justice, mais avant toutes choses il pensa qu'il était nécessaire de s'assurer la personne de la Goliard, pour qu'elle n'échappât point à un châtiment qu'elle avait, — si elle était coupable, — évité depuis trop longtemps.

(1) 12 novembre 1650. — (2) 15 octobre 1651.

Comme Gouverneur de province, Claude-Maximilien disposait de pouvoirs très étendus (1). Il envoya quérir la Goliard à Vichy et la fit amener au château de Saint-Géran, où elle fut interrogée une première fois, car le comte de Saint-Géran eût préféré terminer de suite cette affaire, et obtenir de la matrone des aveux qui eussent évité une procédure longue et malaisée. Mais il vit, dès l'instant qu'il l'interrogea, que le résultat de l'interrogatoire serait nul : cette femme en effet s'y contredit plusieurs fois, et le Gouverneur du Bourbonnais comprit que seul le lieutenant général de Moulins devait se charger de cette affaire et l'instruire, sans quoi personne n'en viendrait jamais à bout.

Que l'on imagine l'impatience de la pauvre comtesse de Saint-Géran ! Allait-elle voir la fin de son incertitude et de ses maux ? Qu'allait-elle apprendre? Elle était convaincue, — elle l'avait toujours été, — et peut-on tromper une femme qui vient d'accoucher, en lui contant qu'elle n'est accouchée que de vent? — elle était convaincue que son enfant avait vécu ; mais ensuite? Cette méchante femme, la Goliard, ne lui avait certes pas dérobé l'enfant pour le lui conserver, elle l'avait sans doute fait mourir : ces femmes-là sont si habiles à fabriquer des anges au ciel ! La Goliard devait être coupable puisqu'elle se félicitait de l'attitude de M. le comte de Saint-Géran. Quoi ! Monsieur le comte n'en voulait pas à la matrone d'avoir si mal soigné la dame, sa femme? Qu'il était bon, et miséricordieux, et magnanime aussi ! Voilà, certes, un brave seigneur, à qui l'on pouvait voler son héritier pour le massacrer sans doute, sans que le père se plaignît de rien. Malheureusement pour elle, la Goliard s'était réjouie trop tôt, nous le verrons par tout ce qui advint ensuite.

L'arrestation de la Goliard fit grand bruit, et les ennemis des seigneurs de Saint-Géran en profitèrent pour répandre partout les faussetés les plus perfides. Ils parlèrent de grandes peines que l'on fit subir à la matrone, disant qu'on avait agi envers « la pauvre femme » de façon bien inhumaine, qu'on l'avait fait descendre dans un cachot sous terre où elle avait de l'eau jusqu'à mi-jambes, menacée si elle ne parlait point de la battre, battue en effet, enfin toutes sortes de sornettes sur les

(1) Gouverneur et sénéchal du Bourbonnais, capitaine de cent hommes d'armes, déchargement des tailles et du sel, exemption des gens de guerre, logements d'armes, etc.

mauvais traitements dont les seigneurs de Saint-Géran se seraient rendus coupables vis-à-vis de cette femme et qui ne devaient être que faussetés, comme l'on pense... Il est bien vrai pourtant, que, si cette femme était criminelle, aucune souffrance n'eût été assez grande pour lui faire expier le plus détestable des forfaits : priver une mère de son petit enfant.

Pour faire bref, la Goliard fut confiée à la justice : c'est à cette époque que commença le fameux procès des seigneurs de Saint-Géran contre les ravisseurs présumés de leur enfant, procès qui devait durer dix-sept années, révéler aux plaignants les plus exécrables forfaits, et au demeurant les rendre célèbres dans la France tout entière.

La plainte du Gouverneur fut déposée le 1er mars 1649 entre les mains du lieutenant du Prévost des maréchaux (1) du Bourbonnais : ce qui lui fut reproché, seul le lieutenant criminel eût dû instruire ce procès, mais en l'absence de celui-ci, ce fut le nommé du Launay « créature des Saint-Géran », dirent leurs ennemis, et « noyé de dettes » qui s'en chargea. Les plaignants remontèrent à l'année 1641, et la plainte fut du mois d'août de cette année-là. Ils accusèrent la sage-femme d'avoir procuré à Mme la comtesse de Saint-Géran un assoupissement de plusieurs heures par magie; pendant lequel, le travail de la nature se poursuivit sans aucun mal pour la mère ni aucune souffrance; ils assurèrent que la Goliard avait fait passer le mal de l'accouchée à une autre personne, qui était une femme de chambre de la marquise de Bouillé, laquelle ressentit toutes les douleurs que la comtesse ne ressentit point (2). Ils accusèrent aussi la sage-femme de s'être emparée de l'enfant, et de l'avoir fait ensuite disparaître.

L'affaire suivant son cours, la Goliard dut subir bon gré mal gré les interrogatoires d'usage. Information fut faite par le lieutenant particulier le 1er août 1649 à la requête du substitut et du comte de Saint-Géran : une autre information est du 23 août suivant, en la présence de messire Isaac de Perron notaire; le 24, la Goliard subit un autre interrogatoire; celui-ci précède l'information du 11 septembre, et celle du 13 après audition de témoins.

(1) Bibl. Nat. Tholsy.

(2) A l'aide d'un charme, après avoir disposé sous le lit de l'accouchée deux épées croisées.

Les interrogatoires faits en présence du notaire ou des curés ne donnèrent d'abord pas grand résultat : la Goliard se contredisant et mentant avec grande rouerie. Cependant, l'extrait du Parlement marque les révélations rendues contre la Goliard devant l'aumônier de la dame maréchale le 20 septembre, le 27 devant M. le curé de la Palisse, les 9 et 10 octobre, autres révélations devant M. le curé de Saint-Géran, etc. etc. Mais la matrone, vieille guenipe, bernait son monde, et la preuve est qu'elle subit six interrogatoires et répondit différemment à chacun d'eux. Dans le premier, elle dit que la comtesse était accouchée d'une fille, dans le second qu'elle était accouchée d'un môle (1), dans le troisième d'un garçon fort vif (2). Elle répéta et écrivit même cette confession-là, qu'elle rétracta dans ses deux derniers interrogatoires.

« Interrogée par le lieutenant particulier, la matrone « ne put nier, dit l'instruction, ni la grossesse, ni l'accouchement de la dame de Saint-Géran, mais elle dit d'abord qu'elle n'était accouchée que d'une petite fille morte, venue dans une perte de sang.

— Interrogée pourquoi elle ne la montra pas, répondit qu'elle la montra à la demoiselle de Séqueville, qui lui défendit d'en parler à personne (la demoiselle de Séqueville étant trépassée alors, ce qui donna lieu à cette réponse).

— Interrogée pourquoi elle ne la montra pas à la dame maréchale qui était sur les lieux, au sieur des Essarts, médecin ordinaire de la maison, ou à quelque autre, répondit que comme cette petite fille était morte que ce n'était rien, et que, si la dame de Saint-Géran l'avait su elle serait devenue « folle », mais qu'elle l'avait enterrée dessous la montée du grenier de la basse-cour, qu'elle avait mis une grosse pierre dessus, et porté les linges qui avaient servi à l'accouchement dans le fossé; le juge accompagné du médecin « se transporta au lieu qu'elle avait désigné et il ne se trouva aucune apparence de ce qu'elle avait dit » (3).

Après cette nouvelle épreuve, il fallut bien constater une fois de plus que la Goliard avait berné tout le monde.

Mme de Saint-Géran, fort émue, écrivit à la dame maréchale, sa mère, tout ce qui venait de se passer, en lui demandant son

(1) Masse informe.
(2) Le 17 mars 1650.
(3) Bibl. Nat. Fm 28978 déjà cité.

avis, et voici la réponse de la dame maréchale, écrite de sa maison de Bayeux dans le mois de mars 1649.

A Bayeux, mars 1649.

« Ma chère fille,

« Je prie Dieu qu'il soit votre consolateur, je vous assure que vos lettres m'ont tellement saisie, que je ne sçay que dire, sinon que cette méchante femme est si digne de mort, que je croy que vous ne devez pas manquer de la mettre entre les mains de la justice : je ne doute point que monsieur votre mary ne ressente la perte qu'elle lui a causée de notre petite fille, avecque grand déplaisir. Voilà la plus noire et la plus sinistre action du monde ! Je ne puis que vous dire pour votre consolation ce que je fais de tout mon pouvoir de prendre pour moy, qui est que nous sommes à Dieu et nos enfans aussi, et qu'il peut disposer de tout et tirer la gloire de ce qu'il lui plaist; je ne manqueray de vous envoyer visiter et témoigner de tout mon pouvoir qu'avecque passion, je vous désire bonheur et suis, ma chère fille, votre affectionnée mère.

Aux Épaules.

« Je suis la servante de monsieur votre mary et de ma niepce de Bellefond; je suis tellement troublée de cette mauvaise nouvelle que je ne puis écrire à ma cousine de Montaret, je suis sa servante, je vous prie qu'elle le sçache, je leur écrirai bientôt à toutes deux, et les supplierai de pardonner à ma faiblesse. »

Il fallait obtenir au plus tôt les aveux de la matrone, mais cette femme, encouragée au silence sans doute par de puissants complices, semblait la plus discrète du monde. On prétend que pour obtenir son secret, la dame de Saint-Géran fit de nouveau battre et torturer la matrone, et qu'elle le fit faire par deux dames, ce qui prouve que les tortures ne durent point être cruelles; les dames de Montaret (parentes de la dame maréchale) et du Fée, furent accusées par les ennemis du comte et de la comtesse d'avoir mis les pouces à la Goliard avec le chien d'un fusil, de lui avoir tourné le bras à l'envers avec une forme d'estrapade, de l'avoir descendue dans un puits; l'intimée lui promit de la battre de ses propres mains, devant les adversaires. Cependant, la Goliard assura qu'elle allait parler : elle

fut alors transportée au château de Chantelle, dans la province du Bourbonnais, et écrouée à la prison, mais elle n'y resta point (quoique son nom ait été marqué sur le registre d'écrou). On la mena dans une maison qui appartenait à la dame de Rieu : là elle fut encore une fois pressée de questions par les dames de Montaret et du Fée qui étaient, comme on l'a vu, des amies et même des parentes de la dame Gouvernante et qui souhaitaient, comme tout le monde à Saint-Géran, de savoir la vérité le plus promptement possible. Il semble que le soin qu'avaient pris les seigneurs de Saint-Géran de ne pas laisser la matrone dans une prison de la ville, et de lui octroyer un logement chez des particuliers témoignât en leur faveur; mais il n'en est rien; au contraire, les ennemis de la Gouvernante prirent en mauvaise part ce soin, et dirent qu'elle ne l'avaient pris que pour pouvoir plus aisément se rendre auprès de la matrone, la menacer de mort si elle n'avouait qu'elle avait accouché la comtesse de Saint-Géran d'un fils en 1641, et cent fariboles du même genre.

On sait que les plaignants, en l'absence du lieutenant criminel, avaient chargé M. du Launay, lieutenant particulier, de toute cette instruction. Comme on les en blâma, ils crurent bien faire de mander un autre instructeur, le sieur du Buisson. Mais on ne fait pas taire si aisément les méchantes langues, et on ne met pas les gens à la raison avec tant de célérité.

—Ce du Buisson, dit-on. Voyez ! il n'est pas assesseur, et pas plus compétent que le du Launay, et pourquoi le Gouverneur choisit-il celui-là, je vous prie? parce que c'est encore une de ses créatures, et tout dévoué à sa famille ! Ne lui a-t-il pas fait épouser la fille d'un riche marchand de Chantelle? C'est clair, cet homme-là fera encore tout ce que voudra la dame de Saint-Géran ! »

Ceux qui parlaient ainsi n'étaient ni les habitants du pays du Bourbonnais, les sujets du comte, ni ses serviteurs, ni ses amis, mais les dames de Bouillé, de Ventadour, ses sœurs, leurs maris et bientôt leurs enfants.

Pour la dame maréchale, en cette occasion, son attitude est inexplicable. Après avoir écrit à sa fille la missive qu'on a lue ici, il semble qu'elle ait encore une fois changé d'avis, car malgré les révélations qu'elle eut du rôle coupable de la matrone, elle écrivit dans cette fin d'année 1649 des lettres qui prouvent qu'elle ne crut pas que sa fille eût jamais accouché !

Deux de ses lettres particulièrement remarquables sont adressées, l'une à la comtesse de Saint-Géran elle-même, l'autre à la duchesse de Ventadour. Voici la première qui est datée, comme l'autre, du 13 novembre 1649. C'est au début de l'instruction de ce procès, conseillé par elle-même quelques mois auparavant, qu'elle écrivit :

« Ma chère fille,

« Mes lettres que vous me témoignez n'avoir point reçues étaient, comme la dernière, pour vous dire que quantité de vos amis témoignent qu'ils sont bien fâchés que vous vous mettiez dans une affaire qui est hors de toute apparence, et s'il y en avait, avec passion, je vous y assisterais (1). »

Le même jour, la dame maréchale écrivait à sa fille Ventadour « que la dame comtesse de Saint-Géran sa sœur, n'a pas raison de s'étonner que elle, qui est sa mère, dît la vérité, qu'elle peut bien croire que jamais mère n'avait plus souhaité d'enfants à sa fille... que le nom de La Guiche lui était trop cher, mais qu'il l'était trop aussi pour ne pas souhaiter qu'un enfant supposé possédât ce qui n'est que pour les véritables (2) ». Plus tard la dame maréchale écrira encore, parlant de cet accouchement : « Je vous mande derechef qu'elle s'abuse et que cela ne fut jamais (3). »

De pareilles lettres écrites par la mère de l'intimée, firent très mauvais effet sur l'esprit des juges : ils pensèrent tout naturellement que la Gouvernante du Bourbonnais s'abusait sur sa prétendue grossesse : mais que croire de la dame maréchale? Quand donc prendre au sérieux ses affirmations? Est-ce lorsqu'elle écrit à sa fille : « *Cette méchante femme est si digne de mort que je croy que vous ne devez pas manquer de la mettre entre les mains de la justice* », ou quand elle affirme : « *Je vous mande derechef qu'elle s'abuse, et que cela ne fut jamais* »? Il est difficile de le démêler.

Lorsque la matrone fut arrêtée, elle dépêcha son fils Guillemin à Saligny où était la dame de Bouillé, pour l'en avertir.

(1) Cote 1 *bis*, 13 octobre 1649.

(2) Même cote, 12 novembre 1650. Ces lettres furent versées au procès.

(3) C'est sans doute à cause de l'amitié du lieutenant général de Moulins pour Mme de Bouillé que celle-ci eût désiré que l'instruction de l'affaire lui fût confiée.

Celle-ci fut, dit-on, consternée de la nouvelle, et sur l'heure expédia à son tour son écuyer et homme de confiance, un nommé La Foresterie, à Moulins, pour demander conseil au lieutenant général de cette ville qui était son allié, et l'ennemi juré du comte de Saint-Géran (1). Cet homme conseilla d'arrêter tout de suite le procès, et d'essayer d'obtenir sans perdre de temps « défenses de la Cour de passer outre à l'instruction et au jugement du procès ». Il était nécessaire d'avoir pour cela une procuration de la Goliard; celle-ci la donna à Guillemin, et la marquise de Bouillé, fort inquiète de la tournure que prenaient toutes ces choses, envoya le grimoire à Paris chez son procureur, le nommé Roy.

Le conseil était bon : le fils de la Goliard put donner requête à la Cour sous le nom de sa mère, le 13 juillet 1649, pour « être reçue appelante de procédure, que les infirmations fussent apportées, et cependant que défenses fussent faites de passer outre ». Il obtint même un arrêt sur requête, qui ne laissa pas de lui donner une grande espérance. Tout cela fit que Guillemin soutint sa mère et la rassura. Il affirmait que la Cour allait interrompre les recherches de la Justice : quelles preuves existait-il donc jusqu'ici qui permissent à leurs ennemis de se lancer dans une semblable aventure? Aucune. La dame de Saint-Géran paraissait, il est vrai, depuis la rencontre de Vichy, dans une grande volonté d'agir; elle, si résignée jusque-là, montrait une force et une persévérance qui étonnaient. On l'avait si souvent vue pleurer et se lamenter depuis neuf ans! A cette heure, quelle différence! C'est qu'autrefois elle n'avait rien appris et qu'aujourd'hui elle voyait le filet se resserrer autour de la matrone : cela décuplait ses forces. Il est vrai de dire que cette matrone avait menti avec son histoire de petite fille morte-née, mais si elle avait inventé celle-là, c'est que sans doute il en existait une autre, plus terrible encore pour elle. Quelle était cette autre? Il y avait eu un enfant *vivant*. Qu'était-il devenu? Si la sage-femme se taisait, c'est qu'elle redoutait au delà de tout les conséquences de son aveu.

Que l'on imagine une mère, mais non point de ces mères futiles pour qui la naissance d'un enfant est un divertissement et une parure, que l'on imagine une véritable mère qui

(1) En apparence, car les contemporains disent tous que cette dame était virile et énergique.

a espéré, puis désespéré pendant vingt ans de la venue d'un petit enfant, qui l'attend avec passion, le désire, l'aime d'avance et se réjouit de sa venue. Il vient en effet : le Messie lui-même n'est pas reçu avec plus de transports. Puis, cet enfant disparaît comme une fumée, et la mère, toute meurtrie encore, demeure avec son grand désespoir. Loin de l'aider à rechercher le fruit de ses entrailles, loin d'écouter ses plaintes, sa propre mère veut lui persuader qu'elle est le jouet d'un songe. La jeune femme, en outre, sait qu'elle est entourée de pièges et d'ennemis, elle se sent vingt fois mourir. Enfin le temps de la justice naît pour elle : Dieu a pitié de son chagrin, elle a surpris des indices, elle est sur la voie, elle va toucher au but : retrouver son enfant... Mais comment le retrouvera-t-elle? pour le perdre à jamais? Lui dira-t-on qu'il a été assassiné par ses ennemis? Telles étaient les questions que se posait Mme la comtesse de Saint-Géran.

La matrone eut toute confiance en Mme la marquise de Bouillé. Il est vrai que Saint-Maixant, fort habile conseiller, n'était plus ; mais qu'était-ce d'avoir perdu cet allié pour le moins suspect, — voire compromettant, — puisqu'elle en avait aujourd'hui un autre plus jeune, plus honorable, brillant, riche, puissant, en la personne de la duchesse de Ventadour, jeune femme de vingt-six ans, veuve du gouverneur du Limousin et fort bien en Cour?

La Goliard donc attendait et espérait. Mais l'instruction, malgré son espérance, suivit son train ; la dame de Saint-Géran ayant passé outre et continuant le procès, cette dame obtint même une information contre la matrone, ce qui lui permit de faire entendre des témoins et... la matrone passa sur la sellette.

On entendit donc des témoins : dame Catherine de la Baume, dame de Châteaumorand, dame Anne d'Oisilet, dame de Montaret et du Chatelard, dame Isabelle Dalbon, dame de Beaupoirier, dame Gilberte de Roüer femme du sieur du Fée, damoiselle Guillemette Menudet, Michel des Essarts docteur en médecine, Louis Gay chirurgien, Suzanne Dauffi, damoiselle Jeanne Reverdy, Robert Maillard, Étienne Guérin, Pierre Quesson, François Mellard, Toussainet Maduel cocher, Marc Jaspard, Marie Custier, prise pour nourrice, Benoîte Philippon, et plus de vingt autres témoins, « ouys, recollez et confrontez » par le lieutenant particulier de Moulins. Ces témoins prouvèrent

invinciblement la grossesse de la dame de Saint-Géran, la plupart pour avoir vu « son ventre et son sein fort gros et senty remuer son enfant, les autres pour l'avoir ouy dire à la sage-femme, et veu que dans toute la maison c'était une chose publique et constante ».

Le cocher dit que la dame maréchale lui recommanda plusieurs fois, en partant de Paris, de conduire sa fille doucement de peur qu'elle ne se blessât (1).

La déposition (devant M. du Tillet, rapporteur) de la dame Anne de Lallière est aussi fort intéressante. Cette dame, « femme de messire Louis de Crevant, marquis du dit lieu, demeurant à présent rue et paroisse de Saint-André des Artz, âgée de trente-six ans », est un témoin produit par le sieur de Saint-Géran; mais si l'on veut considérer sa déposition, on verra qu'elle ne peut être imaginée, et qu'elle est certainement faite de bonne foi. Cette dame :

« A dict qu'en l'année 1641, le feu sieur d'Amboise, premier mari de la déposante, allant en Italye pour commander son régiment, conduisit elle, déposante, en Bourbonnais, et l'amena à Saint-Géran auquel lieu elle coucha une nuit, et vit la dame de Saint-Géran, qui lui parut grosse d'enfant, oultre que toute la maison témoignait une grande joye de ce que, après un si long temps, elle fust en cet estat, dit qu'estant preste de monter en carrosse pour s'en aller avec le dit sieur son mary, la dite dame de Saint-Géran la voulut accompagner et veoir monter en carrosse, duquel approchant, les pieds lui ayant glissé, le dit feu sieur d'Amboise l'avait tirée s'y promptement la retenant par le corps, qu'il l'empescha de tomber et dict à la dite dame de Saint-Géran qu'il eût mieux aymé perdre un bras, que le malheur de cette chutte eût causé le trouble d'une joye sy longtemps attendue, adjouste qu'elle apprit dans le temps qu'elle fut dans le logis de la dite dame de Saint-Géran, que par deux fois on avait eslargi les habits de ladite dame de Saint-Géran, qui est tout ce qui a dict.

« Lecture faite a persisté et a signé

« A. DE LALLIÈRE DU TILLET (2). »

(1) Information du lieutenant particulier de Moulins des 3 août, 25 août et 20 octobre 1649.

(2) Archives nationales, X² b. 1250.

Comme autres preuves de la grossesse de la dame de Saint-Géran, il y a encore la lettre de la maréchale à l'orfèvre le sieur La Haye, à Paris, pour lui commander de lui envoyer « en toute diligence, un poêlon, un hochet et le reste de la vaisselle nécessaire, le tout sans dorure, puisque son petit-fils est voué au blanc (1), » et l'attestation de la dame de Villars qui déclara qu'étant couchée avec son amie la comtesse de la Guiche Saint-Géran revenant de Paris à Moulins, elle avait senti remuer l'enfant (2).

VI

Tous ces faits paraissent être la vérité pour des esprits bien nés, mais sait-on ce que les méchantes gens inventent pour faire suivre à cette vérité les sentiers les plus tortus? Nous allons le dire honnêtement ci-après, car le procès étant engagé, il est juste de montrer les réponses des adversaires, et de découvrir leur jeu. On ne peut mieux faire pour arriver à cela que de reproduire leurs propres paroles. Ils contestent, cela est naturel, la grossesse de Mme la Gouvernante, car on a deviné depuis longtemps, c'est certain, quel fruit pouvaient retirer de l'absence d'héritier direct, les héritiers collatéraux du comte de la Guiche Saint-Géran. Supprimant l'accouchement, on supprimait l'enfant, et jusqu'à la trace même de son existence.

Voici, prises dans la quantité, quelques preuves pour la dame de Saint-Géran, tirées des informations. Elles seront discutées et anéanties ensuite par l'adversaire.

— *Preuve dixième :* tirée de ce que les sieurs Pallier et sa femme, la dame de Brinon, les sieurs Cordier et Hardy et le nommé Piedneuf, ont dit avoir appris de la Goliard qu'ayant accouché l'intimée d'un fils, elle n'eut que le temps de lui lier le nombril, et que Beaulieu enleva l'enfant et ce qui le suit (3).

Réponse. — La lecture de la déposition découvrira l'absurdité du prétendu discours de la Goliard, d'avoir laissé prendre l'enfant d'un Gouverneur de province à Beaulieu sans en rien dire : qu'elle ait trouvé l'intimée endormie, que mettant la main dans le lit elle ait trouvé que l'enfant commençait à sortir,

(1) Lettre du 8 juillet 1641, produite au procès.
(2) Voir les dépositions précédentes.
(3) Répétition des témoins à Moulins du 21 octobre 1649.

avait achevé de le recevoir sans éveiller la mère, qui sont des discours ridicules, et encore plus que la Goliard a dit à la femme du sieur Pallierne que le lendemain elle ne se souvenait pas dudit accouchement, ce qui est contraire à ce qu'elle a dit à d'autres témoins, que le lendemain elle en avait demandé raison à Beaulieu. Lorsque la Goliard leur a dit ces choses, c'était au temps qu'après un an de prison et de cruautés exercées sur elle, on l'avait forcée de promettre qu'elle rapporterait cet accouchement, à l'effet de quoi on la conduisit à Moulins, non pas à la prison, mais chez la dame de Ris où elle était gardée, où ces témoins la virent, auxquels elle fit ces discours ridicules, qu'elle réitéra devant le lieutenant particulier à l'interrogatoire (19 mars 1650), quatre jours après l'examen de ces témoins... mais les désavoue sur la sellette.

11e preuve. — Tirée de ce que Godefroy Gascon a déposé que l'intimée avait dit qu'elle était accouchée d'un fils.

Réponse. — Ce discours ne venant que de Beaulieu qui était mort... « ne vaut rien dans les règles du criminel ». Mais les appelantes ont appris que Gascon (au temps que l'on attendait l'accouchement) était entré de grand matin dans la chambre de Beaulieu, [qui] lui dit que l'intimée avait eu un beau fils. Sur ce ledit Gascon voulut se lever pour aller voir ledit. Beaulieu lui dit qu'il n'en était rien... Si ce témoin dit vrai, il ruine ce qu'a dit l'intimée (l'enfant pris la nuit par Beaulieu, etc.)

12e preuve. — L'intimée dit (factum) que le sieur Fleury aumônier, Jean Gascon second maître d'hôtel, Marc Jaspard garçon de cuisine, et Claude Bailly, garçon d'office, ont déposé qu'ils ne pouvaient entrer dans la chambre de l'intimée pendant l'accouchement, ils en furent empêchés par Beaulieu, et le dit Bailly avait vu Beaulieu au coin d'une petite allée proche de la chambre, avec un grand manteau gris, portant quelque chose sous son bras droit.

Réponse : 1° Aucun n'a vu l'accouchement ni ouï parler; 2° Jaspard n'a pas dit que la dame de Bouillé ni ses filles (1) fussent dans la chambre; 3° On prétend qu'il a dit que la femme du Suisse y était, laquelle n'eût pas souffert l'enlèvement (2). Comme l'intimée pouvait avoir quelques pertes

(1) De chambre.
(2) Répétition des témoins de Moulins.

pendant ce temps ou incommodités, il n'est pas étonnant que la Goliard leur défendît l'entrée.

13e preuve. — Arnaud Eschaud a dit qu'en août 1641, il vit le marquis de Saint-Maixant parlant en secret avec la Goliard, que la nuit que l'intimée devait accoucher, il fut par l'ordre du sieur de Saint-Géran savoir des nouvelles de sa santé, lui fut dit au travers la porte qu'elle se portait mieux, que ledit sieur de Saint-Maixant rôdait autour de la chambre, ajoutant qu'il croit que l'intimée accoucha.

Réponse. — Qu'il était alors valet de chambre de Saint-Géran auquel il devait sa fortune au temps de sa déposition, lui ayant beaucoup donné pour le placer à Paris... un accouchement n'est pas un article de foi... est-il possible que Saint-Géran impatient n'ait envoyé qu'une fois son valet de chambre aux nouvelles? On prétend qu'il a dit que la marquise de Bouillé était alors veuve pour mieux insinuer dans l'esprit des juges que le marquis de Saint-Maixant projetait un mariage avec elle, en supprimant l'enfant (1). Le marquis de Bouillé a vécu encore bien des années, presque autant que le marquis de Saint-Maixant, etc... » Voilà quelques-unes des réponses faites aux accusations des plaignants. Il faut convenir que certaines d'entre elles donnent à penser, et ne sont pas dénuées de force.

Cependant, il ne faut pas oublier de faire connaître ici (car cette affaire étant longue et compliquée, on ne doit rien omettre pour la rendre plus claire) qu'à la nouvelle de l'arrestation de la Goliard, Mme la marquise de Bouillé, qui avait expédié La Foresterie à Paris chez Roy le procureur, ordonna audit La Foresterie de s'arrêter à Riom au retour. Pourquoi? Parce qu'en cette ville logeaient ses filles de chambre, les Quinet dites Dada, qui avaient assisté seules avec elle en 1641, à l'accouchement de la dame de Saint-Géran, et que la marquise, se souvenant de ces filles subitement, leur envoyait de l'argent

Or, les Quinet l'avaient quittée jadis fort mal, et mécontentes. On raconta même alors que l'aînée, personne bien impertinente, ne laissa pas la maison sans criailler, menaçant la marquise de son poing tendu, et disant assez haut pour que le propos fût recueilli « que la dame de Bouillé s'en repentirait et

(1) Information de M. Menardeau, 1657.

qu'elle dirait tout, quand elle devrait être pendue (1) ». Eh bien ! la marquise fit revenir ces Quinet et maria l'aînée à de Lisle, son maître d'hôtel, en leur donnant 12000 livres ; pour l'autre, elle la garda auprès d'elle.

Comme tout ce qui touche à cette histoire est étonnant et tire tantôt de la comédie, tantôt du drame, La Foresterie revint de Riom, racontant d'incroyables choses concernant ces Dada. Quoiqu'elles eussent quitté fort mal la marquise, elles supplièrent La Foresterie de dire à cette même dame de les reprendre à son service. Car la dame de Saint-Géran, disaient-elles, les avait sollicitées de venir chez elle, « leur offrant des conditions avantageuses, si elles s'y décidaient... » (on comprend que ces filles se faisaient valoir comme témoins accablants pour l'un ou l'autre parti) ; mais voici la suite : un gardien des Capucins (?) était venu pour essayer de tirer des Dada leur secret, par l'appât d'une récompense que leur promettait la comtesse. Les religieux les avaient même interrogées et leur avaient remis un mémoire de vingt-cinq articles : autant de questions auxquelles elles n'avaient pas voulu répondre avant d'avoir vu la marquise qui leur dicterait leur réponse. Toutes ces choses furent connues par la suite, mais le meilleur est que La Foresterie, l'écuyer, quittant la marquise à quelque temps de là, celle-ci le prévint que s'il était assez indiscret pour raconter ce qu'il savait de ces histoires, « elle lui ferait bailler cent coups de poignard par de Lisle, son maître d'hôtel, afin de le punir une fois pour toutes ». Mais cette menace ne fut connue qu'après que la marquise fut défunte. Alors La Foresterie vint déposer ces faits, et relation en fut inscrite au procès.

Quel rôle joua Saint-Maixant dans le recel de l'enfant?

— Aucun, disent les adversaires, il était malade et fort préoccupé (on peut le croire, il devait être préoccupé, et même cela est l'exprimer très faiblement, le misérable devait en outre éprouver des remords).

— Un rôle considérable, disent les autres : il fut l'âme de ces complots, besogneux, miséreux et toujours superbe. C'est un gueux, un rebelle, un gibier de potence qui mérita vingt fois le supplice. On pourrait croire qu'un pareil homme était discret : on se tromperait. Les hommes du reste ne sont pas discrets le

(1) Plaidoirie de M. l'avocat général Bignon.

moins du monde, car étant fort vains, ils aiment à raconter leurs bonnes fortunes et trahissent ainsi bien des secrets qu'il serait plus beau pour eux de garder.

Ainsi demoiselle Jacqueline de la Garde Barbezange est venue déposer que le marquis de Saint-Maixant « luy parlant d'amour, luy dit qu'il avait des femmes à sa dévotion qui faisaient accoucher sans douleur, qu'il avait eu l'adresse et le pouvoir de faire enlever par ce moyen le fils d'un Gouverneur de province, petit-fils d'un maréchal de France ; et venant à parler de la dame de Bouillé, il dit qu'il l'avait faite riche et enfin que leur conversation les portant alors à louer le beau lieu où ils étaient, il luy dit qu'il avait un autre *beau lieu* qui l'enrichirait quelque jour et lui vaudrait quatre ou cinq cents écus ».

Réponse. — Ce discours a aussi peu de fondement et autant de légèreté que l'amour qui l'a produit (répondent les Bouillé, Ventadour). Le Marquis de Saint-Maixant avait trop d'esprit pour déceler un secret de cette conséquence à une fille du Bourbonnais qui n'était point fâchée qu'on lui parlât d'amour, car la déposition fait bien connaître qu'elle aimait la conversation de galanterie, et elle parle de cinq promenades faites avec le gentilhomme.

— Adrien Jardon de la Garde Barbezange, écuyer (1), dit qu'en revenant de Paris en poste avec le marquis de Saint-Maixant, ce dernier luy dit que la dame de Saint-Géran était accouchée d'un fils qui était en son pouvoir. A cette preuve les adversaires répondent : Le marquis de Saint-Maixant n'a point fait de discours en courant la poste avec cet homme, qui n'est ni son parent ni de sa qualité, ni de son pays, n'a jamais couru la poste de sa vie étant d'une condition fort misérable. « L'intimée est demeurée d'accord que tout le nœud de l'intrigue dudit Saint-Maixant ne commença de paraître que lorsqu'il se rendit prisonnier qui fut en 1648. » Le nœud de l'intrigue, en ce qui concerne Saint-Maixant, il est vrai, ne fut connu que du jour où ce grand criminel fut sous les verroux. A peine y fut-il qu'il se repentit, regretta ses crimes, voulut se confesser, et... mourut, si bien que l'on dit qu'il mourut empoisonné, mais il n'y a pas de preuves de cela. Ce que l'on sait bien, c'est que plusieurs témoins sont venus dire qu'à ses derniers moments,

(1) Frère de la précédente demoiselle Jacqueline Jardon de la Garde Barbezange.

Saint-Maixant se repentit de ses forfaits, et qu'il chargea le sieur curé de Saint-Séverin qui l'assista, de dire quelque chose aux sieur et dame de Saint-Géran. Quoi? on ne put le savoir, puisqu'il trépassa avant d'avoir achevé. La sage-femme, étant alors dans les prisons de Chantelle, apprit ce qu'avait dit le marquis et « fut au désespoir » : elle croyait d'être pendue, « que le sieur de Saint-Maixant l'avait affreusement perdue, qu'ayant confessé ce crime, il l'avait chargée ». C'est Marguerite à la Mare, servante du concierge des prisons de Chantelle, qui l'a dit (le 9 janvier 1651).

On doit comprendre l'angoisse de cette mauvaise femme. Quelques années auparavant, le procès contre les trois sorciers Gailletou, Jasson, et Pautier, avait fait parler dans toute la région de la Creuse et du Bourbonnais et jusque dans le pays de Riom. La Goliard y pensa-t-elle? Pendue! c'est bien triste, mais torturée, c'est pis. Or, les trois sorciers avaient subi, eux, la torture : on disait (à voix basse, car ce ne sont pas choses à crier sur les toits) que Gailletou, doué d'une force mystérieuse (sans doute le Malin lui venait-il en aide?), avait cassé trois cordes dans la chambre de torture pendant que les magistrats le tenaient... On répéta aussi que dans cette même chambre, étant encore tout meurtri, une mouche se posa sur la joue de l'accusé qui dit aux juges que c'était là « le démon Xibert » et que justement celui-là (1) « l'empêchait de parler ». Jasson, lui, au contraire, avoua qu'il était allé au Sabbat : les trois sorciers furent exécutés à Érain, près Rochefort.

A cette époque-là (on était dans le mois d'avril de l'année 1630), la Goliard étant plus jeune, il n'est pas douteux que cette affaire l'ait intéressée comme elle fit pour ceux qui s'occupaient d'herbes et de poudres, et qui demandaient secours au diable afin d'accomplir leurs louches besognes.

Le rôle du marquis de Saint-Maixant, quoi qu'on en pense, est difficile à démêler dans la deuxième partie de l'enlèvement, s'il y eut enlèvement. Il semble bien vrai qu'il ait été l'*inventeur* du crime, mais ensuite? Pourtant il ne faut pas négliger la déposition d'un autre témoin, Prudent Berger, gentilhomme, page du marquis de Saint-Maixant. Il dépose que le marquis avant sa mort

(1) Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t. IX de la collection; Guéret, 1903-1904. Guibert Louis : *Histoire de Sorciers*, p. 346-347.

fit le récit de toutes les particularités de cette histoire, dans le temps qu'il était prisonnier à la Conciergerie du Palais, pour des crimes atroces dont il était prévenu. Alors le page lui dit : « Je m'étonne, monsieur, qu'étant accablé du poids de tant d'affaires désagréables, vous ne vous déchargiez point de celle-là. »

Le marquis répondit : « J'ai dessein de rendre cet enfant à son père : j'en ai reçu l'ordre d'un capucin, à qui je me suis confessé d'avoir enlevé, sans qu'on s'en soit aperçu au milieu de sa famille, le petit-fils du maréchal de Saint-Géran, fils d'un gouverneur de province. » Il dit encore à Prudent Berger, que lui, Saint-Maixant, avait la liberté de sortir de temps en temps de prison par la condescendance du geôlier, et qu'il allait visiter un enfant qui pouvait avoir sept ans, qui était blond et qui avait de beaux traits. Le marquis enfin ajouta : « Page, regardez bien cet enfant, que vous le reconnaissiez quand je vous enverrai savoir de ses nouvelles »; et il lui avoua depuis que c'était l'enfant du comte de Saint-Géran, dont il lui avait parlé. On apprit par des témoins que le marquis, étant à l'heure de la mort, avait dit au curé qui l'administrait (1) qu'il avait un secret important à révéler au comte et à la comtesse, et qu'alors les convulsions de la mort l'avaient saisi.

C'était chez la Pigoreau même que le marquis allait voir l'enfant qui demeurait chez le comte et la comtesse de Saint-Géran, et visitait la Pigoreau comme sa mère. Ce même page, devant M. du Tillet, conseiller au Parlement, reconnut l'enfant.

La défense ne peut admettre cet épisode.

— Quoi ! fait-on ici une peinture si noire du sieur de Saint-Maixant, qui publie partout le crime dont on le veut accuser? le confie tantôt à un écuyer, tantôt à son valet? — « ce qui ne s'est jamais fait, car les pages sont jeunes et souvent peu d'accord avec la prudence... » Ce qui montre que « celui-ci n'est prudent que de nom, » c'est la réponse qu'il aurait faite au marquis, — « qu'il était étonné qu'il se soit encore attiré cette méchante affaire avec toutes celles qu'il avait déjà ! » On a su à Paris que le dit sieur de Saint-Maixant était décédé très pénitent après avoir confié les affres de sa conscience en mains de maître de Haudenc, alors curé de Saint-Séverin, auquel il en aurait laissé la déclaration, s'il en avait été cou-

(1) Maître de Haudenc, lors curé de Saint-Séverin.

pable, et ledit sieur curé n'eût pas manqué de s'en acquitter, ce qui détruit le discours de ce page. »

On voit par ces mots comment la passion peut fausser la déposition d'une personne honnête et désintéressée.

Entre temps, la matrone avait été transportée à Moulins. On fit encore de cela un gros reproche à Mme la comtesse de Saint-Géran. Transporter une pauvre vieille femme de soixante-seize ans! Et quoiqu'elle eût fort bien voyagé en chaise, on ne manqua pas de faire à la comtesse de Saint-Géran un autre grief d'avoir confié cette vieille guenipe à des personnes sans honneur. C'est Villelune, qui fut un des porteurs de cette précieuse chaise, et ce Villelune, qui eut l'honneur de porter la Goliard, c'était (dirent les adversaires et les ennemis du Gouverneur et de la Gouvernante) « un méchant personnage, créature du Gouverneur, réfugié chez lui, car il était accusé de rapt commis sur la personne de la fille du sieur Foignat, alors trésorier de France à Moulins. Quesson, sommelier et receveur du comte, l'assistait, et aussi le maître de poste Beffay, tous personnages louches », si l'on en croit les gens des Bouillé et des Ventadour. Ici encore, au lieu d'être écrouée dans la prison du château, la Goliard fut menée chez la dame du Ris qui l'hébergea. « On la tortura, dit-on, et Mme de Saint-Géran se mêla de la chose. » Tout cela est bien invraisemblable pour une personne sensée. Ces gens n'ont-ils pas été jusqu'à dire que la Gouvernante, cachée derrière un rideau d'alcuine, menaçait la Goliard des pires châtiments, si elle n'avouait son crime? Elle ne l'avoua que durant l'interrogatoire du 17 mars 1650 (elle dit ensuite qu'elle ne parla que par crainte); elle avoua ce jour-là que la dame de Saint-Géran était bien accouchée dans la nuit du 16 au 17 août 1641 d'un enfant mâle *fort vif*, lequel Beaulieu avait enlevé pour le supprimer. Cet interrogatoire est du 17 mars 1650. Il fut confirmé par un autre qui eut lieu devant M. le rapporteur, notamment en 1657 : la Goliard « étant interrogée par M. Menardeau, en vertu d'arrêt de la Cour, a dit qu'il fallait bien que la dame de Saint-Géran fût grosse puisqu'elle alla au château de Saint-Géran pour l'accoucher ».

— Avoua avoir dit à la dite dame et à plusieurs personnes qu'elle était grosse, et avoir senti remuer son enfant.

— A dit que lorsque la dame de Saint-Géran accoucha, il

n'y avait dans la chambre que le sieur de Beaulieu et un autre homme qu'elle ne connaît point. Ne se souvient de l'heure de l'accouchement, mais déclare que ce fut Beaulieu qui emporta l'enfant, lequel il a depuis rendu aux sieur et dame de Saint-Géran sous le nom d'Henry son neveu, etc. »

(Il est à remarquer que cette méchante femme dans tous ses interrogatoires revient toujours au même point (sans nul doute pour décharger sa conscience) : « l'enfant a été rendu par Beaulieu » ; elle le dira à chaque coup et y insistera.)

— Avoue avoir dit devant le lieutenant particulier de Moulins que Mme de Saint-Géran était accouchée d'un enfant mâle, qu'elle s'en était dédite parce qu'en confession on lui avait persuadé qu'il ne fallait pas dire cela, mais qu'il était vrai.

— Interrogée qui étaient les conspirateurs de cet enlèvement, et ce qu'elle reçut pour le souffrir?

— Répond qu'elle n'en peut dire autre chose, mais qu'elle sait assurément que l'enfant rendu par Beaulieu est celui dont la dame de Saint-Géran est accouchée.

Le procès étant engagé et faisant grand bruit dans tout le Bourbonnais et aux alentours, les témoins vinrent en bon nombre et beaucoup d'entre eux se présentèrent d'eux-mêmes pour déposer et dire ce qu'ils connaissaient de cette déplorable affaire; dès lors, rien n'arrêtera plus l'ardeur renaissante de Suzanne de Longaunay dame de Saint-Géran dans la chasse qu'elle a entreprise, elle y poursuit deux buts : retrouver mort ou vif son petit enfant, et du même coup anéantir ses ennemis.

Les auditions de témoins furent, on l'a vu, très encourageantes. On entendit (la partie adverse répandit ces fables) des « gens qui avaient été autrefois laquais dans la maison de la Gouvernante, » qu'on fit qualifier « marchands de la Palisse », on leur promit des terres prises dans celles du seigneur de Saint-Géran, on les assura qu'on les déchargerait des tailles et du sel, qu'ils seraient aussi exemptés en temps de guerre, qu'on les logerait dans les châteaux, qu'il leur serait octroyé des biens « considérables », s'ils consentaient à déposer en faveur de la cause des Saint-Géran.

Or, si l'on examine avec bonne foi le procès, on n'y voit aucune de ces noirceurs ; d'ailleurs, comment supposer que l'on eût réuni par fraude des témoins si divers?

Car il y en eut de toutes sortes; il y eut ceux qui avaient

vu la matrone laver les linges de l'accouchement à la fontaine et qui avaient remarqué que cette matrone « à l'aide de remèdes, avait fait écouler le lait qui se trouvait dans les mamelles de l'accouchée »; il y eut encore les femmes qui avaient allaité l'enfant durant ses voyages, en outre il y eut celles qui tenaient l'histoire de cet enfant miraculeux de la Goliard elle-même, qui n'avait pu se tenir d'en parler ; ceux qui avaient vu le fils de la matrone, Guillemin, au moment de l'arrestation de sa mère, courir chercher du secours auprès de la dame de Bouillé; sans compter les médecins et les chirurgiens qui avaient conduit la grossesse, et toutes les dames de qualité qui avaient senti remuer l'enfant avant la naissance. Comment supposer que toutes ces personnes fussent les créatures du comte et de la comtesse de Saint-Géran, et croire qu'ils les avaient achetées en leur promettant de l'argent, des charges ou des faveurs? il y en avait dans le nombre d'inattaquables.

Il était impossible après l'audition de tous ces témoins et les propos rapportés de la Goliard et de Beaulieu, que les seigneurs de Saint-Géran ne se disent pas que le soi-disant petit-neveu de leur maître d'hôtel était leur propre enfant. Mais comment cet enfant-là se trouvait-il entre les mains de la Pigoreau? Eh bien! c'était Beaulieu qui le lui avait amené. Malgré leur conviction, le fait restait à déterminer. Supposer que la Beaulieu eût élevé le petit comte de Saint-Géran, cela était fort bon, mais le Beaulieu n'avait eu que deux enfants, l'un Anthoine né le 10 décembre 1637, « brun de visage et de poil châtaigner », le second Henry né posthume le 9 août 1639 (1), et qu'elle n'avait jamais quitté avant de le donner à son beau-frère pour l'emmener en Bourbonnais, « blond de cheveux avec de beaux yeux bleus », celui enfin dont la comtesse de Saint-Géran avait fait son petit page. Il y avait au fond de cela quelque mystère. D'autre part Beaulieu le maître d'hôtel, beau-frère de la Pigoreau femme Beaulieu, n'avait-il pas tenu d'étranges propos que l'on rapporta par la suite aux « informations », et par exemple que le « comte et la comtesse cherchaient bien loin ce qu'ils avaient chez eux », et encore que lui, Beaulieu, tenait « entre ses mains l'honneur de la marquise de Bouillé, qu'elle devait trembler en le voyant », et cent autres paroles

(1) Baptisé le 10 août 1639.

du même genre, qui avaient donné à penser à ceux qui les entendaient? Les adversaires répondaient que les paroles ne sont que du vent, et que présomption n'est pas certitude. Il est juste de dire que les ennemis des Saint-Géran raisonnaient souvent avec quelque bon sens, et que les hommes de loi de leur côté étaient aussi habiles que ceux de la partie adverse. Que répondaient-ils, ces hommes de loi, pour anéantir des preuves aussi éclatantes que celles de la grossesse par exemple, que toutes les dames du voisinage avaient constatée de leurs yeux et même de leurs mains, la touchant d'aussi près que le permettait la nature? Ils disaient : « Rien n'est si douteux et incertain que les signes extérieurs d'une grossesse (1). »

Les dames de Montaret et du Fée ont été employées pour solliciter la Goliard, leur déposition en fera la preuve, la matrone s'est plainte de la dame de Montaret... disant qu'elle l'avait violentée..., la dame du Fée dit avoir vu des signes (de la grossesse) mais n'en avoir vu ni su le fait ; que la Menudet dépose que ce qui avait mouvement dans le ventre de l'intimée par la seule application de la main, passait plusieurs fois d'un côté à l'autre, ce qui n'est point un enfant (2). Le médecin des Essarts a dit « qu'il s'en reposait sur la sage-femme et ne savait ce que la grossesse était devenue ». Que le chirurgien Gay n'en assure rien de son chef, et que tout le reste de ces témoignages n'est qu'un recueil d'apparences et d'incertitudes. Quant aux preuves tirées des dépositions des dames de Saint-Chaumont, de la Trousse, de Crevant, etc. ; on accuse les déposantes de vouloir aider leur amie de Saint-Géran, et d'ailleurs ces dames se servaient de termes si incertains qu'ils feraient douter au lieu d'assurer (3). A une dame de Saint-Paulques qui apporte une lettre écrite par la dame de Saligny, alors à Saint-Géran près de l'intimée, où il est dit que l'intimée avait eu des tranchées depuis quelques jours, les adversaires répondent :

« Par la copie donnée aux appelantes de cette déposition signée du curé de Magniet, on voit que la dite dame (Saint-Paulques) n'en parle (de l'accouchement) que sur la foi de la dame de Saligny, qui était décédée. La prétendue lettre de la dame de Saligny, insérée en la déposition, n'est qu'une écri-

(1) Interrogatoire du 18 juin 1650. — (2) Interrogatoire de Moulins, 1er, 2, 3 août, 22 août 1649. — (3) Information de Cusset.

ture privée et non reconnue. Cette lettre porte « qu'il y a quinze jours que l'intimée avait des tranchées », et par le factum il est dit qu'elles ne commencèrent que le 16 août dans la chapelle pour accoucher la nuit. On a bien pris garde de répéter ce qui est dit à la fin de la déposition, que la dame de Saligny, après son retour de voyage de Saint-Géran, interrogée par la dame de Saint-Paulques où avait abouti cette grossesse, fait réponse « qu'à la fin, il n'y avait rien paru jusque-là même, que l'on avait fait froidir des assiettes d'argent dans la fontaine du château, pour mettre sur le ventre de l'intimée, dans lequel on ne sentait plus rien remuer ».

Mais il est facile de répliquer à cela, et de signifier à ces gens qu'une fois les tranchées passées et l'enfant né, il est fort naturel de ne plus le sentir remuer, et que, s'il n'a rien paru à la fin de la grossesse, c'est que l'enfant a été enlevé, chose dont ni la dame de Saligny, ni la maréchale ne se sont aperçues. Mais tous les efforts des adversaires ne servirent de rien. La matrone fut convaincue d'avoir celé l'accouchement de la dame de Saint-Géran, supprimé son « part » et pour réparation, condamnée à être pendue et étranglée à une potence qui serait dressée en la ville de Moulins; son corps mort porté aux fourches patibulaires, ses biens acquis et confisqués à qui il appartiendrait.

Un interrogatoire eut lieu encore sur la sellette, en la chambre du conseil du présidial de Moulins, le même jour, 18 juin 1650.

On pense que cette femme fit appel. Son appel suspendit l'exécution de la sentence. Pendant ce temps, le comte et la comtesse de Saint-Géran obtinrent deux arrêts, par lesquels il leur était permis d'informer de nouveau pour la suppression de leur enfant, et de publier monitoire.

MARIE-LOUISE PAILLERON.

(*A suivre.*)

POÉSIES

SOLITUDE A ROME

PALATIN

Toute gloire nivelée
Aboutissant à ceci :
Quelque feuille ciselée
Qui se fane et tombe aussi.

Un espace que jalonne,
A même le sol posé,
Un chapiteau sans colonne
Près d'un fût demi-brisé.

Les arcades colossales
D'un grand cirque aux vents ouvert,
Et, sur le néant des salles,
Le vélum d'un ciel bleu-vert.

***

C'est par toi qui tiens ma vie
Comme une lampe en ta main,
Que j'ai connu le chemin
Qui mène au seuil de Livie.

Maintenant, sur les terrasses
D'où l'on a Rome à ses pieds,
Je reviens seul, je m'assieds,
Invisible tu m'embrasses.

Devant le temple abattu,
Sur ces tombeaux d'un empire,
Quoique absente, me dis-tu,
Contre ton cœur je respire.

— Certes, nous irons gisants
Nous dissoudre aussi dans l'ombre,
Mais dix ans d'amour, dix ans,
Quel miracle dans ce nombre!

Que l'accord de deux destins
Donne un sens profond aux heures!
En moi quels échos lointains
Quand tu ris et quand tu pleures!

Cœur de mon cœur toujours près,
Du pays des Pyramides,
Vois l'image du cyprès
Dans mes prunelles humides.

Entends là-bas chaque son
Qu'ici mon oreille écoute :
Bref chant flûté du pinson,
Rêve de l'eau qui s'égoutte,

Voix du vieux temps engourdi,
Et ces notes cristallines
Que cent clochers à midi
Répandent sur les collines!

CAPITOLE ET FORUM

Regardez! la Mort, elle a
Vidé l'œil profond d'Auguste
Et figé Caracalla
Dans l'épaisseur de son buste.

Malgré ton cou de taureau
Et ton cheveu dru qui frise,
La Mort t'a vaincu, bourreau;
Toi, Beauté, la Mort t'a prise.

Pour jamais, dans ce pli droit
De ta longue robe blanche,
Comme en un linceul étroit,
Elle emprisonne ta hanche.

Que reste-t-il de vous, dieux,
De vos majestés lubriques,
De vos autels radieux?
Moins du marbre que des briques,

Un plan, quelque inclinaison
Que sur le sol on contemple,
Les soubassements d'un temple
Envahis par le gazon,

L'amphore de la prêtresse
Sous la voûte du cellier
Et la nuit qui vous oppresse
Au tournant de l'escalier...

FONTAINES

Mais, là-bas, qu'est-ce qui chante?
Quelle bouche au loin redit
Cette phrase trébuchante
Qui tombe et qui rebondit?

Dans le grand soleil des places
Ou dans l'angle d'un vieux mur,
Qu'est-ce qui rit à l'azur
Au vert des feuilles vivaces?

Dans les cloîtres, dans les cours,
Où l'ombre est secrète et close,
Qu'est-ce qui constamment glose
Sur le peu de fond des jours?

C'est, des monts Sabins venue,
En pluie, en nappe, en festons,
Égayant la nymphe nue,
Cinglant le dos des tritons,

Et plus vieille en ses jeux brusques
Que le mythe de Castor,
Plus vieille que les Étrusques
Dont j'ai vu les bijoux d'or,

Combien, combien plus ancienne
Que l'homme et que l'animal,
Gardant sa pureté sienne
D'avant le Bien et le Mal,

C'est ici l'unique chose
Dont la courbe échappe au temps,
Améthyste et perle rose
Par les beaux soirs éclatants,

C'est l'eau, fille de la neige,
L'eau qui descend des sommets,
L'eau dont le charmant manège
Ici ne cesse jamais.

VATICAN

J'ai suivi le couloir et passé sous des arches.
Mais ce large escalier, combien a-t-il de marches?
Je monte. Je suis seul. Quelle profonde paix!
Tout bruit du siècle expire au pied des murs épais.
Un oblique rayon, tombant d'une embrasure,
Met sur le marbre aux coins arrondis par l'usure
Le long rectangle d'or d'un jour ensommeillé.
Suis-je endormi moi-même ou bien suis-je éveillé?
Je monte. Quelquefois, sur un palier, j'écoute.
J'admire, entre les stucs, les fresques de la voûte,
Tout un monde muet et cependant chanteur,
Qui plafonne, affranchi de notre pesanteur.
L'Olympe avec le Ciel librement s'y mélange.
Le regard de l'Amour rit dans les yeux de l'Ange :
Lequel des deux l'emporte en ces beaux corps secrets?
Les sexes même, entre eux, échangent leurs attraits.
L'un prend ce muscle à l'autre, et l'autre lui dérobe
Cette courbe qu'on voit onduler sous la robe;

Et les encadrements sont de fleurs et de fruits.
Quelques-uns par le temps sont à moitié détruits,
Mais certains ont encore aujourd'hui, sous la feuille,
La fraîcheur des jasmins et des pommes qu'on cueille.
Alors, ému, tout plein de vertiges sacrés,
Longtemps, toujours, sans fin, je gravis les degrés,
Et, soudain, j'aperçois là-haut, qui me regarde,
Un Suisse en sentinelle avec sa hallebarde.

VILLA D'ESTE

Chimères chevauchant, posez ici le pied !
Voici le palais qui vous sied ;
Le seuil blanc est de pur Carrare,
Le toit, de vieille tuile, et le silence, rare.

En nul lieu le cyprès ne croît d'un jet plus haut.
L'air vif tient sa fraîcheur de la montagne proche.
Voilà bien les bosquets dont on rêve au temps chaud,
Le balcon romanesque où le désir s'accroche.
Et vous, baisers savants, baisers approfondis,
Voici vos escaliers verdis.

* * *

Oui, le silence est rare et vaste,
Mais, au travers de lui, que de ruissellements !
Et l'eau, que saint François dit chaste,
Qu'elle est ici lascive et propice aux amants !

Incomparable entremetteuse,
Que de signes tu fais, de loin !
Que de mots chuchotés, flatteuse,
Pour livrer au dieu Pan la nymphe dans un coin !

* * *

Rondeur des fruits, rondeur des seins, rondeur des ventres,
Tout, en ce style heureux, est rond, gonflé de suc,
Gros comme l'Anio qui gronde dans les antres
Et s'engouffre dans l'aqueduc.

Venez, amoureux froid et poète débile,
Venez apprendre ici l'excès,
Venez vous abreuver, tel et tel que je sais,
Aux fontaines de la Sibylle.

Voyez combien la force a de gentes façons,
Et comme elle est rieuse et joueuse et fantasque,
Jaillissant du naseau, de la conque ou du masque,
Descendant les gradins, retombant dans la vasque,
Partout variant ses chansons.

Sa voix, sous les lauriers, se fait toute petite,
Et puis, de nouveau, s'enfle... Admirez, ignorant,
Non l'art qui pour modèle a pris la stalactite,
Mais l'art qui maîtrise un torrent.

ANNIVERSAIRE

L'autre soir, vingt et un novembre,
Mon cœur à rêver s'oublia.
C'était Corso d'Italia,
Où, sur un jardin, j'ai ma chambre.

Je revenais du Vatican
Où j'avais erré dans Saint-Pierre,
Et l'art romain et l'art toscan,
Tout s'embrouillait sous ma paupière.

Tout le jour, tiré hors de moi,
Mis en éveil, mis en émoi
Par la sculpture ou par la fresque,
J'étais las, j'étais mort, ou presque.

Mais il advint qu'un frisson gris
Rendit les feuilles plus luisantes :
Il pleuvait, et je me repris
Du milieu des choses présentes.

J'aurais pu me croire à Meudon
Sans la palme et la plante grasse.
J'ai murmuré : « Seigneur, pardon,
Je vous devine et vous rends grâce ! »

Et j'écoutais ce doux bruit fin
Qui chagrine et qui pourtant berce ;
Récupérant mon âme enfin
A la faveur de cette averse.

***

Vingt et un novembre, ai-je dit.
Pour moi, du moins, la date importe.
Chacun de ses retours désormais agrandit
Les ombres du soir sur ma porte.

Je songe à toi qui m'as comblé,
Venant comme la foudre frappe,
Amour substantiel comme le pain de blé,
Rafraîchissant comme la grappe.

Ce qui surtout me rend rêveur,
L'objet, ce soir, de mon étude,
C'est du sort envers moi cette étrange faveur,
Cette longue mansuétude.

Je crains toujours d'entendre un pas,
De voir debout dans l'embrasure
Quelqu'un comme un prêteur qui ne plaisante pas,
Qu'il faut payer avec usure.

***

Mais, soudain, Éole a gonflé
Sa joue au sommet du Soracte,
Et la tramontane a soufflé :
Je suis joyeux, je me rétracte.

L'azur est vert, tant il est vif.
Du sel crépite dans sa flamme.
A la fine pointe de l'if,
Viens-t'en danser, sœur de mon âme!

Rêver, admirer, c'est trop peu!
Si l'amour prête une aile à l'homme,
C'est en tournoyant dans l'air bleu
Qu'il faut fêter le ciel de Rome!

Élance-toi des bords du Nil,
Par-dessus le rocher de Malte!
Saisissons l'instant puéril
Où, dans nos cœurs, un dieu s'exalte.

Tout est facile, je te dis,
Toutes les chaînes sont tombées.
Viens sur les vents du Paradis
Qui font de grandes enjambées.

Sans doute, il est un moi natif
Un peu vain des pleurs qu'il essuie,
Qui goûte un repos relatif
Dans le vent mou des jours de pluie.

Plus volontiers que le péan,
Il chante un chant qui s'apparente
Au sable blond de l'Océan,
Aux prés brumeux de la Charente.

Quand, vers Cognac, les bois sont roux,
Ce moi, cousin des feuilles jaunes,
Se complaît moins aux jeux des faunes
Qu'aux pas feutrés des loups-garous.

Ma fée enfin est Mélusine,
Mon aïeule étant de Civray,
Mais, sous Poitiers, il n'est sang vrai
Qui n'ait sa goutte sarrasine.

Un autre moi, grave et profond,
Plus au sud cherche sa provende
Dans ces noirs que les cyprès font
Et le feu gris de la lavande.

Je trouve des accords secrets,
Sur lesquels longtemps je médite,
Entre un jour cru dardant ses traits
Et le beau ventre d'Aphrodite.

C'est pourquoi je t'appelle ici,
Par-dessus la mer hérissée,
La même qui moutonne ainsi
Dans l'Énéide et l'Odyssée.

SUR LES TOMBES DE KEATS ET DE SHELLEY

S'il est un champ du repos,
S'il est un bois du mystère,
Un doux abri pour les os
Qui retournent à la terre;

S'il est par le monde un lieu
Où l'if noir qui se balance
Semble le prêtre d'un dieu
Qui s'appelle le silence;

Ah! pour tous ceux dont les doigts
Se sont crispés sur la Lyre,
A la recherche des lois
Du désordre et du délire,

Si, pour ces illuminés
Que leur don fatal exile,
Si, pour les poètes-nés,
Il est un dernier asile,

C'est, là-bas, dans cet enclos,
Près de la porte d'Ostie,
Où s'apaisent les sanglots,
Où les murs n'ont point d'ortie.

Que les cyprès sont nombreux,
Qu'ils sont serrés, qu'ils sont denses!
C'est là, dans ce coin ombreux,
Que les Muses font leurs danses.

Les Neuf, autour d'Apollon,
Au centre assis sous un saule,
Appuyant son violon
Dans le creux de son épaule.

Mais, sous les rameaux épais,
L'azur pourtant se recueille,
Musique et pas, tout est paix :
Immobile est chaque feuille.

FRANÇOIS PORCHÉ.

POUR RÉSOUDRE
LE PROBLÈME FINANCIER

III [1]

Les causes de nos embarras actuels ont été trop de fois énumérées et scrutées, analysées par moi-même dans la *Revue* (1), pour que j'aie besoin d'y revenir.

En gros, nos difficultés présentes viennent des ruines énormes qui furent accumulées par une guerre longue et dévastatrice; elles viennent aussi de l'effort gigantesque entrepris pour restaurer rapidement les provinces où la guerre fit son œuvre de mort; elles viennent enfin de ce que trop longtemps ceux qui nous gouvernaient crurent ou voulurent croire, soit à la possibilité d'obtenir de l'Allemagne des réparations d'un ordre de grandeur appréciable par rapport à l'étendue des dommages, soit à une autre possibilité qu'on eût pu croire plus facile à réaliser, celle de trouver chez nos anciens alliés une aide et un concours auxquels nous avions assurément des titres moraux, mais que nous ne prîmes pas la précaution de stipuler, quand ceux-ci avaient encore besoin de nous.

C'est un beau travers peut-être, mais c'est un indiscutable travers du caractère français de croire, avec une déconcertante facilité et souvent avec une obstination passionnée, tout ce qu'il espère; et il n'y a pas bien longtemps que ceux qui résistaient à ce travers et tentaient d'en montrer les dangers étaient mis purement et, simplement, hors du débat, sous la sommaire appellation de défaitistes.

Les temps sont un peu changés à cet égard, mais pas com-

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars et 1er mai.

plètement encore; et ce qui le démontre, c'est que reviennent encore, et jusque dans la bouche de ceux qui, en vertu de leurs fonctions, devraient se montrer strictement objectifs, comme le ministre des Finances par exemple, ces procès de tendances où l'on répond à des objections par des accusations de pessimisme. En matière financière, il n'y a ni optimisme ni pessimisme; il y a des faits, des chiffres, et ceux-ci n'ont pas de couleur : ils ne sont ni blancs, ni noirs. Un grand pas serait fait vers la solution même des difficultés, si l'on prenait l'habitude d'exposer la situation financière plus froidement, sans souci de la colorer en clair ou en sombre. Pour résoudre une difficulté, l'essentiel est d'abord de la bien connaître, et l'on n'a pas tort de dire qu'un problème bien posé est déjà à demi résolu. Cela ne saurait exclure la confiance, puisqu'en toute matière qui relève de l'activité humaine la solution est en dernière analyse entre nos mains et ne dépend que de notre volonté.

La sagesse populaire a dit depuis longtemps que « plaie d'argent n'est pas mortelle »; et cela est profondément vrai en ce sens que l'argent ne faisant que représenter, concrétiser du travail humain, de la production, tant que cette faculté de travailler et de produire demeure, l'argent peut et doit se refaire.

Il faudrait qu'une nation eût perdu toutes les qualités qui la distinguent pour qu'elle ne pût sortir des embarras financiers, si considérables soient-ils, où elle se trouve. Où est le pessimiste qui prétendra qu'il en est ainsi?

Mais ce qui retarde, ce qui empêche le redressement, c'est la méconnaissance de l'effort à accomplir.

C'est seulement sous l'étau de la nécessité que nous nous ressaisîmes et notre budget ne fut enfin mis en équilibre, — près de huit ans après l'armistice! — que parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement.

Les inconvénients d'un tel retard ne résident pas seulement dans l'excès d'endettement qui en résulta pour l'État et qui pèse désormais sur la situation. (A cet égard, il faut noter que le montant de la dette contractée depuis l'armistice dépasse largement le montant de la dette émise pendant la guerre elle-même). Mais la fiscalité, trop longtemps négligée, fut complétée avec une telle hâte, une telle frénésie qu'il en sortit le monument d'incohérence et d'injustice que nous avons aujourd'hui sous les yeux.

La pratique du moindre effort, — qui est la tendance naturelle des assemblées élues, mais contre laquelle devraient réagir les gouvernements, — conduisit pendant la guerre à négliger totalement la fiscalité, alors qu'il était plus aisé de recourir aux emprunts présentés comme un devoir patriotique d'autant plus facile à remplir que tous autres placements manquaient à l'épargne. L'impôt sur le revenu fut inauguré dans les plus mauvaises conditions, et son application, en grande partie par défaut de personnel, mais également par incurie gouvernementale, ne fut poursuivie qu'avec une extrême mollesse. Quant à la loi sur les bénéfices de guerre, elle vint aussi trop tard, avec des prélèvements massifs qu'il eût été avantageux de remplacer par des échelles mieux proportionnées. Une fiscalité, dès le début plus vigilante, eût atténué l'édification rapide de ces fortunes de guerre, souvent scandaleuses, que ceux-là mêmes qui les constituèrent furent le plus souvent incapables de conserver, parce qu'elles n'étaient pas le fruit d'un travail régulier et méthodique mais le trouble résultat du désordre économique. Rassemblées aux dépens de l'État, ces fortunes se dispersèrent dès que les lois sévères de la concurrence prévalurent à nouveau, et tous ces déplacements de biens exercèrent sur l'organisation du pays comme sur sa moralité même une influence néfaste dont les traces ne sont pas encore effacées.

En tout cas, il eût fallu commencer dès le lendemain de la guerre une refonte complète et méthodique de la fiscalité qui, encore aujourd'hui, reste à faire, et sans laquelle l'équilibre de nos budgets, le train de maison de la France, restera toujours incertain et boiteux. On ne peut dire que, eu égard à la valeur-or du franc, le montant actuel de notre budget excède les facultés contributives du pays, prises en bloc ; mais il serait difficile d'imaginer plus mauvaise et plus injuste répartition des charges. La grande moitié de la richesse française, la richesse agricole, contribue dans une proportion dérisoire et souvent scandaleusement insuffisante. Les évaluations cadastrales sont, dans la plupart des cas, absolument périmées : ce qui vaut aujourd'hui 10 000 ou 20 000 francs, est toujours considéré comme valant 1 000 ou 1 500. Il est démoralisant de penser que la nécessaire, l'indispensable revision des évaluations du foncier non bâti a été interrompue illégalement par crainte du mécon-

tentement d'un grand nombre d'électeurs. J'entends bien que les agriculteurs et, surtout, les petits exploitants, ceux qui font valoir la terre, ont droit à un traitement fiscal privilégié et le raisonnement qu'ils opposent à ceux qui les voudraient taxer davantage n'est pas dénué de force. « Il faut croire, disent-ils, que nos privilèges ne sont pas encore assez considérables, puisque les campagnes continuent à se dépeupler et ceux qui nous envient n'ont qu'à venir s'établir à nos côtés. » A cela on peut répondre que le mouvement qui pompe les campagnes au profit des villes a des causes générales et que n'arrêteraient pas des privilèges fiscaux plus grands encore, et puis la question n'est pas là : il est juste que tous les citoyens contribuent aux charges publiques dans la mesure de leurs facultés. C'est la charte équitable posée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. En outre, il est un fait que l'avenir fera ressortir de plus en plus, s'il n'est porté remède à cette situation. Quand l'endettement du pays a été poussé aussi loin, il est vain de vouloir équilibrer de façon durable le budget, si celui-ci n'est alimenté que par la petite moitié de la richesse nationale.

Traitement privilégié pour l'agriculture, soit, — nous y applaudirons même, — mais exemption ou quasi-exemption, non : la justice et l'intérêt supérieur de la nation s'y opposent.

A défaut de cette refonte générale du système fiscal, qu'a-t-on fait? On a improvisé dans la hâte et aussi dans la passion. On a exagéré, par des tours de vis successifs, tous les impôts existants qui apparaissaient comme faciles à percevoir et comme ne devant atteindre qu'un nombre restreint d'électeurs. Il n'est presque personne à la Chambre des députés, même parmi les partis avancés de gauche, qui ne reconnaisse le caractère excessif des taux supérieurs de l'impôt global sur le revenu, taux non seulement injustes, car il ne saurait être permis de spolier, sous prétexte de prélèvement fiscal, mais anti-économiques, à la fois parce qu'ils invitent à la paresse ceux qui ne trouvent plus avantage à travailler et parce qu'ils s'opposent à la formation des grosses fortunes dans le sillage desquelles s'édifient d'autres fortunes, moyennes et petites, et qui constituent des centres attractifs et féconds. Or, à l'heure même où l'accord paraissait se faire sur la nécessité de

reviser un impôt qui dépasse la mesure, d'en établir comme l'on dit aujourd'hui le « plafond », la Chambre dénature le projet de taxe civique qui lui était soumis, y apporte des exonérations à la base, incompatibles avec l'esprit et le nom même d'une telle taxe et, finalement, la transforme en un super-impôt sur le revenu qui viendra aggraver l'autre que l'on s'accordait à trouver trop lourd. De plus, l'assiette de ce nouvel impôt va devoir être établie par un personnel déjà surchargé de travail et le temps employé à cette besogne ne le sera pas à d'autres d'un rendement plus productif.

En effet, les agents du fisc, — que l'on devrait plus souvent consulter, — ont eux-mêmes déclaré que, s'ils avaient pu consacrer à pourchasser les non-déclarants, encore nombreux, de l'impôt global sur le revenu ou à faire rectifier certaines déclarations, manifestement trop insuffisantes, le temps qu'ils vont devoir donner à ce nouveau travail, ils auraient fait rentrer un milliard et demi, peut-être deux, au lieu de 500 millions que va rapporter la taxe civique ainsi remaniée. Il faut avouer que cette erreur de méthode coûte cher et qu'il ne suffit pas de faire de la démagogie pour augmenter les ressources de l'État ou pour atteindre ceux qui méritent de l'être.

Par souci électoral, le Parlement se refuse non pas à augmenter les impôts indirects, mais à les ajuster, en leur appliquant un coefficient en rapport avec la dépréciation de la monnaie et son nouveau pouvoir d'achat. Mais il s'attaque avec une frénésie quasi destructrice aux sociétés anonymes qu'il considère comme le boulevard de la féodalité financière, alors qu'elles sont en réalité la forme la plus démocratique que l'on puisse imaginer d'association des capitaux, une association où le plus modeste épargnant peut identifier le sort de ses économies au sort des capitaux du plus puissant financier, alors que, d'autre part, elles constituent, dans la compétition mondiale, l'instrument nécessaire et qu'emploient tous les pays, parce qu'il met en œuvre des ressources supérieures à celles de l'individu et n'est pas limité par les bornes de la vie humaine. Le résultat de la fiscalité d'exception qui pèse désormais sur les sociétés anonymes a été un ralentissement certain de l'esprit d'entreprise.

On a prétendu que les meilleurs impôts étaient les plus anciens parce qu'ils étaient entrés dans les mœurs et communé-

ment acceptés. Cela était vrai aux jours heureux où l'endettement formidable né de la guerre n'avait pas grossi outre mesure le train de maison de l'État. Il faut se rendre compte que nous, et aussi nos enfants, nous devons vivre désormais sur un autre plan : dans le nouvel ordre de choses nous devenons, en même temps que citoyens, serfs de notre patrie, — cette hypothèque qui grève tous nos biens, qui grève même notre effort le plus personnel, notre travail créateur, elle est la rançon de notre liberté, de l'indépendance nationale pour laquelle un million et demi de nos frères et fils ont fait le sacrifice total.

C'est dire que nous n'avons pas à trouver notre sort trop amer. Mais, en revanche, ce que nous avons le droit de réclamer, c'est qu'une stricte justice distributive préside à cette répartition des charges. Il faut mettre fin à cette lutte odieuse et sournoise où les uns veulent faire payer leur part par les autres, où une sorte de guerre est engagée entre le fisc et les contribuables, où contre les bureaux de l'administration se dressent des officines peuplées des transfuges de cette même administration et où l'on n'enseigne pas seulement à mieux connaître la loi, mais trop souvent aussi à la tourner, tranchons le mot : à frauder.

Que l'État enlève au mauvais contribuable l'excuse que fournit l'injustice des lois et qu'un accord nécessaire se fasse enfin sur les moyens d'assurer, par les sacrifices équitablement proportionnés de tous, la vie nationale.

***

Si l'endettement né de la guerre et de la restauration des régions dévastées a gonflé notre budget et exigé par suite un effort fiscal aggravé par son mauvais aménagement, les émissions de billets de banque rendues nécessaires par ce nouvel ordre de dépenses ont contribué à déprécier notre monnaie, c'est-à-dire à diminuer la valeur d'échange de notre franc contre les devises remboursables en or. Je dis que l'augmentation de notre circulation fiduciaire a contribué à déprécier notre change; je dirai même qu'elle fut le principal facteur de cette dépréciation, mais elle n'en fut point cependant le facteur unique.

C'est une idée trop simpliste que de voir dans la monnaie son seul support métallique, et de considérer que la valeur des billets qu'émet une banque varie strictement avec la propor-

tion de ces billets par rapport à l'encaisse métallique, — comme le titre d'un liquide alcoolisé change avec le volume d'eau qu'on y ajoute. C'est confondre le gage d'échange de ces billets avec leur contre-partie. Le gage n'étant presque toujours qu'une fraction de l'émission alors que la contre-partie doit naturellement être totale, cela reviendrait à dire que tout ce qui dans cette contre-partie n'est pas gage métallique doit être compté pour zéro. C'est une singulière hérésie, puisque l'on peut concevoir une banque émettant des billets n'ayant pour contre-partie que des traites documentaires représentant des marchandises et que l'on peut admettre que si ces traites étaient escomptées sévèrement, avec une bonne marge de garantie, les marchandises bien nanties et surveillées, préservées de tout dépérissement, les billets ainsi gagés devraient être acceptés non seulement à l'intérieur du pays mais aussi à l'étranger comme valant rigoureusement autant que l'or, — qui n'est après tout qu'une marchandise comme les autres, mais plus commode parce qu'inaltérable et de peu de volume, ce qui lui a valu son privilège d'étalon monétaire. Certains économistes ont même prétendu qu'une telle banque représenterait un grand progrès sur les banques qui gagent leur circulation sur l'or, puisqu'elle travaillerait sur des denrées circulantes utiles et productrices de richesse, au lieu de garder dans ses caves un métal inerte et stérile.

Quoi qu'il en soit d'une telle conception, elle suffit à faire apercevoir qu'il est dangereux de laisser pénétrer dans l'esprit public l'idée que toute augmentation de la circulation fiduciaire est « en soi » une calamité, une inflation ayant pour inévitable conséquence de détériorer le change, c'est-à-dire d'abaisser la valeur d'échange du billet. Le mot « inflation » est entré aujourd'hui dans le vocabulaire le plus courant; il n'y a pas un conducteur de taxi ou un gamin à l'école qui ne jongle aisément avec lui, et il y a cependant beaucoup de personnes infiniment plus cultivées qui seraient fort embarrassées pour le définir et faire entre l'émission malsaine pour les besoins de l'État et l'émission logique pour les nécessités de la circulation les distinctions nécessaires.

J'ai dit ailleurs que ce qui caractérisait l'inflation, ce n'était pas tant l'émission de nouveaux billets que l'usage fait des billets ainsi émis, et j'ai expliqué que quand ceux-ci étaient

créés sans avoir en contre-partie une richesse ou un travail productif, mais servaient à boucher un trou budgétaire, à remplacer une recette réelle ou à distribuer un secours, une allocation, ils constituaient alors un gonflement abusif de la circulation.

Que beaucoup des billets qui passent aujourd'hui entre nos mains aient cette malheureuse origine, cela n'est évidemment pas douteux. Il suffit de se rappeler les dépenses de guerre, les obus qui n'étaient pas une richesse, mais servaient à en détruire sur notre propre sol, les allocations distribuées sans qu'en échange aucun travail utile ait été fourni, les déficits budgétaires comblés avec le produit des emprunts, pour se convaincre que notre circulation comporte une part énorme d'inflation.

Aussi était-il logique et naturel que le franc, ayant d'abord cessé d'être convertible en or sur la parité qui lui avait jadis conféré son statut monétaire, se déprécièt ensuite dans la mesure où la masse de ces nouveaux francs, créés sans contre-partie de richesse effective, venait s'opposer à un retour à la convertibilité sur l'ancienne base. Pendant toute une longue période, où dans l'intérêt de la cause commune, pour la sauvegarde du crédit collectif des Alliés, des crédits nous furent consentis, une stabilisation artificielle (et qui ne fut pas sans inconvénients, car elle nous masqua le poids réel de notre endettement à l'extérieur et nous détourna de l'économie) suspendit les effets de cette inflation. Mais aussitôt que les lois économiques recommencèrent à jouer librement et que cet apport extérieur cessa d'influencer la balance, l'inévitable phénomène de dépréciation se produisit et ne put surprendre que les ignorants. Aujourd'hui, pour que le franc se revalorisât à son ancienne parité-or, il faudrait tout simplement que les conséquences directes et indirectes de la guerre fussent effacées, que toute la richesse détruite fût reconstituée et en même temps que fussent amorties les dépenses nécessaires à cette reconstitution. On voit par là combien est grande l'illusion de ceux qui prêtent au franc une sorte de tendance mystérieuse à sa propre revalorisation et qui s'imaginent que l'ancienne parité, — qui n'était qu'un rapport de fait aujourd'hui aboli, — agit à la façon d'un aimant pour relever le cours de notre monnaie. Au surplus, comme la monnaie est avant tout la commune mesure qui sert

à l'échange des biens, plus qu'elle n'est elle-même un bien, on se demande quel avantage décisif aurait, — s'il n'était chimérique, — ce retour à l'ancienne parité.

Sans doute, comme la monnaie ne sert pas seulement à l'échange des biens, mais comme, de plus en plus, par l'usage et le développement immense du crédit, elle fixe et fige, pour ainsi dire, dans un rapport déterminé, les dettes et les créances, il s'ensuit que toute variation de la commune mesure, dans un sens ou dans l'autre, est génératrice d'injustices : toute dépréciation du franc favorise les débiteurs en cette monnaie, toute revalorisation avantage les créanciers. Mais, en dehors des contrats privés, pour lesquels d'ailleurs certaines précautions peuvent être prises et l'ont souvent été, la plus grande et la plus apparente conséquence de cette dépréciation du franc a été l'abaissement en valeur-or de la créance des rentiers sur l'État. A coup sûr, le sort de ces prêteurs, alors surtout qu'ils ont été souvent déterminés par un motif patriotique, mérite sympathie et considération. Mais qui ne voit d'abord quelles impossibles discriminations il faudrait faire, si l'on posait en règle de devoir rendre à chacun la valeur-or qu'il a prêtée : ce sont des francs à 80, 60, 40, 20 centimes de valeur-or qui ont été successivement avancés à l'État : tout cela s'est trouvé unifié dans les échanges, dans le commerce même des titres de rente représentatifs de ces créances aux origines diverses ; comment, le voulût-on, pourrait-on revenir en arrière ? Et puis, il faut bien se rendre compte que c'est seulement la dépréciation de la monnaie qui a pu permettre à l'État de continuer le service régulier d'une dette si énorme qu'en valeur-or elle serait, à proprement parler, insupportable et dépasserait, de façon immense, les ressources qu'il serait possible de tirer par la fiscalité la plus excessive du travail le plus acharné des citoyens. Il s'est donc fait un tassement qui, à condition toutefois qu'il ne soit pas trop accentué, est plus contraire en apparence qu'en réalité aux intérêts des rentiers eux-mêmes : la dépréciation de la monnaie a préservé ceux-ci de la grosse amputation qui eût été inévitable.

Est-ce à dire qu'il faille faire l'apologie de la dévalorisation du franc ou être, suivant l'affreux vocable, inflationniste ? Bien au contraire. La dévalorisation du franc a été un grand mal, comme la guerre elle-même qui en fut la cause. Mais ce dont

il faut se rendre compte, c'est que, dans une certaine proportion, tout au moins, elle était inévitable, et il est évident que si les Anglais, — qui sont si fiers d'avoir été si heureux, — avaient vu le théâtre de la guerre porté dans leur île que la nature protège, s'ils avaient eu comme nous à reconstituer des provinces dévastées, ils n'auraient pu maintenir le standard de la livre sterling et se trouveraient aujourd'hui, bon gré, mal gré, avec une monnaie profondément avariée. Quant à l'inflation, elle est haïssable au premier chef, et tout doit être fait pour l'éviter ou la limiter. A cet égard, nous devons nous frapper la poitrine, car si nous avions moins suivi la loi du moindre effort, nous aurions certes pu créer moins de billets parasites. Cela ne veut pas dire du reste que notre circulation fiduciaire soit excessive (comparez pour vous en convaincre les chiffres d'aujourd'hui ramenés à leur valeur-or aux chiffres d'avant la guerre), mais c'est l'origine de beaucoup de nos billets qui est impure. Toute augmentation de circulation fiduciaire n'est pas nécessairement de l'inflation, comme l'inflation elle-même n'est pas le seul facteur de la dépréciation monétaire, et des exemples récents le prouvent surabondamment.

La vérité, c'est que toute monnaie qui cesse d'être convertible en or a une tendance à se déprécier. Du fait qu'elle n'est plus liée à l'étalon, elle manque de l'indispensable support et toutes les bourrasques ont prise sur elle. Je ne parle pas seulement de la spéculation dont elle devient le jouet, mais elle connaît la pire des solidarités, la solidarité par en bas avec toutes ses compagnes d'infortune, dont la misère réagit sur la sienne et vient l'aggraver.

Qu'est-ce qu'une monnaie qui n'est pas fixe en valeur? Comment peut-elle jouer ce rôle essentiel de commune mesure qui est le sien? Comment peut-elle servir, sans léser l'une ou l'autre des parties, à fixer les dettes et les créances? Comment peut-elle servir à calculer les fortunes et à répartir équitablement les impôts? Comment peut-elle alimenter le crédit, alors que le prêteur ne sait ce qui lui reviendra au jour de l'échéance? Comment l'industrie et le commerce peuvent-ils se développer sainement dans l'incertitude des prix de revient? Comment les bilans peuvent-ils s'établir, les fonds d'amortissement ou de renouvellement se constituer? Comment la retraite du travail-

leur usé, la pension de l'invalide peuvent-ils être assurées?

Je n'en finirais pas d'énumérer les méfaits de la monnaie instable. N'est-il pas absurde que ce qui doit s'imposer à tous, de façon indiscutable, comme une valeur certaine, un critérium, devienne alors un objet d'appréciation, soumis à la critique et à la critique intéressée. C'est l'opinion désormais, l'opinion ignorante, partiale ou calculatrice pour un but quelconque, qui fixera la valeur d'échange du franc contre les devises étrangères. S'abandonner ainsi au jugement de l'étranger, n'est-ce pas pour un grand pays un sort affreux?

C'est une autre image de la guerre, ou même de l'invasion, qui se présente à l'esprit. Nous voyons notre monnaie nationale reculer, perdre du terrain sous un assaut spéculatif ou même de simples nouvelles tendancieuses, — et ce terrain perdu est bien difficile à reconquérir. Alors qu'une certaine dépréciation de notre monnaie a été inévitable, tout s'élève contre le taux excessif de la dépréciation actuelle, — et notre actif, et nos possibilités, et notre domaine colonial, et les qualités mêmes de notre race, et le mouvement de nos échanges, et le merveilleux musée qu'est notre pays pour les visiteurs du monde entier, et tout enfin jusqu'à nos réserves métalliques, jusqu'à cet or qui n'est pas tout de même un inutile fétiche et qui doit être le gage utile de la monnaie restaurée en valeur certaine.

Il n'y a pas de réforme qui s'impose désormais avec une urgence plus impérieuse que la réforme monétaire, que la stabilisation de la monnaie nationale et par stabilisation j'entends le retour à la convertibilité en or sur une parité déterminée.

Qu'on ait commis la plus grave erreur de méthode en prétendant régler la question des dettes interalliées avant d'avoir stabilisé la monnaie, on commence peut-être à s'en apercevoir aujourd'hui. Qu'un tel règlement constitue une formidable injustice, que ceux que nous avons sauvés en leur servant de bouclier viennent encore nous réclamer le prix, à des taux exorbitants, des munitions employées à cette œuvre de salut et qui firent sur notre propre sol des dommages que l'on dispensa presque totalement l'Allemagne de nous rembourser, que l'exception de contrainte vienne annuler l'argument même que l'on pourrait tirer de la reconnaissance de dette qui nous fut arrachée quand les Allemands étaient à Noyon et que nous

ne pouvions discuter, tout cela, on le sait, on le sent, et ce sera l'étonnement de l'histoire qu'une guerre soutenue pour le droit ait abouti à cela. Mais si, au moins pour un temps et jusqu'à ce que la conscience même de nos prétendus créanciers se réveille et se révolte, l'injustice doit s'accomplir, encore faut-il que ce soit matériellement possible !

Et c'est au moment où la dépréciation continue de notre monnaie manifeste à tous les yeux que nous n'avons aucune possibilité de transférer une somme importante à l'étranger sans imprimer à notre change la chute verticale qui ruinerait toute notre économie nationale, c'est à ce moment-là que l'on prétend calculer des versements énormes s'étendant sur deux ou trois générations et que l'on nous demande de ratifier des accords où ne figurent pas les garanties que le plan Dawes donne à l'Allemagne vaincue, où le franc est voué à la ruine, alors que le mark est efficacement protégé, des accords enfin qui auraient pour conséquence de violer une fois de plus à nos dépens le traité de paix en infligeant aux contribuables français des impôts deux ou trois fois plus lourds que ceux des contribuables allemands ! A tout le moins, la stabilisation préalable de la monnaie permettra d'amender ces accords injustes en eux-mêmes, par l'adjonction d'une clause de transfert qui, sans supprimer l'iniquité, nous préservera d'être totalement écrasés par elle. Il ne faut pas tout de même prétendre que nous n'aurons droit à cette clause de transfert que si nous acceptons à notre tour un plan Dawes. Il y a une différence entre l'auteur de l'agression et l'artisan de la victoire, le banqueroutier volontaire et le pays épuisé par les services mêmes qu'il rendit à la cause commune.

Je sais bien que rien n'est plus délicat et difficile que de résoudre ce problème de la stabilisation, mais allons-nous céder une fois de plus à la loi du moindre effort? J'ai vu avec tristesse que, dans une réunion récente de la Société d'économie politique, on avait discuté la question et que, tout en reconnaissant son importance capitale, on avait conclu à l'ajournement, simplement parce qu'il fallait attendre que fussent nées des conditions plus favorables à l'opération. Attendons, concluait-on, que la stabilité se soit produite et se soit maintenue un temps raisonnable. Ce qui revient à dire : attendons, pour établir le traitement du malade, qu'il soit revenu de lui-même à la

santé. Mais n'est-il pas à craindre que, faute de traitement, le malade succombe plutôt à sa maladie?

C'est précisément parce que les conditions propres à assurer le succès de cette opération de stabilisation sont difficiles à réaliser qu'il faut travailler méthodiquement et énergiquement à les faire naître.

En dehors des conditions purement techniques : détermination du taux, préparation et utilisation des gages, aménagement et octroi des crédits nécessaires pour atténuer l'inévitable crise économique, etc., deux grandes conditions d'ordre psychologique sont nécessaires qui situent cette grande opération dans l'atmosphère indispensable à toutes les opérations financières d'envergure qui toutes sont conjuguées avec le crédit et toutes par conséquent supposent et exigent un élément de confiance.

Il faut, pour que la stabilisation réussisse, que le public, à l'extérieur comme à l'intérieur, ait foi dans le succès technique de l'opération. Il faut que le cours de stabilisation une fois connu, et il ne doit l'être de façon précise qu'au moment où il est officiel et définitivement appliqué, ce cours, soutenu et défendu par des gages et des contre-parties suffisantes, soit également ratifié par un consensus général, qu'il ne paraisse pas exagéré, comme celui auquel s'étaient ralliés les Belges et que leurs propres banquiers trouvaient trop ambitieux. Il faut que les opérateurs soient gens du métier, ayant du crédit personnel, et qu'*a priori* on se dise que leur ouvrage doit être bon, étant fait de main d'ouvrier.

Cette confiance d'ordre technique ne suffit pas encore; il faut aussi que les nationaux supportent l'opération en maintenant leurs capitaux dans le pays et en rapatriant ceux qu'ils possèdent au dehors et pour lesquels ils n'ont plus à craindre de dépréciation en les plaçant sur la base monétaire nationale. La stabilisation enlève à la fuite des capitaux tout motif tiré d'une crainte d'avilissement, mais il ne faut pas que demeure la crainte d'une quasi-spoliation par des prélèvements fiscaux exagérés.

C'est par là que se relient et se complètent les deux parties de cet exposé : réforme fiscale et réforme monétaire ne vont pas l'une sans l'autre.

Une fiscalité injuste, mal répartie, faisant peser sur certains des charges démesurées, parce que grossies du fait de

l'exemption qu'un souci électoral accorde aux autres, cette fiscalité-là provoque l'évasion des capitaux, évasion coupable certes parce qu'on doit obéissance à la loi, mais évasion fatale, parce qu'il faut une conscience rare pour subir l'injustice dans l'intérêt supérieur de la patrie. Or l'évasion des capitaux crée un déséquilibre permanent et qui va toujours s'aggravant; cette hémorragie étant continue, sans l'équilibre normal qui résulte d'une saine balance des comptes, une stabilisation monétaire est impossible : c'est parler de niveau dans le tonneau des Danaïdes! Une fois de plus, il se confirme ainsi que tous les problèmes financiers se tiennent et se commandent. Ils ne peuvent sans doute être résolus tous à la fois, mais ils doivent l'être et suivant un plan d'ensemble et suivant un ordre logique qui fait qu'une première solution en facilitera une seconde, qui elle-même en préparera une troisième.

***

Ce que nous voyons tenter sous nos yeux est, hélas! bien différent de cette conception logique et de ce précepte de bon sens.

Depuis qu'au choc de rudes réalités nous sommes enfin sortis de cette espèce de rêve où nous avait laissés le transport de la victoire, nous n'avons fait que des efforts fragmentaires un peu dans toutes les directions. Impôts nouveaux votés au petit bonheur, sans souci des incidences et des répercussions, dans la préoccupation de ménager le corps électoral, au risque de tarir la production plutôt que de s'adresser au grand nombre, au mépris de l'équité ou même du large rendement; équilibre du budget réalisé sur le sable mouvant de la monnaie et restant par suite à la merci d'un nouveau mouvement du change; accords sur les dettes interalliées conclus sans détermination préalable de notre capacité de transférer un montant quelconque au dehors, sans souci de sauvegarder la valeur fixe qu'il faut restituer à notre monnaie; amortissements illusoires par des remboursements de l'État à la banque d'émission, qui tarissaient la trésorerie et qu'effaçaient le lendemain même de nouveaux prélèvements; menaces de consolidation qui tuaient le crédit de l'État sans alléger en rien ses échéances, etc.

Il est temps que nous n'allions plus ainsi au hasard d'improvisations plus ou moins heureuses, toujours fragmentaires,

ne relévant jamais d'une conception d'ensemble, d'un plan méthodique et rigoureusement suivi.

La restauration financière de la France est un problème technique qui exige d'être résolu avec une méthode sévère et une science éprouvée. Il ne s'agit pas de consulter le goût de l'électeur sur les procédés qui lui sont plus ou moins agréables pour sortir des embarras où nous nous débattons. Que penserait-on d'un malade qui déclarerait ne vouloir que des remèdes sucrés et se refuserait à prendre toute drogue amère? Que penserait-on surtout du médecin qui consentirait à suivre dans ses exigences un tel malade? Le peuple français a trop de bon sens pour jouer ce rôle si seulement on le met en face de la situation, si on la lui fait comprendre, si on lui demande son adhésion au traitement, même un peu sévère, que les hommes de l'art, les médecins qualifiés, auront arrêté pour sa guérison qui peut être plus rapide et plus complète qu'on ne l'imagine.

Ces médecins doivent être qualifiés par leurs seules compétences.

Le droit imprescriptible et sacré que donne le mandat électif aux membres du Parlement, c'est le droit de décider en dernier ressort sur les destinées de la nation. Mais ce droit ne confère pas la science infuse. Prenons un exemple dans un autre domaine : le Parlement ayant à décider d'une mesure d'hygiène ne s'avisera pas, à coup sûr, d'élaborer lui-même le règlement; il fera appel à des médecins, ayant consacré leur vie à l'étude des questions de salubrité. Ceux-ci lui présenteront un plan. Si, par hasard, ces médecins ont méconnu les possibilités pratiques, s'ils ont proposé, par exemple, pour améliorer l'hygiène d'une cité, de détruire des quartiers entiers, le Parlement ne ratifiera pas leur plan ; il les conviera à lui en soumettre un nouveau, mieux adapté aux possibilités d'exécution, lesquelles sont régies par d'autres facteurs que ceux de la science pure. C'est une conception analogue qui doit s'appliquer à la réforme financière.

De plus, chacun n'a-t-il pas le sentiment aujourd'hui que c'est une véritable reconstruction d'ordre économique qui doit être accomplie dans notre pays? Chacun ne sent-il pas dès lors que la base parlementaire est trop étroite pour un travail de ce genre, qu'il importe de l'élargir, d'associer à la besogne, par une collaboration disciplinée, mais réelle, toutes les forces vives

de la nation, tous ceux qui représentent le travail productif et sont en mesure de connaître les conditions nécessaires au développement de cette activité?

Quand je dis élargissement de la base parlementaire, j'entends adjonction des compétences reconnues et non opposition au Parlement lui-même des compétences qui se trouvent en dehors de lui.

C'est une liaison véritable qu'il faut assurer.

Je voudrais aussi qu'on ne se méprît pas sur ma pensée. Je n'ai aucunement la superstition des comités ou des commissions techniques; je sais très bien que le plus souvent, quand une question embarrasse un gouvernement, il s'en tire en nommant une commission. Ces commissions, n'ayant pas plus d'autorité que de responsabilité, font souvent un médiocre travail : les opinions diverses s'y confrontent; la commission dégénère en parlote et n'aboutit le plus souvent qu'à de ternes conclusions, où l'esprit de compromis s'est substitué à l'esprit de décision, qui est le propre d'une seule personne.

Si j'ai parlé de comité, c'était pour faire accepter plus aisément sous cette forme collective, qui inspire moins d'appréhension, l'intervention nécessaire de la compétence en matière financière. Mais si l'accord pouvait se faire pour mettre entre les mains d'un seul homme, ayant sa place naturelle au Ministère des Finances, le soin de procéder, à la fois avec une parfaite unité de vues et avec une entière volonté réalisatrice, à la restauration financière du pays, ce serait, — et de beaucoup, — la meilleure des solutions. Mais cet esprit de méfiance et de jalousie, qui est une des plaies naturelles et inévitables du régime démocratique, encore que ce régime soit, à tout prendre, le meilleur, le plus élevé, celui qui permet à une nation de rester maîtresse de ses destinées et auquel, pour ma part, je donne une adhésion entière et sans arrière-pensée, cet esprit jaloux nous a pénétrés au point qu'on a vite fait de parler de dictature dès qu'on préconise d'accroître l'autorité d'un homme au niveau du travail à accomplir.

Un comité financier ne sera jamais que de la monnaie et si, au lieu de cette monnaie, on me présente un bon écu sonnant clair, de fine fonte et sans alliage, je ne pourrai m'empêcher de dire : il vaut mieux y avoir recours qu'à l'expédient même que j'ai préconisé.

Enfin il ne suffit pas que le malade se rende conscience de son état, qu'il appelle un ou plusieurs bons médecins, qu'il accepte leur ordonnance sans prétendre l'altérer et discriminer les remèdes suivant son goût personnel, il faut encore que le traitement, ou si l'on veut, l'opération, s'accomplisse dans de bonnes conditions. Le plus habile praticien, si on lui donne pour opérer des instruments malpropres, fera de l'opération la plus réussie un lamentable échec où le patient laissera son existence. Il faut opérer dans un milieu sain, dans un milieu aseptique, et comment traduire pour le sujet qui nous occupe cette nécessité d'asepsie, sinon par la nécessité d'un esprit de concorde entre les citoyens?

A la base de toute opération de crédit, il y a un élément de confiance ; cette confiance indispensable est depuis trop longtemps ébranlée par nos luttes politiques ; il faut imposer à celles-ci une trève. Ce n'est pas quand il s'agit de réparer la maison, d'en refaire jusqu'aux fondations, que l'heure est venue de se disputer sur son aménagement intérieur et sur la répartition des occupants. Dans une démocratie, les luttes des partis sont inévitables ; elles sont même nécessaires. Les gouvernements intelligents ont depuis longtemps proclamé les bienfaits d'une opposition loyale, mais clairvoyante. Sans une critique avertie, toute doctrine dégénère en erreur; la discussion, la rivalité, la concurrence sont les facteurs de tout progrès. Mais dans le rythme de la vie des peuples, il y a aussi des moments où une concorde supérieure s'impose dans l'intérêt de l'œuvre à accomplir et quand cette œuvre exige le concours de tous.

Sans doute, il est chez nous un parti extrême qui refusera jusqu'au bout, je le crains bien, sa collaboration à cette tâche nationale. Mais ce parti est encore bien petit ; il se met d'ailleurs de lui-même en dehors du travail qui nous appelle, puisqu'il prend son mot d'ordre à l'étranger et puisqu'il met son idéal dans un ordre de choses qui a remplacé la liberté par la pire des tyrannies, la prospérité par la misère, et n'apporte que destruction là où nous rêvons de progrès. Mais, en dehors de lui, il me semble qu'il y a place pour une réconciliation nationale devant la réforme générale qui s'impose à tous les esprits clairvoyants : réforme fiscale sur le plan d'une meilleure justice et d'un rendement à la fois plus large et plus souple, mieux adapté aux immenses ressources que

garde le pays; restauration monétaire par l'établissement, sur un niveau encore acceptable, d'une monnaie digne de ce nom, c'est-à-dire fixe en valeur, constituant une balance loyale pour les transactions et un outil solide pour le travail producteur; assainissement des finances publiques par un sage amortissement de la dette, ou du moins d'une partie de celle-ci, mais amortissement qui ne doit pas être entrepris au hasard, sur des bases trop étroites, incertaines et fragiles, mais qui doit procéder d'une sage affectation des excédents qui naîtront de budgets enfin solidement établis, et qui eux-mêmes ne pourront l'être que grâce à la réforme monétaire; augmentation enfin de la production par un travail plus méthodique, mieux ordonné, s'exerçant dans le cadre de nos besoins les plus urgents, visant à nous libérer progressivement des plus lourds tributs que nous payons à l'étranger pour tant d'éléments nécessaires à notre vie; mise en valeur à cet effet des immenses ressources latentes que possèdent nos colonies, colonies qui ne sont pas, — comme certains s'attardent encore à le dire, — des éléments de troc, des biens mis dans le commerce international et que nous aurions le droit et la folie d'aliéner pour sortir, par quelque immoral marché de dupes, d'un embarras passager, mais colonies qui forment avec la métropole la grande patrie, qui constituent la France des cinq parties du monde, celle qui, sous les cieux les plus variés, dans les climats les plus divers, réunit sous le même drapeau des populations qu'a unies pour jamais la solidarité dans le sacrifice.

C'est à cette grande tâche que nous devons hausser nos cœurs et tendre nos énergies. La fraternité française n'est pas un vain mot; tous nous avons senti, à l'heure où nous menaçait un péril mortel, combien nos querelles étaient vaines, combien elles apparaissaient comme misérables et dérisoires. Ce n'est plus l'existence même du pays qui est en jeu, mais c'est encore son indépendance qu'il s'agit de préserver, car une nation ne reste vraiment libre et maîtresse de sa destinée que quand, à l'intérieur de frontières respectées, elle vit et prospère dans la santé économique, dans la santé financière.

OCTAVE HOMBERG.

MŒURS DU JOUR

LA POLITIQUE DE SALON

XI[1]

Il y a des gentillesses qui ne sont plus, des modes qui passent, qui ont passé.

L'inexactitude affectée, par exemple, recherchée, préméditée, gamine, badine, comme elle était jolie, sous l'Empire!... Voyez les daguerréotypes, les miniatures de ce temps-là : que d'épaules douillettes et tombantes, que de bras potelés, que de tailles rondes! Certes, ces femmes à fossettes ne devaient pas vivre dans la fièvre, ni se hâter souvent. Et, en même temps, que de colifichets en leurs toilettes! Des petits nœuds par ci, des bouffettes par là, des crinolines, des collerettes, des médaillons, des chaînes, des broches, des boucles d'oreilles : il fallait ajuster tout cela... Aussi « madame » se trouvait-elle toujours en retard. Elle arrivait, toute rose, bien après l'heure dite : « Ma chère, vous savez ce que c'est!... » Oui, on savait, et l'on excusait l'aimable évaporée. Aujourd'hui, nombre de femmes se montrent encore trop inexactes, hélas! Mais ce n'est plus une coquetterie, on ne s'en vante plus en minaudant que dans l'arrière-fond des provinces reculées. Le temps existe à présent, c'est un personnage important contre lequel on établit des records extrêmement précis. Une époque sans doute viendra, et peut-être pas avant si longtemps, qu'une femme au goût du jour se piquera de ne faire attendre personne, fût-ce sous l'orme lointain du dernier

(1) Voyez la *Revue*, 1er mai 1925 — 15 avril 1926.

mail où l'on cause. Ou que si ce petit malheur lui arrive, du moins ne se dira-t-elle plus tout bas : « Encore en retard : décidément, je suis charmante... »

De même y a-t-il une autre minauderie désuète, une coquetterie datant de Mme Benoiton, une antique gentillesse dont on ne veut plus. Au seul mot de politique, jadis et même naguère, la plupart des femmes poussaient des cris effarouchés : « Quelle horreur! Voilà ces messieurs qui se plongent dans leur sale politique : sauvons-nous vite !... » Ou bien elles témoignaient une terreur espiègle, ainsi qu'une ingénuité que l'on tenait alors pour ravissante : « Moi, s'écriaient-elles, la politique, du diable si j'y entends un mot!... Sommes-nous encore en République ?... Gambetta n'avait qu'un œil, et les pantalons de M. Grévy étaient fort mal coupés, voilà tout ce que je pourrais affirmer. »

De temps à autre, en vérité, survenait quelque crise passagère, au cours de laquelle les familiers des salons ou des grands cercles accomplissaient dans le domaine politique des incursions soudaines, de brillantes chevauchées. L'imbroglio du général Boulanger amusa les hommes et surtout les femmes du monde ainsi qu'une sorte de fronde sans mousquetades, de comédie vaguement héroïque, assez émouvante, et dont on ne sut trop, un moment, comment elle allait finir. Lors de Panama, l'on se donna le plaisir, — trop légitime, — de flétrir en commun le parlementarisme impur : et c'est si bon, de se trouver d'accord pour blâmer autrui quand, par hasard, on est entièrement sûr d'avoir raison! L'affaire Dreyfus ressembla davantage à une guerre : on y vit des offensives longues et ardentes, suivies de contre-offensives, des combats singuliers, des ruses stratégiques, des sièges de places fortes. Cela dura, ce fut odieux, lancinant, décourageant : et puis chacun sentait bien que la France souffrait... Cependant, quelle qu'eût été la fièvre qui les tourmenta lors du boulangisme, de Panama ou de la déplorable Affaire, les personnes de la bonne société sont parties, en ces trois circonstances, pour des expéditions punitives ou des croisades, bien plutôt qu'elles ne se prenaient pour la politique d'une passion obsédante, furieuse, rancunière, anxieuse et triste, comme il leur arrive aujourd'hui.

On pourrait noter encore, comme « signe des temps », l'enthousiasme inouï dont les femmes, principalement, se sont trouvées saisies envers les opérations financières, au lendemain

de l'armistice. Par ce terme un peu intimidant d'opérations financières, entendez simplement l'émotion puissante, et toute nouvelle pour la plupart de ces jeunes dames, que leur causaient les ordres de Bourse nonchalamment téléphonés par elles le matin, comme ça, en déjeunant, ou même de leur baignoire, avant l'heure de la manucure. Entendez surtout l'ivresse de voir monter fabuleusement certaines valeurs merveilleuses. Nous écrivons ici merveilleuses au sens propre : jamais, en effet, l'enchanteur Merlin n'éveilla tant de trouble autrefois que n'en suscita l'agent de change sous le règne de la paix toute neuve et point encore flétrie; jamais la fée Mélusine n'accomplit tant de miracles en la Bretagne bleue que n'en put faire la fée Royal Dutch parmi les salons et les dancings de Paris, au cours des années qui suivirent 1918.

On admirait telle ou telle personne exquise, trempant délicatement ses lèvres en son verre de porto, entre deux fox-trott; un danseur plein de grâce murmurait auprès d'elle; et si l'on approchait, qu'entendait-on : « Vous avez trop cru aux pétroles, disait tendrement Léandre à Cydalise : couvrez-vous donc maintenant sur les caoutchoucs... »

Peut-être voudra-t-on distinguer entre la finance et la politique, la spéculation en Bourse et les étrangetés de notre Parlement ?

Distinction subtile, frêle nuance... Du Palais-Bourbon à la corbeille sacrée des agents de change, il n'y a qu'un pas, — et le téléphone. Quand même, en tout cas, l'on réussirait à établir quelque discrimination ingénieuse autant que nette, et voire plus ingénieuse que nette, entre les soucis qui oppriment habituellement un député et ceux dont un boursier se voit chaque jour assailli, il n'en serait pas moins vrai que ces dames ont commencé à se préoccuper confusément de politique, ainsi que de valeurs financières, vers le temps où les sérénissimes diplomates, aux esprits pleins de chimères, firent descendre des nues le traité de Versailles.

Cependant tout cela, boulangisme, Panama, affaire Dreyfus elle-même et fièvre politico-boursière, et jusqu'à cette fureur des vaticinations diplomatiques et cette frénésie des secrets terribles dont nous vîmes si souvent possédées nos Parisiennes aux salons illustres, tout cela ne fut, hier et avant-hier, que divertissements plus savoureux, plus excitants que d'autres, accès

d'indignation, colères généreuses, attrait du risque sans vrai péril, joie de flétrir autrui, délice de se croire au centre des plus graves mystères.

Rien de ces sentiments divers n'a disparu tout à fait aujourd'hui, certes; néanmoins, la majorité des Français doués de raison et de patriotisme, sent bien que l'avenir même du pays et de la race se trouve en question, à cette heure. Il ne s'agit plus de jouer à faire le partisan, afin de mieux passer le temps, mais de savoir si la classe moyenne ne va pas bientôt disparaître, — et avec elle l'État, comme il est toujours arrivé dans l'histoire des hommes; si l'héritage et le droit de propriété, c'est-à-dire la famille, pourront encore subsister longtemps, pour peu que le socialisme continue à s'imposer comme il fait; si l'on ne réduira point l'armée au rang d'une milice méprisée; s'il ne faudra point, craignant la banqueroute, demander sous peu l'aumône aux autres nations d'Europe et d'Amérique, en concédant à celle-ci des chemins de fer, à celle-là des ports, à cette autre des impôts; si les bourgeois écœurés ne renonceront pas définitivement à faire naître encore des enfants voués au malheur, et si l'on ne verra point, un de ces jours prochains, les derniers élèves des enseignements secondaire et supérieur livrés à l'instituteur communiste sur l'ordre d'un ministre redoutable et tout-puissant, encore qu'il tremble lui-même devant ses électeurs...

Nul, à coup sûr, s'il réfléchit, ne saurait plus songer à plaisanter, maintenant, et les consciences françaises s'en rendent bien compte. Si la politique s'est imposée à chacun comme la plus effroyable et poignante hantise, c'est qu'il y a danger de mort, ni plus ni moins. « La bourse ou la vie! » s'écrient à présent les nouveaux Barbares. « La France ou la vie! » clameront demain d'autres hordes.

Par conséquent, il faut s'unir, et défendre la civilisation, — ou périr. Hâtons-nous de constater que les meilleurs, — ils sont nombreux chez nous, grâce au ciel! — l'ont compris à merveille : leur courage est solide, leurs têtes bonnes, leur énergie acharnée; on ne les « aura » pas plus facilement dans leurs maisons, leur droit et leur foi, qu'on ne les eut dans leurs tranchées de Verdun.

Pourtant... oh! pourtant, le rude effort, pour certains beaux esprits et certaines étourdies de la meilleure société, qu'un peu de suite dans les idées! Et quelle entreprise que de les engager

à ne pas trop jouer avec le feu, quand les uns croient démontrer par là une intelligence étourdissante, et les autres témoigner d'une « folie » proprement adorable et originale, mais originale au point où l'originalité va toucher au génie!...

Originale?.. Pauvres petites dames, on a déjà vu ça, une fois, sous Louis XVI : et vous savez comment cela finit?... Dans le panier du bourreau.

Regardez, admirez nos anarchistes amateurs, nos révolutionnaires de salon. Détachant d'un doigt distingué la cendre de leur cigarette, et souriant avec une amertume pleine de grâce : « Hélas! notre pauvre société est si fatiguée, font-ils d'une voix châtiée : elle a tant vieilli! Chaque jour elle s'abîme un peu davantage. La politesse n'est plus. Il n'y a désormais ni magnificence dans la vie, ni affabilité dans les mœurs, ni sévérité dans le goût. En de telles conditions, à quoi bon?... Autant tout détruire pour tout recommencer. Bah! pour la vieille bicoque qu'on ferait sauter! Nous périrons tous ensemble : résignons-nous... »

Que de sagesse dédaigneuse, n'est-ce pas? Qui, dans l'auditoire, se défendrait de songer à Pétrone écœuré par Trimalcion, ou à Sénèque méprisant l'univers au milieu de ses jardins splendides?... C'est un rôle bien flatteur, — et pas difficile à jouer. « Moi, vous savez, j'ai mes idées... Mais cela m'amuse de garder des amis dans tous les partis. Cela m'intéresse d'entendre tous les sons de cloche. Et puis, quoi! ne peut-on sourire au milieu des fous? Ou bien, a-t-on soi-même commis un meurtre, parce qu'on s'entretient curieusement avec un assassin? Trahit-on sa patrie en questionnant un traître sur les motifs qui l'ont conduit à perpétrer son crime? Tant il y a que je reçois tout à l'heure le camarade Un Tel à dîner. Ma femme aura un bolchéviste russe à sa droite, et un ancien déserteur à sa gauche. La causerie sera charmante, et ma soirée très courue. »

Voilà le grand mot lâché : « Ma soirée sera très courue... » On ne saura pas assez, dans l'avenir, quelle influence prodigieuse aura pu exercer, dans notre histoire de France contemporaine, la rubrique « Mondanités » des grands journaux. Combien de fois n'aura-t-elle pas rempli l'emploi d'agent provocateur!

A côté de cette vanité particulière aux personnes qui

reçoivent, signalons encore une fois l'air d'intelligence supérieure que les personnes qui sont reçues pensent se donner, à peu de frais, en se plaçant ainsi, ou en paraissant se placer fort au-dessus des préjugés et des partis. On se trouve au balcon, et l'on se penche philosophiquement, ironiquement, aristocratiquement, sur la mêlée où nous nous démenons, nous autres, négligeables plèbes au combat...

Philosophiquement?... Philosophie bien courte que celle qui éloigne de l'action personnelle et du risque! Un peu de prudence mène à la tour d'ivoire, un peu plus de sagesse en écarte au plus vite.

Ironiquement?... Mais c'est à admettre de passer pour un naïf aux yeux d'un sot bien satisfait de lui-même, que l'on goûte une joie d'ironie vraiment savoureuse, mon cher monsieur.

Aristocratiquement?... Si vos pères n'avaient pas combattu, eux, s'ils se fussent tenus à leur fenêtre sans jamais aller dangereusement parmi les hommes, que seriez-vous? Et si vous avez toujours tellement peur de la bataille et de la mêlée, mon gentilhomme, vous aurez beau descendre d'ancêtres illustres, un mauvais plaisant finira par dire que vous en êtes vraiment trop descendu.

Et puis, notons un troisième sentiment, — sans élégance, lui aussi, — qui pousse nombre de « fils » et de remarquables héritières à se déguiser en énergumènes d'extrême-gauche et à renier avec tant de fracas leurs origines.

(Nous disons bien : se déguiser, car il y a, — moralement au moins, — bien du carnaval dans leur cas : ils jouent, ils se font en imagination des têtes, et voici M. de Mirabeau, Mme Roland, M. de Robespierre, le général de Laclos, et pour qui sait lire dans le secret des cœurs, le général Bonaparte peut-être... On connaît, d'ailleurs, des masques ingrats : nul ne songe à se donner les traits symboliques de Louis XVI, par exemple, ou, plus près de nous, ceux de Kérensky.)

Ce sentiment donc qui suscite la mascarade en trop de salons, convenons-en sans fierté, il n'est autre, au fond, que la jactance, la bravade, l'affectation d'audace politique, en un mot l'ivresse un peu vulgaire, — et si facile, si galvaudée! — de « faire le malin ».

« Faire le malin... » quelle expression vilaine, triviale!

Encore si l'on écrivait : jeter de la poudre aux yeux, affecter de ne trembler devant rien, vouloir paraître, tenir à étonner, soit. On admet qu'un homme ou une femme du monde tombe en ces péchés tout à fait véniels, en effet, dès qu'on veut bien leur donner un nom si comme il faut. Mais « faire le malin », c'est laid, commun, cela répugne : le moyen que l'on croie capables d'une si pauvre attitude un monsieur de manières parfaites, une dame aux relations choisies?

Et pourtant, comme c'est pesant, d'autre part, comme c'est peu recherché que de scandaliser un auditoire ! Que penser d'un rustre qui s'amuserait à tenir d'impudents propos d'athée parmi les dévots, sinon de dévot parmi les athées, ou encore à discourir avec arrogance en jacobin fanatique au milieu des ultras, en ultra sans merci dans un salon jacobin ! Si quelque impie, né catholique, prétend manger un gigot bien saignant le jour du Vendredi saint, et s'il se passe cette envie au logis, cela ne regarde que sa conscience et lui. Qu'il aille en revanche tout exprès au restaurant, qu'il y commande sa platée de viande à voix retentissante, et en considérant ses voisins avec défi, ce ne sera plus seulement sa conscience, cette fois, mais encore son goût qui va se trouver en question. Le scandale a quelque chose de grossier qui soulève le cœur d'un homme civilisé. Un crime est pire, assurément, mais peut-être qu'il dégoûte moins. On dirait que trente siècles de civilisation ne se sont l'un l'autre suivis que pour atteindre finalement ce but, à savoir que le scandale est réellement ignoble.

Quand, par conséquent, un monsieur ou une dame se met assez hors la loi des sociétés policées pour s'abandonner à cette lourde ivresse, — et avec complaisance et préméditation, qui pis est, — nous irions, nous autres, insinuer poliment quelques réserves discrètes, au lieu de dire tout cru notre opinion sur eux ?

Telle est cependant la vérité : toute nation qui roule de plus en plus dans la démagogie, sans frein qui vaille, dégringole vers la banqueroute et la révolution. Un homme d'État ne le déclarerait peut-être pas si net à la tribune, parce qu'il y a des nécessités professionnelles, et que le langage parlementaire ne saurait être si court : mais face à face avec lui-même, il avoue. De démagogie en démagogie, on ne peut qu'aboutir fatalement à la révolution, avec les ignominies qu'elle déchaîne. Pas

un homme, pas une femme qui n'en conviennent dans le secret de son cabinet ou de son boudoir.

Tant il y a, madame la duchesse, vous qui témoignez tant de culture et d'esprit, que nous ne pouvons croire à votre sincérité quand vous exécutez des variations brillantes sur la bienheureuse lassitude de toutes les traditions, et la confiance qu'il faut faire à la licence politique du moment. Vous êtes pourtant bien trop intelligente pour ne pas voir où tout cela tend, hélas !... Quand vous serez sur les routes de l'exil, ne regretterez-vous rien des grâces d'aujourd'hui ?

C'est toute la poésie du monde que le regret...

Possible, mais vous parlerez moins de poésie, lorsqu'il vous faudra soigner votre enfant malade avec les quelques sous mendiés tout à l'heure dans l'antichambre d'un bouvier milliardaire, au Brésil ou en Australie.

Et vous, mon prince, et vous encore, banquier au sourire fleuri, qui vous félicitez si haut de n'avoir aucun préjugé « politique ou autre », — comme si toute la vertu des hommes ne consistait pas, justement, à se donner des préjugés ! — lorsqu'on en sera venu au cataclysme social dont vous faites semblant de vous jouer, il vous sera bien doux, apparemment, de pourrir dans l'ordure d'une prison avec cent autres malheureux entassés, selon l'engageant exemple donné hier encore en Russie, pour être enfin poussé devant les fusils au fond d'une cour sinistre ?

Et vous, cher snob, vous serez sans doute enivré de pouvoir imiter une fois de plus, devant ces mêmes fusils, la meilleure société?... Peut-être bien, d'ailleurs. Le snob, après tout, est un mystique, il a la foi : quand celle-ci le pousserait, un jour, jusqu'à l'héroïsme, qu'y aurait-il de trop étonnant? La passion emporte tout.

Et vous, ô Français cultivés, qui péchez seulement par nonchalance, vous qui accueillez si volontiers chez vous les tricoteuses emperlées, les « camarades » à torpédos et les marxistes inscrits au Gotha, ne tenez-vous point de tout votre cœur à quelque château bâti jadis par les vôtres dans le Berry ou la Lorraine? N'aimez-vous pas quelque domaine rustique, une forêt, un beau jardin, ou simplement vos enfants?... Vous n'ignorez pourtant pas qu'en période révolutionnaire le château brûle, la forêt tombe, le jardin est mis à sac, le domaine loti.

Quant aux enfants!... Dès maintenant, vous constatez que l'éducation nouvelle est combinée de telle façon qu'elle leur abaisse l'âme et leur serre l'esprit.

Non, citoyens des salons, vous ne parlez pas vraiment selon votre cœur, quand vous approuvez l'imprudence sociale d'aujourd'hui. Vous jouez un rôle, afin d'émerveiller ceux qui se pressent autour de votre comédie.

Ou alors, quoi donc?... Certains d'entre vous feraient-ils par hasard un calcul? Ne chercheraient-ils pas à donner des gages?... Mais non, impossible, ce serait trop laid. Et du reste, à quoi bon?

Rappelez vos souvenirs. En 1793, le charmant et magnanime duc de Biron, partisan si sincère de toutes les libertés, général de la Révolution, n'en fut pas moins soupçonné, en dépit de son loyalisme, abreuvé de dégoût à la tête même de ses troupes, et finalement guillotiné.

Hérault de Séchelles, première noblesse de robe, on le vit acclamé par les Carmagnoles, mais bientôt, néanmoins, pareillement guillotiné.

Le duc de La Rochefoucauld s'entendait à merveille avec le peuple : il fut toutefois massacré; on jeta sa cervelle à la tête de sa vieille mère. M. de Gouy d'Arsy planta le premier arbre de la liberté dans sa province, donna généreusement une partie de sa fortune à la patrie : le résultat fut qu'on le guillotina. Le Duc d'Orléans changea de nom, vota la mort du roi, et que ne fit-il encore?... On sait ce qu'il advint. Etc... La liste est bien longue!

En vérité, autant mourir parmi les siens. Autant défendre les siens. Il n'est pas sûr qu'on y échoue toujours, d'abord : et l'on montre du moins beaucoup meilleure tenue.

***

D'un autre côté, il serait fâcheux d'exagérer. Il ne faudrait peut-être pas se montrer trop aveuglément rigoriste touchant les opinions politiques d'autrui et le choix des relations mondaines, ainsi qu'on a parfois tendance à le faire en certains milieux tant de la province que de Paris.

Sans doute s'explique-t-on qu'il en soit ainsi : à toujours se retrouver les uns et les autres, en jolies toilettes et le sourire aux lèvres, dans les mêmes salons et autour des mêmes tables, on éprouve une vague impression de sécurité, de « Mais rien

n'est changé!... », en même temps que se développe merveilleusement l'esprit de clan : entendez par là qu'on se croit le droit de mépriser sans retenue celui qui ne fait point partie du clan dont on est.

On se fortifie mutuellement dans le dédain, un peu trop simple, de toute société que l'on n'a point coutume de rencontrer dans les grandes chasses, les grandes soirées, les demeures historiques, etc... Et l'on prend, machinalement, la résolution de se montrer à l'avenir encore plus sévère, encore plus difficile pour le dosage des politesses ou des gracieusetés à échanger, voire des saluts à rendre, encore plus distant, encore plus hautain.

Écarter l'indiscret, fuir l'homme insuffisamment bien élevé, démontrer qu'on a le droit d'exclure, qu'on se trouve assez fort pour mettre à l'index, voilà certes qui est agréable, et même savoureux. Seulement, il arrive qu'on se trompe, faute d'avoir songé à tout. C'est de la sorte que, pour avoir fait trop grise mine, par exemple, à un nouveau député qui frappait à la porte, on le froisse, et il passe à l'adversaire. Ou bien, voici un journal de désordre qui se fonde. Cherchez le bailleur de fonds : c'est un rebelle qu'on aurait pu ne pas irriter. Et ainsi de suite.

Ce député, cependant, et cette mauvaise tête, capables de changer d'avis, parce que leur amour-propre aura été blessé, quelles petites âmes, et que leurs convictions pèsent peu!... D'accord. Mais leur crédit est grand, leurs suffrages comptent, et leurs voix font du bruit. La société française est attaquée : elle doit se défendre, autant avec bec et ongles qu'avec une main plus douce et qui sait se tendre, — fût-elle gantée.

Elle ne saurait manquer à sa tâche. Puisque la politique domine à cette heure tout ce qu'on appelle « le monde », et jusqu'aux femmes les plus frivoles, — car on prétend qu'il y en a, — c'est qu'inconsciemment aussi, n'en doutez pas, le souci de la patrie s'impose de nouveau à toutes les consciences.

On serait presque tenté d'écrire : « Tant mieux!... » car, en pareille circonstance, l'âme française, a sans faute réagi. Ajoutons également que presque toujours également, ce fut à la dernière extrémité, et alors qu'un instant de plus, le pays mourait.

MARCEL BOULENGER.

A L'EXPOSITION
DU
LIVRE ITALIEN

Où êtes-vous, M. Bergeret, et vous, Sylvestre Bonnard? Où êtes-vous, amis des vieux livres, Charles Nodier, Ambroise Firmin-Didot, Jérôme Pichon, Foulc, van Praet, Paillet, sans parler de vos ancêtres, les Lavallière et les Paulmy? Jamais on n'a tant fait pour vous. Après le Livre français, qui fit courir tout Paris il y a deux ans aux Arts décoratifs, voici le Livre italien, peut-être plus étonnant encore. Cela ne s'est jamais vu et ne se reverra jamais. Toute l'Italie, le Roi en tête, Florence, Naples, Bologne, Parme et ces bibliothèques illustres, la Laurentienne, l'Estense, la Marciana, la Palatine, les villes de France, Londres même, Madrid, la *Morgan Library* de New-York ont prêté leurs trésors. L'amour fait des miracles. M. Tammaro de Marinis, qui a tout organisé avec M. Amédée Boinet, adore son pays et les beaux livres; et de là des merveilles.

L'Exposition est en deux parties. A la Bibliothèque nationale, ce sont les manuscrits et les imprimés de la maison : on trouve là des reliques sans prix, comme la *Vie de César*, le dernier autographe de Pétrarque, et cet exemplaire des *Hommes illustres* où une main amie dessina les traits du poète et du chantre vieilli de Laure. Tout autour de la salle, les plus beaux dessins du Louvre et de l'École des Beaux-Arts et cette collection de bronzes tirés de l'écrin inouï du Cabinet des médailles, les pièces insignes de Pisanello, de Caradosso, de Cellini, les statuettes de Riccio, les coffrets, les intailles, les cristaux, les agates et ces camées où l'artiste fait tenir sur la boucle d'une ceinture de femme des combats d'amazones : toute la Renaissance dans

un bijou. Au Pavillon de Marsan, tout ce qui sort des bibliothèques de Paris ou de l'étranger, manuscrits, reliures, les exemplaires célèbres des Groslier et des Maioli, les volumes uniques, les vélins les plus rares, les merles blancs de la librairie, les livres armoriés, royaux, pontificaux, les éditions *princeps*, les Dantes, les Boccaces, les Végèces, le *Poliphiles* et, les plus introuvables de tous, ces livrets populaires ornés de rustiques gravures, qui n'ont échappé que par miracle à la ruine des siècles, au dédain des doctes et aux jeux des enfants : le tout encadré de ces tapisseries des Médicis qui déploient autour du hall de la rue de Rivoli la fête des plafonds du Pitti, les riantes imaginations de Pierre de Cortone.

Je ne puis guère parler de la miniature italienne. S'il faut tout dire, elle me touche peu ; la nôtre me semble plus gentille. Le livre imprimé, au contraire, est la gloire de l'Italie. Dix ans n'étaient pas écoulés depuis la Bible de Mayence, que le premier livre sortait d'une presse italienne. Les moines de Subiaco en eurent l'initiative. L'équipe qu'ils avaient fait venir d'Allemagne, au bout de trois ans s'installe à Rome, appelée par le Pape ; la nouvelle invention grandit à l'ombre de l'Église. Rome devançait Venise même, qui allait, vers la fin du siècle, devenir le foyer de la presse mondiale, la grande imprimerie de grec, d'hébreu, voire d'allemand et d'esclavon.

Rien de plus beau que cette histoire et, soit dit à l'honneur de nos anciens bibliophiles, elle pourrait s'écrire tout entière avec les seuls livres conservés dans les grands dépôts de Paris. Presque pas de lacune dans la série de nos incunables. Deux choses sont manifestes à cette exposition. L'une est l'espèce d'enthousiasme qui, en moins de dix ans, fait pulluler les presses d'un bout à l'autre de l'Italie. Des bourgades insignifiantes, Aquila, Jesi, Saluces, Pignerol, des villages comme Cividale, Colle, Forli, Nonantola, impriment. Ce fut un élan national. Cependant, les trois quarts des imprimeurs sont étrangers. Importée du dehors, la nouvelle machine demeurait un secret jalousement gardé. Il y avait encore une franc-maçonnerie des métiers; le moyen âge finissant mêlait à toutes choses son mystère. Pendant quinze ou vingt ans, l'imprimerie demeure en Italie un monopole allemand ou français : les Sweynheym et les Pannartz, les Ulric Han à Rome, les Vindelin de Spire, les Sixte Riessinger, les Jacques Le Rouge et les Nicolas Jenson à Venise, les Guillaume Le Signerre à Milan. Les dates de leurs livres esquissent des schémas de romans : on voit un Maufer à Padoue, à Vérone, à Modène, un Valdarfer à Venise et ensuite à Milan ; Mathias de Munich débute

à Gênes et passe à Naples. La vie de ces premiers imprimeurs a des côtés de vie d'aventures.

Cependant, le génie italien donne à l'invention de Mayence un sens et une portée nouvelle. Ce fut une seconde création ; l'imprimerie n'était qu'une machine, elle reçut une âme. L'Italie met la presse au service de l'humanisme. Ce fut l'outil de la Renaissance, disons mieux, d'une résurrection. Les morts, l'antiquité se réveillent du tombeau : on crut au retour de l'âge d'or. Le premier livre de Subiaco (septembre 1465) est un traité de Cicéron; à Rome, deux ans plus tard, c'est la *Correspondance*, et puis Apulée, Aulu-Gelle; en 1469, César, Virgile, Tite-Live ; l'année suivante, Tacite, Suétone et Martial; un an plus tard, Ovide ; Plaute, Térence en 1472; Polybe en 1473; Naples donne Sénèque en 1475, Florence imprime Plutarque en 1478, Venise édite Aristote en 1483. Puis commencent les textes grecs : le premier Homère à Florence en 1488, le premier Euripide en 1496 ; l'Aristote grec enfin à Venise de 1495 à 1498.

Il semble que l'homme dresse en quelque sorte son inventaire : il rentre dans son héritage. Il fait ses comptes, retrouve, publie les titres du genre humain. Quel siècle ! Quel coup de mer prodigieux du destin jette brusquement sur le rivage ces restes du grand naufrage du temps ! Années étonnantes où Virgile, Cicéron, Dante, Pétrarque paraissaient pêle-mêle, presque comme des auteurs vivants, contemporains des Pogge, des Politien et des Arioste avec qui ils partageaient les mêmes étalages : ils faisaient partie de la même vague. Ils formaient une seule génération littéraire. On retrouvait le monde antique du même œil que la jeunesse découvre l'avenir; la terre avait vingt ans. Et c'était chose si merveilleuse que, dans la joie de la trouvaille, la lettre de Colomb et celle de Vespuce, décrivant les « îles » nouvelles, ne provoquaient pas plus d'émotion. Ces navigateurs doublaient le monde; l'imprimerie faisait plus : elle découvrait l'homme lui-même.

Aujourd'hui encore, on éprouve devant ces vitrines du Pavillon de Marsan une émotion sacrée : ces magnifiques in-folios, ces grands livres de format et de beauté monumentale, passent en majesté les pierres du Colisée; ce sont les colonnes, les fondements de la civilisation. C'est sur ces textes que notre culture repose. Jamais d'ailleurs on n'a poussé plus loin l'art du typographe, la perfection de l'exécution, le souci de l'équilibre, la noblesse d'aspect de la page et du paragraphe. Et je ne parle pas des « bois »...

Mais une remarque s'impose. J'ai dit que les premiers impri-

meurs d'Italie sont Allemands. Les trois volumes de Subiaco sont imprimés en admirables caractères gothiques; le volume suivant, composé à Rome par les mêmes imprimeurs, est en caractères romains. D'où vient ce caractère? C'est celui qu'avaient adopté les humanistes de la cour des rois aragonais de Naples, dans les beaux manuscrits dont on verra plusieurs exemples à l'Exposition : c'était une *unciale*, une *ronde*, le caractère carolingien, mais plus perfectionné, de dessin plus net, plus élégant. Je ne vais pas faire ici une leçon de typographie ; mais la création de cet alphabet est peut-être le service supérieur que les humanistes aient rendu à l'Europe. Si une science est une langue bien faite, que dire d'une écriture? C'est le signe auquel se reconnaît tout ce qui appartient à la même formation, la signature de la famille.

Il serait curieux de suivre, dans les incunables, la fortune de la notation romaine. Dans beaucoup de villes d'Italie, la lutte fut assez longue : le gothique a eu la vie dure. Milan, vers 1515, imprimait encore en gothique. Mais déjà Venise avait créé un second type de caractères, la grande invention des Aldes, cette sorte de cursive appelée italique et qui apparaît vers 1502, dans leur admirable édition portative de Dante, le premier « Dante de poche ». Ce caractère conquit le monde. Vers 1530, l'Europe entière, hormis les nations luthériennes et orthodoxes, avait adopté l'italique et la romaine. Ces caractères forment encore une sorte de frontière, un *limes romanus* entre ce qui est de l'Europe et ce qui n'en est pas ou n'en est qu'à demi, entre les pays de culture classique et ceux qui boudent, se tiennent à l'écart, méfiants ou hostiles, entêtés dans des habitudes de particularisme slave ou pangermaniste. Partout où règne la romaine, c'est-à-dire dans l'Occident, les deux Amériques, l'Australie, règne dans la différence des langues une sorte de conception uniforme de l'homme. L'Italie a fait faire à l'Europe ses humanités. Elle a appris à lire au monde. Nous lui devons les signes de la pensée, par conséquent un peu de cette pensée même. Ces caractères sont la matrice qui donne leur forme à nos idées ; tout ce qui s'imprime, tout ce qui s'écrit dans nos langues diverses, est en quelque manière un don du génie latin. Par les lettres et par l'écriture, une moitié de l'univers est encore l'Empire romain.

LOUIS GILLET.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Salomé*, d'Oscar Wilde et M. Richard Strauss. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Scemo*; paroles de M. Charles Méré, musique de M. Alfred Bachelet. — De quelques concerts.

A deux reprises naguère, en 1907, puis en 1910, nous avons dit assez de mal de *Salomé* pour n'en plus trouver à dire. Aussi bien nous ne fûmes point invité cette fois à revoir et à réentendre une œuvre dont l'audition et le spectacle nous parurent toujours également insalubres. Jadis, après la représentation de *Salomé* en Italie, le très grand et très pur artiste que fut Arrigo Boito, nous écrivait de Milan : « J'ai été, ces jours derniers, témoin d'un outrage sans nom fait à une Immortelle. C'est l'œuvre d'un Allemand, vitrioleur de l'art... Heureusement, les formes divines de la musique ne sont visibles qu'à l'âme, et l'outrage, ne laissant pas de trace, sera bien vite oublié. » C'était peut-être un peu dur, mais seulement un peu. Et voici que « l'outrage », loin d'être oublié, se renouvelle. Ce renouveau ne fait qu'ajouter à notre déplaisir. Il serait fastidieux d'en exposer les raisons pour la troisième fois.

Après douze ans écoulés, nous n'avons rien trouvé de changé dans l'œuvre de M. Bachelet, *Scemo*, ni dans notre impression première.

Le drame se passe en Corse et n'est pas médiocrement noir. Scemo, (Lazzaro de son nom véritable), est un pauvre et simple garçon, qui vit retiré dans la montagne, au-dessus du village. Pour seul plaisir, il a sa flûte et ses chansons; pour unique beauté, ses yeux, des yeux étranges, que les gens d'en bas accusent de jeter des sorts et de causer tous les accidents ou malheurs arrivés dans le pays. Ils ont pourtant charmé, ces yeux et ces chants, le cœur de la jolie Francesca. Charme innocent, pur amour, que le père et le mari de la jeune femme n'en ont pas moins résolu de punir. Ils montent

ensemble à la cabane de Scemo. Ils l'accablent d'injures et de coups. Ils le tueraient même, s'ils ne craignaient, fût-ce après sa mort et contre ses meurtriers, la funeste influence du *jettatore*.

Aussi bien le vieux père en sera promptement la victime. La nuit venue, il est saisi par une terreur superstitieuse qui se change très vite en délire et convulsions, dont il meurt. Aussitôt la voix publique accuse Scemo non seulement de maléfice, mais d'assassinat. Le village entier se lève contre lui. On le prend, on le lie au tronc d'un arbre, on va le brûler vif, et le feu sera mis à son bûcher par la main de l'épouse que conduit et contraint la main vengeresse de l'époux. Mais à ce moment, d'un effort désespéré, Scemo rompt ses liens et d'un mouvement encore plus tragique il se crève les yeux, ces yeux funestes d'où tant de maux sont venus. Le spectacle est pénible, et la musique enragée.

L'atroce péripétie n'arrangera pas les choses. Devenue folle, — il y a de quoi, — Francesca, peu à peu, retrouve la raison. La veille de Pâques, tout le village célèbre la fête du lendemain et la guérison de la jeune femme. Mais son corps seul est guéri, non son âme. Ses lèvres ne se rouvrent que pour redire le nom et les chansons du bien-aimé. Du coup, la rage du mari se réveille. Il s'élance, résolu cette fois au meurtre, sur le chemin de la montagne. Dans une grotte, là-haut, nourri par un chasseur, l'aveugle a repris sa vie plus que jamais solitaire et douloureuse. Il pleure, il gémit, il atteste aux échos la pureté de ses tristes amours. Au moment de le frapper sans défense, l'ennemi, qu'il n'a pas vu venir, s'arrête et soudain s'attendrit. Alors se livre entre les deux hommes un combat imprévu de magnanimité, chacun voulant céder à l'autre la femme qu'ils aiment tous deux. Le mari disparaîtra pour jamais. Il s'éloigne et bientôt, par lui-même avertie, voici que revient Francesca. Libre désormais, elle veut partager le sort de Scemo. Second assaut généreux. Scemo, s'immolant à son tour, jure à Francesca, d'une voix brisée, qu'il ne l'aime plus et, le croyant ou feignant de le croire, héroïque elle aussi, la jeune femme redescend vers le village, vers l'époux.

La musique est aussi terrible que le drame. Elle offre un exemplaire achevé du genre frénétique. Presque sans un moment de relâche, elle se porte, se pousse, — et de quelle poussée furieuse! — aux dernières extrémités de la violence et du fracas. Bruyante, elle nous étourdit; compacte et massive, elle nous accable. Si nous avons dit « *presque* sans un moment », c'est pour ne pas négliger ou méconnaître, au premier acte, une chanson de Scemo, sorte de

mélopée rustique ou forestière, rêverie errante et qui, de note en note, se dégrade avec délicatesse. Le reste, tout le reste, est à haute tension et à pression non moins haute. Peu de musique manque autant que celle-là de sobriété. Pas une autre n'atteste un si pénible effort et ne l'impose, donnant, avec une rigueur implacable, féroce, la sensation de l'excès et du paroxysme.

Polyphonie, polyphonie, que de crimes on commet en ton nom! Qui rétablira la mesure, la sagesse, les justes tempéraments, et par moments le silence même, dans la cohue, indocile et tumultueuse en vain, d'un orchestre déchaîné par des mains imprudentes et qui ne savent plus le retenir. Il traîne, cet orchestre en fureur, il traîne par des chemins hérissés de rocailles et creusés d'ornières, la musique, la nôtre, faite pour marcher et, s'il le faut, courir, mais libre, mais légère, sur nos larges et belles routes de France. Cessez donc aussi de lui donner, fussent-ils pris entre les plus illustres, des guides ou des maîtres étrangers. Surtout si vous écrivez un grand duo d'amour, si vous décrivez l'approche, l'arrivée haletante de votre amoureuse, oubliez Wagner et *Tristan*. *Tristan* a été fait une fois, une seule, pour toujours.

Et que peuvent les voix, les pauvres voix humaines, contre cet orchestre inhumain? C'est à croire que le musicien de *Scemo* s'est juré d'en briser les cordes. Il les contraint à monter, à monter encore, toujours, et sur ces dangereux sommets il les maintient par force, impitoyablement. En vérité, si les notes au-dessus des cinq lignes de la portée n'existaient pas, M. Bachelet n'eût jamais écrit pour les voix.

La parole enfin, la parole française, n'a pas à se louer de lui plus que le chant. Il la traite sans égards. Il la met à la gêne, quand ce n'est pas au supplice. Sur des notes qui, loin de les confirmer, les contredisent, les mots ont l'air de ne savoir où ni comment se poser. De plus en plus entre le verbe et le son le conflit et non le concours tend à s'établir sur nos scènes lyriques. « Quelle insupportable manière de vous exprimer vous avez adoptée, maître Blasius! » C'est de cette manière-là que s'expriment, comme tant d'autres aujourd'hui, les personnages de *Scemo*. Prenons y garde, notre déclamation musicale est en train de perdre la justesse et la force expressive qui si longtemps en ont fait la beauté. Mais que parlons-nous d'expression? Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici, ni de sentiment, ni d'émotion. Encore une fois, la musique immodérée de M. Bachelet frappe les oreilles avec une violence, une dureté souvent cruelle, mais le cœur n'en est jamais touché.

Et nous finirions volontiers par cet aveu de Sainte-Beuve :

« Puisque j'ai commencé de me découvrir, je ne m'arrêterai pas en si beau chemin et j'achèverai, s'il le faut, de me perdre dans l'esprit de beaucoup de mes contemporains, et des plus chers : oui, en matière de goût, j'ai, je l'avoue, un grand faible, j'aime ce qui est agréable. »

M. Friant a non seulement soutenu, mais soulevé, — sans effort et à quelles hauteurs ! — le redoutable rôle de Scemo. Sa voix de ténor a l'éclat du verre sans en avoir la fragilité. J'en ai goûté vivement aussi les demi-teintes et la souplesse. Sans compter, — je me trompe, cela compte, et beaucoup, — le talent de tragédien dont le chanteur a fait preuve.

A la fin de la saison, souvenons-nous de deux ou trois concerts.

M. Gustave Doret est Suisse, mais il a donné dans sa vie et dans sa carrière musicale une belle place à la France. Il l'habite, il l'estime, il l'aime. Jamais, en aucun ordre d'idées ou d'événements, il n'a perdu l'occasion de la servir et de la défendre. Il est, croyons-nous, le premier des musiciens de son pays, et parmi ceux du nôtre il s'est acquis un titre, pour ainsi dire adoptif, qui ne laisse pas de lui faire, ainsi qu'à nous, quelque honneur. Il se plaît à glorifier tantôt les héros (Guillaume Tell, Davel), tantôt le peuple même de sa patrie. Cette année encore, pour la seconde fois, il est chargé de composer la partition de la Fête des Vignerons, fameuse entre toutes, et qui va se célébrer à Vevey. Beethoven disait de lui-même : « Je suis le Bacchus qui pressure pour les hommes un vin délicieux. C'est moi qui leur donne l'ivresse et, quand elle a cessé, voilà qu'ils ont pêché une foule de choses qu'ils rapportent avec eux sur le rivage. » C'est peut-être en s'inspirant de ces paroles que M. Doret est devenu le chantre des vendanges nationales et le musicien dionysiaque du canton de Vaud.

National aussi, un drame lyrique, *les Armaillis*, joué à l'Opéra-Comique il y a vingt ans, est une œuvre brève et forte, un raccourci vigoureux. Depuis longtemps l'Opéra-Comique en aurait dû raviver le souvenir, et cette année surtout, avant de représenter, quand viendra l'automne, un nouvel et plus important ouvrage de l'auteur, *la Tisseuse d'orties*. En attendant, et comme hors-d'œuvre, M. Doret a fait exécuter à Strasbourg d'abord, puis au Conservatoire de Paris, une *Suite tessinoise*, poème symphonique et descriptif en trois parties. Paysages de Suisse encore, mais de la Suisse italienne ; tableaux sonores de ce lac de Lugano, plus petit que ses deux frères et voisins, mais non moins délicieux.

Trois sites choisis sur ses bords, Gandria, le cimetière de Morcote et Caprino, ont inspiré les trois morceaux de la symphonie. Divers par le sentiment, le premier et le dernier sont joyeux, l'autre est pénétré de mélancolie. Mais que la musique s'anime et s'égaie, que même elle s'emporte, ou qu'au contraire elle se recueille ; qu'elle exprime le mouvement et l'action ou la méditation et le rêve, elle a mêmes caractères : le sérieux, le fond solide, sans être massif, et qui ne manque jamais. Composée et construite, l'œuvre est de celles, trop rares aujourd'hui, qui nous offrent mieux que l'apparence ou l'illusion de la musique. Elle en possède l'essence et la réalité. Nous avons beaucoup aimé le premier et le dernier morceau pour leur éclat et leur chaude allégresse. Ils ont un air de fête, et de fête populaire, au grand soleil, sous un ciel déjà presque italien. Et l'*andante*, naturellement plus contenu, plus intime, leur est peut-être supérieur. Nous avions déjà trouvé du plaisir à l'entendre isolément, au Conservatoire aussi, voilà quelques années. Encadré cette fois, il a pris une valeur nouvelle. Un style serré, mais sans rigueur, un orchestre très classique, appuyé sur le quatuor à cordes, donne à cette sobre et belle page de la grandeur et de la gravité. Mais cette gravité même est douce. Ici, fût-ce parmi les tombes, c'est encore au seuil de l'Italie que nous sommes et que nous nous reposons un moment.

En quittant le riant cimetière de Morcote, d'autres encore, tout autres, nous reviennent à la mémoire. Vous plaît-il de les visiter avec nous? Il en est un qui mérite notre première halte. Rappelez-vous « ce bois tranquille et sombre », et parmi les cyprès quels sanglots le trépas de l'épouse arrache à l'inconsolable époux : « *Eurydice! Eurydice!* » Gluck est sans égal, Wagner peut-être excepté, le Wagner de *Tristan* (« *Isolde! ach Isolde!* »), pour mettre dans un seul nom tant de douleur et d'amour.

Tel n'est pas le cimetière où nous conduit Mozart. Un orgueilleux monument s'y élève, portant un homme de marbre. Mais ici, devant cette sépulture, parmi ces appels d'outre-tombe, l'orchestre s'égaie et se joue. Dans l'asile de la mort, la vie est la plus forte. Sans contrainte et sans honte elle chante, elle rit, elle court. Familière, insouciante, elle semble obéir au précepte de Gœthe : « En avant, par dessus les tombeaux. »

Au cimetière. Tel est encore le sujet et le titre d'une admirable mélodie de Fauré sur une poésie de M. Jean Richepin. Elle se compose de deux strophes élégiaques, que sépare une pathétique antistrophe. Infiniment tristes, mais sans violence, les unes pleurent ceux dont la

terre natale a reçu la dépouille et garde le sommeil. L'autre, éperdue, égarée, évoque les cadavres engloutis et roulés sans fin par les flots. Et tour à tour les deux pensées, les deux visions remplissent la musique et nous-mêmes de la douceur et de l'horreur de la mort.

Aux lieux habités par elle et que la musique, sur des modes divers, a chantés, si l'on consacrait un recueil de morceaux choisis, nous y demanderions une place pour le Cimetière de Morcote.

Trois *Mélodies hébraïques*, entendues après la *Suite tessinoise*, ne devraient pas l'être au Conservatoire. Ce ne sont pas là des choses à conserver. Toutes les trois insignifiantes, la seconde parut le plus près de n'être rien. M. Darius Milhaud en est l'auteur. Il l'est aussi de *la Brebis égarée* et d'œuvres similaires. Le programme informait l'auditoire que M. Darius Milhaud « est actuellement en Russie, engagé par la Philharmonique de Moscou pour faire connaître au public de la Russie soviétique les œuvres de la jeune école française ». S'il s'agit des œuvres de l'école dont M. Darius Milhaud passe pour l'un des « maîtres », la Russie soviétique n'aura pas manqué d'y reconnaître les principes qui la régissent elle-même présentement. Et depuis, sur le programme d'un autre concert, on a pu lire, en caractères d'égale grandeur, ces deux seuls noms : Mozart-Milhaud. Mozart n'aurait pas protesté, car il était modeste. M. Milhaud n'a rien dit non plus.

Chopin écrivait de Paris en 1831 : « Je ne crois pas qu'il existe une ville où il y ait plus de pianistes, ni plus d'âmes et de virtuoses. » Parmi les uns et les autres, M. Robert Casadesus est au premier rang. Nous l'avons justement entendu jouer le troisième *scherzo* de Chopin, l'une des grandes pages de la musique pour piano, avec une grandeur dont Chopin sans doute aurait été content. Excepté les toutes premières mesures, dont la lenteur mystérieuse nous étonna, l'interprétation de l'*Appassionata* fut belle aussi de passion, de jeunesse, d'intelligence et de flamme. Les silences mêmes, ou les points d'orgue y prirent leur sens et leur valeur. « Soutiens mon point d'orgue lentement et terriblement. Je n'ai pas écrit des points d'orgue par plaisanterie ou par embarras. Mais ce qui, dans mon *adagio*, est le son entier fait pour être épuisé totalement dans l'expansion d'un sentiment exubérant, je l'introduis, quand j'en ai besoin, dans l'*allegro* à figuration violente et rapide, comme un spasme joyeux et terrible. Alors la vie du son doit être aspirée jusqu'aux dernières gouttes de son sang. Alors j'arrête les vagues de mon Océan et je laisse voir les abîmes jusqu'au fond. Ou bien, j'arrête les nuages et

je fais apparaître aux regards l'éther bleu et pur sous l'œil rayonnant du soleil. C'est pourquoi dans mes *allegros*, je mets des points d'orgue, c'est-à-dire des notes qui apparaissent soudain et qu'il faut tenir longuement. »

C'est Wagner qui prête à Beethoven ce langage. M. Casadesus l'a entendu et compris.

D'autres morceaux figuraient au programme du concert. M. Casadesus a joué, — ou s'est joué, — non comme un apprenti, mais comme un maître sorcier, de certaine *Toccata* de M. Ravel, chef-d'œuvre de ce qu'un amateur délicat de nos amis appelle avec raison la musique javanaise. Autre musique : la sonate en *la bémol* de Weber. Elle n'a rien perdu de son lyrisme juvénile, éclatant. Et puis elle reste pour nous l'objet d'une dilection particulière. Au Conservatoire, il y a tout près d'un demi-siècle, on nous la donna pour morceau de concours. Quelle joie de l'entendre jouer comme en ce temps lointain l'écolier que nous étions et ses camarades rêvaient, mais rêvaient seulement, de la jouer eux-mêmes ! Aujourd'hui, M. Casadesus n'a pas beaucoup plus que notre âge d'alors. Le signe d'un bel avenir est sur ce jeune front.

A Saint-Eustache, dix heures du soir. La vaste et haute nef est presque tout entière obscure. La lueur des vitraux et de quelques lampes cachées derrière les piliers éclaire à peine le fond du sanctuaire. Trop blanche au grand jour, l'église, ou le peu qu'on en distingue dans l'ombre, est d'un gris très doux et mystérieux. Joseph Bonnet est à l'orgue, à son orgue, et nommer le grand organiste suffit à sa louange. Un petit groupe, une quinzaine peut-être d'assistants, de fidèles l'écoutent, silencieux. Il joue trois grands, trois immenses chorals de Bach. Le premier, le plus beau peut-être, est un *De Profundis*. La mélodie liturgique et d'origine grégorienne ; l'enchaînement et la combinaison des parties ou des « voix » ; l'évolution, libre autant que rigoureuse, des forces et des masses sonores, comment décrire, ou définir seulement l'étendue, la hauteur et la profondeur de cette symphonie gigantesque? Pour la dominer par moments et la ramener à l'unité première, Guilmant jadis eut l'idée de confier à deux trombones la reprise périodique du *cantus firmus*. M. Bonnet a suivi la tradition. Fidèle non seulement à la lettre, — disons ici à la note, — mais à l'esprit et à l'âme de la musique, cette clameur soudaine et jetée de place en place par ces bouches de cuivre est d'une fulgurante beauté. Dans l'immense

vaisseau nocturne et presque désert, l'immense génie du vieux maître se déploie tout entier. Infini par la raison, il l'est également par l'amour. On a pu comparer les œuvres de Bach aux pyramides d'Égypte. Si, comme le disait Leibniz, il y a de la géométrie partout, en quelle musique y en eut-il jamais davantage? Mais sous l'énorme pesée de pierre, la chambre royale est vide. Sous la pyramide sonore un grand cœur bat éternellement. Le plus souvent il n'appartint qu'à Dieu de l'émouvoir. Bach donnait volontiers pour épigraphe à ses œuvres : *Soli Deo gloria*. C'est peut-être en ses œuvres d'église, entendues à l'église, que cette gloire éclate le mieux.

D'autres soirs encore eurent la même beauté : l'un surtout, où fut exécutée avec magnificence la magnifique, la colossale fantaisie de Liszt sur le choral du *Prophète*. Cela dure quelque vingt-cinq minutes. Et je vous jure qu'il n'y en a pas une de perdue. Quelle plénitude, avec quelle variété ! Quelle substance et que de qualités! Tous les ordres, toutes les formes, tous les mouvements de la musique sont là représentés et, pour ainsi parler, tous les degrés aussi de son être. Quand on vient d'entendre une telle œuvre, c'est la musique entière qu'on croit avoir entendue. Le génie symphonique y règne en maître. D'un bout à l'autre, avec une abondance, une diversité prodigieuses, le thème unique se développe et se métamorphose. Tantôt il s'accroît, tantôt il se réduit. Il resplendit et se voile tour à tour. En vérité, Wagner n'a rien fait de plus wagnérien. Si Wagner, et non pas Meyerbeer, avait écrit *le Prophète*, voilà ce que *le Prophète* aurait été.

Dans un mémorial, même abrégé, des concerts de la saison, les heures de Saint-Eustache méritaient une place, et non la moindre.

Un savetier chantait du matin jusqu'au soir.

Félicitons un financier d'aimer lui aussi la musique, celle-là surtout, et remercions-le d'en offrir en de telles conditions le régal à quelques-uns de ses amis.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Victoire au Maroc, soumission d'Abd-el-Krim, démonstration éclatante de l'efficacité de l'entente franco-espagnole, succès décisifs en Syrie : voilà un bouquet d'heureuses nouvelles. Comment ces résultats ont été obtenus, quelles conséquences il convient d'en tirer, c'est ce qu'il est édifiant de mettre en lumière.

La condition du succès c'est d'adapter et de proportionner les moyens à l'objet : c'est le mérite du maréchal Pétain, approuvé et soutenu par le gouvernement, d'avoir nettement discerné le but à atteindre et tout disposé pour y parvenir. La puissance d'Abd-el-Krim s'est, dit-on, effondrée en quelques jours : simple apparence ; ces quelques jours sont l'aboutissement d'une longue période de préparation, l'acte terminal d'énergie militaire qui amène la décision. La guerre du Rif présentait une triple difficulté. C'était d'abord la nature du pays, montueux, raviné, sans routes, sans ressources, et le caractère belliqueux, la bravoure des tribus berbères : obstacle purement matériel qui exigeait l'emploi de troupes entraînées, légères, résistantes, et la création, à l'arrière, de voies de communication et de ravitaillement. C'était ensuite la légende que les passions politiques avaient créée et entretenaient autour de la personne d'Abd-el-Krim et de la « République du Rif ». On le représentait, dans les milieux communistes et socialistes, comme le créateur d'un peuple nouveau qui voulait vivre indépendant ; il était l'homme de la nature, en lutte contre la corruption capitaliste, le héros de la résistance des races opprimées à l'impérialisme, des démocraties aux puissances financières, un prophète des temps nouveaux annoncés par Lénine ; d'autres voulaient en faire un champion de l'Islam. Il était évident que ces mensonges ne seraient percés à jour que par une action militaire complète et définitive, et c'est à empêcher cet effort décisif que s'acharnaient les brouillons et les traîtres.

La troisième difficulté, et non la moindre, provenait de ce qu'Abd-el-Krim et les tribus que son astuce et ses succès passés contre les Espagnols avaient groupées sous son obéissance, appartenaient à la zone attribuée par les traités internationaux au protectorat espagnol; c'est de là que le mouvement offensif était parti pour envahir la zone française, et détruire, dans tout le Maroc, l'autorité du Sultan et le protectorat français. Le problème était donc franco-espagnol et ne pouvait être résolu sans une préalable entente des deux gouvernements, sans une collaboration de leurs forces militaires. Pourquoi, disait-on dans certains milieux militaires et politiques du Maroc et notamment dans l'entourage de M. Steeg, la France supporterait-elle les frais d'une guerre qui intéresse surtout les Espagnols? C'était méconnaître la situation : il était évident que le Maroc ne connaîtrait la paix et la prospérité que si le *roghi* Abd-el-Krim était réduit à l'obéissance. Autant que d'intérêt espagnol, c'est d'intérêt marocain et français qu'il s'agissait, car le Maroc est un tout sous la souveraineté du Sultan et la puissance française en Afrique du Nord est aussi un tout qu'un échec local pourrait ébranler. Ou, plus exactement, les intérêts français et les intérêts espagnols sont si étroitement solidaires qu'ils se confondent, sur un plan supérieur, et deviennent l'intérêt général du Maroc et de la civilisation européenne.

C'est à faire accepter cette vérité, qui nous paraît aujourd'hui évidente, qu'il fallut longtemps travailler en France aussi bien qu'en Espagne. Et c'est parce que la collaboration franco-espagnole n'était pas encore solidement articulée ou n'était pas prête à une action poussée à fond que la campagne de 1925 n'a pas donné de résultats décisifs. L'agression des Rifains sur le territoire du protectorat français fut arrêtée, endiguée, mais la puissance d'Abd-el-Krim ne fut pas abattue; les tribus, incertaines de quel côté seraient, en définitive, la force et le succès, pouvaient encore hésiter. Lorsque le maréchal Pétain, mandaté par le gouvernement français, se rendit au Maroc en juillet 1925, il s'attacha à réorganiser l'armée ébranlée par une brusque agression suivie de cette dure campagne dont la *Revue* contait récemment de sublimes épisodes, à obtenir les renforts qu'il jugeait nécessaires et qui ne lui furent pas marchandés, mais il s'appliqua surtout à faire triompher un plan de campagne impliquant la coopération franco-espagnole. Le maréchal, dans une première entrevue, à Tetouan, avec le général Primo de Rivera, chef du Directoire espagnol, s'est assuré que cette collaboration est possible. Investi par le gouvernement du commandement

en chef, il établit, dans un nouvel entretien, à Algésiras, le plan général d'une action concentrique franco-espagnole. On ne poussera pas à fond l'attaque commencée au nord de Fez, sur le territoire des Beni-Zeroual, mais on attaquera par l'aile droite, au nord de Taza, afin d'atteindre les cols du Rif, les hautes vallées qui descendent vers Targuist et Ajdir, d'établir une liaison avec les Espagnols de Melilla et de marcher à la rencontre du corps espagnol qui opérera un débarquement à Alhucemas, occupera Ajdir et, s'il est possible, remontera la vallée de l'oued Ghis. On atteindrait ainsi un double résultat : on établirait la collaboration avec les Espagnols et on frapperait Abd-el-Krim au cœur de sa puissance, dans le territoire de sa tribu, les Beni-Ouriaghel. Une fois le contact établi avec l'armée espagnole, on marchera non plus seulement du sud au nord, mais aussi de l'est à l'ouest, en s'appuyant par la droite à la mer.

Les Espagnols opèrent brillamment leur débarquement dans la baie d'Alhucemas et s'établissent à Ajdir à la fin de septembre, tandis que le général Boichut, qui commande la droite française, entame une opération de grande envergure au nord de Kiffane; les troupes françaises occupent les seuils du Rif; la cavalerie et les goums d'avant-garde commencent à descendre les vallées qui conduisent à la Méditerranée. Mais ni l'opinion publique, en Espagne, n'était préparée à accepter un effort prolongé, ni l'armée espagnole ne disposait encore des moyens indispensables à une dure campagne : le général Primo de Rivera avait d'ailleurs strictement limité ses engagements, dans ses conférences avec le commandement français. Il convenait donc de terminer la campagne d'automne, de stabiliser le front en arrière de l'oued Kert, en liaison avec le corps espagnol de Melilla, et d'attendre, pour achever l'opération, le printemps et une coopération espagnole plus soutenue.

Mais l'effet produit sur les tribus par la résistance française d'abord, ensuite par l'offensive franco-espagnole, a déjà ébranlé les tribus rebelles qui ne demandent qu'à retourner à leur particularisme traditionnel ; une politique indigène bien conduite met à profit l'effet moral de nos succès militaires, dissocie le bloc berbère du Rif que toute négociation directe avec Abd-el-Krim aurait eu pour résultat de ressouder. Plusieurs tribus, parmi lesquelles les Marnissa, les Senhadja, se rallient au Maghzen et la zone pacifiée se trouve, sur beaucoup de points, reportée à la ligne de faîte entre le versant atlantique et le versant méditerranéen et à la frontière des zones d'influence française et espagnole.

L'essentiel, pour assurer le succès de la campagne du printemps, c'est de resserrer et de préciser l'accord avec l'Espagne. Le gouvernement de M. Briand, pénétré de cette vérité, confie au maréchal Pétain la mission de négocier à Madrid avec le général Primo de Rivera. Il s'agit d'abord de préparer, pour le mois d'avril, une victoire décisive et ensuite de déterminer le statut futur du Rif. Le maréchal s'acquitte avec plein succès de sa délicate mission ; un accord est signé le 6 février ; la coopération militaire est réglée dans ses grandes lignes ; l'objectif est fixé, c'est la soumission d'Abd-el-Krim et la destruction d'une puissance naissante qui reçoit des encouragements suspects et qui menace aussi bien la France que l'Espagne. Tout est prêt pour une offensive concentrique qui doit se déclencher le 15 avril. C'est alors que M. Steeg, comme s'il ne voyait plus d'autre moyen de sauver Abd-el-Krim, imagine d'entamer des négociations directes avec le *roghi*. Le Résident général n'a cessé d'opposer, au programme que le Gouvernement a adopté, les plus pressantes objections ; il veut la paix immédiate, la paix sans victoire et surtout sans coopération franco-espagnole. L'administrateur Gabrielli et le général Mougin, chef du Cabinet militaire de M. Steeg, entrent en rapports avec le caïd Haddou, émissaire d'Abd-el-Krim. Et c'est la conférence d'Oudjda dont nous avons dit les dangers et l'échec. Le jeu d'Abd-el-Krim est de séparer la France de l'Espagne ; son espoir est de signer, avec la France seule, une paix avantageuse. Ses représentants s'étonnèrent, comme s'ils avaient reçu de secrètes assurances contraires, que la solidarité franco-espagnole s'affirmât en face d'eux. Le gouvernement, qui avait cédé sur les conditions militaires d'abord stipulées, se montra ferme sur le maintien de la solidarité avec l'Espagne et sur la soumission exigée d'Abd-el-Krim. Comment le *roghi* n'a-t-il pas saisi cette ultime planche de salut? Quels encouragements, quels conseils a-t-il reçus? C'est ce qu'il faudra bien éclaircir un jour.

Toujours est-il qu'il fut mal informé ou mal inspiré. A peine la conférence d'Oudjda était-elle rompue, que les gouvernements de Paris et de Madrid donnaient l'ordre d'exécuter le plan militaire arrêté à Madrid le 6 février et précisé dans ses détails à Ouezzan le 17 mars. La rapidité du succès a étonné ceux qui ne savent pas qu'au Maroc la fermeté et la ténacité sont la moitié de la victoire. Si la France avait laissé porter atteinte à son prestige en reconnaissant l'autorité d'Abd-el-Krim, les tribus les plus fidèles, celles dont les « partisans » ont combattu au premier rang avec nos troupes,

l'auraient abandonnée. Le succès, au contraire, fait boule de neige. Dès lors que la France et l'Espagne étaient résolues et préparées à vaincre, le résultat ne pouvait être douteux. De trois côtés les forces franco-espagnoles encerclaient le centre de résistance des Beni-Ouriaghel sous le commandement en chef du général Boichut pour la France et du général Sanjurjo pour l'Espagne. Les premières lignes, organisées à l'allemande, une fois enlevées, la résistance faiblit. C'est devant les troupes espagnoles que la défense se montra particulièrement énergique et les pertes de nos vaillants alliés furent relativement élevées. Faut-il ajouter que les deux armées, aguerries par un an de campagne très dure, entraînées par des chefs expérimentés et aussi prudents que braves, se sont montrées au-dessus de tout éloge? Une à une les vallées qui descendent vers la Méditerranée, l'oued Kert, l'oued Nkour, l'oued Ghis et les montagnes escarpées qui les séparent, furent enlevées. La haute vallée du Ghis s'élargit, au pied des monts, en une large et fertile cuvette dont Targuist occupe le centre : là était le foyer principal de la puissance d'Abd-el-Krim, le cœur même du Rif. Cette région occupée, les Beni-Ouriaghel soumis, Abd-el-Krim n'était plus qu'un fugitif en quête d'un asile, otage aux mains de ses hôtes, en butte aux vengeances des victimes de ses cruautés ou de leurs parents. Pour éviter une mort certaine, le *roghi* n'avait plus qu'une ressource : s'en remettre à la générosité des vainqueurs, dont il avait sans doute bien des raisons de ne pas douter. C'est ce qu'il se décida à faire le 26 mai, non sans avoir, dit-on, payé une forte rançon à la tribu chez qui il avait cherché refuge.

Ainsi se justifie par un succès éclatant le plan que le coup d'œil militaire du grand chef français avait tracé dès le début : la coopération franco-espagnole, l'occupation de Targuist, la soumission des Beni-Ouriaghel devaient avoir raison d'Abd-el-Krim. Il est aujourd'hui prisonnier à Fez, jusqu'à ce que le Sultan et les gouvernements de Paris et de Madrid aient statué sur son sort qui sera sûrement moins rigoureux que celui qui attendait, naguère encore, les *roghi* captifs, surtout s'il est vrai qu'il ait mis à l'abri le produit de ses rapines et de ses extorsions (1). C'est avec justice que le ministre de la Guerre a célébré, dans un ordre du jour fortement motivé, l'abnégation et les mérites du chef de l'armée française, le maréchal Pétain, dont il semblait cependant que rien ne pût grandir le renom et

(1) Une partie des prisonniers espagnols ne sont pas revenus. Il est possible qu'ils aient été massacrés soit pas ordre d'Abd-el-Krim, soit, malgré lui, par les tribus. Le sort du *roghi* pourrait changer s'il était reconnu coupable.

accroître la gloire. Le général Boichut, commandant en chef l'armée d'opération, qui a réalisé avec un entrain merveilleux et une science hors de paire le programme du maréchal, devient membre du conseil supérieur de la guerre. Quant à M. Steeg, il encaisse des félicitations auxquelles il n'a vraiment aucun droit.

Abd-el-Krim, dégonflé, n'a plus d'amis. Avec de l'astuce et de l'énergie, il a été surtout la créature et le jouet d'aventuriers européens en quête de concessions de mines. Il apparaît, dans son vrai rôle historique, non pas comme le défenseur d'un peuple opprimé contre l'invasion impérialiste, mais comme l'instrument des louches spéculations de gens d'affaires véreux. On aperçoit s'agiter autour de lui quelques européens, anglais, allemands et autres, un Gardiner qui fit à Paris des dupes en se donnant comme « ambassadeur de la république du Rif », un Gordon Canning. Le souci de ces gens-là n'était certes pas l'émancipation du peuple rifain; ils voulaient seulement, à l'abri d'une ombre de république, s'assurer de fructueuses concessions dont Abd-el-Krim et les siens avaient leur part. Tel est le héros dont la presse communiste embrassait la cause et célébrait, hier encore, les mérites et par lequel Moscou se flattait de détruire la puissance extérieure de la France.

La presse radicale et pacifiste anglaise veut bien reconnaître que la soumission d'Abd-el-Krim était nécessaire à l'établissement de la paix définitive au Maroc; le *Daily News* reconnaît que les Rifains n'ont jamais été que des pillards et qu'il était absurde de vouloir en faire une nation en lutte pour son indépendance. La presse conservatrice se réjouit cordialement d'un succès dont la portée générale ne lui échappe pas. Le *Times* du 27 mai, dans un important éditorial, pose la question des complicités qui ont soutenu et aidé Abd-el-Krim. « Que faut-il penser de ces européens qui, pour satisfaire des intérêts personnels ou des rancunes politiques, ont conseillé au chef berbère de ne pas faire la paix avec la France et l'Espagne? Ces individus sont de plusieurs nationalités, mais leurs efforts pour influencer la presse en de nombreux pays européens ont été couronnés d'un certain succès. La République rifaine, qui n'était qu'une fiction, s'est vue entourée de toute la splendeur factice d'un État oriental; des journalistes ignorants de la langue du pays ont été promenés à travers les camps du Rif, ils y ont vu ce qu'ils cherchaient à y voir; ils ont absorbé la propagande d'Abd-el-Krim et, à leur retour, ils ont tenu à faire savoir au monde que les prisonniers européens étaient magnifiquement traités et qu'un Abd-el-Krim civilisé gouvernait une sorte de Japon

africain. » L'article fait allusion à une dépêche du correspondant bien connu du *Times* à Tanger, M. Harris, toujours bien renseigné, qui s'exprime ainsi : « Abd-el-Krim avait reçu, de sources qui resteront sans doute longtemps secrètes, des encouragements à continuer la lutte contre la France et l'Espagne. Et on lui avait recommandé de ne négocier en aucun cas avec ces deux puissances qu'on lui avait décrites comme incapables d'être de bonne foi et désireuses seulement de cesser les hostilités pour prendre au piège les Rifains. Dans toutes ces communications, on lui laissait entendre que quelque intervention extérieure finirait par se produire. Abd-el-Krim, mis en confiance par l'importance de certaines personnalités mises en cause dans cette correspondance, avait donc décidé de continuer la lutte et refusé de négocier sur les bases des conditions généreuses qui lui avaient été offertes. Les gouvernements français et espagnol seraient bien avisés de comprendre dans leurs conditions de paix la livraison de toute la correspondance d'Abd-el-Krim avec les Européens afin qu'ils puissent l'étudier et la publier. On y trouverait des documents étonnants qui dévoileraient les responsabilités encourues pour la continuation de la guerre et les pertes de vies humaines depuis un an. L'existence de mines importantes dans le Rif, l'excitation de la cupidité des Rifains et l'action des intérêts financiers étrangers ont abouti au sacrifice d'un grand nombre de vies humaines, françaises, espagnoles et marocaines. » Et l'éditorial du *Times* conclut : « Nous espérons bien que l'identité et les agissements de ces sinistres personnages seront révélés par la publication de la correspondance qu'Abd-el-Krim a entretenue avec eux. » Nous l'espérons, nous aussi; on ne saurait donner à de telles révélations, — que M. Harris, qui fit maintes visites à Abd-el-Krim, pourrait compléter utilement s'il le voulait, — une trop large publicité. Abd-el-Krim apparaît ainsi comme l'instrument et la victime des partis révolutionnaires et de quelques aigrefins internationaux (1). Un député communiste français a demandé que la correspondance d'Abd-el-Krim fût publiée : il serait très intéressant de lui donner satisfaction.

Il reste à mener à bonne fin deux opérations : achever la soumission du Rif et l'organiser. De toutes parts, les troupes françaises et espagnoles s'avancent sans recevoir un coup de fusil. Les Espagnols ont atteint leur *presidio* du Peñon de Velez ; l'importante tribu des Bokkoya a fait sa soumission. Au nord de Fez, toutes les fractions

(1) On lira avec intérêt, à ce sujet, les correspondances de M. F. de Brinon, dans le *Journal des Débats*.

des Beni-Zeroual, harcelées par les troupes du général Dufieux, ont demandé l'aman. Hâtons-nous de profiter de l'ascendant que nous confère la victoire pour achever la soumission du Rif par une politique de tribus appuyée par une action militaire. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud et prendre tout de suite des positions et des gages qui nous garantissent contre toute agression de la part des tribus remuantes du Rif occidental ; le reste sera l'affaire d'une politique indigène franco-espagnole active et avisée. Quant au groupe des Djebala, il intéresse plus particulièrement les Espagnols. S'ils décidaient de réoccuper Chechaouen et de tenir la vallée de l'oued Laou, plus courte et plus facile à défendre que le front qu'ils occupent actuellement, il serait de notre intérêt de les y aider; une action brusquée aurait, en ce moment, toutes chances de réussir sans risques et sans pertes.

L'organisation des régions soumises va faire l'objet, à Paris, de pourparlers amicaux qui commenceront le 15 juin, entre le général Jordana et M. Quiñones de Leon, d'une part, le maréchal Pétain et M. Ponsot de l'autre. Il ne peut plus être question d'autonomie du Rif. Il n'y a pas à négocier la paix ; elle résulte de la soumission, une à une, de toutes les tribus. L'autorité du Sultan, sous le double protectorat de la France et de l'Espagne, chacune dans sa zone, s'y trouve établie et sera représentée par un *khalifa*. Entre la France et l'Espagne, il ne s'agit pas d'une question de frontière, mais d'un aménagement qui facilite aux deux puissances le contrôle et la surveillance des tribus soumises. La France occupera intégralement la zone qui lui est attribuée par les traités ; elle estime en outre qu'il est de l'intérêt général que le contrôle soit organisé par tribus ; celles qui sont à cheval sur la frontière théorique des deux zones devraient ressortir tout entières de la surveillance française. La plus grande partie des pays soumis appartient à la zone espagnole : nous ne demandons à notre alliée que d'exercer effectivement ses droits ; les points stratégiques qu'elle ne croirait pas devoir occuper le seraient, avec son agrément, par les Français, en attendant que le désarmement et la pacification permissent d'y établir surtout des contingents marocains. L'essentiel est la collaboration des services de renseignements et des forces de police des deux pays intéressés et la création de routes stratégiques qui relieront directement Taza et Fez avec les ports espagnols de la Méditerranée. Une expérience coûteuse prouve la nécessité d'organiser ce que demandent tous les officiers ayant fait la guerre dans ces régions, une armée spéciale de l'Afrique du Nord. Il

faut avoir aussi la faculté de porter rapidement une force militaire sur le point menacé, quel qu'il soit ; on devra donc, tarder, sans pousser le chemin de fer à voie normale d'Oudjda, où il s'arrête actuellement, à la Moulouïa d'abord, puis à Taza et à Fez. La grande ligne Tunis-Alger-Atlantique est indispensable à tous les points de vue.

Désarmement des tribus, voies de communication suivant immédiatement l'avance des troupes, entente avec les indigènes, arabes ou berbères, dont le concours militaire et politique nous a été si fidèle et si précieux, voilà tout un programme dont la réalisation complétera et couronnera cette œuvre grandiose du maréchal Lyautey, pour laquelle M. Myron T. Herrick, l'éminent et sympathique ambassadeur des États-Unis, exprimait récemment, au retour d'un voyage, son admiration. On ne saurait se faire une idée juste de la puissance et de la vitalité de notre nation que si on la considère fortement établie sur les deux rives de la Méditerrannée occidentale, avec une fenêtre largement ouverte sur l'Atlantique. La France, revenue sur le Rhin par la victoire, n'a plus à souhaiter, en Europe, que la sécurité et la paix. L'avenir de son expansion, comme l'avait prophétisé Prévost-Paradol, est dans l'Afrique du Nord. C'est pourquoi M. Hanotaux, répondant à M. Herrick, disait : « La politique méditerranéenne de la France est une nécessité vitale, une nécessité essentielle pour ce pays. » C'est la France qui amène l'Afrique du Nord à la vie économique et à la civilisation de l'Europe et de la Méditerranée.

Mais, par l'automobile et l'avion, en attendant le chemin de fer, voici que la barrière du Sahara, naguère si redoutable, disparaît ; par le désert, un proche avenir verra passer la route directe de Londres, Bruxelles ou Paris vers l'Afrique du Niger, du Congo, des Grands Lacs. Par l'Espagne, le Maroc et Dakar sera tracée aussi la voie rapide vers l'Amérique du Sud. L'Afrique du Nord française n'a plus seulement sa valeur intrinsèque, elle se relie au Soudan et au Congo français. La liberté de la navigation en tout temps dans la Méditerranée, prend de ce fait une importance nouvelle pour les puissances européennes qui sont en même temps établies sur les côtes d'Afrique, c'est-à-dire pour la France, l'Espagne et l'Italie, dont les possessions africaines sont moins des colonies ou des protectorats qu'un prolongement de leur propre territoire. Pour elles, la Méditerranée est comme une cour commune dont personne ne devrait pouvoir leur interdire l'usage ou les y gêner dans l'exercice de leur droit de passage. La Méditerranée ne saurait être le domaine d'une seule puissance prépondérante ; c'est une mer qu'il est trop aisé de fermer à ses deux

issues, ou de barrer à l'intérieur même de son bassin aux multiples étranglements, pour qu'elle ne soit pas soumise à un régime spécial. Personne n'a le droit de dire : *mare nostrum*, mais tous devraient s'unir pour faire triompher le principe : *mare liberum*.

Leur situation respective dans la Méditerranée invite la France et l'Italie à une entente; la communauté des intérêts au Maroc s'y ajoute pour convier la France et l'Espagne à une alliance. L'expérience est faite des avantages que l'une et l'autre y peuvent trouver. Une Espagne amie met la France en contact presque direct par terre avec son empire de l'Afrique du nord, source toujours plus abondante et précieuse d'hommes et de richesses; par avion ou bateau, en attendant le tunnel, les 16 kilomètres du détroit de Gibraltar ne sont plus un obstacle. Pour la France et l'Espagne, la guerre du Rif, si heureusement terminée après tant d'heures angoissantes, a eu cet excellent résultat de démontrer l'importance, la fécondité, la nécessité permanente d'une amicale entente entre deux grands peuples pour qui l'honneur et le courage sont des traditions nationales.

De la Méditerranée orientale aussi nous arrivent des messages de victoire et de paix. La soumission des Druses a fait, par l'entrée, après un brillant combat, des troupes du général Andréa dans Salkhad, à proximité de la frontière de la Palestine, un nouveau et décisif pas. La pacification et l'organisation marchent de pair en Syrie, sous l'impulsion de M. de Jouvenel et du général Gamelin. L'ordre rétabli, il faudra que les institutions subissent l'épreuve de l'usage et du temps pour qu'il soit possible d'apprécier leur valeur. A côté de la Syrie, une longue paix paraît assurée entre la Turquie et l'Angleterre, par la signature, après de longs mois de négociations, d'un accord réglant le litige de Mossoul. Le gouvernement d'Angora a donné une preuve de sagesse et de volonté pacifique en acceptant pour frontière la ligne dite de Bruxelles, avec une légère rectification en sa faveur. Le vilayet de Mossoul est donc rattaché à l'Irak et placé sous mandat britannique. Les Turcs obtiennent des avantages économiques et financiers. C'est un grand succès pour M. Chamberlain et le gouvernement britannique en même temps que pour la paix générale ; c'est un redoutable sujet de conflit éventuel qui disparaît. La convention relative à Mossoul est un post-scriptum du traité de Lausanne : ainsi se ferme enfin le cycle des conventions diplomatiques consécutives à la Grande Guerre. Le fantôme d'une offensive panislamique contre les puissances européennes colonisatrices achève ainsi de s'évanouir; le congrès œcuménique musulman qui

vient de terminer ses travaux au Caire, pour chercher une solution au problème du Khalifat et de l'unité religieuse, a montré que, chez les peuples de religion islamique, ce sont les tendances nationalistes qui l'emportent, mais tempérées par le goût de la paix. Les élections égyptiennes ont donné une très forte majorité au parti nationaliste de Zagloul-pacha, mais c'est un modéré, Adly-pacha, qui devient premier ministre avec, pour programme pratique, l'accommodement avec l'Angleterre.

De la bataille pour le franc aussi, on voudrait pouvoir publier un bulletin de victoire. M. Briand la gagnerait, comme il a gagné celle du Maroc, le jour où, rompant avec les errements politiciens, il prendrait le temps, les hommes et les moyens appropriés à cette guerre spéciale. Il faut reconnaître qu'il a fait d'intéressants et heureux efforts pour assainir l'atmosphère et faire refleurir la confiance. Une majorité nouvelle, plus nationale, moins animée des passions cartellistes, s'est formée derrière lui. Une convention nouvelle avec la Banque de France a permis d'entamer une lutte pour le redressement du franc, mais elle a inquiété l'opinion qui considère l'encaisse-or de la Banque comme le palladium financier de la France ; cependant la prudence de l'état-major de notre grand institut d'émission est trop connue pour qu'il soit possible de concevoir quelque alarme sur la sécurité du dépôt dont il a la garde et qui ne saurait demeurer inactif quand la bataille est engagée. Mais le redressement de 1924, préparé en secret, s'était opéré à l'improviste; en 1926, on a trop parlé avant d'agir et l'effet espéré a été incomplet. Un comité consultatif d'experts, présidé par M. Sergent, dont la compétence et la droiture donnent toute garantie, est chargé d'éclairer le gouvernement et spécialement le ministre des Finances. Mais le gouvernement et surtout le parlement restent libres d'accepter ou de rejeter les avis motivés du Comité d'experts à qui le pays ferait volontiers confiance tandis que la Chambre achève de se discréditer. Il y aura forcément une opposition flagrante entre les méthodes que préconisent les experts et les procédés démagogiques que les politiciens d'extrême-gauche demandent au gouvernement d'appliquer. Séparation au moins provisoire des finances et de la politique, voilà le remède. Le parlement, revenant à ses origines, garderait un droit de contrôle, non plus d'initiative. Le gouvernement a indiqué, par son communiqué du 30 mai, son intention de ne pas imposer au contribuable une nouvelle charge fiscale qui deviendrait intolérable, et de préparer le retour à la liberté des capitaux. Il a, le 6 juin, décidé de limiter les

importations en restreignant la consommation. Il faut, en effet, habituer le public à l'idée de la « grande pénitence », économiquement inévitable et moralement nécessaire, lui rendre le sentiment du salut par le sacrifice qui fut si noblement accepté durant la guerre mais qui maintenant paraît si effrayant à ceux qui, se croyant riches parce qu'ils disposent de beaucoup de signes monétaires, n'acceptent de s'imposer aucune privation. Il faudrait aussi restituer à la notion de l'autorité son vrai sens, rendre aux fonctionnaires le sentiment de la discipline pour le bien public, guérir en un mot l'esprit national du virus politicien et démagogique. Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour, mais il faudrait commencer tout de suite.

Est-ce un pareil résultat que le maréchal Pilsudski, en Pologne, se flatte d'obtenir? Nous l'espérons pour son pays, encore que son premier acte n'ait pas été heureux. Depuis les journées sanglantes de Varsovie, l'ordre est rétabli, la légalité restaurée. Le 31 mai, le maréchal a été élu président de la République par 292 voix contre 193 au comte Bninski, gouverneur de Posnanie. Mais il n'a pas accepté la magistrature honorifique, mais sans pouvoir réel, qui lui était conférée et, le lendemain, la diète a élu, par 281 voix contre 200 et 63 abstentions, le candidat recommandé par lui, M. Moscicki, un savant et un patriote, dont le caractère et les sentiments inspirent toute confiance. M. Bartel a été derechef investi, par le nouveau président de la République, de la présidence du conseil. Lui-même et plusieurs de ses ministres sont des hommes de valeur qui ont fait leurs preuves. Le maréchal qui, officiellement, n'est plus que ministre de la Guerre et chef de l'armée, a déclaré qu'il userait de son influence, qui reste toute puissante, pour faire aboutir une revision de la constitution qui renforcerait les prérogatives du pouvoir exécutif, et une réforme du suffrage. Il est certain que le Parlement, avec ses multiples partis, ses coalitions et les lenteurs de la procédure législative, est déconsidéré ; la démocratie des villes et des campagnes fait confiance au maréchal Pilsudski et croit à sa légende. Ce chef a en mains les moyens et l'autorité personnelle nécessaires pour conduire la patrie polonaise vers l'ordre et la prospérité dans la paix ; tous les amis de la Pologne espèrent qu'il saura s'en servir.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCVIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-TROISIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er mai

Pages.

LES CAPTIFS, deuxième partie, par M. J. KESSEL 5

NOS GRANDES ÉCOLES. — III. LE COLLÈGE DE FRANCE, par M. MAURICE CROISET, de l'Institut 50

L'AMOUR MATERNEL DE MADAME DE SÉVIGNÉ, par GÉRARD D'HOUVILLE 65

LA TRANSFORMATION SOCIALE A L'ÉPOQUE NAPOLÉONIENNE. — I, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française 89

A PROPOS DU DÉSARMEMENT, par ***. 124

VOYAGEURS D'ORIENT. — III. *LES VOYAGES ROMANTIQUES*, par M. HENRY BORDEAUX, de l'Académie française 141

POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME FINANCIER. — II, par M. OCTAVE HOMBERG . . . 167

LE ROMAN D'AURORE DUDEVANT ET D'AURÉLIEN DE SÈZE. — II, par AURORE SAND 182

MADAGASCAR, NOTRE CONTINENT AUSTRAL. — IV. *LES VOIES DU PROGRÈS*, par M. ANDRÉ DEMAISON 206

REVUE DRAMATIQUE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 226

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . 230

Livraison du 15 mai

PAGES DE GLOIRE AU MAROC, par Mme H. CELARIÉ. 241

LES CAPTIFS, dernière partie, par M. J. KESSEL 273

L'ENLÈVEMENT A LA BELLE ÉTOILE. *HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN.* — I, par Mme MARIE-LOUISE PAILLERON 318

FLOTTE OU ARSENAUX ? par M. RENÉ LA BRUYÈRE. 353

VOYAGEURS D'ORIENT. — IV. *LES MODERNES*, par M. HENRY BORDEAUX, de l'Académie française 366

APRÈS LE CONGRÈS. — L'ÉMIGRÉ RUSSE, par la PRINCESSE A. L. 390

LE COÛT DE L'AMEUBLEMENT DEPUIS SEPT SIÈCLES. par M. le Vte GEORGES D'AVENEL 398

Pages.
Le roman d'Aurore Dudevant et d'Aurélien de Sèze. — *Lettres inédites*. III, par Aurore SAND . . . . . 4[illegible]
Revue littéraire. — *Anatole France peint par ses amis*, par M. Victor GIRAUD . . . . . 4[illegible]
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . . 4[illegible]

Livraison du 1er juin

Lili, première partie, par Ladislas REYMONT. . . . . 4[illegible]
Nos grandes écoles. — IV. L'École polytechnique, par M. Maurice D'OCAGNE, de l'Académie des sciences. . . . . 5[illegible]
Le roman d'Aurore Dudevant et d'Aurélien de Sèze. — IV. *La confession au mari*, par Aurore SAND. . . . . 5[illegible]
La transformation sociale a l'époque napoléonienne. — II, par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française . . . . . 5[illegible]
Voyageurs d'Orient. — V. *Le Levant pendant et après la guerre*, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française . . . . . 5[illegible]
L'Officier de réserve, par M. le général WEYGAND . . . . . 6[illegible]
L'enlèvement a la belle étoile. *Histoire de M. de Saint-Géran*. — II, par Mme Marie-Louise PAILLERON.. . . . . 6[illegible]
Les *Salons* de 1926. — *Aux Champs-Élysées*, par M. R. de la SIZERANNE. 6[illegible]
Les académies de province au travail, par M. C.-M. SAVARIT . . . . . 6[illegible]
Revue littéraire. — *La jeunesse de Pierre Loti*, par M. Victor GIRAUD . 6[illegible]
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . . 7[illegible]

Livraison du 15 juin

Mémoires de la reine Hortense, publiés par LE PRINCE NAPOLÉON. . . 721
Quatre lettres inédites *a la reine Hortense*, par CHATEAUBRIAND . . . 72[illegible]
Mémoires. — I. *La jeunesse*, par LA REINE HORTENSE . . . . . 73[illegible]
L'Inquiétude de l'Orient. — I. *Vers l'indépendance égyptienne*, par M. Maurice PERNOT . . . . . 7[illegible]
Lili, deuxième partie, par Ladislas REYMONT . . . . . 8[illegible]
A Stamboul, au temps de Loti (1904-1906), par M. Henri DE RÉGNIER, de l'Académie française . . . . . 8[illegible]
Le Livre de raison. — X. *Intimités*, par M. J. DE PESQUIDOUX 847
L'enlèvement a la belle étoile. *Histoire de M. de Saint-Géran*. — III, par Mme Marie-Louise PAILLERON . . . . . 86[illegible]
Poésies, par M. François PORCHÉ . . . . . 8[illegible]
Pour résoudre le problème financier. — III, par M. Octave HOMBERG . . 9[illegible]
La politique de salon, par M. Marcel BOULENGER. . . . . 9[illegible]
A l'Exposition du livre italien, par M. Louis GILLET . . . . . 9[illegible]
Revue musicale, par M. Camille BELLAIGUE . . . . . 9[illegible]
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . 9[illegible]

Paris, 1926. — Typographie Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 58121.

Pages.
II.
. . 4[illegible]
TOR
. . 4[illegible]
. . 4[illegible]
. . 4[illegible]
ICE
. . 5[illegible]
AU
. . 5[illegible]
IEL
. . 5[illegible]
par
. . 5[illegible]
. . 6[illegible]
par
. . 6[illegible]
NE. 6[illegible]
. . 6[illegible]
D . 6[illegible]
. . 7[illegible]
. . 7[illegible]
. . 7[illegible]
. . 7[illegible]
par
. . 7[illegible]
. . 8[illegible]
, de
. . 8[illegible]
. . 8[illegible]
par
. . 8[illegible]
. . 8[illegible]
. . 9[illegible]
. . 9[illegible]
. . 9[illegible]
. . 9[illegible]
. . 9[illegible]